



RAPPORT ANNUEL DU GROUPE UMANIS

**Informations Financières au
31 décembre 2020**

**Comptes arrêtés par le Conseil
d'Administration du 12 avril 2021**

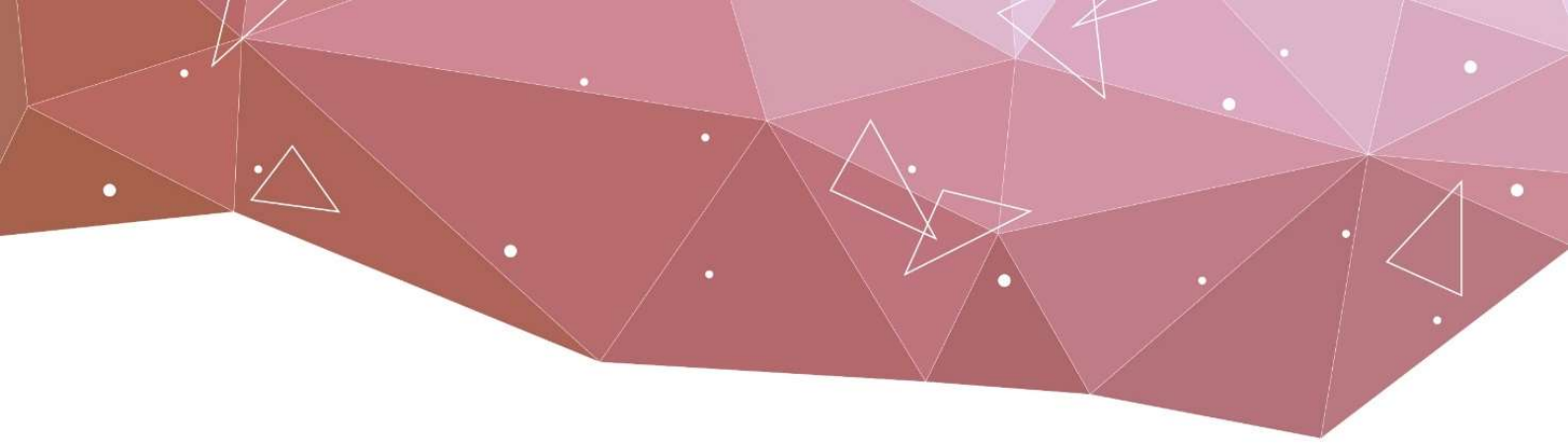


TABLE DES MATIERES

I	RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
II	DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE (DPEF).....
III	COMPTES CONSOLIDES ET ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE 2020
IV	COMPTES SOCIAUX ET ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE 2020
V	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS CONSOLIDES
VI	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS SOCIAUX.....

I. RAPPORT DE GESTION

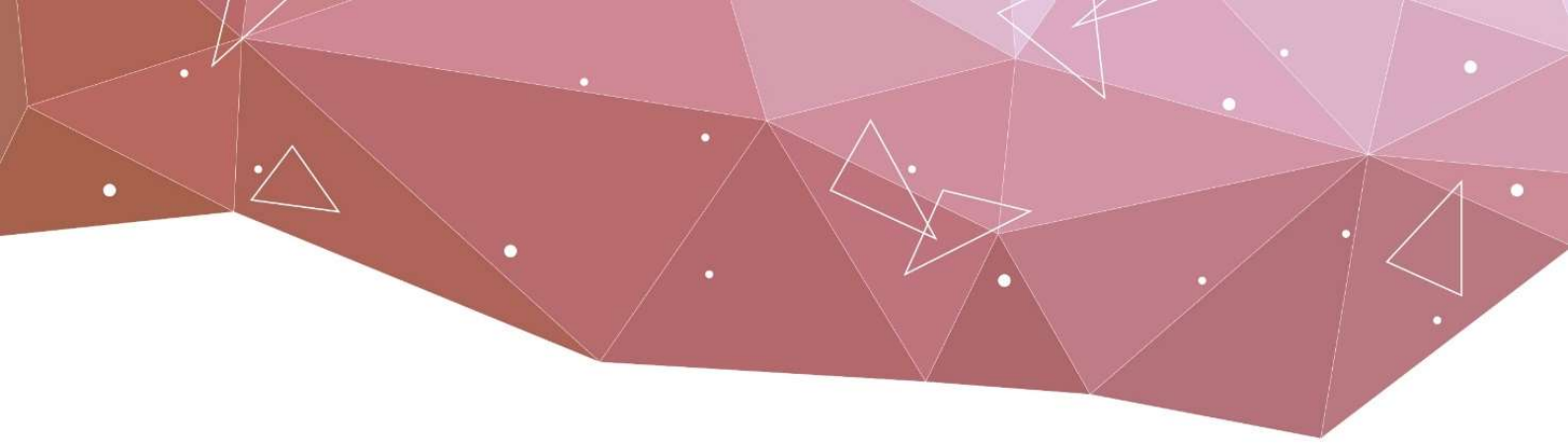


TABLE DES MATIERES

1	Présentation des comptes consolidés du Groupe	7
1.1	Compte de résultat consolidé	7
1.1.1	Résultat opérationnel courant et résultat opérationnel	7
1.1.2	Résultat financier	7
1.1.3	Participation des salariés	7
1.1.4	Impôt sur les sociétés – Charge d’impôts	8
1.1.5	Résultat des activités ordinaires	8
1.2	Bilan consolidé	8
1.2.1	Actif	8
1.2.2	Passif	9
1.3	Evènements importants de l’exercice	9
1.4	Evènements postérieurs à la date de clôture de l’exercice	9
1.5	Activité et résultats chiffrés des filiales et sociétés du groupe	10
1.5.1	Société UMANIS MANAGED SERVICES Sarl	10
1.5.2	Société UMANIS INSTITUT Sarl	10
1.5.3	Société UMANIS INNOVATIVE SERVICES Sprl (ESPAGNE)	10
1.5.4	Société UMANIS LUXEMBOURG SA	10
1.5.5	Société UMANIS INVESTISSEMENT, SAS	10
1.5.6	Société UMANIS BPO	10
1.5.7	Société UMANIS INGENIERIE	11
1.5.8	Société EBIZNEXT	11
1.5.9	Société NEONN	11
1.5.10	Société NEONN Advisory Morocco	11
1.5.11	Société UMANIS SWITZERLAND	11
1.5.12	Autres sociétés du groupe	12
2	Présentation des comptes sociaux de la société UMANIS SA (La « Société »)	12
2.1	Situation et activité de la Société au cours de l’exercice	12
2.2	Evènements importants intervenus au cours de l’exercice écoulé	12
2.3	Résultats chiffrés de l’exercice – le compte de résultat et le bilan de la Société	12
2.3.1	Résultat d’exploitation	12
2.3.2	Résultat financier	13
2.3.3	Résultat net	13
2.4	Proposition d’affectation du résultat	13
2.5	Distribution de dividendes antérieurs	13
2.6	Dépenses non déductibles fiscalement	13
2.7	Activité en matière de recherche et développement	13
2.8	Tableau des résultats financiers	18
2.9	Evènements importants survenus depuis le 1 ^{er} janvier 2021	20
2.10	Analyse du solde des dettes fournisseurs au 31/12/2020 par date d’échéance en K€	20
2.11	Analyse du solde des créances clients au 31/12/2020 en K€	21
3	Détention du capital et droits de vote de la société	21
3.1	Evolution du cours du titre au cours de l’exercice écoulé	21
3.2	Informations sur la détention du capital et des droits de vote, sur les modifications intervenues au cours de l’exercice et sur les franchissements de seuils	22
3.3	Description des éléments susceptibles d’avoir une incidence en cas d’offre publique	22
3.4	Franchissement de seuils déclarés	22
3.5	Autorisation de racheter les actions de la société	23
3.5.1	Actions et valeurs mobilières	23
3.5.2	Attribution gratuite d’actions	23



3.6	Rémunération des mandataires sociaux	24
3.6.1	Rémunération totale et avantages en nature versés aux mandataires sociaux par la Société ou par une société du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.....	24
3.6.2	Rémunération allouée aux membres du conseil d'administration (ex jetons de présence)	24
3.6.3	Options de souscription d'actions et bons de souscription d'actions attribués aux mandataires sociaux au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.....	24
3.6.4	Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (BSPCE) attribués à des mandataires sociaux	24
3.6.5	Actions gratuites attribuées à des mandataires sociaux.....	24
3.6.6	Engagements correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions, ou postérieurement à celles-ci... 24	
3.6.7	Options de souscription ou d'achat d'actions, BSA et BSPCE exercés par les mandataires sociaux au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020	25
3.6.8	Engagements correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de ces fonctions, ou postérieurement à celles-ci	25
3.7	Etat récapitulatif des opérations sur les titres de la Société supérieures à 5.000 € réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 par les dirigeants et autres personnes	25
3.8	Situation des mandats des administrateurs	26
3.9	Situation des mandats des commissaires aux comptes	27
3.10	Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées	27
4	Rapport des commissaires sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2020	28
5	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020	28
6	Approbation des comptes sociaux, quitus aux administrateurs	28
7	Approbation des comptes consolidés	28
8	Informations générales sur la gestion du Groupe	28
8.1	Evènements importants survenus depuis le 1er janvier 2021 date d'ouverture de l'exercice social en cours...	28
8.2	Evolutions prévisibles - perspectives d'avenir	28
8.3	Analyse des risques	30
8.3.1	Risques de marché	30
8.3.2	Risques lié à l'évolution des effectifs.....	30
8.3.3	Risques liés au marché des affaires et à l'activité.....	32
8.3.4	Risques liés à la technologie	33
8.3.5	Propriété intellectuelle	33
8.3.6	Partenariats et Dépendance.....	34
8.3.7	Actifs nécessaires à l'exploitation.....	34
8.3.8	Assurances.....	35
8.3.9	Risques liés à la concurrence.....	35
8.3.10	Risques liés aux acquisitions futures et leur intégration	35
8.3.11	Risques juridiques	36
8.3.12	Risques et conséquences de l'activité sur l'environnement.....	36
8.3.13	Faits exceptionnels et litiges.....	36
8.3.14	Risques sanitaires	36
9	Rapport de gouvernement d'entreprise	38
9.1	Tableau récapitulatif des autorisations d'émission de titres de capital et de créance en cours de validité et le niveau de leur utilisation.....	38
	Compte rendu de l'utilisation faite des délégations consenties au Conseil d'administration actuellement en cours	38
9.2	Administration et contrôle de la société.....	39
9.2.1	Mandataires sociaux	39



9.2.2	Autres fonctions exercées par les mandataires sociaux au sein du Groupe	39
9.2.3	Mandats et/ou fonctions exercés par les mandataires sociaux dans d'autres sociétés.....	40
9.3	Conventions réglementées.....	42
9.4	Modalités d'exercice de la direction générale.....	43
	Choix du mode moniste avec non-dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général	43
10	Déclaration de performance extra-financière	44
10.1	Rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales	
10.2	Rapport de vérification de la sincérité des informations relatives aux obligations de transparence des entreprises en matière sociale et environnementale de l'OTI	



1 Présentation des comptes consolidés du Groupe

1.1 Compte de résultat consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé 2020 du Groupe s'élève à 214 869 K€, contre 219 225 K€ au titre de l'exercice précédent clos le 31 décembre 2019, en décroissance de 2%, Il se décompose comme suit :

ESN : 208 771 K€,
Centres d'Appel : 6 098 K€,

Il est toutefois précisé que compte tenu des acquisitions réalisées en 2019, la variation annoncée du chiffre d'affaires n'est pas calculée à périmètre constant.

1.1.1 Résultat opérationnel courant et résultat opérationnel

Seuls les principaux postes sont commentés, le détail figurant au niveau des annexes des comptes.

Les charges ainsi que les autres produits et charges opérationnels du Groupe se sont élevées à 195 100 K€ au titre de l'exercice 2020, contre 206 779 K€ pour l'exercice précédent.

Les charges de personnel, qui se sont élevées à 145 390 K€, pour l'exercice 2020, représentent 67.66% du chiffre d'affaires contre 68.69 % pour l'exercice précédent.

L'effectif moyen salarié du Groupe au titre de l'exercice 2020 s'élève à 2 633 salariés, à comparer avec un effectif moyen salarié de 2 623 salariés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Le résultat opérationnel courant s'élève à 17 267 K€ au titre de l'exercice 2020, contre 16 577 K€ pour l'exercice précédent.

Le résultat opérationnel du Groupe s'établit ainsi à 19 769 K€ au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 contre 12 446 K€ au titre de l'exercice précédent.

1.1.2 Résultat financier

Le coût de l'endettement financier net du Groupe est de 2 402K€ au titre de l'exercice 2020 contre 2 305 K€ au titre de l'exercice précédent. Le résultat financier du Groupe est de (2 390) K€ au titre de l'exercice 2020, contre (2 573) K€ au titre de l'exercice précédent.

1.1.3 Participation des salariés

Au 31 décembre 2020, des provisions au titre de la réserve spéciale de participation ont été comptabilisées pour les entités Neonn et Ebiznext, respectivement à hauteur de 14K€ et 176 K€.

En 2012, un Plan d'Epargne Entreprise a été ouvert aux salariés des sociétés du Groupe par l'intermédiaire du fonds FCPE Groupama.



1.1.4 Impôt sur les sociétés – Charge d'impôts

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 la charge d'impôts est de 3 497K€ (dont impôts courant 2 865 K€, y compris CVAE, impôts différés 632 K€) contre 2 531 K€ au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 (dont impôts courant 2 717 K€, y compris CVAE, impôts différés (186) K€)

1.1.5 Résultat des activités ordinaires

Le résultat des activités ordinaires du Groupe s'établit à 13 882 K€ au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 contre 7 342 K€ au titre de l'exercice précédent.

1.2 Bilan consolidé

Seuls les principaux postes sont commentés, le détail figurant au niveau des annexes des comptes.

1.2.1 Actif

1.2.1.1 Immobilisations

Les goodwill s'établissent en valeur nette comptable à 84 529 K€ au 31 décembre 2020, stables par rapport au 31 décembre 2019.

Les immobilisations corporelles s'établissent en valeur nette comptable à 4 000 K€ au 31 décembre 2020, contre une valeur nette comptable de 4 701 K€ au 31 décembre 2019.

Les immobilisations incorporelles s'établissent en valeur nette comptable à 10 775K€ au 31 décembre 2020, contre une valeur nette comptable de 12 533 K€ au 31 décembre 2019.

Les droits d'utilisations s'établissent à 10 323 K€ au 31 décembre 2020, contre une valeur nette comptable de 11 826K€ au 31 décembre 2019.

1.2.1.2 Trésorerie nette consolidée

La trésorerie nette consolidée du Groupe, déduction faite des découverts bancaires, s'élève à 65 751 K€ au 31 décembre 2020, contre 12 924 K€ au 31 décembre 2019.



1.2.2 Passif

1.2.2.1 La situation nette de l'ensemble consolidé

Les capitaux propres, part du Groupe, s'élèvent à 78 932 K€ au 31 décembre 2020, contre 67 869 K€ au 31 décembre 2019.

1.2.2.2 Les passifs non courants du Groupe

Les passifs non courants du Groupe s'élèvent à 64 096 K€ au 31 décembre 2020 contre 69 563 K€ au 31 décembre 2019. Au 31 décembre 2020, ce passif est principalement constitué de l'emprunt Euro PP pour 32 000 K€, la partie long terme de l'emprunt relatif au crédit de croissance externe utilisé pour les acquisitions des entités Contacts Consulting, Oceane Consulting Nord, Neonn et Ebiznext à hauteur de 13 758 K€, de la partie long terme de la dette relative aux contrats de location immobilière suite à l'application de la norme IFRS16 pour 7 366 K€, ainsi que la provision pour Indemnités de départ en retraite à hauteur de 6 493 K€.

L'emprunt relatif au crédit de croissance externe est assorti de covenants qui exigent le respect de ratios financiers. Ces covenants sont respectés au 31 décembre 2020.

1.2.2.3 Les passifs courants du Groupe

Les passifs courants du Groupe s'élèvent à 112 957 K€ au 31 décembre 2020 contre 94 784 K€ au 31 décembre 2019.

Au 31 décembre 2020, ce passif est principalement constitué de tirage auprès du factor à hauteur de 27 520 K€, de la totalité de la part court terme de l'emprunts relatif au crédit de croissance externe utilisé pour les acquisitions des entités Contacts Consulting, Oceane Consulting Nord, Neonn et Ebiznext pour un montant de 4 270 K€, de la part court terme des lignes de crédit accordées par BPI pour 2 774 K€, de la partie court terme de la dette relative aux contrats de location immobilière pour 3 264 K€, des dettes fournisseurs pour 11 441 K€ et de dettes fiscales et sociales pour 42 177 K€, notamment.

1.3 Evènements importants de l'exercice

L'exercice écoulé a été marqué par divers évènements qui ont été présentés en [note 2](#) de l'annexe aux comptes consolidés.

1.4 Evènements postérieurs à la date de clôture de l'exercice

Les évènements significatifs intervenus postérieurement à la date de clôture de l'exercice sont présentés en [note 3](#) de l'annexe aux comptes consolidés.



1.5 Activité et résultats chiffrés des filiales et sociétés du groupe

1.5.1 Société UMANIS MANAGED SERVICES Sarl

Les comptes de la société UMANIS MANAGED SERVICES, clos le 31 décembre 2020, font apparaître :

Chiffre d'affaires HT : 6 157 K€ pour l'exercice 2020, contre 6 546K€ au titre de l'exercice 2019.

Résultat net : (440) K€ en 2020 contre (1 017) K€ en 2019.

1.5.2 Société UMANIS INSTITUT Sarl

Les comptes de la société UMANIS INSTITUT, clos le 31 décembre 2020, font apparaître :

Chiffre d'affaires HT : 48 K€ en 2020 contre 75 K€ en 2019.

Résultat net : 29 K€ en 2020 contre 41 K€ en 2019.

1.5.3 Société UMANIS INNOVATIVE SERVICES Sprl (ESPAGNE)

Les comptes de la société UMANIS INNOVATIVE SERVICES Sprl, clos le 31 décembre 2020, font apparaître :

Chiffre d'affaires HT : 2 509 K€ en 2020 contre 2 696 K€ en 2019.

Résultat net : 110 K€ en 2020 contre 114 K€ en 2019.

1.5.4 Société UMANIS LUXEMBOURG SA

Les comptes de la société UMANIS Luxembourg, clos le 31 décembre 2020 font apparaître :

Chiffre d'affaires HT : 707 K€ en 2020, contre 1 483 K€ en 2019.

Résultat net : (81) K€ en 2020, contre 146 K€ en 2019.

1.5.5 Société UMANIS INVESTISSEMENT, SAS

Les comptes de la société UMANIS Investissement, clos le 31 décembre 2020 font apparaître :

Chiffre d'affaires HT : 3 992 K€ en 2020, contre 4 102 K€ en 2019.

Résultat net : 37 K€ en 2020, contre 37 K€ en 2019.

1.5.6 Société UMANIS BPO

Les comptes de la société UMANIS BPO, clos le 31 décembre 2020, font apparaître :

Chiffre d'affaires HT : 4 859 K€ en 2020, contre 4 698 K€ en 2019.



Résultat net : 167 K€ en 2020, contre 57 K€ en 2019.

L'effectif moyen de UMANIS BPO s'élève à 253 salariés au titre de l'exercice 2020 contre 206 sur l'exercice 2019.

1.5.7 Société UMANIS INGENIERIE

Les comptes de la société UMANIS Ingénierie, clos le 31 décembre 2020, font apparaître :

Chiffre d'affaires HT : 326 K€ en 2020, contre 123 K€ en 2019.

Résultat net : 10 K€ en 2020, contre 12 K€ en 2019.

1.5.8 Société EBIZNEXT

Les comptes de la société EBIZNEXT, clos le 31 décembre 2020, font apparaître :

Chiffre d'affaires HT : 10 793 K€ en 2020, contre 9 358 K€ en 2019.

Résultat net : 1 050 K€ en 2020, contre 743 K€ en 2019.

1.5.9 Société NEONN

Les comptes de la société NEONN, clos le 31 décembre 2020, font apparaître :

Chiffre d'affaires HT : 7 681 K€ en 2020, contre 3 359 K€ en 2019 (exercice d'une durée raccourcie de 5 mois).

Résultat net : 212 K€ en 2020, contre 281 K€ en 2019 (exercice d'une durée raccourcie de 5 mois).

1.5.10 Société NEONN Advisory Morocco

Les comptes de la société NEONN Advisory Morocco, clos le 31 décembre 2020, font apparaître :

Chiffre d'affaires HT : 238 K€ en 2020, contre 114 € en 2019 (exercice d'une durée raccourcie de 5 mois).

Résultat net : (30) K€ en 2020 contre (1) K€ en 2019 (exercice d'une durée raccourcie de 5 mois).

1.5.11 Société UMANIS SWITZERLAND

Les comptes de la société Umanis Switzerland, arrêtés au 31 décembre 2020 (1^{ère} clôture le 31 décembre 2020), font apparaître :

Chiffre d'affaires HT : 56 K€.

Résultat net : (252) K€.

La société a été créée en avril 2020, et a exercé son activité sur une période de 8 mois.



1.5.12 Autres sociétés du groupe

Les autres sociétés du groupe ont été mises en sommeil et n'ont pas réalisé d'activité sur l'exercice

2 Présentation des comptes sociaux de la société UMANIS SA (La « Société »)

2.1 Situation et activité de la Société au cours de l'exercice

La Société détient des participations dans plusieurs sociétés constituant le Groupe dont elle est la société mère, lequel se classe parmi les plus importants du marché français de la Business Intelligence (BI), de la gestion de la relation client (CRM) et les nouvelles technologies (WEB/IT).

Depuis le 5 février 2014, l'action de la Société est cotée sur le système multilatéral de négociation organisé Euronext Growth Paris sous le code ISIN FR 0013263878.

2.2 Evènements importants intervenus au cours de l'exercice écoulé

Cf point note 1 de l'annexe aux comptes sociaux.

2.3 Résultats chiffrés de l'exercice – le compte de résultat et le bilan de la Société

2.3.1 Résultat d'exploitation

Le chiffre d'affaires de la Société s'est élevé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 à 190 777 K€ contre 199 926 K€ au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Le total des produits d'exploitation en 2020 est égal à 191 871 K€ contre 201 638 K€ en 2019.

Les charges d'exploitation en 2020 se sont élevées à 180 509K€ provenant principalement des postes « Autres achats et charges externes » pour 50 493K€, « salaires et traitements » pour 86 091K€ et Charges sociales pour 36 634 K€ contre 194 738K€ en 2019.

Le résultat d'exploitation au titre de l'exercice social 2020 ressort à 11 361K€ contre 6 900K€ au titre de l'exercice 2019.

2.3.2 Résultat financier

Le résultat financier au titre de l'exercice social 2020 ressort à (1 857K€) contre (921K€) € en 2019.

2.3.3 Résultat net

Le résultat courant avant impôt au titre de l'exercice social 2020 s'établit à 9 504K€ contre 5 979K€ en 2019.

Compte tenu d'un résultat exceptionnel de 91K€ et d'un produit d'impôt sur les bénéfices de 6 361K€, dont 6 183 600 € de produit net de CIR constaté sur 2020, le résultat au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020, se traduit par un bénéfice net comptable de 15 956K€ contre 8 682K€ pour 2019.

2.4 Proposition d'affectation du résultat

Compte tenu d'un report à nouveau bénéficiaire de 55 454 762,61 euros, d'un profit de l'exercice de 15 955 638,09 euros, l'Assemblée Générale constate que le bénéfice distribuable s'établit à 71 410 400,70 euros et décide de l'affecter en totalité au report à nouveau qui sera ainsi porté à 71 410 400,70 euros.

2.5 Distribution de dividendes antérieurs

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois derniers exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
Dividende distribué	2.219.282,04 €	1.472.712,08€	0 €

2.6 Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de <159 457> euros.

2.7 Activité en matière de recherche et développement

En 2020, malgré la crise de la Covid, le groupe a poursuivi et même amplifié ses efforts en matière de Recherche et Développement.

Les travaux de R&D sont placés sous la responsabilité de la Direction Research & Innovation dont les missions principales sont :

1. La gouvernance scientifique des **communautés d'experts** et de référents techniques de la Direction des Opérations, en charge de :
 - o la **veille technique** sur les technologies mises en œuvre par Umanis, de la **capitalisation des connaissances** et de la **diffusion des résultats de cette veille** vers les équipes projets

et par extension vers nos clients par le biais de nos prestations ou dans le cadre de **conférences professionnelles** comme ci-dessous :

- **Salon Big data / IA**

Speaker	Salon Big Data / IA Paris du 14 et 15/09/2020 Thème
R&I Tarek Menouer	Gagner en coût et en performance sur vos containers
R&I Nesrine Fourati	Informatique affective
R&I Hien Tran	Sécuriser vos APIs dans un contexte big data
R&I Patrice Darmon / Kamel Madi	Computer vision avancée : Classifiez même les objets 3D déformables
R&I Ali Hassan / Amine Mrabet	Améliorer votre conformité GDPR dans un environnement Big Data : Pseudonymisation / Anonymisation
R&I Olfa Slama	Améliorer vos moteurs de recommandations grâce à la logique floue pour la recommandation de vos produits et services
Hayssam Saleh	Serverless Data Factory : Une approche hybride et multi-cloud sécurisée, économique et performante
Christian Farnier & Ryax	Industrialisation des projets Data Science, démonstration de la plateforme Ryax

- **Les évènements organisés par Umanis :**

- <https://www.myeventnetwork.com/agenda/5-7-informatique-affective>
- <https://www.umanis.com/fr/webinar-informatique-affective>
- **Le Cycle de Webinar « 100% R&I » :**
 - <https://webikeo.fr/webinar/compliance-gdpr-detection-automatisee-et-anonymisation-des-donnees-a-caractere-personnel-dcp>
- La présentation de nos travaux dans le cadre des journées INRIA-EDF Lab Paris Saclay
- ...
- du support technique vers les projets de la Direction des Opérations pour l'aide au **traitement des challenges techniques** qui y sont rencontrés et de la diffusion des résultats à destination des équipes projets où des problématiques similaires peuvent être rencontrées (recherche de solutions génériques et reproductibles dans différents contextes)
- Ces 2 processus sont gérés et outillés dans le cadre du Projet transverse de Knowledge Management et de gestion des communautés d'experts, « **Umanis Inside** » qui remplace l'ancienne Application UKM (Umanis Knowledge Management)

2. le pilotage d'une vingtaine de programmes R&D par an, à forte valeur ajoutée avec une **approche produit** :

- À la pointe de **l'état de l'art international**
- Alignée avec la **stratégie Data** d'Umanis et de ses offres pour mieux les valoriser vers nos clients
- Via une équipe de Docteurs en informatique (IA, Computer Vision, Natural Language Processing, Recommendation Engine, Cryptographie, CyberSécurité, Privacy, Cloud Computing, HPC (High Performance Computing) in the cloud, OLAP / Spatial OLAP,...)

- Capable d'apporter des expertises pointues et des prestations de R&D pour nos clients
- Pour produire des résultats tangibles et mesurables pour nos clients

3. La **collaboration de Recherche Public-Privé** et l'**encadrement de thèses**

- Un contrat de collaboration de recherche pluri annuel a été signé avec l'Université Sorbonne Paris Nord (USPN) pour répondre à des Appels à projets R&D en consortium (ANR, PSPC, ...) et pour co-encadrer une thèse « A Protocol for Running any Type of Containers on any Type of HPC cluster — Resonance between HPC and Cloud »

4. La réponse aux Appels à projets (AAP) de R&D :

- ANR (Agence Nationale pour la Recherche)
- L'appel PSPC 9 (Projets Structurants pour la Compétitivité)
- PSPC – Région IDF

5. La participation active à la communauté scientifique comme reviewer d'articles de revues ou conférences ainsi que dans l'**organisation d'évènements scientifiques**

Ces travaux ont permis d'aboutir à **plus de 40 publications scientifiques depuis 2018 dans des conférences scientifiques nationales et Internationales** à comité de lecture (voir liste jointe en annexe).

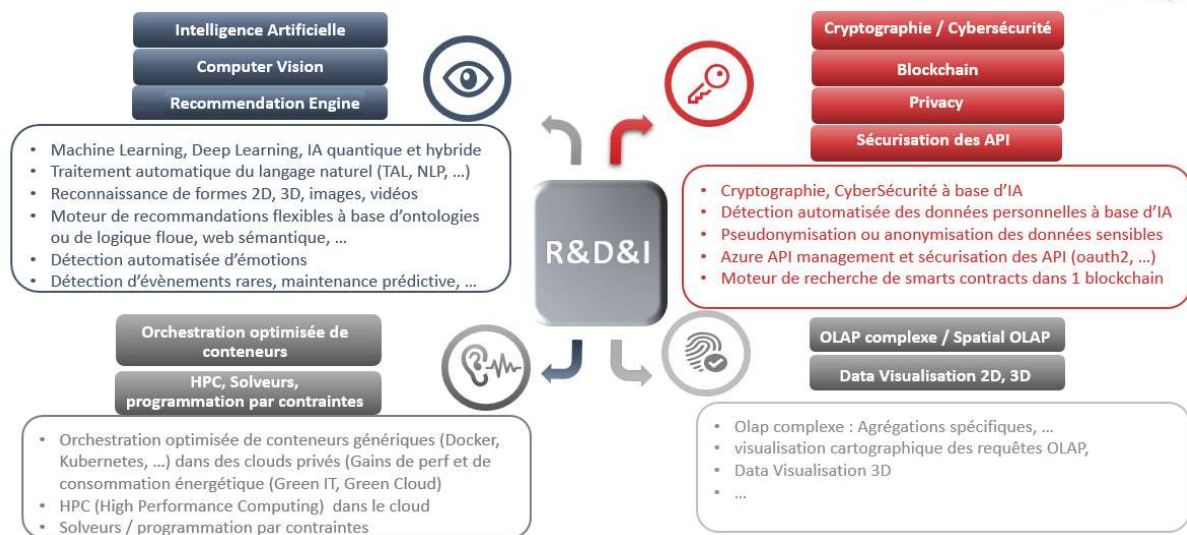
- Ces travaux incluent des **prototypes de recherche** centrés sur les enjeux d'innovation de nos clients : Umanis s'attèle à aligner ses thématiques de recherches aux besoins du marché ou de ses clients.
- Ces résultats sont ensuite mis à disposition de nos équipes et de nos clients dans le cadre d'une **approche Produit**

Umanis réalise également des travaux de R&D à plus longue portée :

- En Quantum IA (travaux publiés en février 2020 : voir en annexe la liste des publications),
- Pour la détection à base d'IA des DCP (donnée à caractères Personnel) dans les bases de données semi ou non structurées,

en privilégiant le recrutement de Docteurs en informatique, ou via des projets R&D pluri annuels en consortium (ANR, PSPC)

Les thèmes majeurs de nos **programmes R&D** sont les suivants :

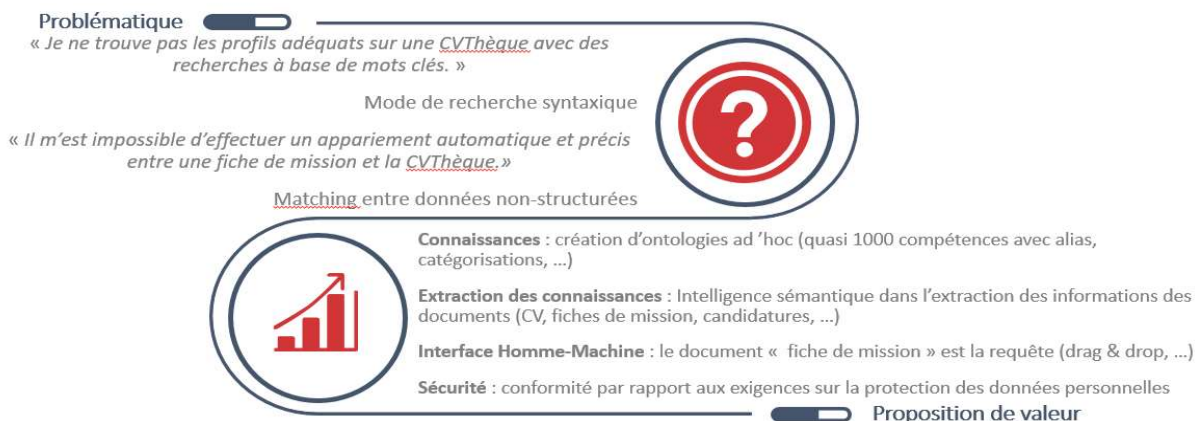


Parmi les exemples de produits réalisés par la R&D utilisés par les équipes Umanis ou ayant permis de remporter des prestations facturées :

- Nos expertises et publications Scientifiques en Cryptographie et Privacy ayant permis de réaliser un ensemble de prototypes pour **détecter automatiquement les données à Caractère Personnel** dans les bases de données afin de les **anonymiser** et/ de les **pseudonymiser** tout en respectant les contraintes **K-anonymat** et **L-Diversité**.
 - Voir en complément de nos publications scientifiques en annexe, le Webinar de Vulgarisation du cycle « 100% R&I » : <https://webikeo.fr/webinar/compliance-gdpr-detection-automatisee-et-anonymisation-des-donnees-a-caractere-personnel-dcp>
- La mise en production au sein d'Umanis (commerciaux, RH, avant-Vente, Direction des Opération) de la version 2 du **programme de R&D TeamBuilder** lancé en 2016, intégration notamment une sécurisation des API avec oAuth2 : <https://www.lemagit.fr/etude/LESN-Umanis-recrute-ses-charges-de-mission-IT-grace-au-NLP> :


Le programme TeamBuilder

D'UNE PROBLÉMATIQUE À UNE PROPOSITION DE VALEUR



TeamBuilder : les exigences et les réponses apportées

Application sécurisée



Temps de réponse inférieurs à 10 secondes

Cartographie des compétences pour une CVThèque

Evolutivité vers d'autres métiers / fonctions

Fiabilité et exigence du matching

- ✓ Architecture NoSQL (MongoDB) permettant une montée en charge à la demande
- ✓ Intégration MongoDB et PowerBI pour des requêtes multicritères
- ✓ Ontologies indépendantes et appelées de manière générique
- ✓ Architecture à base de micro-services
- ✓ Pseudonymisation dans MongoDB
- ✓ Ontologies détaillées : 1000 compétences avec alias, catégorisations... / Sociétés, alias et sectorisation, ... / Certifications éditeur, ...
- ✓ Scoring multi labels des CV par compétence et catégorie de compétences
- ✓ Algorithme de rapprochement multicritères entre une fiche de mission et des CV, avec classement des CV



Fidèle à son approche « produit » Umanis R&I a également lancé en 2020 la conception de la V2 de son application « GOP » « **G**estion des **O**érations de **R**&**D** », ayant pour but de gérer de bout en bout les opérations de R&D.

Umanis R&I conçoit ce produit logiciel de manière générique, sur la plateforme technique TeamBuilder (conçue pour des applications diverses comme l'analyse du patrimoine informationnel d'une Société, ...), afin d'envisager comme pour les 2 exemples ci-dessus sa commercialisation vers d'autres ESN ou sociétés gérant également des opérations de R&D et rencontrant les mêmes problématiques qu'Umanis.

Plusieurs partenariats R&D ont été établis comme par exemple :



Collaborations avec l'**INRAE (Institut national de recherche en agriculture, alimentation et environnement)**, avec l'équipe **TSCF (Technologies et Systèmes d'Information pour les agrosystèmes)**,



Collaborations avec l'**université de Pennsylvanie (USA)** sur des thématiques de **HPC (High Performance Computing)**.



Collaborations avec le **Conseil National de Recherches Canada (CNRC)** sur la **reconnaissance des objets 3D déformables** en utilisant des approches à base de **graphes combinées à des techniques de machine Learning et Deep Learning**.



Collaborations avec l'**université métropolitaine d'Oslo en Norvège**, avec l'équipe **Applied Artificial Intelligence (AI2)** sur l'analyse prédictive des préférences utilisateurs et les **systèmes de recommandation flous**.



Collaboration avec l'université Hangzhou Dianzi (Chine) sur des thématiques **d'ordonnement des conteneurs**.



Collaboration avec :

- Le CNRS,
- L'ISIR (Institut des Systèmes Intelligents et de Robotique)
- Telecom-Paris, Institut Polytechnique de Paris



pour nos travaux en **informatique affective**



alter way

Collaboration avec l'équipe R&D de Alterway sur nos travaux en **orchestration optimisée de conteneurs**



Collaboration avec l'université de Paris 13 sur des thématiques **d'allocation de ressources et de la consommation énergétique**



Umanis est également membre du Pôle de compétitivité d'entreprises innovantes.

, plus gros Cluster européen

2.8 Tableau des résultats financiers

Au présent rapport est joint, conformément aux dispositions de l'article L 225-91 du Code de Commerce, le tableau faisant apparaître les résultats financiers de la Société au titre des cinq derniers exercices.

NATURE DES INDICATIONS	Exercice N 31/12/2020	Exercice N 31/12/2019	Exercice N-1 31/12/2018	Exercice N-2 31/12/2017	Exercice N-3 31/12/2016
En Euros					
I. Capital social	2 035 697	2 035 697	2 035 697	2 035 697	1 864 930
Nombre des actions ordinaires existantes	18 506 335	18 506 335	18 506 335	18 506 335	1 695 391
Nombre maximal d'actions futures à créer					
* par conversion d'obligations		-	-	-	-
* par exercice de droits de souscription		-	-	169 342	169 342
II. Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	190 776 594	199 925 756	202 211 824	185 654 872	137 406 713
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	10 824 362	4 532 452	7 439 328	8 699 775	9 998 100
Impôt sur les bénéfices	6 360 570	2 953 492	3 124 464	14 240 295	8 871 907
Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
Résultat après impôt, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	15 955 638	8 681 538	12 753 620	25 229 994	20 821 337
Résultat distribué	-		1 472 712	2 219 282	1 017 037
III. Résultat par actions					
Résultat après impôt, participation des salariés, avant dotation aux amortissements et provisions	0,93	0,40	1	1	11
Résultat après impôt, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	0,86	0,47	1	1	12
Dividende attribué par action	-	-	0,08	0,12	0,60
IV. Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	2 013	2 074	1 998	1 845	1 553
Montant de la masse salariale de l'exercice	86 090 844	93 312 076	87 763 632	80 598 744	65 952 937
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres...)	36 633 954	39 567 447	38 694 536	34 338 034	28 760 746

2.9 Evènements importants survenus depuis le 1^{er} janvier 2021

Cf point note 2 de l'annexe aux comptes sociaux.

2.10 Analyse du solde des dettes fournisseurs au 31/12/2020 par date d'échéance en K€

<i>En milliers d'euros</i>	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	429					361
Montant total TTC des factures concernées	5 317	1 685	445	16	887	3 033
Pourcentage du montant total TTC des achats de l'exercice	8,70%	2,76%	0,73%	0,03%	1,45%	4,96%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues				28		
Montant total TTC des factures exclues				581		
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L.441-6 ou article L.443-1 du code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais légaux : 45j fin de mois ou 60 j calendaires ou 30 j en l'absence d'accord					

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 11 740K€, le reliquat de 3 030K€ correspond au solde des factures non parvenues.

2.11 Analyse du solde des créances clients au 31/12/2020 en K€

En milliers d'euros	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	2 692					843
Montant total TTC des factures concernées	32 341	4 978	1 431	126	725	7 260
Pourcentage du chiffre d'affaires TTC de l'exercice	13,48%	2,07%	0,60%	0,05%	0,30%	3,03%

(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées

Nombre de factures exclues

Montant total TTC des factures exclues

(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L.441-6 ou article L.443-1 du code de commerce)

Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement

Délais légaux : 45j fin de mois ou 60 j calendaires ou 30 j en l'absence d'accord

(1) Le montant total des créances clients intègre le montant des créances cédées au factor.

3 Détention du capital et droits de vote de la société

3.1 Evolution du cours du titre au cours de l'exercice écoulé

Nous portons à votre connaissance qu'au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2020, le cours unitaire de l'action UMANIS a oscillé entre 3,99 € et 8,92 € entre le 1er janvier 2020 et le 31 décembre 2020.

3.2 Informations sur la détention du capital et des droits de vote, sur les modifications intervenues au cours de l'exercice et sur les franchissements de seuils

A l'exception des actionnaires et des membres composant le concert visé ci-dessus, et à la connaissance de la Société, aucun autre actionnaire ne détient un nombre d'actions correspondant aux seuils suivants : plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes, des dix-neuf vingtièmes.

Conformément aux dispositions des articles L. 233-7 et L. 233-13 modifié par la loi 2008-1774 du 17 décembre 2008, il est ici précisé qu'au 31 décembre 2020, le concert existant entre la société MURA et Monsieur Olivier POULIGNY, (sur la base d'un capital composé au 31 décembre 2020, de 18.506.335 actions, auxquelles sont attachés 32 030 019 droits de vote), détenait 13 063 735 actions de la Société, auxquelles sont attachés 26 127 468 droits de vote, soit 70,591% du capital et 81,572% des droits de vote de la Société, de la façon suivante :

	Actions	% Capital	Voix	% Vote
O. Pouligny	1 828 980	9,883	3 657 960	11,420
MURA	11 234 755	60,708	22 469 508	70,151
Total de concert	13 063 735	70,591	26 127 468	81,572
Auto détention*	450 997	2,437		
Public +	4 991 603	26,972	5 451 554	17,020
TOTAL	18 506 335	100	32 030 019	100

(*) actions privées de droit de vote.

3.3 Description des éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

En cas d'offre publique facultative ou obligatoire, la structure et la détention du capital social de la Société par un groupe majoritaire d'actionnaires agissant de concert et détenant collectivement plus du tiers des actions et plus de la majorité des droits de vote composant le capital social de la Société, peut compromettre le succès de l'opération si lesdits actionnaires n'envisagent pas d'apporter leur participation respective à l'initiateur de l'offre.

Aucune restriction statutaire à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions en dehors des exigences légales et réglementaires n'est prévue dans les statuts de la Société.

En dehors de l'action de concert mentionnée au paragraphe ci-dessus du présent rapport, la Société n'a pas connaissance d'autres éléments visés à l'article L.225-100 alinéa 3 du Code de Commerce, susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique.

3.4 Franchissement de seuils déclarés

Néant

3.5 Autorisation de racheter les actions de la société

Nous vous rappelons que l'assemblée générale ordinaire annuelle tenue le 9 juin 2020 à l'effet de statuer sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019, a renouvelé l'autorisation accordée au conseil d'administration, dans les conditions prévues par l'article L. 225-209 et suivants du Code de commerce, à acquérir en bourse les actions propres de la Société dans la limite de 10% du nombre des actions composant le capital social, cette limite s'appréciant au moment des rachats.

Le conseil d'administration a décidé au cours de sa séance du 1^{er} décembre 2020, d'utiliser cette autorisation dont la durée de validité est de 18 mois à compter de ladite assemblée générale, soit jusqu'au 9 décembre 2021.

La mise en œuvre de ce programme a été confiée à la société de Bourse Gilbert Dupont par la signature d'un contrat de mandat de rachat d'actions.

Il est rappelé que les objectifs de ce programme sont les suivants :

d'assurer la liquidité du marché de l'action, dans le cadre d'un contrat de liquidité, conforme au contrat type et à la charte de déontologie de l'AFEI approuvée par l'Autorité des Marchés Financiers, et confié à un prestataire de services d'investissement agissant de manière indépendante, de respecter les obligations de délivrance d'actions contractées à l'occasion (a) de l'émission de titres donnant accès au capital, (b) des programmes d'options d'achat d'actions de la Société aux salariés et aux mandataires sociaux du groupe, (c) de l'attribution d'actions gratuites aux salariés et aux mandataires sociaux du groupe dans le cadre des dispositions des articles L.225-197-1 et suivants du Code de commerce et (d) de l'attribution ou la cession aux salariés et aux mandataires sociaux de la Société dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de plans d'actionnariat salarié ou de plans d'épargne d'entreprise, la remise de titres en paiement ou en échange, notamment dans le cadre d'opérations financières de croissance externe, de l'annulation, dans le cadre de la politique financière de la Société, des titres ainsi achetés.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, la société de bourse Gilbert Dupont, a procédé à l'achat, pour le compte d'UMANIS SA, de 223.936 actions Umanis à un cours moyen d'achat de 6,3733 euros.

3.5.1 Actions et valeurs mobilières

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-184, alinéa 2, du Code de commerce, nous vous rendons compte des opérations réalisées, durant l'exercice écoulé, dans le cadre des plans d'options.

Etat des options de souscription et d'achat attribuées aux salariés

Néant

3.5.2 Attribution gratuite d'actions

Aucune attribution gratuite d'actions n'a été réalisée au cours de l'exercice écoulé.

3.6 Rémunération des mandataires sociaux

3.6.1 Rémunération totale et avantages en nature versés aux mandataires sociaux par la Société ou par une société du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Prénom, Nom	Fixe	Avantages en nature	Exceptionnelle	Jetons de présence	Société versant les jetons de présence
Laurent PIEPSZOWNIK (PDG)	133 187	-	-	-	Umanis SA
				39 905	Umanis Luxembourg
Olivier POULIGNY (DG)	213 416	-	-	-	Umanis SA
				54 375	Umanis Luxembourg

Aucune autre rémunération exceptionnelle n'a été versée aux mandataires sociaux par la Société ou par une société du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

3.6.2 Rémunération allouée aux membres du conseil d'administration (ex jetons de présence)

Compte la crise sanitaire actuelle liée à l'épidémie de la Covid-19, les membres du conseil d'administration rappellent qu'ils ont renoncé à l'allocation de cette rémunération pour l'exercice 2020.

3.6.3 Options de souscription d'actions et bons de souscription d'actions attribués aux mandataires sociaux au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Néant

3.6.4 Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (BSPCE) attribués à des mandataires sociaux

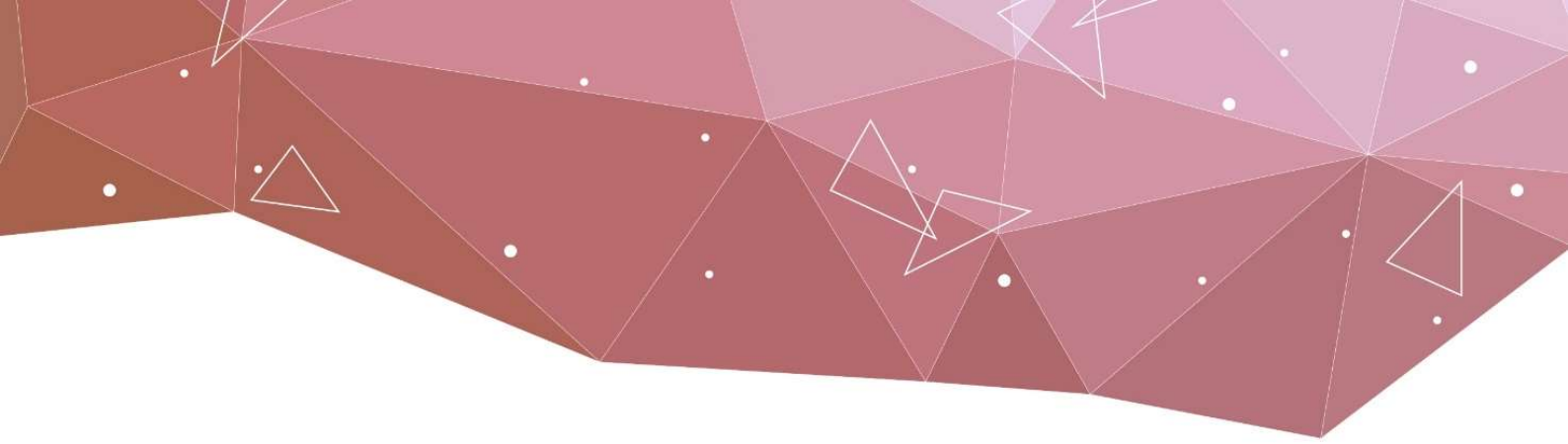
Néant

3.6.5 Actions gratuites attribuées à des mandataires sociaux

Néant

3.6.6 Engagements correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions, ou postérieurement à celles-ci

Néant



3.6.7 Options de souscription ou d'achat d'actions, BSA et BSPCE exercés par les mandataires sociaux au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Néant

3.6.8 Engagements correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de ces fonctions, ou postérieurement à celles-ci

Néant

3.7 Etat récapitulatif des opérations sur les titres de la Société supérieures à 5.000 € réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 par les dirigeants et autres personnes

Conformément aux dispositions de l'article L.225-100-3 du Code de Commerce, vous trouverez ci-après l'état récapitulatif des opérations supérieures à 5.000 € réalisées par les membres du conseil d'administration et les personnes visées aux articles L.621-18-2 et R.621-23 du Code Monétaire et Financier, portées à la connaissance de la Société :

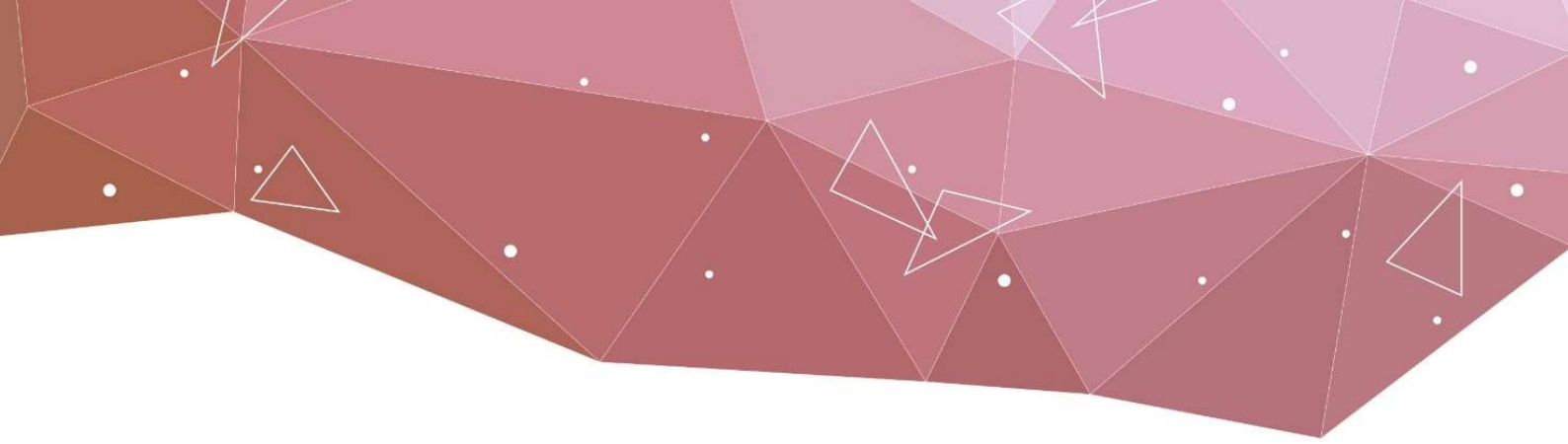
Nom et prénom de la personne concernée	Qualité	Nature de l'opération	Date de l'opération	Nombre de titres	Prix unitaire net	Montant de l'opération
Laurent PIEPSZOWNIK	Président Directeur Général de la Société	Néant				
Olivier POULIGNY	Directeur Général Délégué de la Société	Néant				
Société FRISKA	Civile Personne visée à l'alinéa c de l'article L621-18- 2 du Code Monétaire et Financier	Néant				
Société Civile OPY	Personne visée à l'alinéa c de l'article L621-18- 2 du Code Monétaire et Financier	Néant				
LFPI GESTION	Administrateur de la Société	Néant				
Claude VIBERT- GUIGUE	Administrateur de la Société	Néant				
Isadora COMBELLES	Administrateur de la Société	Néant				
Jérôme LARRUE	Administrateur de la Société représentant les salariés	Néant				

3.8 Situation des mandats des administrateurs

Nous vous rappelons que :

Les mandats de Messieurs PIEPSZOWNIK et POULIGNY ont été reconduits dans leurs fonctions d'administrateurs au cours de l'assemblée générale du 21 juin 2016, pour une période de six années, devant prendre fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale des actionnaires à tenir en 2022 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Le mandat de Madame Claude VIBERT-GUIGUE a été reconduit dans ses fonctions d'administrateur au cours de l'assemblée générale du 30 mai 2017, pour une période de six années, devant prendre fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale des actionnaires à tenir en 2023 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.



Les mandats de la société LFPI Gestion et Madame Isadora COMBELLES ont pris effet à l'assemblée à compter de l'assemblée générale du 4 juin 2019, pour une période de six années, devant prendre fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale des actionnaires à tenir en 2025 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Le mandat de Monsieur Jérôme LARRUE a pris effet le 10 septembre 2019, pour une période de trois années, devant prendre fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale des actionnaires à tenir en 2022 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

3.9 Situation des mandats des commissaires aux comptes

Nous vous rappelons que :

Le Cabinet EXELMANS - Audit & Conseil, co-Commissaire aux comptes titulaire, et le Cabinet Présence Audit et Conseils, co-Commissaire aux comptes suppléant, ont été nommés au cours de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 9 juin 2020 pour une période de six exercices sociaux devant prendre fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale des actionnaires à tenir en 2026 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

La société KPMG SA co-Commissaire aux comptes titulaire et la société Salustro Reydel SA co-Commissaire aux comptes suppléant, ont été nommées au cours de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 21 juin 2016 pour une période de six exercices sociaux devant prendre fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale des actionnaires à tenir en 2022 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

3.10 Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions règlementées

En application des articles L.225-38 et suivants du Code de commerce, nous vous rappelons que vous serez appelés à vous prononcer sur le rapport spécial des commissaires aux comptes relatifs aux conventions et engagements intervenus, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, à savoir :

- conventions directement intervenues, ou par personne interposée, entre la Société et l'un de ses administrateurs ou directeurs généraux, ou l'un de ses actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% ou, s'il s'agit d'une société actionnaire, la société la contrôlant au sens de l'article L.233-3 du Code de Commerce, ou avec une entreprise dans laquelle l'un des dirigeants de la Société est propriétaire, associé indéfiniment responsable, gérant, administrateur, membre du conseil de surveillance ou dirigeant de cette entreprise.
- engagements correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions, ou postérieurement à celles-ci, concernant l'un de ses administrateurs ou directeurs généraux, ou l'un de ses actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% ou, s'il s'agit d'une société actionnaire, la société la contrôlant au sens de l'article L.233-3 du code de Commerce, ou concernant une entreprise dans laquelle l'un des dirigeants de la Société est propriétaire, associé indéfiniment responsable, gérant, administrateur, membre du conseil de surveillance ou dirigeant de cette entreprise de façon générale.



4 Rapport des commissaires sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Il vous sera donné lecture du rapport sur les comptes annuels de vos commissaires aux comptes sur la vérification des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

5 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Il vous sera donné lecture du rapport sur les comptes consolidés de vos commissaires aux comptes sur la vérification des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

6 Approbation des comptes sociaux, quitus aux administrateurs

Nous vous demanderons, après avoir entendu la lecture des rapports susvisés, de bien vouloir approuver les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils vous sont présentés, de donner quitus à vos administrateurs pour leur gestion de l'exercice écoulé et d'approuver également les opérations visées par les articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce.

7 Approbation des comptes consolidés

Nous vous demanderons, après avoir entendu la lecture des rapports susvisés, de bien vouloir approuver les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils vous sont présentés.

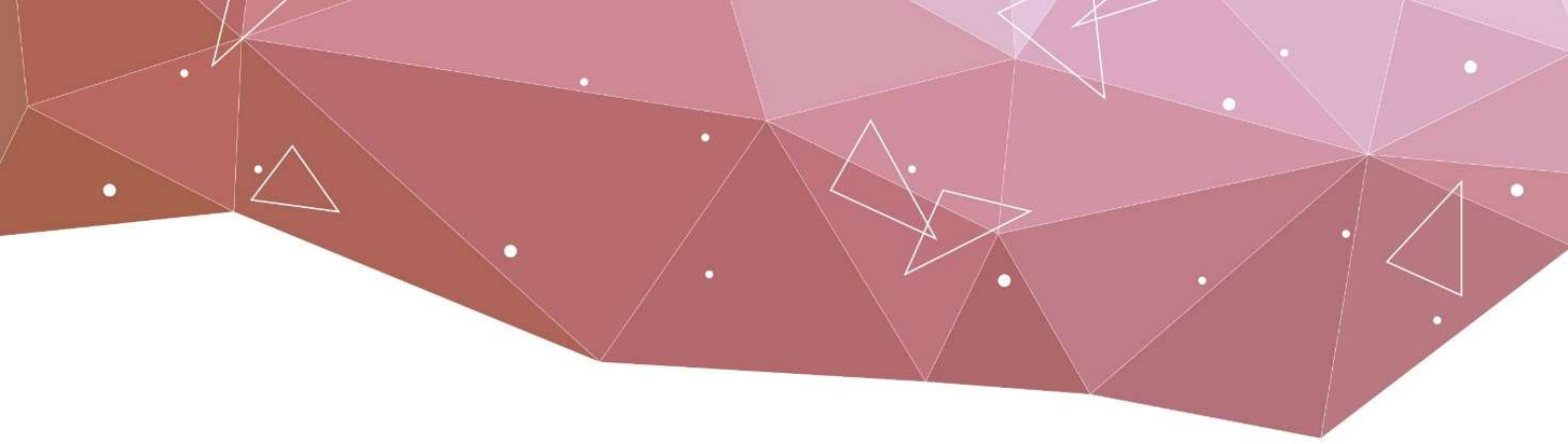
8 Informations générales sur la gestion du Groupe

8.1 Evènements importants survenus depuis le 1er janvier 2021 date d'ouverture de l'exercice social en cours

Cf paragraphe 1.4.

8.2 Evolutions prévisibles - perspectives d'avenir

Plus que jamais Umanis reste confiant dans son positionnement de leader sur le marché de la Data et son positionnement aligné sur les tendances des grands donneurs d'ordres. Umanis poursuivra sa croissance en



2021 et dans les années à venir sur un rythme soutenu. Après une année 2020 marquée par la crise COVID-19, l'activité économique devrait renouer avec la croissance en 2021.

Les axes prépondérants d'investissement IT des entreprises resteront fortement liés au développement du cloud, et aux tendances de l'hyperautomatisation liée à l'intelligence artificielle, à la démocratisation des usages Data et Analytiques, ainsi qu'au besoin de transparence, de traçabilité. Umanis considère d'une part que cette tendance va perdurer compte tenu des orientations affichées par ses clients et le rôle croissant de l'informatique dans la transformation numérique des entreprises via l'adoption des innovations technologiques, d'autre part est confiant dans sa capacité à tirer parti de cette croissance du marché au vu de ses actifs et les orientations et investissements effectués vers ces tendances-clés du marché.

Umanis vise une croissance organique modeste en 2021, compte tenu du contexte de crise sanitaire et économique (proche de 5%). Cet objectif sera atteint entre autres via la conquête de nouvelles parts de marché sur ses concurrents, son positionnement sur le marché des services Data et du Cloud particulièrement dynamique, un renforcement des investissements humains et outils (mise en production d'un réseau social d'entreprise en juin 2021 pour animer les communautés d'expertise), permettant d'attirer plus de profils et de les fidéliser par une politique de formation et de suivi des parcours de carrière au sein de l'entreprise, notamment au travers de certifications.

Umanis a pour ambition d'atteindre un chiffre d'affaires pro-forma supérieur à 250 millions d'euros en 2021 afin de poursuivre le plan stratégique EXPANSION 2022 avec une ou plusieurs acquisitions ciblées en 2021 et poursuivre le positionnement expertise et consulting d'Umanis. Umanis a d'ores et déjà annoncé l'acquisition de l'ESN Alphonse, en mars 2021, spécialisée dans la transformation digitale des entreprises, et réalisant un chiffre d'affaires de plus de 20M€. D'autres dossiers ciblés d'acquisition, correspondants aux critères et aux facteurs clés de succès éprouvés par le passé, sont actuellement étudiés avec sélectivité.

Dans le cadre de son plan stratégique Expansion 2022, Umanis s'est attaché en 2020 :

- A accélérer la conquête de contrats pluriannuels d'envergure, via des opérations de massification et d'externalisation, ce qui permet d'augmenter la part récurrente du chiffre d'affaires.
- A réaffirmer l'ancrage data-driven de son offre auprès des métiers. Après le rachat de Neonn en 2019 (société spécialisée dans l'EPM et l'accompagnement des directions financières), Umanis a mis en place fin 2020 une entité dédiée à la vente et la production de projets CRM, pour accompagner davantage de directions commerciales et directions marketing.
- A développer son offre de conseil afin de la faire monter en valeur (conseil métier et digital) tout en conservant son avance sur l'expertise technologique permettant ainsi de se différencier des cabinets de conseil traditionnels,
- A étendre son savoir-faire sur le conseil en management et en organisation, notamment en développant le noyau de compétences issues du rachat de la société Contacts Consulting en 2019.
- A renforcer ses activités d'intervention sur les méthodes agiles, le Big Data, le DevOps/DevSecOps et les architectures Cloud : acquisition de la société de conseil en expertise Ebiznext
- A accroître son volume d'activité sur les sujets d'infrastructure, par la création fin 2020 d'une division dédiée à ces métiers.

L'offre et les pratiques Umanis restent parfaitement alignées avec les priorités de ses clients classées selon les grandes tendances technologiques qui vont contribuer à la transformation de nos métiers dans les années à venir, à savoir :

- L'adoption du cloud public qui permet d'accélérer l'innovation métier et se développe à un rythme accéléré avec des architectures de plus en plus complexes souvent hybrides et multicloud.

- L'hyperautomatisation et l'accélération du « Time to Market » des solutions digitales, pour des utilisateurs qui attendent en entreprise des évolutions aussi rapides de leurs outils de travail que ce qu'ils peuvent constater sur leurs *devices* personnels, et nécessitent des approches regroupant DevOps, Organisations agiles et système de Tests automatisés
- Le déploiement à grande échelle des sujets d'IA, de Machine Learning et de Deep Learning, tant au niveau des outils bureautiques (démocratisation) que pour le développement d'algorithmes offrant des avantages compétitifs
- L'accompagnement de nos clients qui passent d'entreprises « centrées sur la donnée » vers des entreprises « centrées sur les connaissances » : la donnée est analysée et mise en perspective par le Big Data, l'Analytique et l'IA, avec une tendance de plus en plus forte à la modernisation des plateformes existantes sur nos bases installées et à la convergence Analytics / Big Data / Cloud (Data Lakehouse)
- Le respect des données privées et de la sécurité qui est un sujet qui se renforce en 2020, particulièrement avec le développement du Cloud et influence tous les développements logiciels (approches DevSecOps, Privacy By Design imposé par le RGPD),
- La prise en compte de la « multiexpérience » utilisateur avec le développement des plateformes conversationnelles, l'intégration des APIs cognitives et la réalité mixte,

8.3 Analyse des risques

8.3.1 Risques de marché

Se référer à l'annexe aux comptes consolidés (cf note 20).

8.3.2 Risques lié à l'évolution des effectifs

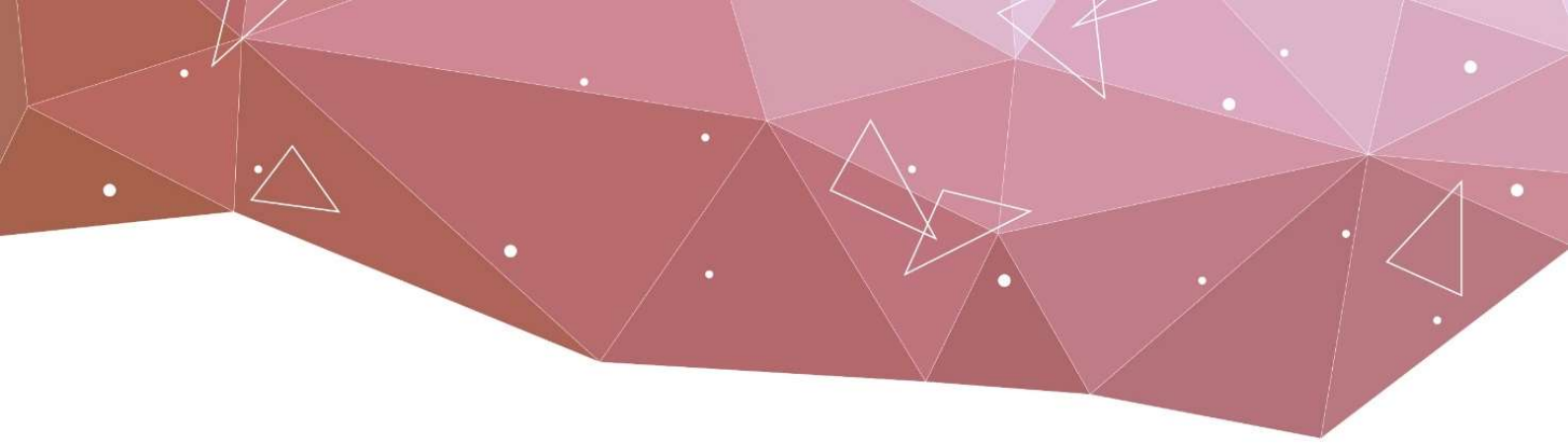
La réussite future du groupe dépend, dans une large mesure, de sa capacité à recruter, former et fidéliser des professionnels disposant de fortes compétences techniques dans les différents niveaux d'expérience requis par son activité.

Toute difficulté dans le recrutement, la formation ou la fidélisation d'un nombre suffisant de salariés qualifiés, pourrait donc freiner la croissance du groupe. Les professionnels très qualifiés sont rares et le marché est pénurique. Le groupe pourrait donc rencontrer des difficultés à recruter le nombre souhaité de salariés qualifiés afin d'assurer son plan de développement.

La valeur du groupe, sa capacité d'innovation, sa croissance et ses résultats reposent essentiellement sur les compétences de ses collaborateurs en général, et des collaborateurs clés en particulier.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des effectifs depuis le 31 décembre 2014 :

EFFECTIFS AU :	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
	2633	2623	2477	2340	2139	1907	1855
<i>Croissance :</i>	0,4%	5,9%	5,9%	9,4%	12,2%	2,8%	



La fidélité est un élément clé de la croissance du groupe. Or, aujourd'hui dans le domaine des nouvelles technologies, on constate le plus souvent un déficit des offres par rapport à la demande en ressources humaines. Le groupe a mis en place une politique de ressources humaines qui vise à fidéliser les collaborateurs et à en faciliter le recrutement.

Ainsi, le groupe a développé une culture d'entreprise forte et mis en place une politique de fidélisation comprenant :

- Une politique de rémunération attractive et adaptée aux conditions de marché
- Des locaux offrant un cadre de travail agréable
- Un nouveau SIRH centré sur le collaborateur en mode Self-Service, accessible via un navigateur Internet, un mobile ou une tablette, intégrant l'ensemble processus RH et permettant aux collaborateurs de faire toutes leurs démarches RH en un clic
- Un LMS accessible partout en mode Self Service accessible via un navigateur Internet, un mobile pour permettre à tous nos collaborateurs de se former quand ils le souhaitent et où ils le souhaitent
- Une politique de formation basée sur les certifications techniques
- Une politique de mécénat de compétences - "Coeur Umanis" - pour permettre à nos collaborateurs d'effectuer des missions auprès d'associations et organisations publiques,
- Des Responsables Ressources Humaines de proximité en charge de la gestion de carrière
- Des Consultants en Ressources Humaines en charge du recrutement de l'intégration des collaborateurs
- Le télétravail
- Une politique de Reward
- Une politique de mobilité interne
- Une politique de cooptation
- Un accord Handicap pour favoriser l'accompagnement des personnes en situation de Handicap
- L'accès à des places en crèche pour les enfants de nos collaborateurs
- La possibilité de consulter un ostéopathe sur le lieu de travail des collaborateurs
- Des événements collaborateurs (Jeudis d'Umanis, U-Sport (foot, Rugby, Running...) Garden Party, Karaoke...)
- En 2021, Umanis a obtenu les certifications Top Employer, Happy Trainees et le label RSE Ecovodis Gold
- Ces atouts doivent permettre de procéder aux embauches nécessaires à la réalisation du plan de développement et contribuer à limiter le taux de turnover.

8.3.3 Risques liés au marché des affaires et à l'activité

La crise COVID-19 a remis en question les méthodes de travail. Le télétravail, qui était peu pratiqué par certains de nos clients, est rapidement devenu une norme. Umanis y était préparé et a donc su réagir dès le 16 mars 2020 en organisant le travail différemment. Toutefois, le niveau d'inter contrat a significativement augmenté au printemps 2020, dû aux conséquences des décisions gouvernementales et notamment au confinement du pays. Umanis a œuvré tout au long de l'année 2020 pour revenir à un niveau plus proche des standards en fin d'année. L'ensemble de l'économie nationale étant dépendante des aides de l'Etat (et notamment de l'activité partielle), la priorité d'Umanis est de maintenir un volume raisonnable de ressources disponibles. Par ailleurs, une telle crise ouvre davantage d'opportunités de transformation par les clients de leurs modèles de production, pouvant déboucher sur davantage de massification et d'externalisation, ce qui sera une opportunité pour Umanis de valoriser son savoir-faire dans ce domaine.

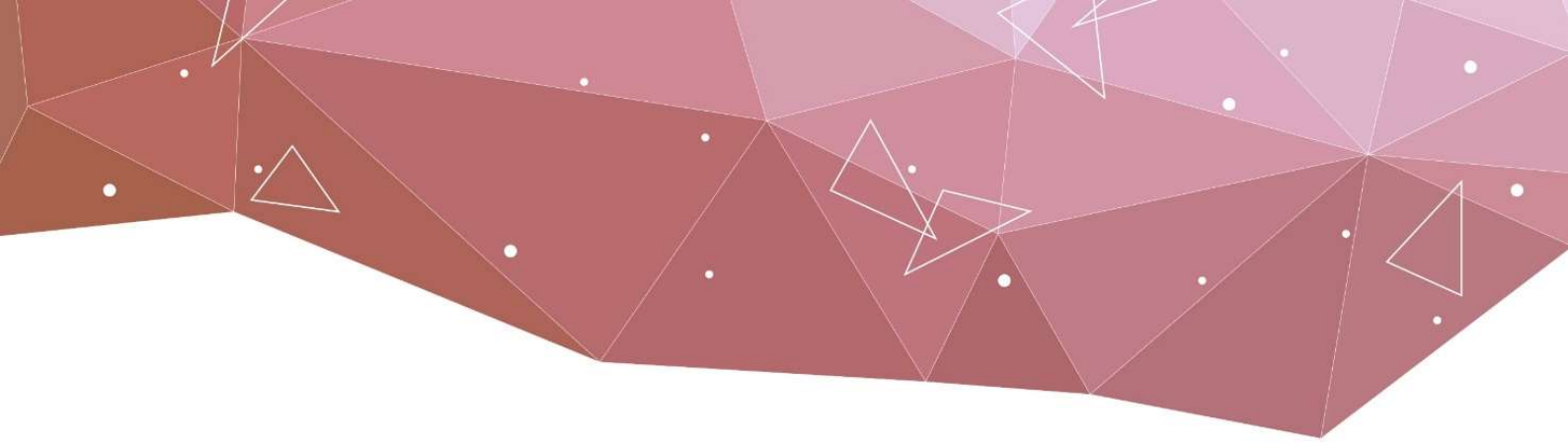
La cyberattaque dont Umanis a fait l'objet en novembre 2020 a illustré la robustesse de son outil de travail, que ce soit sur les processus en place, sur l'adéquation du dispositif humain, et sur la solidité des infrastructures. La gestion de cette crise a valu à Umanis la reconnaissance de ses clients.

Umanis a poursuivi en 2020 ses investissements sur les volets qualité, environnement et sécurité dans le but d'une maîtrise et d'une réduction des risques. Ces investissements contribuent à la sécurisation de nos actifs clients et ont été récompensés par le renouvellement en novembre 2020 de la certification ISO/IEC 27001, référence internationale en matière de gestion de la sécurité de l'information. Le renouvellement en janvier 2021 de nos certifications ISO 9001 pour le management de la qualité et la certification ISO 14001 pour le management environnemental confirme ainsi l'engagement d'Umanis dans le respect des normes de sécurité internationales. La protection de ses propres données et de celles de ses clients est devenu un enjeu crucial à l'heure où les contraintes réglementaires se durcissent, à l'image du RGPD qui est entré en vigueur en mai 2018. Umanis se porte ainsi garant de son niveau d'excellence dans sa capacité à délivrer et à maintenir des applications critiques pour ses clients dans ses centres de services.

Les grands donneurs d'ordre cherchent toujours à maîtriser l'ensemble de leurs coûts dont ceux liés à l'externalisation des prestations de services. Ainsi, pour préserver sa compétitivité sur son marché et sa rentabilité, Umanis doit non seulement préserver son niveau d'activité mais aussi optimiser la productivité et l'efficacité de toutes ses ressources. Il s'agit d'un marché particulièrement dynamique qui voit apparaître régulièrement des nouveaux entrants.

Umanis est engagé depuis de nombreuses années dans la rationalisation et l'amélioration en continu de ses processus métiers afin d'optimiser son efficacité opérationnelle et ses coûts. Après avoir outillé l'ensemble de ses processus dont la finance et le contrôle de gestion, le commerce et le marketing via un CRM unique, la capitalisation projets et le suivi des livrables, la qualité, les RH avec le SIRH Workday et le LMS (*Learn Management System*) Talentsoft, Umanis a lancé fin 2020 un projet d'intranet et de réseau social d'entreprise. Ce projet, qui sera mis en service fin S1 2021, permettra d'assurer la communication interne, de regrouper les experts dans des communautés qui seront animées par les pratiques managers des équipes conseil. Ceci permettra un plus large partage des connaissances, un accroissement du sentiment d'appartenance à l'entreprise, et ainsi une fidélisation accrue des collaborateurs.

Umanis est considéré comme le leader français sur son plus fort domaine d'expertise historique : la Data. Il est à noter que ce marché est en phase de consolidation et voit donc apparaître des sociétés de taille considérable et, à contrario, de petites sociétés de services à la pérennité fragile souvent contraintes à la sous-traitance d'entreprises plus importantes référencées par les grands donneurs d'ordre.



La principale barrière à l'entrée sur le marché est constituée par le montant des investissements humains et technologiques qu'un nouvel intervenant devrait consentir, ex-nihilo, pour pénétrer ce marché.

Premièrement, la mise en œuvre d'une offre Data pour les entreprises nécessite une expérience et des compétences qui couvrent l'ensemble des métiers de l'entreprise : ressources humaines, finances/contrôle de gestion, marketing, commercial, achats, gestion du risque, pilotage des systèmes d'information. Au-delà des problématiques fonctionnelles, la mise en œuvre des solutions répond également aux spécificités des secteurs d'activité tels que l'automobile, les télécoms, l'industrie, le retail, la banque, l'assurance, les mutuelles, la santé, le secteur public et les services. Enfin, savoir extraire des données (endogènes ou exogènes, structurées ou pas et au volume exponentiel), les collecter, les stocker et les exploiter pour en extraire du sens pour les entreprises ou encore les réinjecter dans des processus opérationnels pour automatiser des traitements en temps réel demandent de fortes compétences techniques sur une pluralité de technologies.

La mise en œuvre d'un système orienté Data est un projet stratégique pour l'entreprise qui a pour finalité d'optimiser ses processus, ses coûts, sa réactivité opérationnelle et d'identifier précocement des risques, des leviers de performances et des opportunités business pour demain. Il est donc généralement confié à un prestataire très expérimenté et légitime aux expertises reconnues en ce domaine.

La deuxième barrière à l'entrée sur le marché est constituée par la capacité à affecter à un projet un nombre suffisant de consultants expérimentés et encadrés. Umanis représente aujourd'hui la plus large concentration de consultants, ingénieurs et experts en Data.

La troisième barrière à l'entrée sur ce marché, est constituée par la stratégie d'alliances que peut nouer une entreprise comme Umanis avec les principaux éditeurs de logiciels du marché qui demandent notamment un investissement important en terme d'avant-vente, de formation et de certifications des consultants que peuvent difficilement consentir de nouveaux entrants.

8.3.4 Risques liés à la technologie

Le groupe maîtrise toutes les technologies de référence sur son marché et a par ailleurs noué des partenariats stratégiques avec les principaux éditeurs sur ses domaines de compétences afin de préserver, entre autres, son avance technologique sur les nouveaux produits.

Les services R&D, Conseil et Marketing suivent avec attention l'arrivée de nouveaux acteurs sur le marché, les innovations IT ou les avancées technologiques qui auraient un impact sur ses prestations de services. Des rencontres sont organisées régulièrement avec les nouveaux entrants et, si un intérêt est détecté, les technologies sont testées et éprouvées afin de juger de leur éventuelle pertinence à entrer dans le catalogue de services d'Umanis.

8.3.5 Propriété intellectuelle

La marque UMANIS est propriété de la société et a été déposée pour la France en 2000.

Le groupe s'appuie sur des droits de propriété intellectuelle qui sont le support de son savoir-faire technologique et de son identité commerciale. Il est donc très important pour la société de s'assurer une protection juridique efficace. Les codes source des logiciels conçus et développés par la société pour son compte propre sont déposés auprès de l'Agence pour la Protection des Programmes (APP). Ces brevets ont été déposés, délivrés ou sont en cours d'examen en France et/ou à l'étranger. Enfin, la société est titulaire de noms de domaine parmi lesquels umanis.com, umanis.fr, umanis.net et umanis.org.

8.3.6 Partenariats et Dépendance

Le groupe Umanis a conclu et fait vivre des alliances stratégiques au plus haut niveau avec les éditeurs qui font aujourd'hui référence sur ses marchés ou ceux jugés à forte valeur ajoutée pour ses clients.

Afin de suivre l'évolution de ses marchés, le groupe a mis en place une gouvernance rigoureuse de ces partenariats animée par une direction dédiée et expérimentée (Gestion des budgets, des risques, diversification et pilotage des entrées / sorties des partenaires) afin d'optimiser et de sécuriser ses investissements en la matière. Le groupe a par ailleurs renforcé sa politique déjà forte et volontariste de formations techniques et de certifications pour ses consultants en l'alignant sur les partenariats stratégiques.

Par ces partenariats, le groupe bénéficie aussi de moyens supplémentaires en termes de Formation, de licences pour ses Systèmes d'information, de Co-Marketing, de supports techniques de hauts niveaux en réassurance de ses projets, et d'accès direct et privilégié au plus haut niveau d'expertise ou de management des éditeurs partenaires.

Umanis réalise des prestations d'ingénierie en sous-traitance de ses partenaires et les accompagne sur des opérations de revente ou de maintenance de leurs licences.

Umanis a établi des partenariats de haut niveau, dont certains depuis plus de 20 ans, avec Microsoft, Google, Amazon AWS, IBM, SAP, SAS et Oracle qui représentent l'essentiel de la base installée technologique de ses clients.

Le groupe est également partenaire d'éditeurs plus spécialisés, et notamment:

- ✓ DataBricks, Snowflake sur les solutions Cloud Data Distribuées
- ✓ Cloudera, Splunk, MongoDB, Atscale en Big Data
- ✓ Microstrategy, Dataiku, Tableau, Qlik, Toucan Toco, Talend, Tibco en Traitement et en Visualisation de la Data
- ✓ Informatica, Orchestra Networks, Stibo Systems, Blueway et Semarchy en gouvernance des données
- ✓ Salesforce et E-Deal en CRM, Workday, Beqom pour la partie RH et Anaplan pour la partie EPM (Elaboration budgétaire)

Le groupe Umanis dont les partenariats sont diversifiés n'identifie pas de dépendance économique vis-à-vis de ses fournisseurs ou clients à ce jour.

8.3.7 Actifs nécessaires à l'exploitation

A ce jour, la société et son groupe possèdent tous les actifs nécessaires à son exploitation. Les marques déposées par Umanis, le fonds de commerce de la société UMANIS et les titres de ses filiales sont nantis au profit des banques prêteuses dans le cadre du financement accordé à UMANIS pour des projets de croissance externe.

8.3.8 Assurances

Depuis le 1^{er} janvier 2010, la politique de gestion des risques de la société et de son groupe est gérée en collaboration avec deux courtiers d'assurance, AXA France IARD et Conseils & Risques Financiers pour la France, afin d'avoir une politique de couverture adaptée à son activité. La société a souscrit à ce jour diverses polices d'assurances couvrant principalement les risques suivants :

- Un contrat d'assurance multirisque pour les bureaux qui couvre les risques d'incendie, dégât des eaux et bris de glace, vandalisme, attentats... avec franchise;
- Une assurance en responsabilité civile professionnelle et exploitation tous dommages confondus de 12.000.000 € par an et par sinistre (dont dommages matériels et immatériels consécutifs confondus : 5.000.000 € avec une franchise de 1.000 € ; dommages immatériels non consécutifs : 5.000.000 € avec une franchise de 15.000 €) ;
- Un contrat couvrant la responsabilité des dirigeants de droit et de fait a été renouvelé.

Depuis le 1^{er} juillet 2018, la société et ses filiales bénéficient également :

- d'une assurance complémentaire « responsabilité civile » par l'assureur CHUBB en cas d'atteinte à la vie privée et la confidentialité des données ainsi qu'en cas d'atteinte à la sécurité des réseaux de 10.000.000 € par an et par sinistre tous dommages confondus avec une franchise de 50.000 € ;
- d'une assurance « Dommages » par l'assureur CHUBB, en cas de tentative d'extorsion informatique, d'atteinte aux données, à la sécurité ou à la disponibilité du système informatique, pertes d'exploitation, sanctions administratives, de 3.000.000 € par an et par sinistre avec une franchise de 20.000 €.

Tous les risques significatifs connus à ce jour font l'objet d'une convention d'assurance.

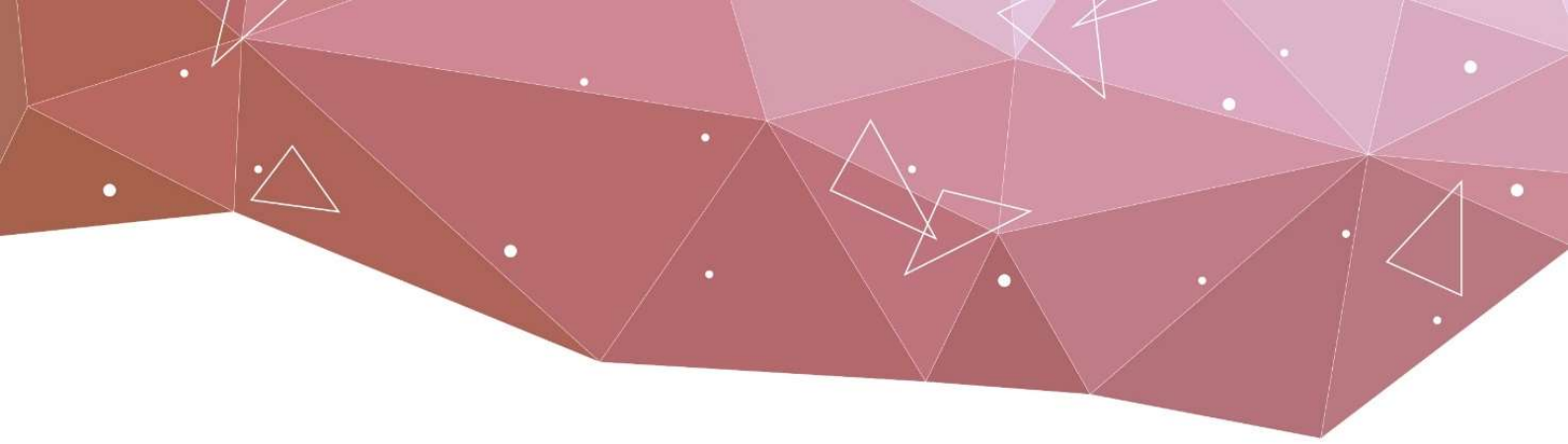
8.3.9 Risques liés à la concurrence

Umanis est positionné sur un marché très concurrentiel et se retrouve en compétition avec des sociétés Françaises comme internationales. De plus, sa forte pénétration des grands comptes et son positionnement Data First placent Umanis en position frontale face aux plus importantes sociétés de services généralistes mondiales comme des acteurs de taille similaires aux domaines de compétences spécialisés sur la Business Intelligence et la Data de manière générale.

Le groupe se doit de rester compétitif vis-à-vis de ses concurrents actuels ou futurs afin de préserver ses parts de marché, son résultat d'exploitation et sa situation financière. Le groupe ne peut garantir qu'il sera en mesure de rester compétitif vis-à-vis de ses concurrents actuels ou futurs.

8.3.10 Risques liés aux acquisitions futures et leur intégration

La société n'exclut pas de procéder dans le futur à de nouvelles acquisitions de sociétés ou des prises de participation. Le groupe pourrait rencontrer des difficultés à mettre en œuvre sa politique d'acquisition en raison notamment de l'existence d'offres concurrentes sur les sociétés cibles ou de l'évolution du cours de l'action qui pourrait rendre le paiement par échange d'actions moins intéressant. Ces acquisitions pourraient entraîner une dilution de l'actionnariat actuel de la société, un recours à l'endettement financier, des pertes éventuelles ou bien encore la constitution de provisions liées à la nécessité de constater une dépréciation de



la valeur des divers actifs acquis. Elles pourraient aussi avoir un impact négatif sur sa rentabilité et celle de ses actionnaires.

En outre, toute acquisition implique un certain nombre de risques liés notamment aux difficultés d'intégration des activités, technologies, produits et des équipes de la société rachetée.

8.3.11 Risques juridiques

Le groupe n'est pas soumis à une réglementation ou convention fiscale particulière. Les contraintes de confidentialité auxquelles sont soumises les sociétés du groupe sont celles habituellement rencontrées dans le cadre des relations normales de travail.

8.3.12 Risques et conséquences de l'activité sur l'environnement

La société et ses filiales exercent des activités de prestations intellectuelles qui n'ont pas d'impact direct sur les ressources naturelles et l'environnement.

8.3.13 Faits exceptionnels et litiges

Les litiges avec les salariés ayant quitté le groupe et ayant entamé une procédure à son encontre, font l'objet de provisions pour risques. Ces provisions sont calculées sur la base de la meilleure estimation du risque encouru établie par les avocats et/ou juristes du groupe et fondée sur l'expérience acquise.

Le montant des coûts qui seront réellement supportés peut différer sensiblement des montants initialement provisionnés et pourra donc avoir un effet significatif sur les résultats futurs.

Le montant des provisions pour risques relatives aux litiges salariés représente 864 milliers d'euros au 31 décembre 2020 (à comparer à 905 milliers d'euros au 31 décembre 2019).

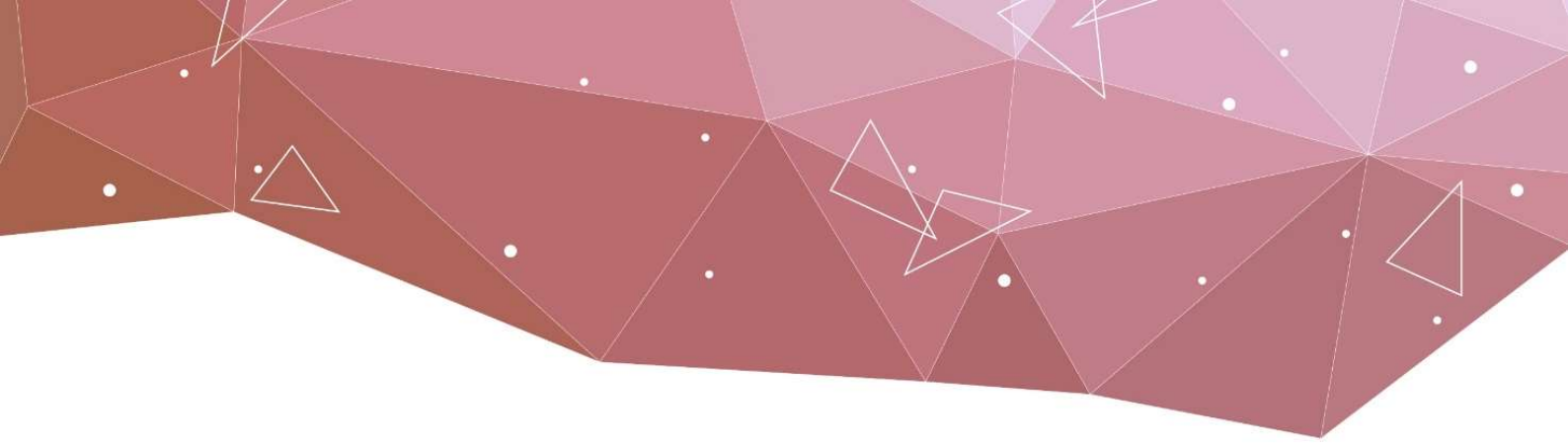
Les autres provisions pour risques (782 milliers d'euros au 31 décembre 2020) sont constituées principalement de la provision pour restructuration constatée chez UMS pour 394 milliers d'euros.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société.

8.3.14 Risques sanitaires

La Société est exposée à tout risque sanitaire ayant des conséquences économiques, du fait de l'arrêt de tout ou partie d'activités économiques dans le pays, voire dans le monde entier. Cette situation est actuellement cruellement illustrée par la crise dite « Covid-19 » qui sévit en France et dans le monde, du fait des mesures de confinement décidées par les gouvernements.

Umanis, dont l'activité consiste à réaliser des prestations intellectuelles dématérialisées auprès de clients a pu mettre en œuvre des solutions de télétravail très rapidement, ce qui lui a permis de sauvegarder l'essentiel de son activité et de son chiffre d'affaires. La société avait signé au préalable des accords de télétravail et disposait d'un arsenal de mesures (outils performants, organisation éprouvée) pour lui permettre d'activer rapidement ce levier.



Ceci étant, le risque principal auquel la société est confrontée dans ce cas est la décision de ses clients donneurs d'ordre de suspendre ou de résilier les contrats en cours. Les raisons peuvent être aussi diverses que variées : contraintes liées à la sécurité informatique, impossibilité de suivre les projets sous-traités par les propres équipes client, nécessité de réduire des dépenses par les clients, etc...

Le second volet de mesures disponibles a été dans ce cas de bénéficier des aides gouvernementales, via le recours au chômage partiel, ce qui permet de limiter les coûts restant à la charge de l'entreprise, ce afin d'éviter tout licenciement et préserver, autant que possible, les marges de la Société.

9 Rapport de gouvernement d'entreprise

9.1 Tableau récapitulatif des autorisations d'émission de titres de capital et de créance en cours de validité et le niveau de leur utilisation

Compte rendu de l'utilisation faite des délégations consenties au Conseil d'administration actuellement en cours

Conformément aux dispositions légales, est joint au présent rapport le tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs conférées au conseil d'administration en matière d'augmentation de capital.

Types d'autorisation	A.G.E.	Echéance	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital social autorisée	Augmentations réalisées dans le cadre de cette autorisation	Autorisation résiduelle
<i>Augmentation de capital social avec renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un PEE / plan partenarial d'épargne salariale volontaire</i>	04 juin 2019 (12 ^{ème} résolution)	04 juin 2021	3% du capital social au jour de l'utilisation de la délégation		3% du capital social au jour de l'utilisation de la délégation
<i>Emission d'options de souscription ou d'achat d'actions avec suppression du droit préférentiel des actionnaires au profit des salariés-dirigeants et/ou salariés-cadres et mandataires sociaux soumis au régime fiscal des salariés, de la Société</i>	9 juin 2020 (10 ^{ème} résolution)	9 décembre 2021 (18 mois)	10% du capital social au jour de l'utilisation de la délégation		10% du capital social

Emission de bons de souscription de bons de souscription d'actions (BSA) avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des salariés-dirigeants et/ou salariés-cadres et mandataires sociaux soumis au régime fiscal des salariés, de la Société	9 juin 2020 (11ème résolution)	9 décembre 2021 (18 mois)	1.000.000 €	1.000.000 €
---	--------------------------------------	---------------------------------	-------------	-------------

9.2 Administration et contrôle de la société

9.2.1 Mandataires sociaux

Nous vous rappelons que l'ensemble des informations qui suit correspond aux mandats sociaux qui ont été exercés au sein de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020

9.2.2 Autres fonctions exercées par les mandataires sociaux au sein du Groupe

Prénom, Nom Mandat social	Autres fonctions au sein de la Société et/ou du Groupe
Laurent Piepszownik Président Directeur Général – Administrateur	Président de : MURA UMANIS Luxembourg UMANIS Investissement UMANIS Innovative Services (Espagne) UMANIS MANAGED SERVICES
Olivier Pouligny Directeur Général Délégué - Administrateur	Président/Directeur Général de : MURA UMANIS Investissement UMANIS INGENIERIE EBIZNEXT NEONN UMANIS SWITZERLAND Gérant de : UMANIS INSTITUT UMANIS BPO (Maroc)

Claude Vibert-Guigue Administrateur	Non salarié Aucune autre fonction exercée au sein de la Société et/ou du Groupe
Isadora Combelles Administrateur	Salariée
Jérôme Larrue Administrateur	Salarié
LFPI GESTION Administrateur	Non salarié Aucune autre fonction exercée au sein de la Société et/ou du Groupe

9.2.3 Mandats et/ou fonctions exercés par les mandataires sociaux dans d'autres sociétés

Prénom, Nom Mandat social	Mandats et/ou fonctions exercés dans d'autres sociétés
Laurent Piepszownik Président Directeur Général Administrateur	Gérant de : Société Civile FRISKA SCI DEMAT SCI 7/9 PAUL VAILLANT COUTURIER SCI PONT DE L'ARCHE SCI LOX SCI JULES GUESDE SCI JULES GUESDE 2 SCI VAUGIRARD SCI 78 VAUGIRARD SCI FEDAHETZE Président de : EXPANSION 2022 DAGOUSKET (Société en sommeil) SASP RUGBY CLUB SURESNES HAUTS DE SEINE L.IT SPORT LOV MARAIS
Olivier Pouligny Administrateur Directeur général Délégué	Gérant de : Société Civile OPY SCI 7/9 PAUL VAILLANT COUTURIER SCI PONT DE L'ARCHE SCI LOX Société LOUCARBOAT (SARL) SCI JULES GUESDE SCI JULES GUESDE 2 SCI 20/22 BIS RUE RASPAIL Directeur Général : DAGOUSKET (Société en sommeil) SASP RUGBY CLUB SURESNES HAUTS DE SEINE
Isadora Combelles Administrateur	Néant

LFPI GESTION

Administrateur

- Gérant et société de gestion de LFPI Micap 7 S.L.P.
- Société de gestion des FPCI LFPI Croissance, LFPI1, FLFPE et de LFPI Résilience

- Membre du conseil d'administration de UMANIS SA
- Membre du conseil d'administration de Interflora France SA

- Gérant de LFPI MIDCAP 7, membre du conseil de surveillance de Mura SAS
- Membre du conseil de surveillance de Explinvest SAS
- Membre du conseil de surveillance de Financière Mars SAS
- Membre du conseil de surveillance d'Hôtelière Développement SAS
- Membre du conseil de surveillance de Timhotel SAS
- Membre du comité de surveillance de Cosmo France SAS
- Membre du comité de surveillance de Finergal SAS
- Président de Eduholdco SAS, elle-même membre du comité de surveillance d'Eduinvest SAS
- Membre du comité stratégique de Bioline Groupe SAS

- Président du conseil de surveillance de MyFlower SAS
- Président du conseil de surveillance de Financière CMG SAS
- Président du conseil de surveillance de Copawin SA (société de droit belge)
- Président du comité de surveillance de Finergal SAS
- Président du comité de surveillance d'Ithaque Investissements SAS
- Président du comité de surveillance de Groupe Spengler Holtex SAS
- Président du comité de supervision d'Eduholdco SAS
- Président du comité de surveillance de Uperio Holding SAS
- Président du comité de surveillance de Top Difinn SAS
- Président du comité stratégique de Snadec Premium SAS

- Liquidateur de Topco Ballu SAS

- Président de Findesk SAS
- Président d'Eduholdco SAS
- Président de Finaxell SAS
- Président de M7 UP SAS

- Représentant de la masse des titulaires de BSA de Groupe Winncare
- Représentant de la masse des titulaires d'OCA d'Ithaque Investissements SAS

- Censeur au comité stratégique de Groupe Winncare
- Censeur au comité de surveillance d'Eduinvest SAS
- Censeur au comité de surveillance de Top Difinn SAS
- Censeur au conseil de surveillance de Crosscall Group SAS

Jérôme Larrue

Administrateur

Néant

Claude Vibert-Guigue

Administrateur

Néant

9.3 Conventions réglementées

Transactions entre parties liées

Umanis Sa a enregistré dans ses charges et produits différents montants liés aux facturations émises et reçues de ses filiales:

-Chiffre d'affaires : 1 798 676€

-Charges financières : 35 971€ - Produits financiers : 38 064€

-Charges externes : 9 988 812€

La SCI 7/9 Paul Vaillant Couturier détenue majoritairement par les mandataires sociaux d'Umanis SA, Messieurs Laurent PIEPSZOWNIK et Olivier POULIGNY, est propriétaire d'un immeuble de bureaux, 7/9 Paul Vaillant Couturier à Levallois-Perret, qu'elle loue à Umanis SA. Umanis SA a enregistré dans ses charges au 31 décembre 2020 un montant de 1 008 K€ facturé par la SCI 7/9 Paul Vaillant Couturier au titre des loyers de l'année 2020.

La société AMAYAS CONSULTING détenue majoritairement par les mandataires sociaux d'Umanis SA, Messieurs Laurent PIEPSZOWNIK et Olivier POULIGNY, est à la fois cliente et fournisseurs de Umanis SA. Umanis a enregistré dans ses charges au 31 décembre 2020 un montant de 217 K€ facturé par la société AMAYAS. Umanis SA a enregistré dans ses produits un montant de 4 K€ facturé à la société AMAYAS. Umanis a également enregistré dans ses produits au 31 décembre 2020 un montant de 91 K€ au titre des loyers perçus.

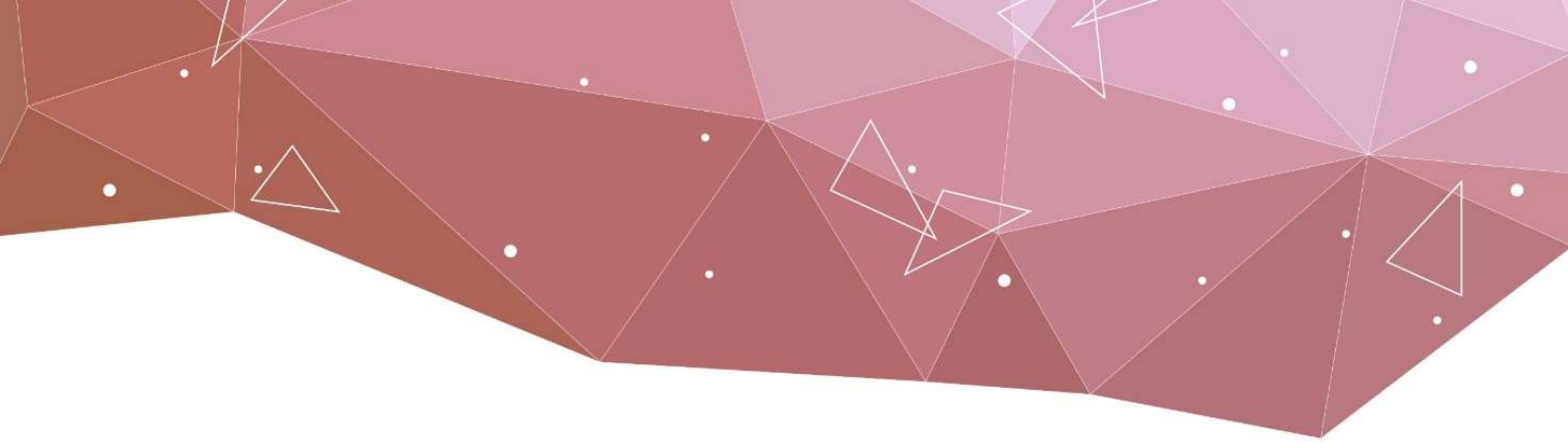
La société HARINGTON TECHNOLOGIES détenue majoritairement par les mandataires sociaux d'Umanis SA, Messieurs Laurent PIEPSZOWNIK et Olivier POULIGNY, est à la fois cliente et fournisseurs de Umanis SA. Umanis a enregistré dans ses charges au 31 décembre 2020 un montant de 40 K€ facturé par la société HARINGTON Technologies. Umanis SA a enregistré dans ses produits un montant de 96 K€ facturé à la société HARINGTON Technologies. Umanis a également enregistré dans ses produits au 31 décembre 2020 un montant de 3 K€ au titre des loyers perçus.

La SCI LOX détenue majoritairement par les mandataires sociaux d'Umanis SA, Messieurs Laurent PIEPSZOWNIK et Olivier POULIGNY, est propriétaire d'un immeuble de bureaux à Levallois-Perret, qu'elle loue à Umanis SA. Umanis SA a enregistré dans ses charges au 31 décembre 2020 un montant de 107k€ facturé par la SCI LOX au titre des loyers de l'année 2020.

La SCI Jules Guesde détenue majoritairement par les mandataires sociaux d'Umanis SA, Messieurs Laurent PIEPSZOWNIK et Olivier POULIGNY, est propriétaire d'un immeuble de bureaux à Levallois-Perret, qu'elle loue à Umanis SA. Umanis SA a enregistré dans ses charges au 31 décembre 2020 un montant de 501K€ facturé par la SCI Jules Guesde au titre des loyers de l'année 2020.

La SCI Pont de l'Arche détenue majoritairement par les mandataires sociaux d'Umanis SA, Messieurs Laurent PIEPSZOWNIK et Olivier POULIGNY, est propriétaire d'un immeuble de bureaux à St Avertin, qu'elle loue à Umanis SA. Umanis SA a enregistré dans ses charges au 31 décembre 2020 un montant de 173K€ facturé par la SCI Pont de l'Arche au titre des loyers de l'année 2020.

La SCI Jules Guesde 2 détenue majoritairement par les mandataires sociaux d'Umanis SA, Messieurs Laurent PIEPSZOWNIK et Olivier POULIGNY, est propriétaire d'un immeuble de bureaux à Levallois-Perret, qu'elle



loue à Umanis SA. Umanis SA a enregistré dans ses charges au 31 décembre 2020 un montant de 134K€ facturé par la SCI Jules Guesde 2 au titre des loyers de l'année 2020.

La SCI 20/22 bis Rue Raspail détenue majoritairement par le mandataire social d'Umanis SA, Monsieur Olivier POULIGNY, est propriétaire d'un appartement à Levallois-Perret, qu'elle loue à Umanis SA. Umanis SA a enregistré dans ses charges au 31 décembre 2020 un montant de 16K€ facturé par la SCI 20/22 bis Rue Raspail au titre des loyers de l'année 2020.

9.4 Modalités d'exercice de la direction générale

Choix du mode moniste avec non-dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général

La Société est une société anonyme à conseil d'administration fonctionnant ainsi selon le mode « moniste », par opposition à une société anonyme qui comporterait un conseil de surveillance et un directoire.

Les fonctions de Président du conseil d'administration et de Directeur Général ne sont pas dissociées.

La Société est ainsi dirigée par un Président – Directeur Général, Monsieur Laurent PIEPSZOWNIK, et un Directeur Général Délégué, Monsieur Olivier POULIGNY.

Au 31 décembre 2020, date de clôture du dernier exercice social, la composition du conseil d'administration, se composait de six administrateurs, à savoir :

* M. Laurent PIEPSZOWNIK, Président du conseil d'administration depuis l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 1998 et Président - Directeur Général de la Société, détenant à cette même date indirectement par l'intermédiaire de la holding MURA et par la société FRISKA dont il détient le contrôle au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce), 34,53 % des droits de vote et 29,61 % des actions composant le capital social de la Société ;

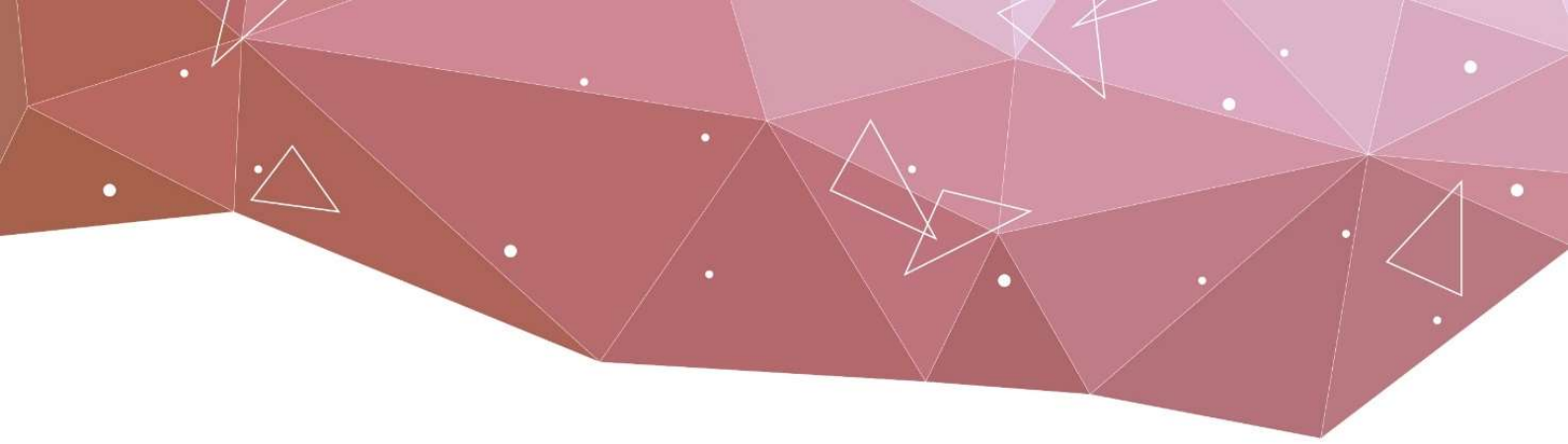
* M. Olivier POULIGNY, administrateur depuis l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 1998 et Directeur Général Délégué de la Société, détenant seul à cette même date, directement ou indirectement par l'intermédiaire de la holding MURA et par la société OPY dont il détient le contrôle au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce, 14,92 % des droits de vote et 12,93 % des actions composant le capital social de la Société ;

* Madame Claude VIBERT-GUIGUE, administrateur depuis l'assemblée générale mixte du 28 juin 2011.

* Madame Isadora Combelles, administrateur depuis l'assemblée générale mixte du 4 juin 2019.

* La société LFPI GESTION, administrateur depuis l'assemblée générale mixte du 4 juin 2019, détenant à cette même date indirectement par l'intermédiaire de la holding MURA 9,10 % des droits de vote et 8,1% des actions composant le capital social de la Société.

*Monsieur Jérôme Larrue, administrateur représentant les salariés depuis le conseil d'administration du 10 septembre 2019.



10 Déclaration de performance extra-financière



Référence : DPEF 2020

Version : V1.11

Date de la version : 11/03/2021

Etat du document : Finale

DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA FINANCIERE 2020



Diffusion

NOM	SOCIETE
@public	Umanis

Historique des modifications

VERSION	DATE	AUTEUR	OBJET DE LA VERSION ET LISTE DES MODIFICATIONS
V1.00	02/2021	LER	Initialisation suite rdv Veritas
V1.8	05/03/2021	DQE	Version préalable Veritas
V1.11	11/03/2021	DQE	Version validée Véritas

Validation

VERSION	EMETTEUR	DATE / VISA	VERIFICATEUR	DATE / VISA	APPROBATEUR	DATE / VISA
V1.11	LER					

Date d'application : 26/03/2021

TABLE DES MATIERES

1	NOTES METHODOLOGIQUES DU REPORTING RSE	6
1.1	CONTEXTE	6
1.2	PERIMETRE	6
1.3	METHODE DE COLLECTE ET DE CONSOLIDATION DES DONNEES RSE	6
2	PRESENTATION D'UMANIS	7
2.1	MISSION	7
2.2	CARTE D'IDENTITE	7
2.3	OFFRE DE SERVICE	8
2.4	PARTENARIATS	10
2.5	VALEURS	10
2.6	CERTIFICATIONS	11
2.7	STRATEGIE ET PERSPECTIVES	11
2.8	DEVELOPPEMENT DURABLE	14
3	LA GESTION DU RISQUE	16
3.1	PARTIES INTERESSEES	17
3.2	ENJEUX CLIENTS	18
3.3	ENJEUX D'ETHIQUE ET DE GOUVERNANCE	19
3.4	ENJEUX COLLABORATEURS	20
3.5	ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX	21
3.6	SYNTHESE	21
4	PRINCIPAUX INDICATEURS DE PERFORMANCE	23
4.1	ETHIQUE ET GOUVERNANCE	23
4.2	COLLABORATEURS - SOCIAL	23
4.3	CLIENTS – ECONOMIE DURABLE	24
4.4	ENVIRONNEMENT	24
4.5	DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE	24
5	ETHIQUE ET GOUVERNANCE	25
5.1	LES INSTANCES DE GOUVERNANCE	25
5.2	L'IMPACT LOCAL	26
5.3	CHAINE D'APPROVISIONNEMENT	28
5.4	LOYAUTE DES PRATIQUES	29
6	COLLABORATEURS - SOCIAL	31
6.1	RESULTAT ENQUETE AFNOR	31
6.2	DIVERSITE	32

6.3	EGALITE DE TRAITEMENT	33
6.4	GESTION DES TALENTS ET DES COMPETENCES	38
6.5	QVT ET BIEN-ETRE AU TRAVAIL	41
6.6	SANTE ET SECURITE	47
7	ECONOMIE DURABLE	50
7.1	SECURITE ET PROTECTION DES DONNEES	50
7.2	SATISFACTION CLIENTS	51
7.3	INNOVATION ET RESPONSABILITE NUMERIQUE	52
8	INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES	58
8.1	POLITIQUE GENERALE EN MATIERE ENVIRONNEMENTALE	58
8.2	ECONOMIE CIRCULAIRE	61
8.3	PROTECTION DE LA BIODIVERSITE ET RESPECT DU BIEN-ETRE ANIMAL ET D'UNE ALIMENTATION RESPONSABLE, EQUITABLE ET DURABLE	65
9	RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT SUR LA DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA FINANCIERE	66
10	TABLE DE CONCORDANCE	67

Le mot du Directeur Général

Cohérente avec nos valeurs d'excellence, de respect, de responsabilité et de convivialité, notre Déclaration de Performance Extra-financière (DPEF) met en lumière notre démarche de responsabilité sociétale d'entreprise.

Avec l'ensemble des collaborateurs, nous portons le sujet avec rigueur et enthousiasme pour diffuser nos valeurs sociales, environnementales et économiques, piliers d'un développement durable. Cette DPEF traduit l'avancée de notre projet d'entreprise, rend compte de l'élaboration et de la mise en œuvre de notre stratégie RSE pour l'année écoulée et fait état des avancées réalisées, indicateurs à l'appui.



Elle met l'accent sur nos responsabilités vis-à-vis de l'ensemble de nos parties prenantes. Très diverses, ces responsabilités sont portées par nos équipes, de façon collective et convaincue. Ainsi, au-delà de notre ancrage territorial fort, auquel nous sommes très attachés, nous avons pour ambition de rayonner de la même façon en France et à l'international.

La crise sanitaire liée à la Covid-19, que nous avons traversée en 2020 et malheureusement toujours d'actualité, a mis en lumière nos responsabilités sociétales en les valorisant. En effet, les populations ont réalisé à quel point le respect de la planète est nécessaire. Nous saluons cette prise de conscience qui conforte notre politique et notre engagement. De notre côté, toujours attentifs au développement personnel et professionnel de nos collaborateurs, nous veillons en priorité à leur protection pendant cette période critique.

Dans un contexte de recrudescence de criminalité informatique, Umanis a fait l'objet, comme de nombreuses autres sociétés, d'une cyberattaque le 14 novembre dernier. Je tiens à souligner que nos équipes ont fait preuve d'une agilité et d'une mobilisation sans faille qui nous ont permis de restaurer nos services dès la première semaine.

Ces épisodes compliqués ont démontré la résilience d'Umanis et la forte implication de ses équipes dans la réussite de l'entreprise.

Lors d'une enquête menée en partenariat avec l'AFNOR, nous avons demandé à nos collaborateurs quelles étaient les valeurs qu'ils souhaitaient voir développer par Umanis. Ils ont majoritairement répondu : le bien-être, l'équité, la solidarité, la conscience écologique et le collectif.

Ces résultats montrent que l'esprit de développement durable est résolument ancré dans notre culture d'entreprise. Notre récente adhésion à l'Alliance pour le Mécénat de Compétences, l'implication de nos collaborateurs dans notre programme de mécénat et la toute nouvelle obtention de la certification Top Employer 2021 en sont une illustration et nous confortent dans notre stratégie RSE.

Olivier Pouligny

Directeur Général

1 NOTES MÉTHODOLOGIQUES DU REPORTING RSE

1.1 Contexte

La période de reporting des informations RSE est l'exercice du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020.

L'année a été marquée par la COVID-19 qui a impacté toutes nos activités. Confronté à une gestion de crise sans précédent, Umanis a su s'organiser en conséquence : un Plan de Continuité d'Activité a été mis en place, en veillant à assurer la protection des collaborateurs, dans le respect de la satisfaction de ses clients. Pendant cette période critique, les équipes sont restées en première ligne, fières de contribuer au maintien de l'activité de l'entreprise.

Cette crise a montré qu'Umanis a individuellement et collectivement de grandes capacités de résilience : mobilisation très rapide des collaborateurs afin de maintenir les activités, définition et déploiement de mesures de protection des collaborateurs, adaptation des processus et des activités aux nouvelles conditions de travail (distanciation, télétravail), mise en place et gestion de l'activité partielle, des arrêts de travail pour garde d'enfants, etc. Le lien a été maintenu par la mise en place immédiate par les managers ou les collaborateurs de réunions en visioconférence, maintien du contact individuel avec le manager, etc.

Les mesures, toujours d'actualité, liées à la situation sanitaire, maintiennent de l'incertitude sur l'environnement économique. Dans ce contexte, le groupe a mis en œuvre les actions lui ayant permis de faire preuve de résilience : mesures d'optimisation de l'efficacité opérationnelle, recours accru à l'organisation en centres de services, gestion stricte des coûts et des engagements, etc. La société a bénéficié du dispositif d'activité partielle. Pour rappel, le groupe n'a pas formulé d'objectifs financiers pour l'exercice 2020.

Si la cyberattaque a prouvé l'efficacité de notre plan de continuité elle a aussi permis de déployer des mesures complémentaires de maîtrise des risques et de consolider la confiance du marché en la maturité d'Umanis en terme de sécurité. Le retour d'expérience est riche d'enseignements qui sont partagés, à leur demande, avec de nombreux clients.

1.2 Périmètre

Le périmètre couvert par les informations communiquées dans ce rapport concerne Umanis « France » à savoir : **UES Umanis** : (*Umanis SA et Umanis Ingénierie*), **Umanis Investissement** et **Umanis Managed services** et « Maroc » **Umanis Casablanca**.

Les postes suivants n'intègrent que les données France, le périmètre Casablanca n'étant pas soumis aux mêmes règles (droit français non applicable) : handicap, gestion des talents et des compétences, rémunérations et évolution, QVT et bien-être au travail et enfin, santé et sécurité.

1.3 Méthode de collecte et de consolidation des données RSE

Les informations sont collectées annuellement, essentiellement par un système d'interviews. Toutes données sont fournies par le service qui en a la charge, et son responsable veille à valider leur exactitude sur les thèmes qui le concernent.

Une agrégation des données collectées est progressivement réalisée, en relation conjointe avec les différents responsables, par réunions successives.

Dans ce contexte de crise sanitaire, liée à la Covid-19, il a été convenu de tenir compte, dans l'appréciation des analyses issues des indicateurs annuels, de l'impact des mesures exceptionnelles mises en œuvre.

2 PRÉSENTATION D'UMANIS

2.1 Mission

« Nous nous sommes donnés pour mission d'accompagner la transformation de nos clients, en proposant le meilleur de nos expertises dans 5 grands domaines : Big Data & Intelligence Artificielle, Infrastructure & Cloud, Digital Expérience, Intégration de Solutions Métier et BPO. Nous sommes plus qu'une ESN : nous sommes le partenaire long terme de nos clients. »

Laurent Piepszownik, Président Directeur Général d'Umanis

2.2 Carte d'identité

Créé en 1990, le Groupe Umanis figure aujourd'hui parmi les plus grandes ESN en France.

Nos 3000 passionnés de nouvelles technologies accompagnent la transformation de nos clients, en proposant le meilleur de nos expertises pour transformer leur entreprise et rester compétitif à l'heure du digital.

Umanis accompagne les entreprises sur la globalité de leurs projets applicatifs ou infrastructures (conseil, build et run) en assistance technique ou en mode forfaitaire. Afin de répondre au mieux au besoin de nos clients, nous avons très tôt développé des Centres de Services en France et nearshore. Pilotés par la direction des Opérations, les Centres de Services garantissent :

- ✓ Une forte capitalisation des expertises,
- ✓ Une application homogène des méthodologies de travail,
- ✓ La capacité à prendre des engagements en termes de qualité de delivery,
- ✓ Et la capacité à mutualiser les ressources.



2.3 Offre de service



BIG DATA & INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Valorisation du patrimoine de données

Faire du patrimoine de données un puissant levier de transformation.

Plus de 300 collaborateurs certifiés pour vous accompagner depuis la mise en place d'une stratégie Data, la construction de référentiels, les architectures techniques Big Data à mettre en place jusqu'à la valorisation des données.

C'est l'activité sur laquelle nous avons construit notre succès, avec de nombreuses références.



DIGITAL EXPERIENCE

Repenser l'expérience client grâce au Digital EXPERIENCE

Aider à concevoir les expériences clients plus simples, plus personnalisées, plus efficaces. Aider à concevoir les expériences clients plus simples, plus personnalisées, plus efficaces.

Le digital a transformé les habitudes de consommation. Les clients veulent plus de personnalisation, d'instantanéité, un parcours d'achat fluide, continu et sans rupture quel que soit le point de contact (point de vente, téléphone, site web, réseaux sociaux).



INFRASTRUCTURE & CLOUD

Pas de transformation digitale sans modernisation du SI

Modernisation et transition du SI vers le cloud

Umanis propose une gamme complète de services d'infrastructure pour aider à concevoir et produire une IT « as a service ».

Nous sommes partenaires de tous les grands éditeurs Cloud du marché que Microsoft, Google & AWS.



INTEGRATION SOLUTIONS METIERS SIRH, CRM, EPM

Choix et l'intégration de progiciels métiers

Accompagnement dans toutes les phases des projets : cadrage du besoin, aide aux choix technologiques jusqu'à la mise en place de la solution.

Umanis est partenaire des principaux éditeurs du marché : Salesforce, eDeal, Beqom, Workday pour ne citer qu'eux. Notre filiale Neonn jouit d'une très solide réputation dans la conduite réussie de projet EPM.



BPO Externaliser la relation clients

Libérer du temps pour se concentrer sur la valeur ajoutée.

L'externalisation de la Relation Clients ou Services Clients externalisés, est une offre que nous commercialisons depuis plus de 20 ans et qui mobilise plus 300 collaborateurs sur les sites de Pau et Casablanca.

Umanis intervient sur 3 types de prestations : prospection commerciale et télévente, service client multicanal, enquêtes de satisfaction client

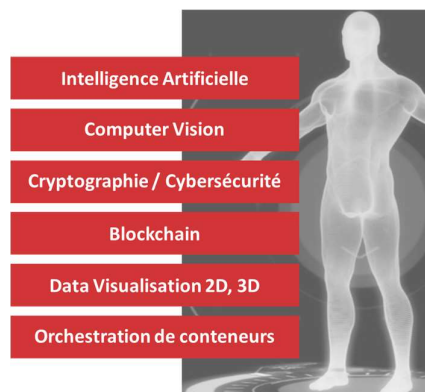


RECHERCHE ET INNOVATION

Recherche et innovation au service des clients

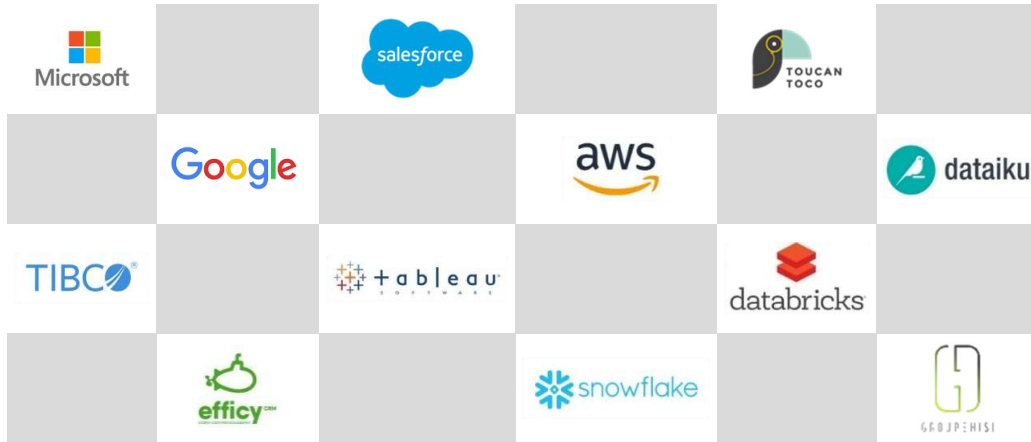
A la pointe de l'état de l'art international notre équipe de Docteurs en Informatique mène des projets centrés sur les enjeux d'innovation de nos clients

Les publications scientifiques et les résultats des prototypes de recherche sont partagés avec les clients.



2.4 Partenariats

Umanis entretient des rapports privilégiés avec les leaders technologiques du marché, parmi lesquels :



2.5 Valeurs




Excellence
Chez Umanis, l'excellence est la recherche du meilleur niveau de performance et de qualité en lesquels nous croyons et nous engageons.

Responsabilité
La responsabilité est pour nous un devoir individuel et collectif, à la base de toute relation de confiance

Respect
Nous croyons que la considération, l'écoute active, la diversité ainsi que la somme de nos différences sont notre richesse

Convivialité
Nous avons à cœur le bien-être individuel et collectif. Umanis est une entreprise où les collaborateurs ont plaisir à travailler.

2.6 Certifications

	<p>Qualité et environnement</p> <p>La norme ISO 9001 est internationale et généraliste. Elle constitue un guide pour le management et l'organisation d'une entreprise ou d'un organisme, <u>sans définir des solutions toutes faites</u>. Ainsi chacun peut l'adapter à sa culture et à ses propres bonnes pratiques.</p> <p>La norme iso 14001 cherche à améliorer de manière continue la performance environnementale de l'entreprise par la maîtrise des impacts sur le milieu où elle exerce. De ce fait, l'entreprise s'engage à démontrer sa conformité à la norme en élaborant un outil de suivi permettant d'évaluer le progrès de l'entreprise en termes de respects de l'environnement.</p>
	<p>Sécurité de l'information</p> <p>La confidentialité, la disponibilité et l'intégrité des informations sont un enjeu majeur pour Umanis, ses clients et partenaires. Avec l'explosion des réseaux sociaux, des nouveaux usages de travail, des objets connectés et de la mobilité les entreprises doivent se protéger des menaces omniprésentes qui mettent en risque sa performance et son image.</p> <p>La certification ISO 27001 permet de contrôler l'efficacité du Système de management de la Sécurité de l'Information.</p>
	<p>Centre de contact clients</p> <p>Cette certification assure d'un haut niveau de service, basée sur 3 axes : La satisfaction du client, la satisfaction du client final et l'implication des collaborateurs.</p> <p>La norme ISO 18295-1 Centres de contact clients – Partie 1 : exigences relatives aux centres de contact clients indique les meilleures pratiques à mettre en place pour les Centres de Contacts Clients, qu'ils soient internes ou externalisés. Elle garantit un niveau de service de qualité dans tous les domaines et sur tous types de contact clients (synchrone et asynchrone).</p>

2.7 Stratégie et perspectives

2.7.1 Chiffres d'affaires consolidé

Données consolidées non auditées [normes IFRS]	2020	2019	Variation
Chiffre d'affaires annuel	214,9 M€	219,2 M€	-2%

À l'issue de l'exercice 2020, le chiffre d'affaires consolidé d'Umanis s'est établi à 214,9 M€, en léger repli de 2% par rapport à 2019, témoignant de la bonne résistance du groupe au cours d'une année atypique.

Résultats 2020

Le modèle d'organisation en centres de services et le bon déroulement du plan de continuité de l'activité, avec la réalisation à plus de 95% en télétravail de la production auprès des clients pendant le confinement, ont permis à Umanis d'amortir les conséquences de la crise.

Les mesures gouvernementales de soutien aux entreprises, principalement le dispositif d'activité partielle, conjuguées aux décisions de gestion prises immédiatement par la société visant à préserver les marges (gel de toutes les dépenses non vitales, fermeture de locaux, contrôle strict de tous les engagements, etc.), ont permis de limiter les effets du choc

d'activité sur le résultat opérationnel. En outre, les mesures d'optimisation de l'efficacité opérationnelle mises en œuvre mi-2019, ont continué de produire leurs effets au cours de la période écoulée malgré le contexte

Le taux d'activité a poursuivi sa remontée progressive sur la fin de l'année.

Sous l'effet de l'optimisation de l'efficacité opérationnelle du groupe et grâce aux mesures prises par la société (recours accru à l'organisation en centres de services et au télétravail, gestion stricte des dépenses et contrôle des engagements, etc.), Umanis estime être en mesure d'afficher un EBITDA 2020 supérieur à celui enregistré en 2019 (rappel : marge d'EBITDA de 10,1%).

PROJET D'ACQUISITION D'UNE ESN DIGITALE FRANCAISE

Umanis annonce avoir relancé sa politique d'acquisition, après une pause en 2020 en raison de la crise sanitaire.

Le groupe est entré en négociation exclusive pour l'acquisition d'une ESN française spécialisée dans la transformation digitale des entreprises.

Cette société a réalisé un chiffre d'affaire de plus de 20 M€ en 2020, accompagné d'une rentabilité qui se situe dans les standards d'Umanis.

Cette opération, qui devrait se concrétiser dans le courant du 1er trimestre 2021, sera financée intégralement en numéraire, par tirage sur la ligne de crédit dédiée au financement des opérations de croissance externe.

2.7.2 Progression des effectifs

Sur le plan des ressources humaines, le contexte général est toujours marqué par une pénurie de profils et une vive concurrence en matière de recrutement. Le groupe poursuit l'intensification de ses actions en matière d'embauche (attractivité, marque employeur) et de fidélisation des collaborateurs.

Au 31/12/ 2020, le groupe était constitué de 2 465 collaborateurs (internes), contre 2714 à fin 2019.

2.7.3 Stratégie et perspectives

Plus que jamais Umanis reste confiant dans son positionnement de leader sur le marché de la Data et son positionnement aligné sur les tendances des grands donneurs d'ordres. Umanis poursuivra sa croissance en 2021 et dans les années à venir sur un rythme soutenu. Après une année 2020 marquée par la crise COVID-19, l'activité économique va repartir doucement en 2021.

Les axes prépondérants d'investissement IT des entreprises resteront fortement liés au développement du cloud, et aux tendances de l'hyper automatisation liée à l'intelligence artificielle, à la démocratisation des usages Data et Analytiques, ainsi qu'au besoin de transparence, de traçabilité. Umanis considère d'une part que cette tendance va perdurer compte tenu des orientations affichées par ses clients et le rôle croissant de l'informatique dans la transformation numérique des entreprises via l'adoption des innovations technologiques, d'autre part est confiant dans sa capacité à tirer parti de cette croissance du marché au vu de ses actifs et les orientations et investissements effectués vers ces tendances-clés du marché.

L'objectif de croissance d'Umanis sera atteint entre autres via la conquête de nouvelles parts de marché sur ses concurrents, son positionnement sur le marché des services Data et du Cloud particulièrement dynamique, un renforcement des investissements humains et outils (mise en production d'un réseau social d'entreprise en juin 2021 pour animer les communautés d'expertise), permettant d'attirer plus de profils et de les fidéliser par une politique de formation et de suivi des parcours de carrière au sein de l'entreprise, notamment au travers de certifications.

Umanis a pour ambition de poursuivre le plan stratégique EXPANSION 2022 avec plusieurs acquisitions ciblées en 2021 pour poursuivre le positionnement expertise et consulting d'Umanis. Des dossiers ciblés, correspondants aux critères et aux facteurs clés de succès éprouvés par le passé, sont étudiés avec sélectivité.

Dans le cadre de son plan stratégique Expansion 2022, Umanis s'est attaché en 2020 :

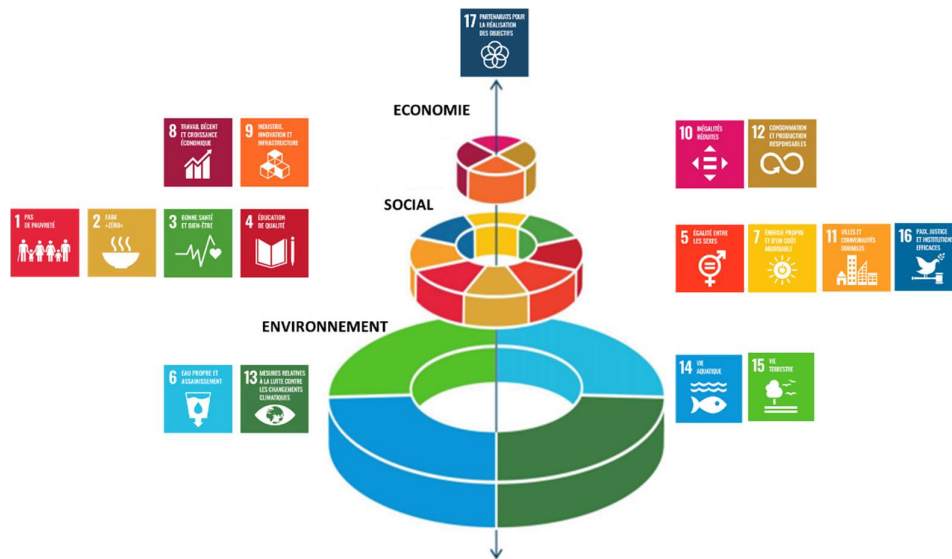
- ✓ A accélérer la conquête de contrats pluriannuels d'envergure, via des opérations de massification et d'externalisation, ce qui permet d'augmenter la part récurrente du chiffre d'affaires.
- ✓ A réaffirmer l'ancrage data-driven de son offre auprès des métiers. Après le rachat de Neonn en 2019 (société spécialisées dans l'EPM et l'accompagnement des directions financières), Umanis a mis en place fin 2020 une entité dédiée à la vente et la production de projets CRM, pour accompagner davantage de directions commerciales et directions marketing.
- ✓ A développer son offre de conseil afin de la faire monter en valeur (conseil métier et digital) tout en conservant son avance sur l'expertise technologique permettant ainsi de se différencier des cabinets de conseil traditionnels,
- ✓ A étendre son savoir-faire sur le conseil en management et en organisation, notamment développant le noyau de compétences issues du rachat de la société Contacts Consulting en 2019.
- ✓ A renforcer ses activités d'intervention sur les méthodes agiles, le Big Data, le DevOps/DevSecOps et les architectures Cloud : acquisition de la société de conseil en expertise Ebiznext
- ✓ A accroître son volume d'activité sur les sujets d'infrastructure, par la création fin 2020 d'une division dédiée à ces métiers.

L'offre et les pratiques Umanis restent parfaitement alignées sur les priorités de ses clients classées selon les grandes tendances technologiques qui vont contribuer à la transformation de nos métiers dans les années à venir :

- ✓ L'adoption du cloud public qui permet d'accélérer l'innovation métier et se développe à un rythme accéléré avec des architectures de plus en plus complexes souvent hybrides et multi cloud.
- ✓ L'hyper automatisation et l'accélération du « Time to Market » des solutions digitales, pour des utilisateurs qui attendent en entreprise des évolutions aussi rapides de leurs outils de travail que ce qu'ils peuvent constater sur leurs devices personnels, et nécessitent des approches regroupant DevOps, Organisations agiles et système de Tests automatisés
- ✓ La pervasivité des sujets d'IA, de Machine Learning et de Deep Learning, tant au niveau des outils bureautiques (démocratisation) que pour le développement d'algorithmes offrant des avantages compétitifs
- ✓ L'accompagnement de nos clients qui passent d'entreprises « centrées sur la donnée » vers des entreprises « centrées sur les connaissances » : la donnée est analysée et mise en perspective par le Big Data, l'Analytique et l'IA, avec une tendance de plus en plus forte à la modernisation des plateformes existantes sur nos bases installées et à la convergence Analytics / Big Data / Cloud (Data Lakehouse)
- ✓ Le respect des données privées et de la sécurité qui est un sujet qui se renforce en 2020, particulièrement avec le développement du Cloud et influence tous les développements logiciels (approches DevSecOps, Privacy By Design imposé par le RGPD),
- ✓ Prise en compte de la « multi expérience » utilisateur avec le développement des plateformes conversationnelles, l'intégration des APIs cognitives et la réalité mixte.

2.8 Développement durable

2.8.1 Signataire des nations unies et objectifs



Umanis déclare souscrire aux principes édictés dans les textes référencés ci-dessous :

- ✓ La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations-Unies
- ✓ La Convention Européenne des Droits de l'Homme
- ✓ La Convention des Nations-Unies sur les Droits de l'Enfant
- ✓ Le Pacte Mondial des Nations-Unies
- ✓ Certaines conventions OIT, en particulier les conventions 29, 105, 138 et 182 (travail des enfants et travail forcé), 155 (sécurité et santé des travailleurs), 111 (discrimination), 100 (rémunérations), 87 et 98 (liberté syndicale, droit d'organisation et de négociation collective)

2.8.2 La contribution d'Umanis

	PAS DE PAUVRETE		TRAVAIL DECENT ET CROISSANCE ECONOMIQUE		MESURES RELATIVES A LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
	FAIM « ZERO »		INDUSTRIE INNOVATION ET INFRASTRUCTURE		VIE TERRESTRE
	BONNE SANTE ET BIEN-ETRE		INEGALITES REDUITES		PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES
	EDUCATION DE QUALITE		VILLES ET COMMUNAUTES DURABLES		PARTENARIATS POUR LA REALISATION DES OBJECTIFS
	EGALITE ENTRE LES SEXES		CONSUMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES		

ENVIRONNEMENT	SOCIAL	ECONOMIE
Réduire l'empreinte carbone	Favoriser l'émergence de tous les talents	Etre un acteur engagé durablement dans la société
Objectifs <ul style="list-style-type: none"> • Diminuer la consommation de CO2 / effectif • Remplacer les véhicules du parc par des modèles électriques ou hybrides • Réduire et maîtriser la consommation de papier • Réduire et maîtriser la consommation électrique 	Objectifs <ul style="list-style-type: none"> • Augmenter le nombre de collaborateurs certifiés • Améliorer l'index égalité H/F • Augmenter le nombre de salariés en situation de handicap (recrutement et reconnaissance) 	Objectifs <ul style="list-style-type: none"> • Augmenter le nb de journées en faveur de la solidarité • Améliorer la note Ecovadis • Créer de nouvelles alliances
Gouvernance <ul style="list-style-type: none"> • SMQE 9001/14001 • Charte achats responsables • Plan de mobilité 	Gouvernance <ul style="list-style-type: none"> • Politique et stratégie RH 	Gouvernance <ul style="list-style-type: none"> • SMSI ISO 27001 • SMQE 9001/14001 • Partenariat Mécénat de Compétences • Charte éthique et loyauté des pratiques

3 LA GESTION DU RISQUE

La gestion des risques d’Umanis vise à identifier, analyser, évaluer, suivre et contrôler les risques d’Umanis afin de :

- ✓ Préserver la valeur, les actifs et la réputation de l’entreprise,
- ✓ Sécuriser les prises de décision et les processus afin de favoriser l’atteinte des objectifs,
- ✓ Favoriser la cohérence des actions avec les valeurs de la Société,
- ✓ Mobiliser les collaborateurs d’Umanis autour d’une vision commune des risques.

La Gestion des risques s’appuie sur :

- ✓ Un cadre organisationnel définissant les rôles et responsabilités
- ✓ Un pilotage du dispositif.

Organisation

La Direction générale définit :

- La Politique de Gestion des Risques
- Les objectifs et les valeurs d’Umanis
- L’organisation et les responsabilités
- Les priorités et le niveau acceptable de chaque risque

Processus

Pour réaliser les études de risques, Umanis a capitalisé son expérience, son savoir, les retours des parties prenantes externes (investisseurs, partenaires, clients et fournisseurs d’Umanis, universités, ...) et internes (collaboratrices et collaborateurs), ainsi qu’une analyse des normes internationales indépendantes (ISO, Grenelle2...).

De par nos certifications Iso 9001 et 14001, des cartographies de risques sont formalisées année après année, basées sur l’évaluation des impacts potentiels, la probabilité d’occurrence et le niveau de maîtrise.

Des coefficients sont ensuite attribués pour chaque enjeu et le calcul des notes finales effectué.

Pour chacun de ces risques, des plans d’actions sont définis : En termes de prévention, pour tenter de diminuer la probabilité d’occurrence ;

En termes de protection, pour en limiter les impacts.

Ce dispositif est régulièrement actualisé, examiné (avancement des plans d’actions relatifs aux risques prioritaires identifiés, incidents de la période écoulée, ...) et ré orienté si nécessaire. Des comités spécialisés viennent compléter ce dispositif, permettant de suivre plus finement des risques opérationnels (risques liés aux systèmes d’information) ou des thématiques spécifiques (RH, environnement, éthique, ...).

Cette procédure permet de s’assurer qu’Umanis concentre effectivement ses efforts sur les sujets les plus pertinents pour toutes ses parties intéressées.



Identifier, analyser, évaluer, suivre et contrôler les principaux risques d’Umanis contribuant ainsi à :

- Préserver la valeur, les actifs et la réputation d’Umanis
- Sécuriser les prises de décision et les processus afin de favoriser l’atteinte des objectifs
- Favoriser la cohérence des actions avec les valeurs de la Société
- Mobiliser les collaborateurs d’Umanis autour d’une vision commune des risques

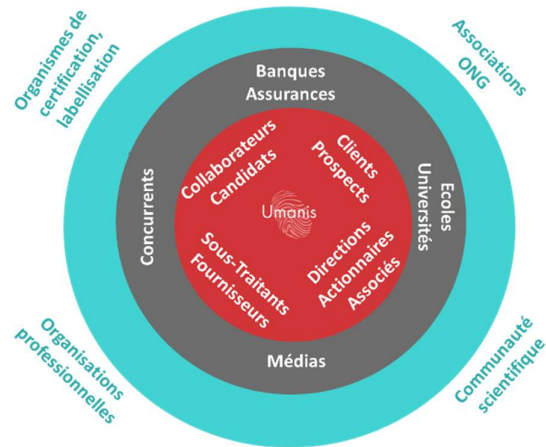
3.1 Parties intéressées

Clients et partenaires

Attentes : Dans un contexte de changements technologiques et sociaux, les clients et partenaires d’Umanis s’attendent à bénéficier des outils numériques plus responsable, inclusif et éthique et de l’expertise appropriés pour relever leurs propres défis et développer leur activité. Ils attendent d’Umanis un partenaire fiable, inventif et engagé dans leur transformation numérique.

Défis : Satisfaction, confiance et anticipation des besoins futurs des clients et des partenaires

Valeur créée par Umanis : Accélérer le leadership, développer des parts de marché, créer des avantages compétitifs, favoriser une culture d’entreprise et des capacités d’innovation, maintenir une confiance mutuelle avec nos partenaires



Direction, Actionnaires et associés

Attentes : Les investisseurs d’Umanis attendent rentabilité, clarté et transparence. Ils doivent être informés de la stratégie d’Umanis et de la manière dont Umanis compte allouer ses ressources.

Défis : réflexion intégrée, transparence, crédibilité

Valeur créée par Umanis : développer des relations à long terme avec les investisseurs, divulguer publiquement les indicateurs clés de performance en termes de développement durable, favoriser l’intégration de facteurs non financiers et à long terme

Collaborateurs et partenaires sociaux

Attentes : Les collaborateurs d’Umanis veulent travailler dans les meilleures conditions possibles, avoir l’opportunité d’évoluer et de grandir au sein de l’entreprise et être reconnus pour leurs réalisations.

Défis : bien-être au travail, engagement des collaborateurs, attractivité.

Valeur créée par Umanis : assurer la satisfaction des collaborateurs, développer les connaissances et les compétences, assurer une gestion des talents, encourager la collaboration, inculquer la culture d’entreprise.

Prestataires et Fournisseurs

Attentes : Umanis a développé un écosystème robuste de fournisseurs pour l’aider à développer de nouveaux services et à atteindre de nouveaux marchés. Les fournisseurs d’Umanis en attendent une relation contractuelle à long terme fondée sur la confiance, l’équité et des valeurs éthiques partagées.

Défis : collaboration, partage des connaissances, efficacité

Valeur créée par Umanis : garantir une qualité de service élevée, créer des synergies, minimiser les risques dans la chaîne d’approvisionnement

3.2 Enjeux clients

« Générer de la valeur » - Umanis se doit de concevoir et fournir des solutions de bout en bout incluant son écosystème de partenaires pour répondre aux défis de ses clients et à leurs préoccupations en matière de sécurité et de protection des données, d'environnement et d'éthique.

RISQUES ET OPPORTUNITÉ

GESTION DE LA RELATION CLIENT, SATISFACTION ET LIVRAISON

La satisfaction et la fidélité des clients sont des objectifs majeurs pour la croissance d'Umanis à long terme. Umanis s'engage à offrir non seulement des solutions performantes et la meilleure expertise, mais aussi à développer l'innovation et entretenir des relations fructueuses avec ses clients. Les services informatiques fournis aux clients constituent parfois un élément critique de l'exécution de leurs activités et jouent souvent un rôle clé dans le développement de leurs opérations. Toute mise en œuvre inadéquate de systèmes informatiques sensibles ou tout manquement dans la prestation de services peut avoir des conséquences préjudiciables importantes pour les clients et entraîner des poursuites ou des litiges.

SECURITE ET PROTECTION DES DONNEES ET DES SYSTEMES

La visibilité d'Umanis et de ses clients peut inciter des tiers malveillants à mener des attaques contre les systèmes Umanis et susceptibles de compromettre la sécurité des données. La perte d'informations confidentielles pourrait miner la confiance des clients, nuire aux relations commerciales et entraîner l'imposition d'amendes et de dommages-intérêts. Umanis offre des technologies et des services qui aident les clients à protéger leurs actifs les plus précieux. Une culture de la sécurité des données est étroitement intégrée dans tous les organes de gouvernance.

INNOVATION ET RESPONSABILITE NUMERIQUE

Dans un monde en évolution rapide, apporter l'innovation aux clients est au cœur de la stratégie d'Umanis. Pour répondre aux opportunités et aux menaces des ondes de choc numériques, il est essentiel de poursuivre la recherche et le développement, la co-innovation et la réflexion prospective.

PARTENAIRES COMMERCIAUX ET ECOSYSTEME

Umanis a développé un réseau unique de partenaires incluant notamment Microsoft. La capacité d'Umanis à proposer des solutions performantes est renforcée par sa collaboration avec des entreprises clés qui peuvent apporter de nouvelles approches aux défis des clients. La capacité de développer des partenariats et de créer un écosystème unique de partenaires technologiques est essentielle pour assurer la prestation de services innovants et de qualité.

TECHNOLOGIES ET SOLUTIONS DURABLES, INNOVATION

Umanis s'efforce de concevoir des solutions durables qui répondent aux défis sociétaux et environnementaux auxquels sont confrontés les clients et la société dans son ensemble. Umanis évolue dans un environnement de nouvelles technologies et de digitalisation globale en constante évolution et, pour asseoir sa position de leader et s'adapter à la transformation digitale, investit toujours davantage dans l'innovation et les offres numériques.

NOS ENGAGEMENTS

SECURITE DE L'INFORMATION

Umanis a mis en place un système de management de la sécurité de l'information certifié ISO 27001.

Les activités d'Umanis nécessitent parfois l'assistance de partenaires et/ou de sous-traitants dans le cadre de certains projets afin de compléter ses ressources en termes de collaborateurs, d'expertise ou de moyens. Ces partenaires sont étroitement sélectionnés en fonction des exigences de qualité, de coût, de prestation, d'innovation, d'éthique et de durabilité.

INNOVATION

En outre, le département R&D a pour mission de mener à bien des programmes de R&D alignés sur les dernières avancées technologiques, en cohérence avec la stratégie et les offres de l'entreprise. Les recherches portent sur cinq domaines :

- La conformité et son automatisation: RGPD, pharmacovigilance, DMOS Transparence Pharma, EMIR (European Market Infrastructure Regulation) ...
- Le Cloud Computing: HPC (High Performance Computing) en mode Cloud, optimisation et orchestration des ressources cloud à très larges échelles...
- L'Intelligence Artificielle et ses différents domaines d'application : détection de patterns, maintenance prédictive, moteurs de recommandations, réseaux sociaux, agents conversationnels et chatbots...
- La Cyber sécurité : cryptographie quantique, pseudonymisation et anonymisation des données personnelles ou des événements de supervision informatique (contexte du Big data et du cloud computing)

RESPONSABILITE NUMERIQUE

L'accessibilité numérique est une obligation légale pour les sites web publics depuis 2011. Elle consiste à rendre un service numérique utilisable par des personnes en situation de handicap (visuel, moteur, cognitif, etc.). Cette démarche repose notamment sur les référentiels issus des travaux du W3C adressant spécifiquement l'accessibilité des sites web (WCAG 2.0) et traduit en français par les référentiels RGAA (pour les administrations) et Accessiweb (pour les entreprises privées). En conformité, avec les méthodes prescrites pour un numérique responsable, nous proposons la mise en place sur les projets d'un rôle de Référent Accessibilité Numérique (RAN), le plus souvent il s'agit du web designer. En l'absence de préconisation de nos clients, nous utilisons le Kit d'Audit fourni par la DINUM [<https://www.numerique.gouv.fr/uploads/rgaa/rgaa4.1.model-e-de-grille-d-audit.ods>]. Le référentiel d'outils (ToolBox) proposé à nos clients et collaborateurs est celui mis à disposition par l'Institut du Numérique Responsable [<https://institutnr.org/outils-ecoconception-accessibilite>].

3.3 Enjeux d'éthique et de gouvernance

« Etre un acteur éthique et équitable dans sa sphère d'influence » - Umanis doit garantir une forte gouvernance d'entreprise et appliquer les normes éthiques mondiales partagées tout au long de la chaîne de valeur

RISQUES ET OPPORTUNITES

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Pour réussir son plan 'Expansion 2022', Umanis a mis en place des instances de gouvernance robustes et aux compétences complémentaires avec notamment un Comité de Direction et une organisation à taille humaine. Conformité aux lois et éthique des affaires : Dans un contexte de règles et de réglementations en constante évolution, le respect de normes strictes en matière de conformité et d'éthique soutient la fourniture d'excellentes solutions technologiques. Umanis s'engage à maintenir une culture d'éthique rigoureuse et de conformité de renommée internationale.

CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT, PROTECTION DES DONNÉES

Umanis développe un dialogue permanent avec ses fournisseurs pour mettre en place des relations fortes et équitables. Umanis vise à assurer le respect de ses valeurs et règles tout au long de sa chaîne de valeur, et à construire une relation de confiance et de long terme avec ses fournisseurs. En tant qu'employeur et prestataire de services, Umanis doit se conformer aux règles en matière de protection des données personnelles (RGPD).

IMPACT LOCAL ET COMMUNAUTÉS

A travers ses activités opérationnelles, Umanis a de nombreux impacts sociétaux et économiques sur les communautés. Umanis a des responsabilités envers ces communautés et se doit de répondre à leurs attentes. Avec le développement de solutions innovantes qui contribuent à réduire la fracture numérique, Umanis a un impact social positif sur son écosystème.



NOS ENGAGEMENTS

RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION

Umanis suit de près l'évolution de la réglementation dans les pays où il peut opérer, au niveau des entités opérationnelles. Le règlement général sur la protection des données (RGPD) fait l'objet d'une importante mobilisation. Le respect de la confidentialité des informations auxquelles le droit d'accès est accordé est exigé pour chaque collaborateur

Nos valeurs institutionnelles sont la base de nos relations avec nos parties prenantes. Umanis s'engage à adopter un comportement éthique et à respecter les droits de l'Homme dans toutes ses relations avec ses collaborateurs, ses clients, ses actionnaires, ses fournisseurs ou les communautés locales au sein desquelles opère Umanis. Nous respectons la législation en vigueur en matière de santé et de sécurité dans notre environnement de travail et dans nos relations avec nos partenaires. La flexibilité dans l'organisation du travail est favorisée de manière à promouvoir un juste équilibre entre l'activité professionnelle et la vie privée

SIGNATAIRE DE LA CHARTE DE LA DIVERSITÉ

Umanis prône la diversité et refuse toute forme de discrimination : accord avec les partenaires sociaux sur l'emploi des seniors, sur l'égalité hommes-femmes, intégration des handicapés dans le cadre de la mission handicap, etc.

L'enjeu principal en termes de ressources humaines est la motivation mais également l'amélioration de l'efficacité des collaborateurs et le renforcement permanent des compétences. Une fois par an, chacun des collaborateurs passe un entretien de performance et tous les deux ans un entretien professionnel qui permettent d'analyser les qualités professionnelles et les compétences personnelles. L'objectif étant de mieux cerner les aptitudes, les motivations et de définir un projet professionnel pouvant engager un projet de formation interne ou externe. Umanis a également mis en œuvre un suivi trimestriel des collaborateurs en mission et dresse avec eux un bilan de fin de mission.

ACHATS RESPONSABLES

Umanis a édicté une charte des achats responsables et éthiques et s'engage à suivre et à mieux comprendre les impacts potentiels de nos pratiques professionnelles. Umanis effectue annuellement avec son système de management de la qualité une évaluation des performances de ses fournisseurs

Bien que notre activité de services ait un impact limité sur l'environnement, Umanis est certifié ISO 14001 version 2015. Tri sélectif, recyclage des déchets sur tous nos sites, dématérialisation de nos procédures internes, suivi de notre consommation électrique et de nos émissions CO² sont au cœur de nos préoccupations liées à notre impact environnemental.

3.4 Enjeux collaborateurs

« Etre un employeur responsable » - Umanis a la responsabilité et l'ambition de soutenir en permanence ses collaborateurs, et de leur fournir les compétences nécessaires afin d'accompagner la transformation numérique.

RISQUES ET OPPORTUNITES

GESTION DES TALENTS ET DES COMPETENCES

La capacité d'Umanis à fournir des services de qualité repose sur l'expertise de ses Collaborateurs. Par conséquent, il est essentiel d'attirer les meilleurs candidats et de retenir et développer les talents.

En tant que partenaire de confiance de la transformation digitale de ses clients, Umanis offre à ses collaborateurs un plan d'accompagnement leur permettant de développer leurs compétences et leurs expertises numériques.

FORMATION ET DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN

Le capital humain et la gestion des talents représentent des atouts clés garantissant l'expertise des collaborateurs et son utilisation efficace dans la fourniture de services de qualité

DIVERSITE

Umanis est signataire de la charte de la diversité et adhère aux principes des Nations Unies qui couvre l'égalité hommes/femmes, le handicap, la diversité générationnelle et culturelle

ENGAGEMENT ET BIEN-ETRE DES COLLABORATEURS

Pour proposer des solutions de qualité et un engagement de ses collaborateurs, Umanis veille à ce qu'ils bénéficient de bonnes conditions de travail et d'un environnement favorisant le bien-être au travail. Umanis encourage le développement de collaborateurs engagés et motivés (politique de Rewards).

NOS ENGAGEMENTS

AMELIORATION DES COMPETENCES

Une prestation de qualité dépend de la mise en place d'équipes solides et stables vouées à répondre aux besoins des clients. Umanis accompagne ses collaborateurs par un investissement fort en mettant l'accent sur les besoins en termes individuels, d'expertise, de talent et de capacité de gestion.

L'amélioration des compétences et des performances est également gérée via un investissement continu dans les certifications et l'apprentissage adaptatif et multicanal.

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Umanis s'engage à fournir à l'ensemble des collaborateurs un environnement de travail sain.

DROIT DU TRAVAIL

Umanis s'engage à respecter le droit du travail local, en termes de lois et réglementations relatives à la santé et à la sécurité des salariés, au travail obligatoire et au travail des enfants, et au harcèlement. Umanis défend en outre la liberté d'association et respecte le droit à la négociation collective.

EQUITE

Umanis a pour principe de ne faire aucune discrimination, à l'embauche et dans les relations quotidiennes au sein de l'entreprise. La politique des ressources humaines menée par Umanis vise à assurer à chaque collaborateur un traitement équitable et s'engage sur différents points :

- Recrutement des jeunes diplômés
- Egalité professionnelle homme/femme
- Insertion de travailleurs en situation de handicap
- Suivi des seniors
- Diversité des collaborateurs Umanis.



3.5 Enjeux environnementaux

« Soutenir la transition vers une économie bas carbone » - Umanis doit améliorer l'efficacité et la résilience de ses opérations et atténuer les risques découlant des catastrophes naturelles

RISQUES ET OPPORTUNITES

IMPACT CARBONE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

En ligne avec les efforts mondiaux pour limiter le changement climatique, Umanis améliore l'efficacité environnementale de ses activités en réduisant leur consommation d'énergie et leur intensité carbone. Gérer l'énergie de façon appropriée est crucial pour Umanis afin de garder la confiance des clients, des investisseurs et des analystes financiers qui sont attachés à une offre de services numériques éco-efficiente.



Crédit photo : <https://fr.freepik.com>

NOS ENGAGEMENTS

RESPONSABILITE ENVIRONNEMENTALE

Umanis a très tôt adopté une approche responsable et proactive en matière d'enjeux environnementaux et soutient les initiatives visant à promouvoir une meilleure responsabilité environnementale (recyclage du matériel informatique, récupération du mobilier usagé pour remise en état par des organismes spécialisés, ...) et à réduire l'impact de son activité sur l'environnement.

GESTION DES RISQUES












Umanis surveille les risques liés à l'environnement au moyen d'outils et de processus complémentaires : plans d'action du programme environnemental ; SME (Système de management environnemental) ISO 14001; processus de gestion des risques d'entreprise.

STRATEGIES DE CONTINUITE

Des stratégies de continuité des activités ont été mises en œuvre, permettant de fournir des services à partir de différents endroits. Ces stratégies de continuité des activités peuvent minimiser les effets des phénomènes locaux et visent à atténuer les événements naturels extrêmes ainsi que d'autres causes de perturbation telles que des incendies.

3.6 Synthèse

Risques	Enjeux RSE	ODD
COLLABORATEURS		
Manque d'attractivité et rétention des talents	Talent et gestion des compétences	
Non-respect de l'égalité des chances et discrimination	Diversité	
Mauvaises conditions de travail	Implication des collaborateurs et bien-être	
ENVIRONNEMENT		
Mauvaise gestion des ressources	Impact carbone et changement climatique	

Risques	Enjeux RSE	ODD
CLIENTS		
Non adaptation aux attentes des clients	Satisfaction client	
Défauts de système d'information et de protection des données	Sécurité et protection des données	 
Manque de proactivité, d'innovation	Innovation et responsabilité numérique	
Difficultés de développement de partenariats	Partenaires commerciaux et écosystème	
Manque d'investissement dans l'innovation et les offres numériques	Technologies et solutions durables	
ETHIQUE ET GOUVERNANCE		
Non-respect des lois et réglementations	Gouvernance d'entreprise	
Pratiques non-éthiques et manque de transparence	Conformité et éthique des affaires	
Non prise en compte de critères RSE dans les pratiques d'achats	Chaîne d'approvisionnement	
Non prise en compte des attentes des communautés	Impact local et communautés	 

4 PRINCIPAUX INDICATEURS DE PERFORMANCE

4.1 Ethique et gouvernance

THEME	INDICATEURS CLES DE PERFORMANCE	OBJECTIFS 2020	2018	2019	2020	Commentaires 2020
ETHIQUE & GOUVERNANCE	NOTATION ECOVADIS	SILVER	56	60	66	obtention du niveau GOLD
	CONFORMITE ETHIQUE ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION Formation des managers	100%	100%	100%	100%	Formation de l'ensemble des salariés du groupe sur 2021 (elearning)
	CONFORMITE ETHIQUE ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION Nb d'alertes	0%	0%	0%	0%	RAS
	CHAINE D'APPROVISIONNEMENT Conformité administrative des SST	80%	66%	83%	86%	En amélioration depuis 2 ans
	CHAINE D'APPROVISIONNEMENT Déploiement de la charte achats responsable et éthique	100%	100%	100%	100%	RAS
	CHAINE D'APPROVISIONNEMENT Participation de nos sous-traitants à l'enquête RSE	↑	***	***	53%	Nouvel indicateur
	IMPACT LOCAL Nb total d'embauches (UES Umanis+Invest+Casablanca)	↑	1181	788	692	Contexte Covid
	Cœur Umanis - Mécénat de compétences (en jours)	↑	***	726	992	Fin de la limitation de jours pour les RD.

4.2 Collaborateurs - social

INDICATEURS CLES DE PERFORMANCE	OBJECTIFS 2020	2018	2019	2020	commentaires 2020
ACCIDENT DU TRAVAIL (UMANIS SA) <i>nb d'accident avec arrêt de travail x 1.000.000 / nb d'heures travaillées</i>	NS	2,21	1,89	0,56	Impact télétravail et CPA
TAUX DE GRAVITE (UMANIS SA) <i>Nb d'heures indemnisées x 1000/nb d'heures travaillées</i>	NS	0,09	0,09	0,07	Impact télétravail et CPA
ABSENTEISME <i>Taux d'absentéisme (Umanis SA)</i>	↓	***	2,90	3,39	Contexte COVID
EGALITE HOMME/FEMME (UMANIS SA)	↑ →	80/100	94/100	94/100	RAS
RECRUTEMENT : évolution % de femmes <i>(UES Umanis+INVEST+UMS+Casa)</i>	↑		50,50%	61,30%	Augmentation significative des femmes entre 2019 et 2020. Intégration de Casablanca
% femmes identifiées "TALENT"	↑			29,00%	Nouvel indicateur
NB SALARIES HANDICAPES (Umanis France)	20/3 ans	51	55	64	Performance des actions menées par la mission handicap
TAUX D'EMPLOI (Umanis SA)	↑	2,09	2,38	2,5	Performance des actions menées par la mission handicap
REPARTITION H/F <i>(2020 : avec Casa)</i>	NS	1475/608	1442/668	1437/927	RAS
% Femmes	↑	29%	32%	39%	Légère augmentation en 2020
TOTAL HEURES DE FORMATION <i>UMANIS SA+INVEST+UMS et Casa (2020)</i>	↑	31294	19476	23194	Campagne de formation pendant la période de confinement
TOTAL HEURES DE FORMATION/COLLAB	↑	12,4	9,1	9,81	Campagne de formation pendant la période de confinement
AGE MOYEN	Surveillance				Ras
-30 ans		29%	25%	24%	
<30 et 40>		36%	38%	41%	
>40		35%	37%	35%	
MOTIF DEPARTS VOLONTAIRES	Surveillance				
IDF			30% MISSION	35% Salaire	
REGIONS			42% EMBAUCHE CLIENTS	60% Projet carrière	Actions sur la mobilité interne
CDS			***	30% mission	Actions sur la mobilité interne
REMUNERATION MEDIANE (UES UMANIS)	↑	40 560 €	42 000 €	42 420 €	pas d'évolution dû à la crise sanitaire (augmentation du SMIC pour salariés UMS)
Taux de fidélisation des Talents	↑ →			97,30%	Nouvel indicateur

4.3 Clients – Economie durable

THEME	INDICATEURS CLES DE PERFORMANCE	OBJECTIFS 2020	2018	2019	2020	commentaires 2020
Sécurité et protection des données	nb sites certifiés ISO 27001	100%	72%	79%	87%	Sites planifiés sur 2021
	Nb de réclamation RGPD	0	0	0	0	RAS
Innovation et responsabilité numérique	nb d'ateliers Webinar	Augmentation	9	8	8	Transformation de nos ateliers en format webinar
	Nb d'inscrits		551	318	1039	
Satisfaction clients	% de satisfaction	90%	90%	90%	91%	RAS
	Taux de renouvellement des contrats	Surveillance	***	***	74%	Nouvel indicateur

4.4 Environnement

THEME	INDICATEURS CLE DE PERFORMANCE	OBJECTIFS 2020	2018	2019	2020	Commentaires 2020
IMPACT CARBONE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE	CONSUMMATION DE PAPIERS tonne équivalent CO2	↕↔	7	5	2	Contexte COVID
	CONSUMMATION LIEE AUX DEPLACEMENTS* (IK, parc auto, agence de voyages, transports en commun, location véhicules) tonne équivalent CO2	↓		726	510	Modification de l'indicateur. Intégration de plusieurs postes
	CAR POLICY (gCO2)	↓	92	92	73	Diminution de 21% d'émission de CO2 de notre Car Policy
	CONSUMMATION ELECTRIQUE tonne équivalent CO2	↓	271	343	210	Contexte COVID
	CONSUMMATION ELECTRIQUE En kwh/M2 Monde	↓	147	98	71	Contexte COVID
	nb de sites certifiés ISO 14001 (France et Maroc)	100%	100%	100%	100%	RAS
	TOTAL KG eqCO2/EFFECTIFS (France et Maroc)	↓	314	429*	307*	Contexte COVID

*changement de méthode en 2019 et 2020

4.5 Dispositif de contrôle interne

Dans le cadre de sa démarche permanente d'amélioration continue, Umanis a choisi de se certifier : ISO 9001:2015 ■ ISO 14001:2015 ■ ISO 27001:2013.

Des manuels Q&E & SMSI/PSSI, en lien avec des analyses de risques sont en œuvre.

Pour l'ensemble des processus clés identifiés, des actions de pilotage (indicateurs), d'analyse et de mise en œuvre de plans d'amélioration sont activées, permettant de réduire les risques à un niveau acceptable pour Umanis. Ces entités intègrent les contrôles pertinents dans leurs règles, procédures et modes opératoires.

La mise en place des plans d'action est sous la responsabilité du management de l'entité. L'évolution de la maturité des processus est revue, notamment lors des missions d'audit interne, lors des nouvelles campagnes d'évaluation ou de missions *ad hoc* auprès des entités. Chacune des directions, fonctionnelle ou opérationnelle, définit les chartes, règles et procédures correspondant à son périmètre de responsabilité.

Ces documents constituent le Référentiel Documentaire Umanis, mis à disposition de l'ensemble des collaborateurs.

5 ETHIQUE ET GOUVERNANCE

66/100 ECOVADIS GOLD

Note obtenue suite à l'évaluation des performances RSE



Conformité Ethique et anticorruption

100% des managers formés

Pas de réclamation



992

Jours de mécénat de compétences



86% de nos sous-traitants sont en conformité administrative sur notre plateforme UMANIS PARTNERS



692 collaboratrices et collaborateurs recrutés dans toute la France et au Maroc en 2020



5.1 Les instances de gouvernance

Le **Comité de Direction** : met en œuvre de la stratégie d'Umanis, élaborée par le Comité Exécutif, dans le but de générer de la valeur pour ses clients, ses parties prenantes et ses collaborateurs.

Le Comité de direction assure aussi le suivi de la stratégie RSE et sa mise en œuvre. A titre d'exemple, Umanis se doit d'obtenir à minima le niveau Argent de l'évaluation EcoVadis (Gold en 2020)

Le **Comité éthique** : est déclenché en cas d'alerte. Contribue avec le Comité de direction à élaborer, mettre en œuvre la stratégie RSE Umanis, détermine l'orientation et les priorités des plans d'actions en matière d'éthique et de conformité.

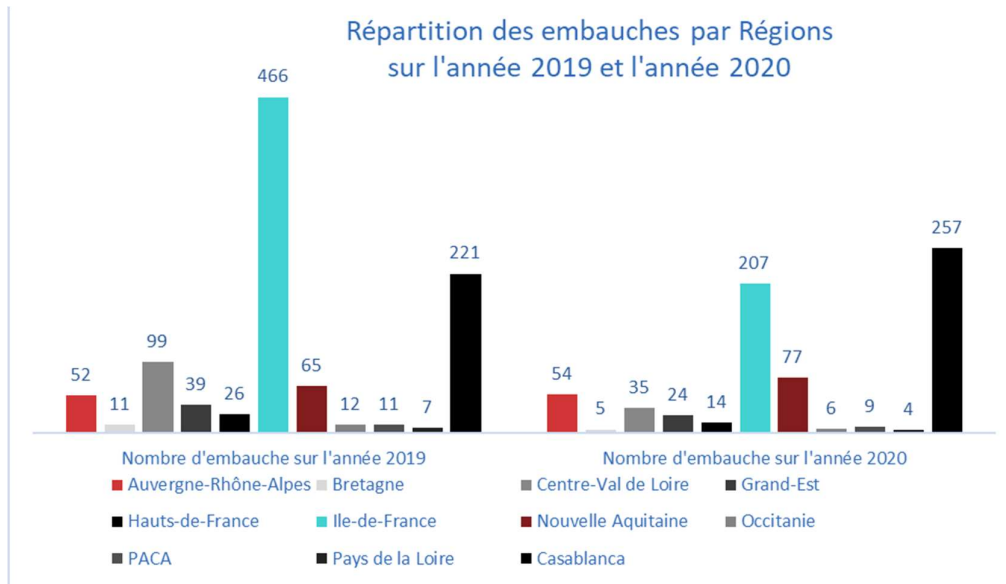
La Direction **juridique** : analyse les contrats (identification et évaluation du risque) à plusieurs niveaux : financiers, opérationnels, technologiques, clients, juridiques et fournisseurs. La Direction juridique est rattachée à la Direction Administrative et Financière d'Umanis.

Le **département RSE, Qualité, Sécurité, audit** : garantit l'efficacité et la fiabilité du contrôle interne et durable, supervise le programme de responsabilité d'Entreprise, de la gestion des risques, des actions et objectifs à réaliser. Ce programme est contrôlé par un membre constitutif du comité de direction.

Le **commerce** : Umanis s'engage dans une pratique commerciale responsable et durable génératrice de valeur ajoutée pour nos partenaires (clients, collaborateurs, actionnaires, investisseurs, partenaires commerciaux, fournisseurs, communautés). Notre vision est de construire et développer un référentiel de valeurs couvrant les points suivants :

- ✓ Le **sens de l'écoute** : en collaborant avec nos clients, nous nous engageons à comprendre leurs besoins commerciaux réels et à leur fournir des résultats mesurables dans la durée. Nous prenons très au sérieux le dialogue avec nos clients et tenons compte de leurs remarques et commentaires.
- ✓ **Nos valeurs** : nous disons ce que nous faisons et nous faisons ce que nous disons. Umanis a un code de conduite et éthique très strict qui guide toutes nos pratiques commerciales.
- ✓ **Nos collaborateurs et leur environnement de travail** : nous nous sommes engagés à être un employeur responsable envers les collaborateurs qui choisissent de nous rejoindre. Nous nous assurons que les locaux et nos méthodes de travail respectent les règles de sécurité et permettent ainsi à notre personnel de donner le meilleur d'eux-mêmes. Nous avons une culture qui respecte et tire le meilleur parti de la diversité de notre personnel en tant qu'individus.

5.2 L'impact local



Trois régions se démarquent et recrutent plus en 2020 qu'en 2019 : Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle Aquitaine et Casablanca.

A noter : 82% de CDI recrutés en 2020 (UES Umanis)

5.2.1 En matière d'emploi, de développement régional, sur les populations riveraines ou locales

Tant sur un axe régional que national, Umanis anticipe les évolutions de demain et est à l'écoute des collaborateurs qui souhaitent évoluer et acquérir de nouvelles compétences. Umanis cherche à valoriser les savoirs de ses collaborateurs.

Dans cette vision, les objectifs se rejoignent avec un plan de formation centré sur trois domaines : technique, fonctionnel/métier et développement personnel.

Depuis 2010, en plus des bilans de fin de mission, chacun a un entretien professionnel qui permet de faire le point sur l'intérêt, l'environnement de travail et sa localisation géographique, les capacités ou les difficultés rencontrées, les souhaits d'évolution, etc

En 2018 la création de la fonction de RRH voit le jour, les RRH intègrent les équipes de la direction des ressources humaines en Ile de France et en régions en 2019. L'objectif est d'apporter conseil et d'accompagner les managers au quotidien sur les sujets de pilotage de la masse salariale, gestion des talents et de la performance, limitation du turn over, soutien en droit individuel et collectif, déploiement de la stratégie formation, renforcer la proximité collaborateurs par des rencontres formelles (entretien professionnels, entretiens de sortie, entretien de mobilité) et informelles (petit déjeuner, déjeuners d'équipes pour recenser la tendance et l'ambiance terrain).

Au niveau organisationnel, Umanis capitalise sur toutes les missions de référence et les projets qui sont réalisés au travers de toutes ses agences afin que tous les collaborateurs puissent disposer des guides et des méthodologies de développement qui ont déjà été utilisés et qui constituent les best practices.

Umanis recrute 670 nouveaux collaborateurs en 2021 !

Pour atteindre ses objectifs en matière de recrutement, Umanis entretient depuis plusieurs années des relations étroites avec certaines écoles à Paris et en régions. Des partenariats sont noués afin de diffuser ses offres d'emploi auprès des jeunes diplômés.

Umanis participe en outre régulièrement à des Forums pour l'emploi organisés par ces mêmes écoles et anime des conférences sur des thématiques actuelles (Big Data, Digital, Cloud, ...).

5.2.2 Cœur Umanis – Mécénat de compétences

Programme de mécénat de compétences « Cœur Umanis »



Umanis s'engage en proposant à tous ses collaborateurs d'offrir leurs compétences à associations ou ONG.



Lancé en Juillet 2019, notre programme de mécénat de compétences baptisé, Cœur Umanis, offre la possibilité aux collaborateurs de réaliser, partout en France, des actions d'intérêt général sur leur temps de travail, au service d'associations ou d'ONG. L'objectif pour les salariés est de transmettre leurs compétences professionnelles mais aussi personnelles à des associations œuvrant dans le domaine de l'environnement, de la culture, du patrimoine, des animaux, de l'insertion, de l'éducation ou de l'enfance.

Ce programme porte une double ambition pour Umanis :

- ✓ S'inscrire sur le terrain de **l'action sociale**,
- ✓ Permettre de **donner plus de sens** à son activité en tant qu'entreprise responsable.

Le mécénat de compétences est également l'occasion de renforcer les liens entre les salariés et l'entreprise. Cela constitue également un élément d'attractivité important pour le recrutement de nouveaux collaborateurs qui souhaitent s'impliquer activement dans des actions associatives.

Pour mettre en œuvre ce programme de mécénat de compétences, Umanis se fait, pionnière du dispositif depuis 2019 et déjà partenaire d'acteurs du numérique. Elle a établi des relations avec de nombreuses associations demandeuses de formations aux pratiques du numérique.

Il existe différents types de missions de mécénat de compétences dans notre programme :

- ✓ **Les missions coup de pouce** : missions ponctuelles où le collaborateur donne un coup de main à l'association dans le cadre de l'activité principale de celle-ci (Confection des kits d'activité pour les enfants malades, tri des denrées alimentaires...)
- ✓ **Les partages de compétences** : missions où les compétences professionnelles du collaborateur sont engagées (animation d'ateliers sur les outils informatiques, faire des simulations d'entretiens à des personnes en réinsertion professionnelle)
- ✓ **Les projets IT** : Mission sur un loge dure où un directeur de projet est associé afin de suivre le projet dans la globalité (développement d'application mobile, création d'une interface Click & Collect ...)
- ✓ **Les campagnes d'appels** : Missions sur une période donnée pour aider une association à récolter des dons, remercier les donateurs, obtenir des rendez-vous avec de nouveaux partenaires
- ✓ **Les Team buildings solidaires** : missions groupées qui offrent la possibilité aux collaborateurs de faire un team building tout en aidant une association (Rénover la maison de quartier du Landy à Saint Ouen)

En 2020, près de 1000 jours de mission ont été réalisés par les collaborateurs Umanis auprès d'associations d'intérêt général

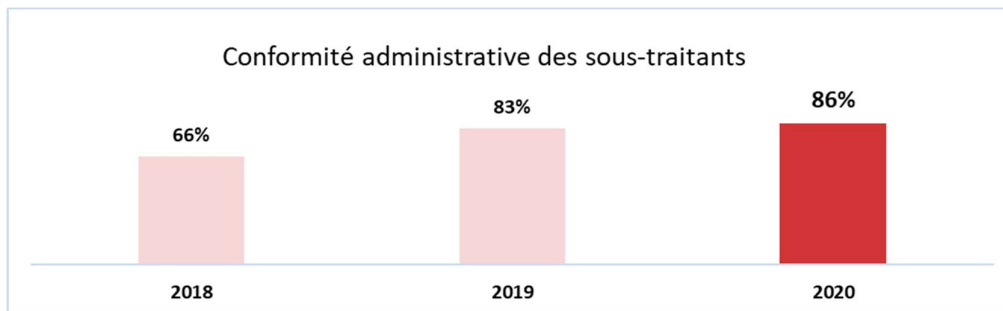
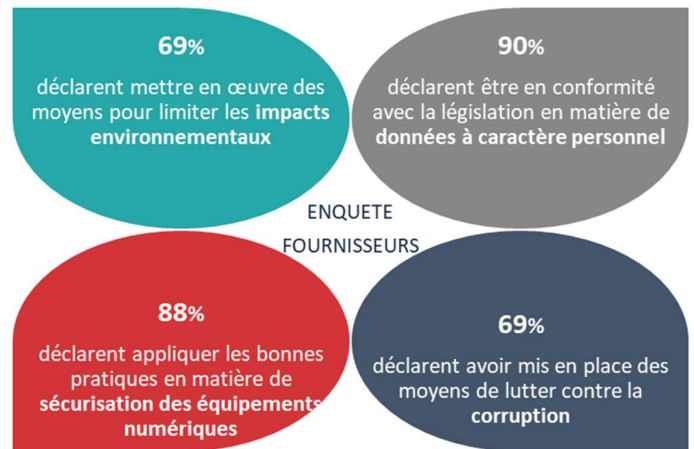
Pour les collaborateurs d'Umanis, aider une association leur permet de se rendre utile au-delà de leur mission dans l'entreprise et de sortir de leur cadre habituel. Preuve de la réussite du programme, certains collaborateurs ont ainsi décidé de poursuivre leurs actions de bénévolat pendant leur temps personnel auprès des associations rencontrées.

5.3 Chaîne d'approvisionnement

Umanis a initié depuis 2013 une politique d'achats responsables qui s'appuie sur le choix de partenaires, sous-traitants et de fournisseurs partageant les mêmes axes de progrès en matière environnementale, sociale et éthique des affaires. Une charte des achats responsables incluant un questionnaire RSE, éthique et RGPD permet de formaliser les ambitions d'Umanis ainsi que les réalisations et les attentes vis-à-vis de partenaires et des fournisseurs.

L'exploitation des réponses au questionnaire RSE complété à plus de 53% par nos sous-traitants nous permet de mieux connaître nos partenaires (à plus de 90% des indépendants ou TPE), d'évaluer la maturité de leurs comportements notamment en faveur de l'environnement, de l'éthique et de la sécurité numérique et de les accompagner et ainsi progresser.

Notre plateforme de suivi réglementaire « UMANIS PARTNERS », développée en interne, permet l'intégration complète et suivie, de nos fournisseurs et partenaires.



5.4 Loyauté des pratiques



Umanis est signataire de la Charte des Nations Unies et s'engage à cet effet à prévenir la corruption (<https://www.unglobalcompact.org/participant/18112-UMANIS>).



UMANIS est évaluée, chaque année, par l'organisme EcoVadis. La démarche de développement durable d'Umanis a obtenu le statut « Gold ».



Umanis est signataire de la Charte de la Diversité depuis 2008 (<http://www.charte-diversite.com/charte-diversite-signataire-umanis-2122.php>)

Umanis a développé une **Charte Achats Responsables et Ethiques** (<http://www.umanis.com/nos-engagements/>). Notre charte éthique, publique, nous engage au quotidien dans notre comportement.

Le **code de conduite** d'Umanis est la formalisation de l'engagement pérenne de la société pour une éthique inscrite dans nos pratiques et à tous les niveaux de la société :

- ✓ **Lutte contre la fraude** : les actes de fraudes peuvent être classés en trois grandes catégories : le reporting financier frauduleux, le détournement d'actifs et la corruption. Umanis affiche une tolérance zéro pour toute forme de corruption dans notre domaine professionnel
- ✓ **Lutte contre toute forme de pratiques anticoncurrentielles** : fixation des prix, dumping, monopole
- ✓ **Respect de la confidentialité** : les collaborateurs ayant connaissance d'informations professionnelles confidentielles sont tenus de n'en faire aucun usage, et doivent prendre les mesures raisonnables pour sauvegarder et protéger en toute circonstance les informations de la société
- ✓ **Conflit d'intérêt** : chaque collaborateur se doit, envers Umanis, d'agir avec intégrité et bonne foi. Il est essentiel que les salariés ne fassent rien qui puisse être en conflit avec les intérêts d'Umanis ou qui soit susceptible d'être interprété comme tel
- ✓ **Cadeaux d'entreprise et invitations** : nos collaborateurs peuvent offrir et recevoir des cadeaux d'entreprise appropriés, dans le strict respect des lois en vigueur et en étroite relation avec leur travail, avec les clients, les fournisseurs, ou les partenaires commerciaux d'Umanis, dans la mesure où ces cadeaux ont une valeur nominale limitée et ne sont pas donnés ou reçus dans l'intention ou la perspective d'influencer la prise de décision commerciale des bénéficiaires
- ✓ **Engagement éthique avec nos fournisseurs** : Umanis demande à tous ses partenaires de premier niveau la signature de sa charte éthique/achats responsables, afin de s'assurer du respect de ses principes.
- ✓ **Dispositif d'alerte** : Umanis a mis en place un dispositif d'alerte pour s'assurer du respect de ses principes d'éthique, basé sur la mise en place d'un comité d'éthique, d'audits de conformité, d'une procédure d'alerte en cas de risque avéré et de sanctions disciplinaires en cas de violation.

Le comité éthique :

- ✓ A pour mission de mettre en place les conditions de l'adhésion de nos collaborateurs à la charte éthique au travers de l'écoute et de l'assistance.
- ✓ Étudie la suspicion de violation de la loi ou des règlements et chartes Umanis et de prendre les mesures adéquates.
- ✓ Peut mandater le service audit interne pour mener une enquête.
- ✓ Peut avoir recours à des experts internes, externes, organismes extérieurs ou comité RSE

- ✓ Vérifie s'il est remédié aux incidences négatives d'une violation avérée, et contrôle l'efficacité des mesures prises.
- ✓ Permet de demander un conseil relatif à l'application ou au respect de la charte éthique.
- ✓ Permet de rapporter tout fait présentant des risques majeurs avérés dans les domaines comptables, financiers, bancaires, de lutte contre la corruption, de pratiques anticoncurrentielles, de lutte contre les discriminations, de harcèlement au travail, de santé, d'hygiène et de sécurité au travail, ainsi que de protection de l'environnement et des clients.
- ✓ Les membres du comité d'éthique ont une obligation stricte d'indépendance, d'impartialité, et de confidentialité.

La procédure d'alerte

- ✓ Toute question relative, ou demande spécifique liée au respect des dispositions légales ou réglementaire, peut être formulée au supérieur hiérarchique, au service des ressources humaines ou au délégué éthique,
- ✓ Umanis intègre dans son système de management de la qualité et de l'éthique, des procédures permettant l'alerte et le signalement. L'anonymat du lanceur d'alerte peut être, de façon exceptionnelle, préservé, conformément aux directives légales.
- ✓ La procédure d'alerte, accessible sur site www.umanis.com, est destinée au seul cas où le lanceur d'alerte considère qu'une information vers sa hiérarchie peut présenter des difficultés et ne pas donner lieu au suivi approprié.
- ✓ Sanctions disciplinaires : Dans le cas de violation avérée, le management procédera avec l'aide des services Umanis associés, à la mise en place de mesures conservatoires et/ou de sanctions disciplinaires. Selon la gravité des faits avérés, la sanction pourra aller d'un simple avertissement à l'exclusion, conformément au règlement intérieur en vigueur.

6 COLLABORATEURS - SOCIAL

Obtention des certifications
TOP EMPLOYER et
HAPPY INDEX TRAINEERS



94/100

Note obtenue à l'index
égalité homme/femme



 39%

De femmes recrutées en 2020

97 % de nos de nos talents
sont restés fidèles à Umanis



21572













Heures de formation



6.1 Résultat enquête AFNOR

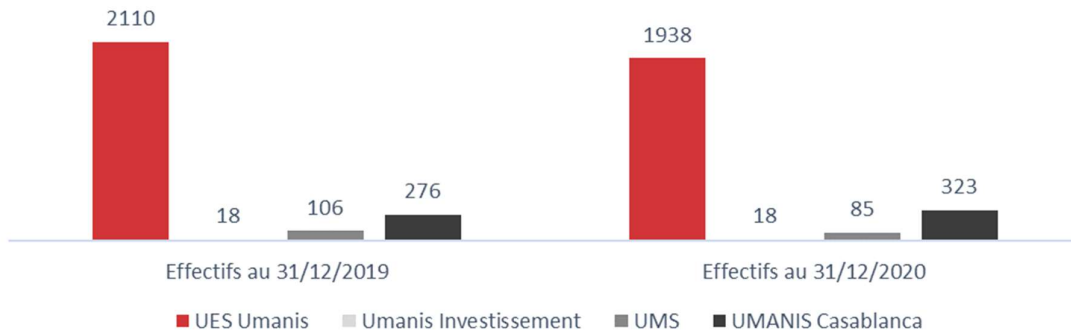
Réalisée en partenariat avec l'AFNOR en sortie de confinement, cette enquête anonyme avait pour objectifs :

- ✓ D'évaluer les conditions de confinement et le ressenti des collaborateurs face à la crise sanitaire,
- ✓ De s'assurer de la pertinence de la stratégie et de la performance des mesures d'accompagnement mises en place,
- ✓ De connaître les attentes générales pour la sortie de crise.

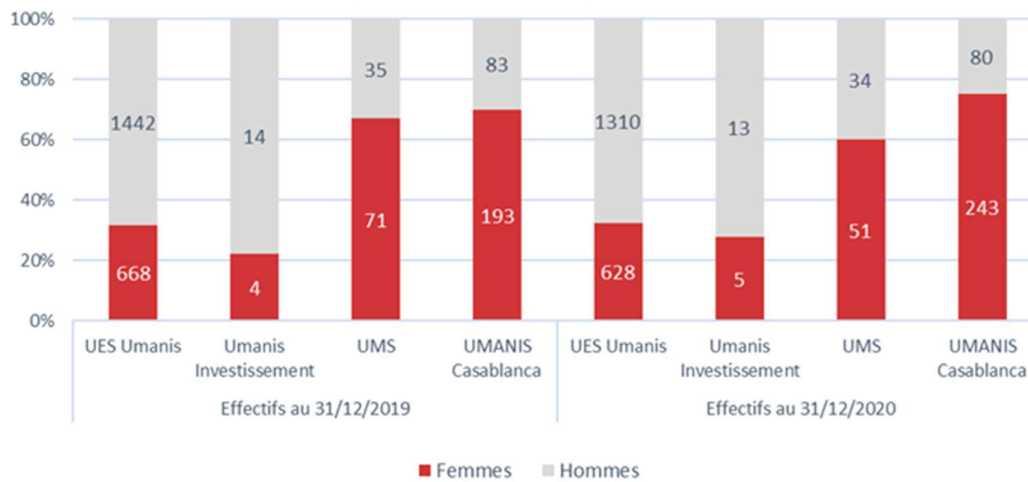
Thème	Note attribuée	satisfait	neutre	non satisfait																				
Organisation du télétravail et outils fournis par Umanis	 7,9 / 10	 68,7%	 21,7%	 9,6%																				
Évolution des relations de travail et amélioration des compétences	 7,8 / 10	 66,3%	 23,7%	 10%																				
Stratégie de crise de la direction	 7,6 / 10	 61,1%	 29,5%	 9,3%																				
Les valeurs qu'Umanis doit développer en priorité après la crise	<table border="1"> <tbody> <tr> <td>49,4% Bien-être</td> <td>26,2% Equité</td> <td>22,4% Conscience écologique</td> <td>20,3% Respect</td> <td>20,0% Responsabilité</td> </tr> <tr> <td></td> <td>25,0% Solidarité</td> <td>21,4% Collectif</td> <td>12,8% Exemplarité</td> <td>11,6% Utilité</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>9,1% Aucune de ces valeurs</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>5,6% Une autre valeur</td> </tr> </tbody> </table>				49,4% Bien-être	26,2% Equité	22,4% Conscience écologique	20,3% Respect	20,0% Responsabilité		25,0% Solidarité	21,4% Collectif	12,8% Exemplarité	11,6% Utilité					9,1% Aucune de ces valeurs					5,6% Une autre valeur
49,4% Bien-être	26,2% Equité	22,4% Conscience écologique	20,3% Respect	20,0% Responsabilité																				
	25,0% Solidarité	21,4% Collectif	12,8% Exemplarité	11,6% Utilité																				
				9,1% Aucune de ces valeurs																				
				5,6% Une autre valeur																				

6.2 Diversité

Comparaison des effectifs au 31/12/2019 et 31/12/2020

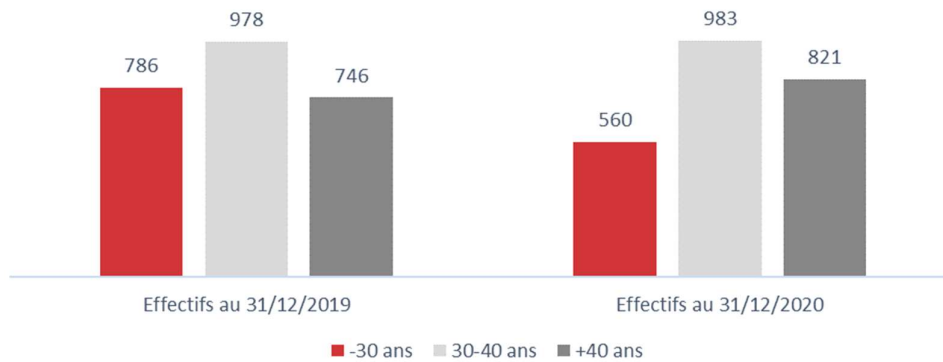


Répartition Hommes / Femmes

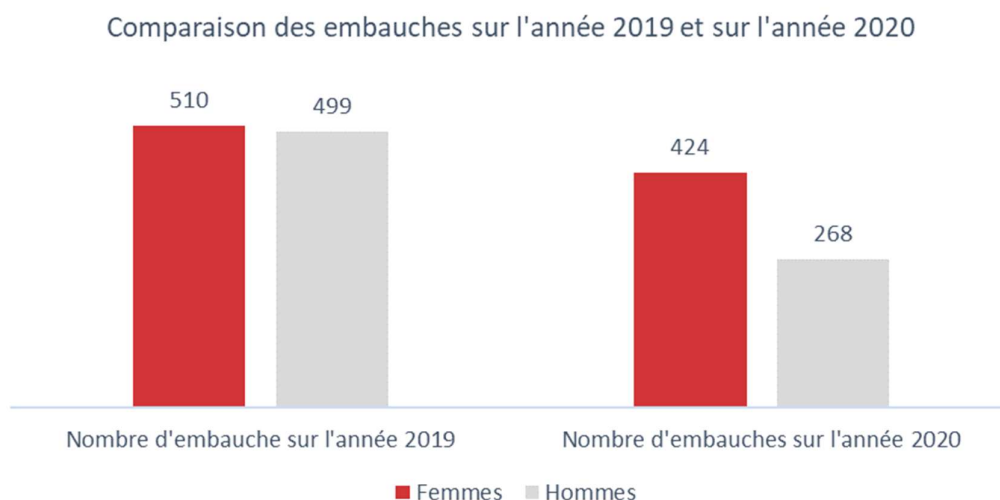
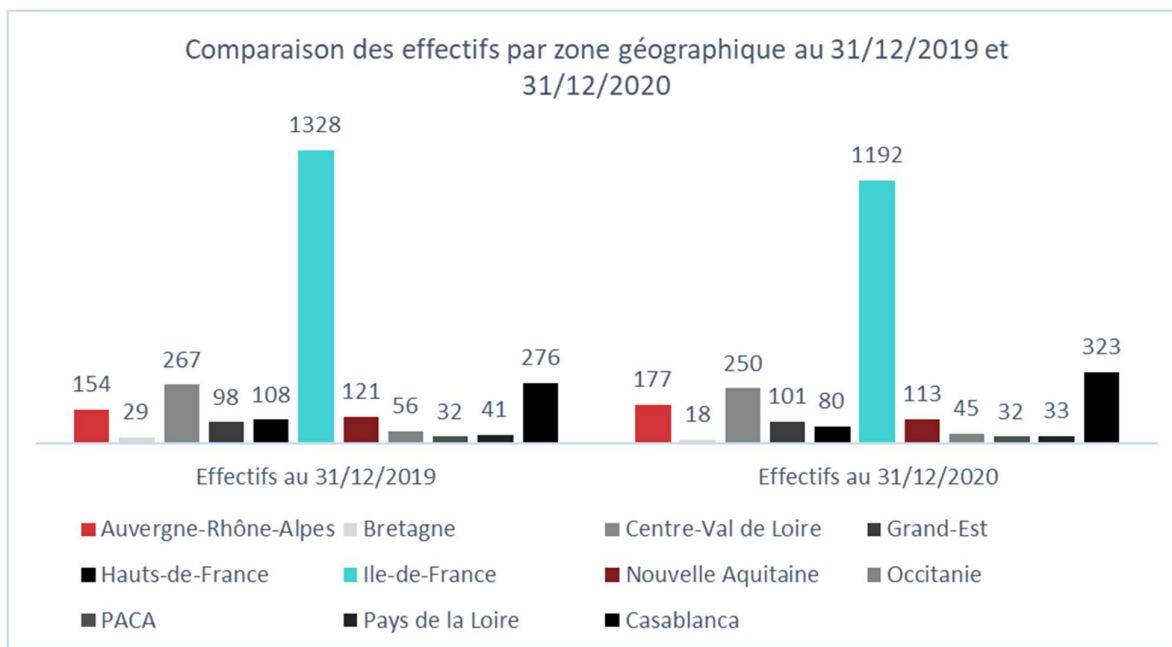


En terme d'égalité professionnelle, la répartition de l'effectif total par sexe pour l'UES Umanis est au-dessus des chiffres publiés par le SYNTEC (71,3% d'hommes / 28,7% de femmes).

Comparaison des effectifs par âge au 31/12/2019 et 31/12/2020



L'âge moyen est en augmentation, justifié par l'intégration de l'effectif des entreprises acquises et de la baisse du recrutement sur l'année 2020 en raison de la crise sanitaire.



UMANIS France + Maroc: Les embauches de femmes en 2019 représentaient 50,5% des embauches totales. En 2020, le taux d'embauches de femmes augmente et passe à 61,3% (embauches marocaines et UMS)

6.3 Egalité de traitement

Le groupe Umanis est signataire de la charte de la Diversité et s'engage à cet effet à combattre toute forme de discrimination.



Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

La diversité et l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes constituent des forces pour notre entreprise, sa croissance et son dynamisme social. Elles permettent notamment de mobiliser les talents et les compétences contribuant à la performance de notre entreprise, abstraction faite de toutes autres considérations pouvant être liées au sexe de l'individu.

Dans le prolongement de la loi du 9 mai 2001 relative à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, de l'accord interprofessionnel du 1er mars 2004 relatif à la mixité et à l'égalité professionnelle, de la loi n°2006-340 du 23 mars 2006 relative à l'égalité salariale visant à supprimer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes, de la loi du 6 août 2012 relative au harcèlement sexuel et de l'accord national interprofessionnel relatif à la qualité de vie au travail et à l'égalité professionnelle du 19 juin 2013, de la loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, la Direction et les partenaires sociaux avaient engagé des négociations qui ont abouti à un accord.

Dans cet accord, les parties signataires réaffirment que le principe d'égalité entre les femmes et les hommes tout au long de la vie professionnelle est un droit. Pour se faire, l'entreprise accepte de prendre des engagements plus volontaires et plus ambitieux avec un suivi renforcé par les instances représentatives du personnel.

En outre, les parties signataires dénoncent tout comportement ou pratique qui pourrait s'avérer discriminant à l'encontre des salariés.

Sur la base de ce principe, du diagnostic élaboré dans le cadre du rapport annuel sur la situation comparée des femmes et des hommes dans l'entreprise et de la note obtenue pour l'index égalité femmes hommes (94/100 au 1er mars 2020), les parties signataires de l'accord conviennent de fixer des objectifs de progression dans les domaines suivants :

- ✓ L'embauche,
- ✓ Le déroulement des carrières,
- ✓ La promotion professionnelle,
- ✓ La rémunération effective,
- ✓ L'articulation entre activité professionnelle et exercice de la responsabilité familiale.

L'atteinte de ces objectifs s'effectue au moyen d'actions concrètes et d'indicateurs chiffrés, dont la nature, l'étendue et le délai de réalisation font également l'objet du présent accord.

A ce titre et pour information, les indicateurs et le résultat final sont présentés ci-dessous :

Le nombre de points obtenu ne nécessite pas de mesures correctives (>75).

Umanis UES

(1) Pour Umanis SA

	indicateur calculable (1=oui, 0=non)	valeur de l'indicateur	points obtenus	nombre de points maximum de l'indicateur	nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- écart de rémunération (en %)	1	1	39	40	40
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de %)	1	6,8	20	20	20
3- écarts de promotions (en points de %)	1	0,5	15	15	15
4- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	1	100	15	15	15
5- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	2	5	10	10
Total des indicateurs calculables			94		100
INDEX (sur 100 points)			94		100

(2) Pour Umanis Managed Services

	indicateur calculable (1=oui, 0=non)	valeur de l'indicateur	points obtenus	nombre de points maximum de l'indicateur	nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- écart de rémunération (en %)	1	0	40	40	40
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de % ou en nombre équivalent de salariés)	1	0,9	35	35	35
3- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	1	100	15	15	15
4- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	5	10	10	10
Total des indicateurs calculables			100		100
INDEX (sur 100 points)			100		100

Les entreprises de moins de 50 salariés ne sont pas concernées par la publication de l'index de l'égalité femmes-hommes. C'est le cas pour UMANIS INVESTISSEMENT et UMANIS Ingénierie.

Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées



Le groupe s'est engagé dans une démarche volontariste afin de changer la perception du handicap à tous les niveaux de l'entreprise, soit de la Direction en passant par le management, les RH mais aussi les collaborateurs du groupe.

En premier lieu, il est important de souligner quelques chiffres qui permettent de comprendre la problématique à laquelle le groupe est confronté.

- ✓ Seul 6 % des travailleurs en situation de handicap possèdent un niveau Bac + 2 et plus, or nos métiers concernent essentiellement des profils Bac + 5
- ✓ 80 % des handicaps surviennent au cours de la vie et pas à la naissance
- ✓ 80 % des handicaps sont invisibles

La définition du handicap au regard des textes législatifs est très éloignée de l'image que chacun d'entre nous peut en avoir (handicap moteur, déficience mentale).

L'obligation légale qui fixe à 6 % de l'effectif est la même pour toutes les entreprises quel que soit leur secteur d'activité.

En aucun cas l'entreprise n'est en mesure d'imposer à un salarié de se déclarer en tant que travailleur handicapé ni de lui transmettre l'information lorsqu'il l'est.

Pour les salariés éventuellement concernés, il existe une peur bien réelle de se retrouver « catalogués » ou encore « mis au placard » dès lors qu'ils déclareraient leur handicap. Il est donc difficile dans cette situation de les accompagner au mieux et d'aménager leurs conditions de travail en fonction de leur handicap.

Dans ce contexte, la création d'une « Mission Handicap » a trouvé tout son sens.

Celle-ci s'est intégrée à une association des entreprises du 92 gérée par le MEDEF. Lors des réunions mensuelles, chaque société partage son expérience en la matière et cela a permis à Umanis de déterminer des axes prioritaires.

Le recrutement de travailleurs en situation de handicap est apparu comme l'axe majeur qui permettrait de répondre à nos obligations. Ainsi, le groupe a maintenu ses relations avec le « Cap Emploi » (équivalent au Pôle Emploi mais ne traitant qu'une population de travailleurs en situation de handicap). Des rencontres régulières avec cet organisme ont été tenues mais aucun recrutement n'a été constaté via ce canal.

L'ensemble des consultants RH en charge du recrutement ont été formés pour gérer ces situations, apprendre à aborder le handicap pendant l'entretien lorsque c'est nécessaire, faciliter l'intégration des collaborateurs concernés, etc.

Diverses actions de communication sont réalisées régulièrement par la Mission : intervention de la médecine du travail, aménagements de postes, accompagnement administratif dans la reconnaissance ou son renouvellement, événements de sensibilisation, formation des parties prenantes, participation à des forums et salons, etc. L'appel à des ESAT a été intensifié au travers de la mise sous plis de courriers par exemple.

Par ailleurs, l'accord en faveur de l'insertion et maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap de l'UES* UMANIS, entré en vigueur au 04 mai 2017 et signé courant 2017 a été renégocié fin 2019. L'accord a pour objet de définir les orientations qui visent à assurer le recrutement, l'intégration, le maintien dans l'emploi et la formation des personnes en situation de handicap. L'accord concerne désormais les collaborateurs de l'UES Umanis mais aussi leurs ayant-droits (salariés aidants).

Les orientations retenues concernent :

- ✓ Un plan d'embauche et d'intégration pour favoriser le recrutement des personnes en situation de handicap au sein de la société UMANIS,
- ✓ Un plan de maintien dans l'emploi et d'évolution professionnelle,
- ✓ Un plan de communication et de sensibilisation,
- ✓ Un plan de développement du partenariat avec les établissements du secteur protégé et adapté, et le recours à ces structures pour l'achat de biens, de sous-traitance ou de prestations de service,
- ✓ Un plan de management de la démarche.

Deux comités de pilotage sont planifiés chaque année pour suivre les actions de la Mission Handicap.

Ainsi les actions de sensibilisation sont renforcées depuis 2017.

En 2017 et 2019, des challenges Handisport sont organisés sur plusieurs agences d'Umanis sur le territoire national.

Depuis 2018, la Mission handicap a fait appel à des intervenants extérieurs et a mis en place des massages par un établissement adapté, ateliers culinaires autour du handicap, cafés signes...

En 2020, avec la généralisation du télétravail, un serious game digital a été organisé pour sensibiliser l'ensemble de nos collaborateurs au sujet du Handicap.



Le recrutement de personnes en situation de handicap a également évolué avec 9 intégrations en 2018 et 10 intégrations en 2019 que ce soit en CDI, CDD ou stage. L'année 2020 et la crise sanitaire ont fortement impacté les recrutements avec 2 embauches de travailleurs handicapés au sein de l'UES Umanis.

Ceci a été possible en partie grâce à des partenariats avec des cabinets de recrutement spécifiques, ainsi que la participation à des forums emploi spécialisés dans le handicap.

Le nombre de personnes en situation de handicap au cours de l'année 2020 a fortement augmenté :

Effectif par année et par société	2017	2018	2019	2020
UES Umanis	29	39	45	52
Umanis Investissement	1	1	1	1
UMS	10	11	9	11
Total	41	51	55	64

Ainsi, le taux d'emploi pour Umanis SA est passé de 1,43% en 2017 à 2,09% en 2018 puis à 2,38% en 2019.

Pour 2020, nous serons aux alentours de **2,50%** (chiffres consolidés en juin 2021)

Les rémunérations et leur évolution

Sont pris en compte les salaires bruts annuels avec prime de vacances et avec variable en équivalent temps plein (ETP).

Comparaison de la rémunération médiane au 31/12/2019 et 31/12/2020



La rémunération médiane est quasi équivalente entre 2019 et 2020. Cela s'explique par la crise économique liée à la crise sanitaire avec néanmoins l'augmentation du SMIC pour nos salariés UMS.

L'accord de progression et d'augmentation minimale relatif à certains salaires permet aux sociétés de l'UES Umanis d'assurer une progression régulière minimale et garantie de la rémunération de l'ensemble des salariés.

Les augmentations sont individuelles. En application du principe d'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, les décisions relatives à la gestion des rémunérations reposent exclusivement sur des critères professionnels. Pour un même niveau de responsabilités, de formations, d'expériences professionnelles et de compétences mises en œuvre, le salaire de base doit être identique entre les salariés concernés quel que soit leur sexe. Est également pris en compte le lieu de travail, à savoir : Ile-de-France ou Régions (hors UMS).

En 2019, les comités rémunérations pilotés par les RRH sont mis en place avec pour objectif de faire l'exercice une fois par an (en septembre pour les collaborateurs sans variable et en janvier pour le staff et les collaborateurs avec variables). Ce nouvel exercice permet d'avoir une vision macro, d'avoir une analyse objective collective et de prendre les décisions d'évolutions de rémunérations, d'évolutions de fonctions ou de positionnement (position et coefficient).

6.4 Gestion des talents et des compétences

La gestion des talents et des compétences fait partie des missions confiées aux RRH en coordination avec les managers. Afin de rendre l'action des RRH plus efficace, une nouvelle réorganisation de leur périmètre a été opérée en 2020, permettant ainsi aux RRH de couvrir la quasi-totalité des divisions. Umanis SA compte ainsi 4 RRH dont 2 en IDF et 2 dans les Régions. De plus, les missions des RRH se concentrent autour des axes suivants :

- ✓ La réalisation des People Review
- ✓ La construction d'un parcours de carrière
- ✓ Le suivi des actions de formation et de coaching
- ✓ La gestion des entretiens de rattrapage, le pilotage des entretiens de sortie et la réalisation du baromètre RH
- ✓ La gestion des mobilités géographiques
- ✓ La réalisation des entretiens professionnels

Les RRH ont une contribution importante dans les actions de développement et de fidélisation de nos collaborateurs, et plus particulièrement de nos talents.

6.4.1 La gestion des talents

La gestion des talents passe par la réalisation de *People Review*.

La *People Review* est une réunion entre les RRH & Les managers afin d'identifier les compétences, les potentiels de chaque collaborateur selon la méthode suivante :

- ✓ Une discussion ouverte pour identifier le niveau de performance, le potentiel, le développement permettant d'identifier le salarié comme : talent, expert, bon contributeur, stagnation ou en difficulté,
- ✓ Une réflexion et décision d'un plan de développement individuel pour les talents identifiés,
- ✓ Une réflexion sur le plan de succession.

Le premier exercice de *People Review* pour Umanis SA a été lancé en septembre 2017 sur le top management.

En 2020, l'exercice de *People Review* a été réalisé sur l'ensemble du Top Management Umanis SA. Il a ensuite été décliné au CODIR N-4 et à l'ensemble des collaborateurs en prestation (1916 collaborateurs étudiés).

Suite à cet exercice, la direction des ressources humaines met en place des actions d'accompagnement des talents via la formation, des coachings et accompagnements spécifiques. Les plans de développement suite à l'exercice de la *People Review* 2020 sont en cours de construction par les RRH.

6.4.2 La gestion de la performance

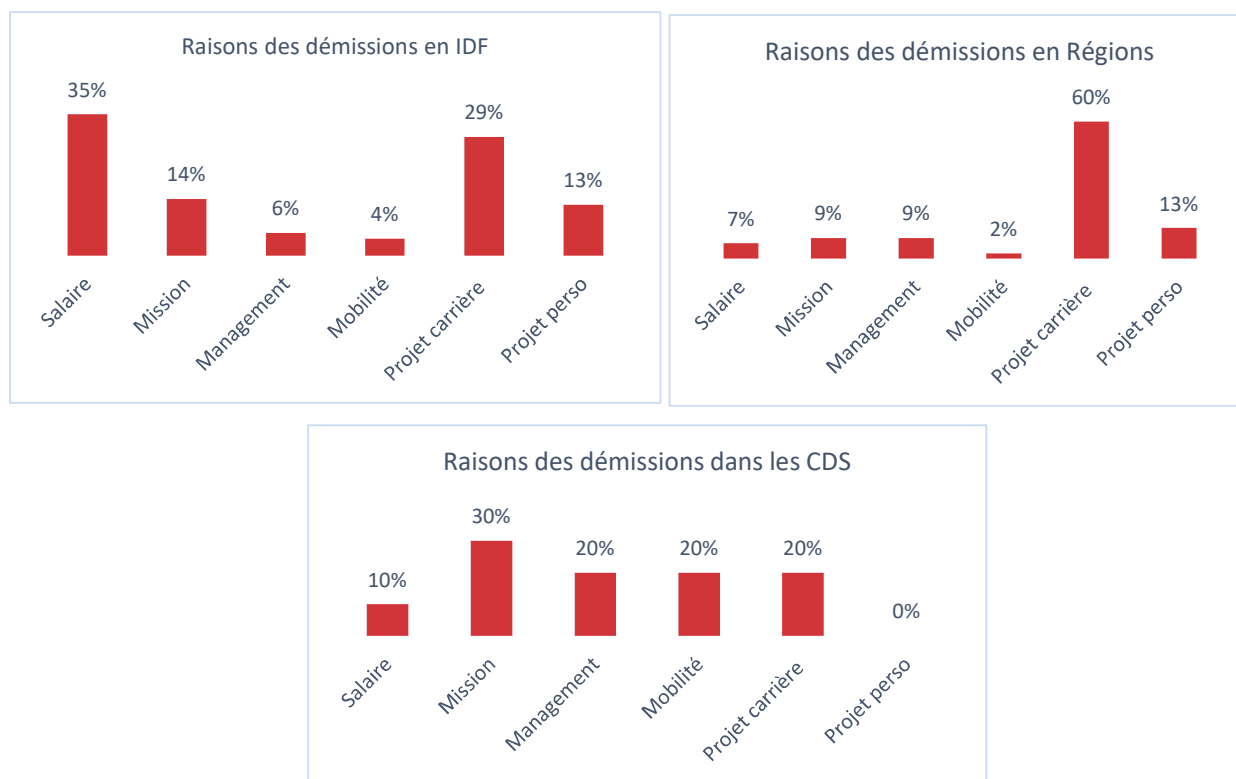
Pour un meilleur suivi, la direction des ressources humaines a décidé d'organiser les entretiens annuels de performance pendant une période fixe (de juin à août pour les collaborateurs sans variable, de décembre à janvier pour les collaborateurs staff et avec variables).

Les Team Managers, fonction nouvellement créée sur le périmètre IDF, sont chargés d'accompagner les managers dans le déploiement des campagnes de performance et d'apporter une analyse qualitative pour assurer le suivi des actions prévues lors de ces entretiens (formation, mobilité, évolution, points d'attention...).

Ces fonctions restent en charge par les managers sur le périmètre des Régions.

6.4.3 Les sorties

Dans un souci de limitation et réduction du turn over, Umanis a mis en place les entretiens de sortie pour tous les collaborateurs démissionnaires. Le pilotage de ce projet est confié aux RRH. Le but de ce projet est de recueillir les principales raisons de départ des collaborateurs, de les accompagner et de les renseigner sur toutes les étapes de sortie. Les informations recensées ont pour objectif d'ajuster la stratégie RH de fidélisation, et de maintenir une relation professionnelle avec les collaborateurs jusqu'au dernier jour. Les graphiques ci-dessous montrent les raisons des départs en 2020 dans les agences en Île-de-France, en Régions et dans nos centres de services nationaux.



Dans le souci de limiter le nombre de départs liés à « **la mission** » au « **projet de carrière** » et à la « **mobilité** », Umanis a décidé de booster la mobilité interne au sein du groupe en mettant en place un nouveau process, et en communiquant davantage sur le module de « **candidature interne** » de son SIRH Workday. Les impacts de cette nouvelle politique seront mesurés sur l'année 2021.

6.4.4 Formation

Umanis continue de dépasser ses obligations légales en investissement sur une politique forte de formation. Cette politique s'intègre dans la démarche de la GPEC ce qui permet également de suivre l'évolution du marché et des besoins des clients. Chaque année, un plan de formation, en cohérence avec la réalité opérationnelle et géographique de l'activité, est décidé par la direction. Chaque collaborateur peut donc demander à bénéficier de formations en cohérence avec son parcours et ses ambitions. Depuis 2019, l'entreprise s'est dotée d'une plate-forme E-learning permettant à l'ensemble de ses collaborateurs de suivre des formations techniques et des MOOC en mode self-service.

L'année 2020 nous a permis de pérenniser la stratégie de gestion de la formation fondée sur 4 axes principaux :

- ✓ **Adéquation des formations** avec les besoins réels des collaborateurs en mission issus des Entretiens de Performance.
- ✓ **L'optimisation de la plateforme** U-Learning ouverte à tous les utilisateurs en mode self-services avec la mise à disposition du catalogue de formation et l'ajout de nombreux contenus, le suivi et le traitement des demandes ainsi que la réalisation de formation Mooc.
- ✓ La poursuite du **Plan de Certification** autour des technologies partenaires (Microsoft, Google, Dataiku,...) mais aussi des méthodologies demandées par nos clients (Agilité, Devops, ISTQB, Prince2...) afin d'augmenter l'employabilité et l'expertise de nos collaborateurs
- ✓ **Négociation** auprès des organismes afin d'optimiser les budgets et prendre en charge le CPF

Cela nous a permis de concentrer l'effort de formation sur :

- ✓ **Nos consultants** via des formations dans nos domaines d'expertises.
 - RGD
 - BI / Big Data (Informatica, MS BI, HADOOP, ...)
 - Web Digital (J2ee, .Net, GWT...)
 - CRM (EDEAL, Salesforce...)
 - Systèmes & Réseau (VMware, Citrix, CISCO...)
 - Méthodologie (ITIL, SCRUM, Prince2, PMP)
 - ...
- ✓ Nos **ressources disponibles** afin de maximiser leur chance d'être repositionnées en mission via des certifications :
 - PSPO,
 - Power BI,
 - DevOps Foundation,
 - PSM,
 - ITIL 4 Foundation,
 - PO/PM,
 - Prince 2,
 - ISTQB,
 - Scrum Master, etc ...
- ✓ L'accompagnement des collaborateurs dans leur mobilisation CPF (Gestion de Projet, Agilité, Anglais, Métiers du test, Développement, Système, Bureautique...).
- ✓ La création d'un **parcours de certification Excellence** (Devops testing). Ce parcours inclut 4 formations et le passage des 4 certifications correspondantes :
 - La DevOps Foundation
 - SAFe/PSM / PSPO
 - ISTQB Foundation
 - ISTQB Testeur
- ✓ Développer les **compétences de nos collaborateurs en Anglais** avec le MOOC « Learn-English » accessible à tous depuis la plateforme U-learning en Avril 2020. Depuis le 06 novembre, le Mooc « Learn-English » devient « Apprenez plusieurs langues » en intégrant 6 nouvelles langues : Français Langue Étrangère, Allemand, Italien, Portugais du Brésil, Espagnol et le Mandarin.

- ✓ **Nos managers** au travers des Formations Umanis Universités avec comme thématiques principales la communication (Prise de Parole en Public, Communication Managériale), le droit (Droit individuel, Droit Collectif, Handicap & Diversité) et les outils (U-CRM, Recrutement)
- ✓ L'embauche d'un **concepteur pédagogique** dans le but de poursuivre la digitalisation de nos contenus de formations internes, et de l'on-boarding afin de les mettre à disposition du plus grand nombre de collaborateurs.

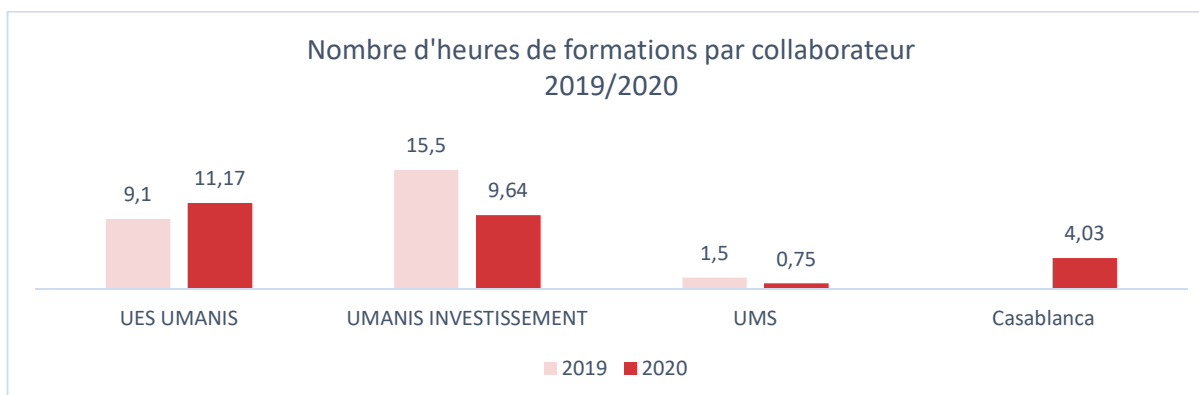
6.4.5 Dispositifs légaux

Comme l'année précédente nos cotisations nous ont permis de mobiliser les actions collectives.

Suite à la crise sanitaire et à ses conséquences, nous avons accompagné nos collaborateurs dans l'utilisation du dispositif FNE. Umanis a été identifiée par Atlas comme l'une des 10 entreprises ayant le mieux accompagné ses collaborateurs et ses managers, dans l'utilisation du dispositif, grâce à des communications régulières et une expertise sur les choix des formations suivies.

6.4.6 Le nombre total d'heures de formation

	2019	2020
UES Umanis	19 197,43 h	21 653 h
UMS	159,5 h	63,64 h
Umanis Investissement	279 h	173,67 h
Casablanca		1 303,26 h



6.5 QVT et bien-être au travail

6.5.1 L'organisation du temps de travail

Le groupe applique les dispositions relatives au temps de travail de la convention collective (IDCC : 1486) (bureaux d'études techniques, cabinets d'ingénieurs conseils, sociétés de conseil), à savoir l'accord du 22 juin 1999 relatif à la durée du travail.

L'UES Umanis a signé un accord sur le temps de travail en juin 2016. L'accord reprend les 3 modalités d'organisation du temps de travail mises en place par notre convention collective « Syntec » et a créé un nouveau dispositif, propre à Umanis, plus simple, plus favorable et correspondant mieux à l'organisation et aux besoins de l'entreprise, à savoir les modalités de réalisation de missions avec forfait horaire annualisé (ou modalité 4) concernant l'ensemble des collaborateurs cadres gérés par une clause contractuelle de forfait horaire annualisé à 38h de travail par semaine.

6.5.2 UMS

UMS applique les dispositions relatives au temps de travail de la convention collective (IDCC : 3301) (personnel des prestataires de services dans le domaine du secteur tertiaire).

Par ailleurs, il existe un accord sur l'annualisation du temps de travail qui permet de moduler la présence des salariés en fonction de l'activité. Sont concernés tous les téléconseillers.

Enfin, l'activité des centres d'appels étant limitée durant les mois d'été, il est imposé chaque année 4 semaines de congés payés à prendre obligatoirement entre juillet et août.

6.5.3 L'absentéisme

Le contexte de crise sanitaire a eu un impact sur les absences sur l'année 2020.

Toutes les absences ne sont pas de l'absentéisme. Certaines absences (formation, activités syndicales, maternité, congés payés, etc.) sont prévisibles par leur régularité, et s'appuient sur des droits sociaux. Elles ne peuvent donc pas être considérées comme de l'absentéisme.

Il importe ici de suivre les absences particulièrement perturbatrices pour l'activité de l'entreprise et dont on peut penser qu'elles sont reliées, même indirectement, aux conditions de travail et à la vie organisationnelle :

- ✓ Les arrêts pour maladies ordinaires ;
- ✓ Les accidents de travail ;
- ✓ Les maladies professionnelles découlant de restrictions d'aptitudes ;
- ✓ Les accidents de trajet ;
- ✓ Les absences injustifiées.

Taux d'absentéisme : (Nombre d'heures d'absences / nombre d'heures de travail théoriques) x 100

Umanis SA	Année	Tx d'absentéisme
	2019	2,90
	2020	3,39

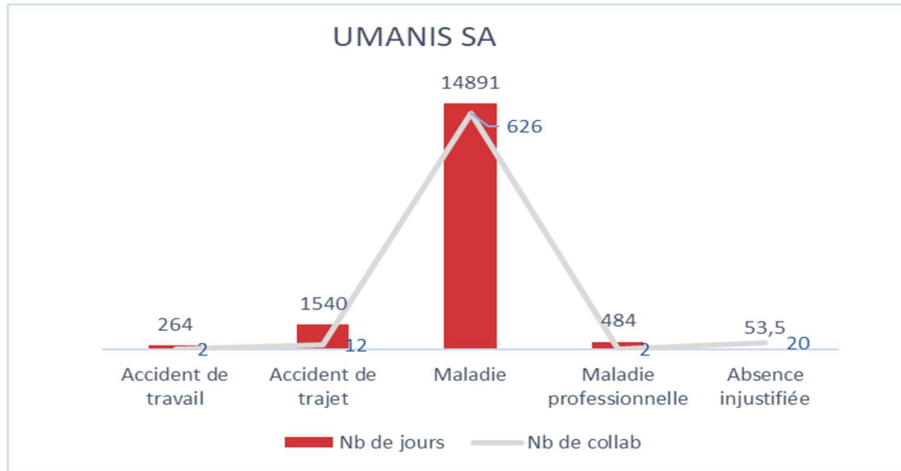
UMS	Année	Tx d'absentéisme
	2019	3,44
	2020	4,54

Taux d'absentéisme national moyen en 2019 : 5,11%

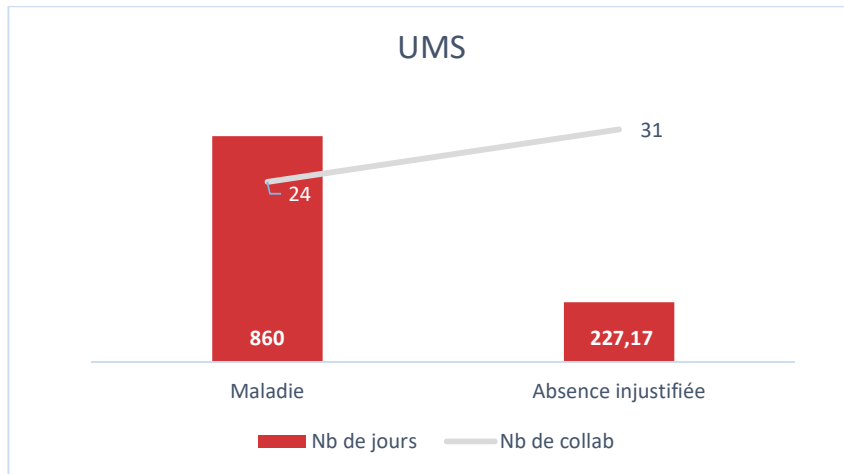
<https://www.ayming.fr/insights/barometres-livres-blancs/barometre-de-labsenteisme-et-de-lengagement/>

Il nous semble important de différencier les absences de la façon suivante, à savoir :

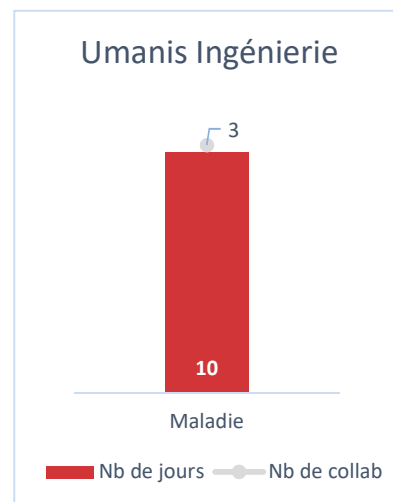
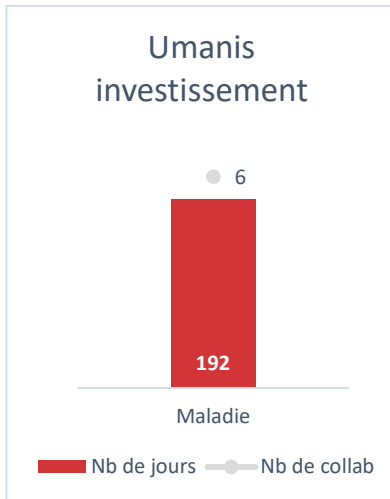
Les absences ayant un impact direct sur le taux d'absentéisme



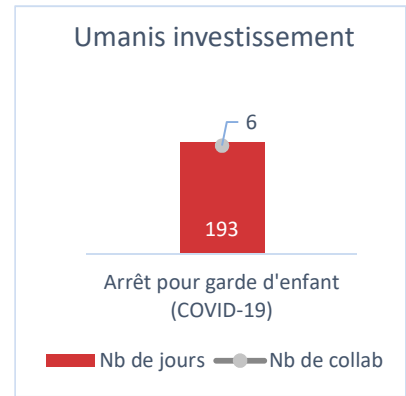
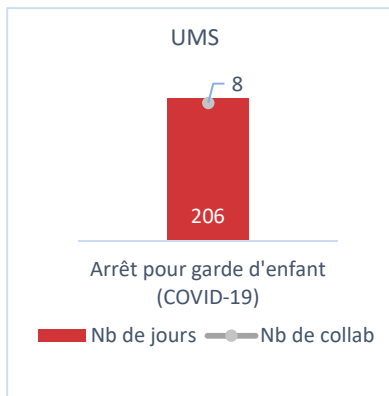
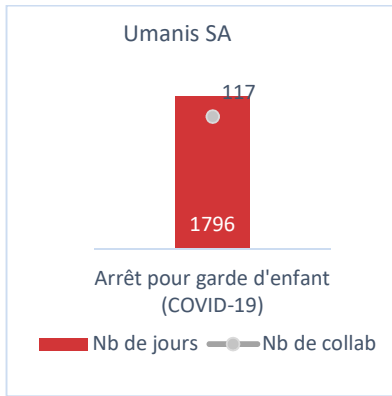
Pour un total de 17 232,5 jours d'absence répartis entre 662 collaborateurs.



Pour un total de 1 087,17 jours d'absence, répartis entre 55 collaborateurs.

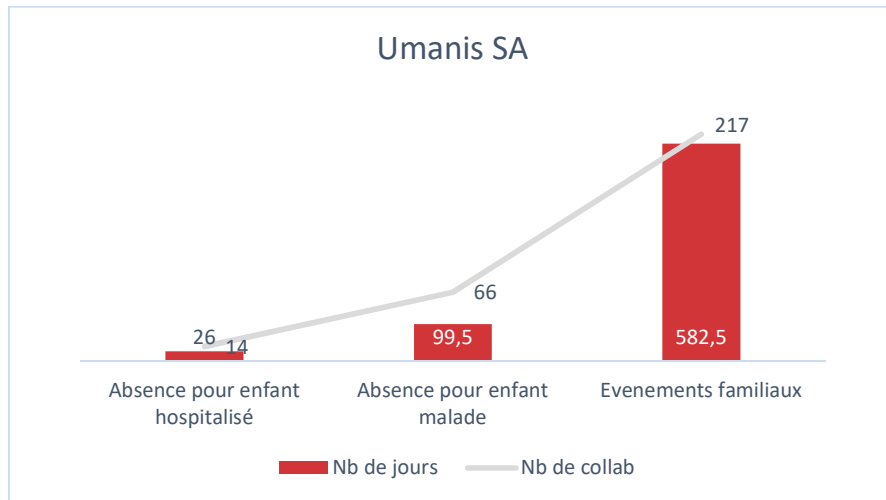


Absences relatives à la crise sanitaire

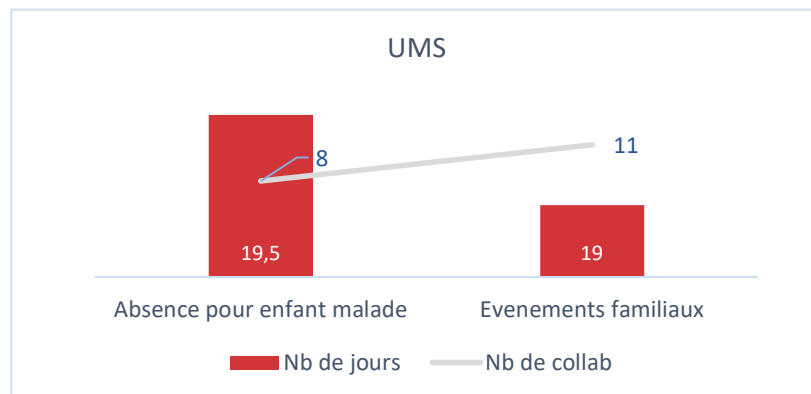


Pas d'absence pour garde d'enfant sur Umanis Ingénierie.

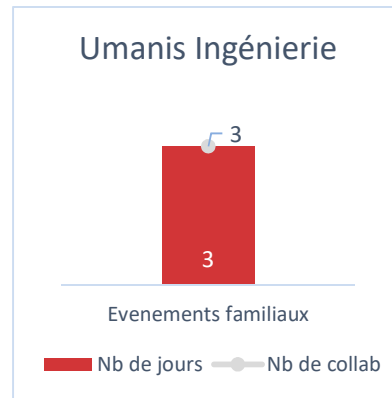
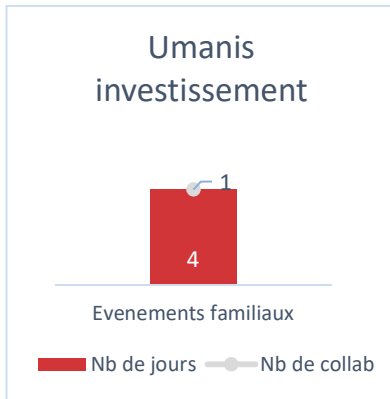
Absences familiales autorisées (légal, conventionnel et par accord d'entreprise)



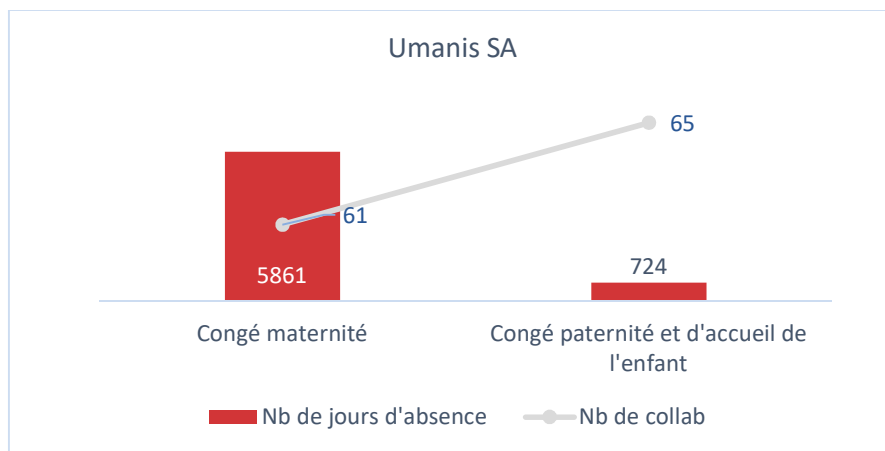
Pour un total de 708 jours d'absence répartis entre 297 collaborateurs



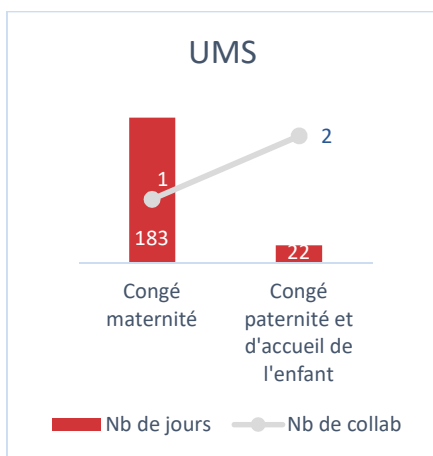
Pour un total de 38,5 jours d'absence, répartis entre 19 collaborateurs.



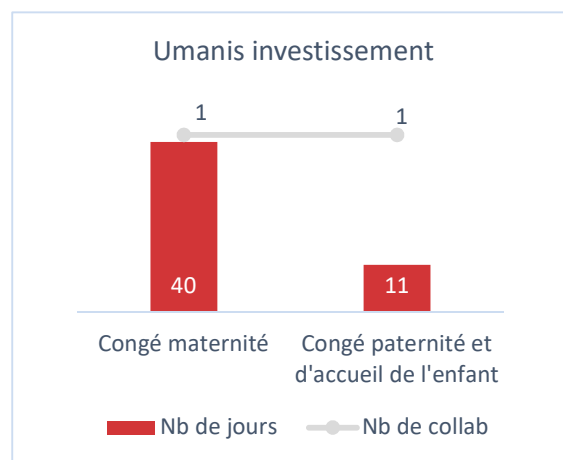
Absences relatives à la parentalité



Pour un total de 6 585 jours d'absence, répartis entre 126 collaborateurs.



Pour un total de 205 jours d'absence, répartis entre 3 collaborateurs



Pour un total de 51 jours d'absence, répartis entre 2 collaborateurs

Pas de congés de parentalité pour Umanis Ingénierie

6.5.4 Relations sociales

Umanis « France » est à jour des élections professionnelles à tenir qui ont lieu tous les 4 ans.

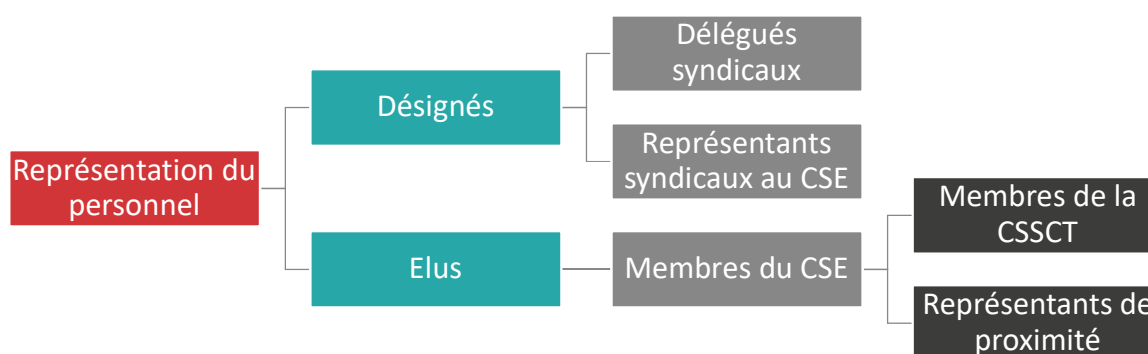
Une unité économique et sociale (UES) a été mise en place. Elle regroupe les sociétés Umanis SA, Umanis Ingénierie, qui sont considérées comme une entreprise unique.

Les autres sociétés du Groupe sont Umanis investissement et Umanis Managed Services.

6.5.5 L'organisation du dialogue social

Depuis la mise en place du CSE

Le CSE a été mis en place en avril 2019 au sein d'Umanis Managed Services et en décembre 2019 au sein de l'UES Umanis.



Le Comité social et économique (CSE) se substitue à toutes les instances représentatives du personnel (délégués du personnel, comité d'entreprise, comité d'hygiène, de sécurité, et des conditions de travail - CHSCT). Il est obligatoire dans les entreprises de 11 salariés et plus.

Dans les entreprises d'au moins 11 salariés, Le CSE porte les demandes individuelles ou collectives relatives aux salaires et à l'application de la réglementation du travail. Il promeut la santé, la sécurité et l'amélioration des conditions de travail. Il réalise des enquêtes sur les accidents du travail ou les maladies professionnelles. Il exerce le droit d'alerte en cas d'atteinte aux droits des personnes et en cas de danger grave et imminent. Les membres du comité peuvent saisir l'inspection du travail de toutes les plaintes et observations relatives à l'application de la réglementation du travail.

Dans les entreprises d'au moins 50 salariés, le CSE est l'instance d'expression collective des intérêts des salariés afin qu'ils soient pris en compte dans les décisions relatives à la gestion et à la vie économique et financière de l'entreprise, à l'organisation du travail, à la formation professionnelle et aux techniques de production.

Le CSE joue également un rôle important dans le champ de la santé, de la sécurité et des conditions de travail.

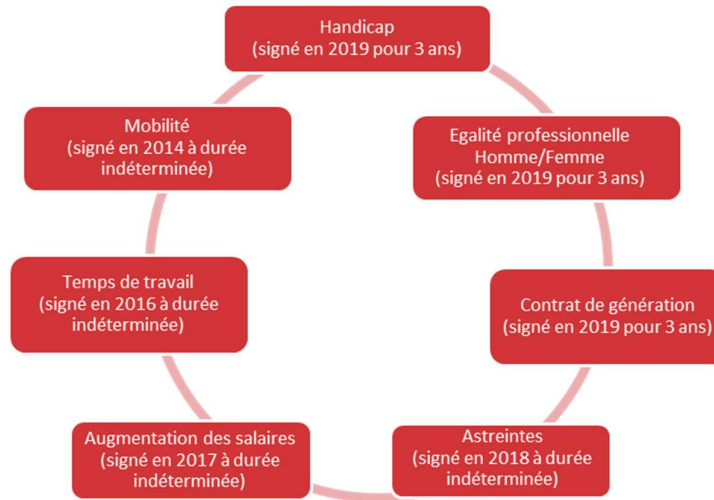
Sont concernées Umanis Managed Services et l'UES Umanis.

	CSE	CSSCT
UES Umanis	1 réunion / mois	Dont 4 réunions / an
UMS	1 réunion / 2 mois	Dont 4 réunions / an
Umanis Investissement	Non Applicable	Non Applicable

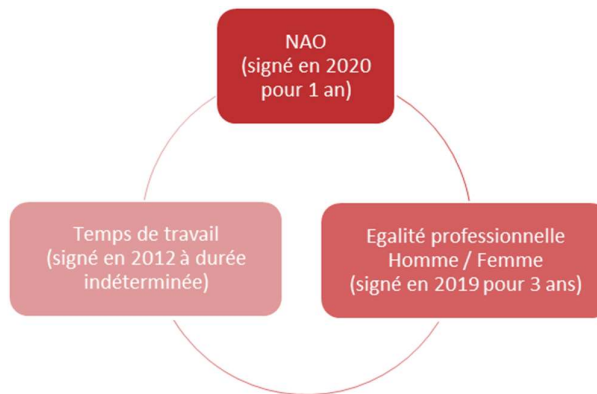
6.5.6 Le bilan des accords avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel liés au bien-être au travail

L'UES Umanis

Le dialogue social a évolué au cours de l'année 2019. Les précédentes instances ont été remplacées par la mise en place du Comité Social et Economique.



UMS



6.6 Santé et sécurité

6.6.1 Les conditions de santé et de sécurité au travail

Aux termes de la loi, l'employeur doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et la santé physique et mentale des travailleurs. Ces mesures comprennent des actions de prévention des risques professionnels, des actions d'information et de formation, la mise en place d'une organisation et de moyens adaptés » et il doit veiller à « l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du changement des circonstances et tendre à l'amélioration des situations existantes ».

Ainsi, il n'incombe pas à l'employeur de garantir l'absence de toute exposition des salariés à des risques mais de les éviter le plus possible et s'ils ne peuvent être évités, de les évaluer régulièrement en fonction notamment des

recommandations du gouvernement, afin de prendre ensuite toutes les mesures utiles pour protéger les travailleurs exposés.

Afin de répondre à nos obligations en terme de prévention des risques professionnels, le document unique comporte un inventaire des risques identifiés dans chaque unité de travail et sert de base à l'élaboration du programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail. Il est mis à jour à chaque visite de site et sera progressivement étendu à l'ensemble des établissements.

Par ailleurs, Umanis est engagé dans une démarche professionnelle active de respect des dispositions relatives aux visites obligatoires auprès de la médecine du travail. Les visites médicales sont suivies mensuellement par la tenue d'un tableau de reporting et permet ainsi aux ressources humaines d'intervenir le cas échéant dès lors que l'on constate une dégradation sur une agence.

Umanis a également mis en place des guides fil et serres fil sur l'ensemble de ses sites concernés ainsi que les formations SST des utilisateurs.

La direction et les membres de la CSSCT ont entrepris des échanges constructifs au niveau de l'UES Umanis sur le sujet des RPS (risques psychosociaux).

Umanis a entrepris une réhabilitation de ses locaux depuis 2016 en respectant les recommandations du code du travail (distance et niveau d'éclairage réglementaire, prise en compte des nuisances sonores, installation de système de contrôle d'accès et de vidéo surveillance, mise en place de mobilier en adéquation avec les nouveaux usages des collaborateurs, zones de co-working, création d'espace de travail et de détente en extérieur avec végétation adaptée).

Enfin, ont été mises en place des zones communes accessibles à l'ensemble des collaborateurs avec des baby-foot, console de jeux, zone d'écoute de musique, bibliothèque participative, distribution de boissons chaudes, restaurants d'entreprises...

Sur 2020, face à la pandémie, les conditions de travail ont été bouleversées. A ce titre, le groupe Umanis a mis en place un certain nombre de mesures de prévention et d'adaptation pour gérer au mieux la situation. Nous avons réadapté l'organisation du travail pour permettre à la majorité de nos collaborateurs de télétravailler.

Nous avons travaillé en partenariat avec les membres de la Commission Santé, Sécurité et Conditions de travail sur :

- ✓ **L'actualisation de notre évaluation des risques** en mettant en place des mesures adaptées à la continuité de l'activité, tout en prenant en compte les consignes sanitaires propres à garantir la santé des salariés,
- ✓ **La prévention en entreprise** : mise en application des mesures sanitaires, mesures organisationnelles (circulation dans l'entreprise, risques psychosociaux, télétravail, déplacements professionnels), nettoyage des locaux, ventilation, équipements de protection individuelle (EPI), intervenants extérieurs, formation et information...),
- ✓ La **création** de divers fichiers relatifs à la crise : **guides** de dé confinement, communications, **affichages** et mise à jour du règlement intérieur,
- ✓ Les **visites des sites** pour s'assurer de la bonne application des mesures gouvernementales.

6.6.2 Les accidents de travail (fréquence, gravité, maladies professionnelles)

Les sociétés du groupe, de par leurs activités, ne sont pas à considérer comme des entreprises où les risques d'accident du travail sont élevés. Toutefois, cela n'empêche pas la Direction et les membres de la Commission SSCT (Santé, Sécurité, Conditions de Travail) d'être vigilants sur ces accidents.

Ces informations seront désormais présentées aux membres de la Commission SSCT (Santé, Sécurité, Conditions de Travail).

Taux de fréquence des accidents du travail

Nombre d'accidents avec arrêts de travail x 1 000 000 / rapporté au nombre d'heures travaillées

2019	Umanis SA	UMS
Taux de fréquence des accidents du travail	$7 \times 1\,000\,000 / 3\,707\,929,72$ = 1,89	$2 \times 1\,000\,000 / 191\,463,33$ = 10,44

2020	Umanis SA	UMS
Taux de fréquence des accidents du travail	$2 \times 1\,000\,000 / 3\,560\,561,84$ = 0,56	$0 \times 1\,000\,000 / 167\,529,75$ = 0

Il n'y a pas eu d'accident ayant entraîné un arrêt de travail pour la société Umanis Investissement.

Taux de gravité des accidents du travail

Nombre de journées indemnisées x 1 000 / rapporté au nombre d'heures travaillées

2019	Umanis SA	UMS
Taux de gravité des accidents du travail	$349 \times 1\,000 / 3\,707\,929,72$ = 0,09	$52 \times 1\,000 / 191\,463,33$ = 0,27

2020	Umanis SA	UMS
Taux de gravité des accidents du travail	$264 \times 1\,000 / 3\,560\,561,84$ = 0,07	$0 \times 1\,000 / 167\,529,75$ = 0

Maladies professionnelles

Deux cas de maladie professionnelle ont été déclarés au sein d'Umanis SA sur l'année 2020 (484 jours d'arrêts au total).

7 ECONOMIE DURABLE



91% de nos clients sont satisfaits des prestations

74%

de taux de renouvellement de nos contrats en 2020



87%

des sites Umanis sont certifiés ISO 27001



1039

participants à nos ateliers innovation et responsabilité numérique

7.1 Sécurité et protection des données

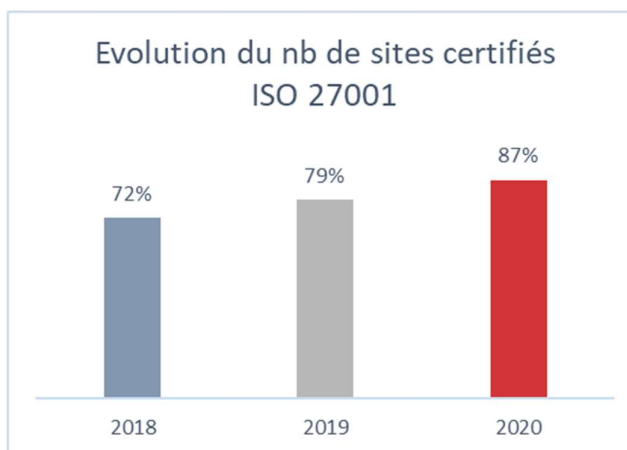
Umanis a mis en place une politique de sécurité, certifiée ISO 27001, chargée notamment de gérer tous les événements et incidents de sécurité identifiés

Depuis plusieurs années déjà, Umanis a déployé ses Centres de Services sur un modèle « site sûr » :

- ✓ Protection physique des locaux,
- ✓ Salles blanches,
- ✓ Cloisonnement des projets à la demande,
- ✓ Audits réguliers.

Pour répondre à cet enjeu majeur, Umanis a mis en œuvre un Système de Management de la Sécurité de l'Information (SMSI) et s'aligne sur les exigences de la norme ISO 27001. Notre objectif était d'obtenir la certification de nos prestations avant fin 2017, nous avons obtenu cette certification le 17 novembre 2017 et renouvelée en 2020 par l'AFNOR. Dans ce contexte, et pour compléter notre offre de Centre de Services / sites sûrs, nous avons mis en œuvre depuis 2016 une généralisation des bonnes pratiques de protection des données, en particulier :

- ✓ Déploiement d'un outil d'e-learning qui permet d'assurer la sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs ainsi qu'une formation complète à la sécurité pour les développeurs d'une part et pour les administrateurs systèmes et réseaux d'autre part.
- ✓ Déploiement de deux outils d'automatisation des tests de sécurité dans les développements : HPE Fortify pour les tests statiques et OWASP ZAP pour les tests dynamiques,
- ✓ Déploiement de l'authentification forte sur nos serveurs de développements,
- ✓ Chiffrement des PC, des serveurs de fichiers et des messages sensibles,
- ✓ Durcissement des procédures d'effacement des données en fin de mission ou lors du recyclage ou de la mise au rebut de nos équipements,
- ✓ Etc.



Protection des données à caractère personnel

Le **RGPD** : Dans le cadre de nos activités, des données à caractère personnel font l'objet d'un traitement informatisé par Umanis. Pour l'ensemble de ces traitements, Umanis SA est l'entité qui détermine les moyens et les finalités et agit ainsi en qualité de responsable de traitement au sens de la réglementation applicable en matière de données personnelles et notamment du Règlement Général sur la protection des données n° 2016/679 du 27 Avril 2016.

- ✓ **Données collectées** : tout ou partie des données fournies en remplissant des formulaires de contact, en chargeant en ligne des contenus, en souscrivant à des newsletters, en s'inscrivant à des événements internes et externes ou en adressant des correspondances, en répondant à des sondages, lors de mesures d'audience, ...
- ✓ **Utilisation des données** : dans le cadre de la gestion de nos clients, nos prospects, nos fournisseurs et nos partenaires et notamment pour répondre aux demandes et/ou pour envoyer nos newsletters, les invitations aux événements internes et externes à l'entreprise.
- ✓ **Partage des données** : sous réserve de ce qui est indiqué dans notre politique de protection des données personnelles ou à moins qu'un consentement préalable ait été obtenu, les données personnelles peuvent être susceptibles d'être communiquées à des prestataires de services situés en Europe et uniquement dans la limite nécessaire à l'accomplissement des tâches qui leurs sont confiées, et/ou à notre filiale située au Maroc. Les mesures de sécurité mises en place pour UMANIS sont aussi respectées par ses filiales.
- ✓ Umanis exige de manière stricte de ses prestataires de services que l'utilisation des données personnelles ne soient limitées uniquement pour gérer les services demandés ou fournis par ou pour Umanis. Il est également exigé de ces prestataires de toujours agir en conformité avec les lois applicables en matière de protection de données personnelles et d'accorder une attention particulière à la confidentialité de ces données.
- ✓ **Stockage, conservation sécurisée, accessibilité** : stockées dans nos bases hébergées en France, Umanis a pour objectif de toujours conserver les données personnelles de la manière la plus sûre et la plus sécurisée, et uniquement pendant la durée nécessaire à la réalisation de la finalité poursuivie par le traitement. Dans cette perspective, les mesures physiques, techniques et organisationnelles appropriées sont prises pour empêcher dans toute la mesure du possible toute altération ou perte des données ou tout accès non autorisé à celles-ci.
- ✓ Il est toujours possible par son propriétaire, de contacter Umanis pour consulter, demander de corriger, compléter, clarifier, supprimer les données personnelles en possession, par courrier postal, électronique. De même, il est toujours possible de s'opposer à ce que les données identifiées soient utilisées à des fins de prospection commerciale ou communiquées à des tiers, ou de demander la limitation du traitement de ces données.
- ✓ Toute réclamation sur la manière dont Umanis traite les données personnelles peut être adressée à la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL), par courrier postal : CNIL - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07, ou en ligne : <https://www.cnil.fr/fr/plaintes>.

7.2 Satisfaction clients

Le Système de Management de la Qualité du Groupe UMANIS repose sur les fondements de la Politique Qualité définie par la Direction Générale :

- (1) Assurer un soutien et un suivi efficaces à nos collaborateurs par l'amélioration permanente de leur management
- (2) Améliorer en permanence la **satisfaction de nos clients**
- (3) Garantir la **performance économique** de l'entreprise en vue d'asseoir sa pérennité.

Dans le cadre de ces 3 axes, des objectifs mesurables sont définis annuellement en concertation entre la Direction Générale et la Direction Qualité (Revue de Direction), et déclinés au niveau des services ou processus appropriés.

La Satisfaction des clients est mesurée quant à elle, dans le cadre :

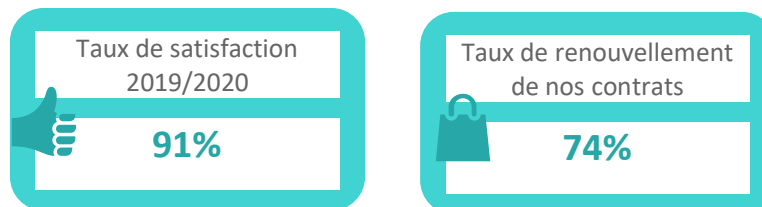
- ✓ Des suivis de prestation réalisés par les agences pour chacun des contrats,
- ✓ Des enquêtes de satisfaction transmises à l'ensemble de nos clients.

Les résultats ainsi collectés sont analysés :

- ✓ En 1^{er} niveau : par l'agence, en collaboration avec la Direction Qualité
- ✓ En 2^{ème} niveau, de façon globale : dans le cadre des Comités d'Amélioration et de la Revue de Direction,

Les actions décidées sont alors planifiées dans le Plan d'Actions Intégré et si nécessaire rattachées à un plan d'amélioration en cours.

Pour les deux dernières années, 91% de nos clients sont satisfaits de nos prestations et malgré une année 2020 difficile du fait du contexte sanitaire et économique, le taux de renouvellement de nos prestations s'élève à 74%.



7.3 Innovation et responsabilité numérique

7.3.1 Innovation et partenariat

Umanis s'appuie sur ses partenaires éditeurs pour développer les compétences de ses collaborateurs et travailler sur les dernières générations de leurs produits. A cet effet, un programme de certifications sur toutes les technologies éditeurs a été mis en place. Les collaborateurs sont donc régulièrement formés par les éditeurs eux-mêmes et Umanis participe également aux lancements de leurs nouveaux produits sur les versions bêta. Cela permet aussi d'avoir accès en direct au plus haut niveau d'expertise chez les éditeurs et donc d'être à la pointe de ce qui se fait sur le marché. A titre d'exemple, la dernière formation en date a eu lieu à Dallas, Texas, en mars 2020 pour deux jours de formation AIAD autour des solutions Microsoft Synapse Analytics, Power Query, et DAX.

Également, afin de fidéliser ses équipes et de répondre aux attentes de ses clients, UMANIS a lancé et mis en production un outil de LMS (*Learn Management System*), avec la solution TalentSoft et une équipe dédiée, permettant à ses collaborateurs de développer de manière compatible avec le rythme des missions, leurs compétences sur les technologies-clés du marché et répondre ainsi de manière plus agile aux attentes de ses clients et de ses collaborateurs. Cet outil est secondé par une forte politique de certification appuyée et cofinancée par nos partenaires éditeurs.

A l'heure de l'adoption de l'IA par les métiers, Umanis multiplie les initiatives et les projets concrets : Ecole IA Microsoft, Hackathon « AI for a better world », certifications Google Cloud, projets R&D et thèses sur l'IA, collectif Impact IA, partenariats start-ups, nouvelles offres IA... Umanis en tant que leader français en solutions métiers "data oriented", affirme sa position d'acteur clé dans l'écosystème de l'Intelligence Artificielle en France avec le lancement de véritables projets d'envergure avec ses clients, de nombreuses initiatives concrètes et des engagements pour le développement d'une IA éthique.

L'Intelligence Artificielle s'infiltré chaque jour davantage dans de nombreux métiers tels que les Ventes, le Marketing et les Services Clients (chatbots, moteurs de recommandation, prédiction du churn...), la Finance et les Ressources Humaines (Forecasting, Risk Management, analyse comportementale, automatisation des tâches...), l'Industrie, la Santé, l'Energie et bien d'autres (trading algorithmique, voitures autonomes, Cybersécurité, Smart Grids, détection de pathologies, maintenance prédictive, robots, Digital Twins, prévision des stocks...).

En tant qu'ESN fondée en 1990 sur les métiers de la donnée et des statistiques, bien avant l'avènement du Big Data, Umanis investit fortement le secteur porteur de l'Intelligence Artificielle, telle une évolution naturelle de son cœur de métier historique.

« En moins de deux ans, le marché de l'IA a formidablement progressé : nous sommes passés de la phase des POC (Proof-of-Concept) et des cas d'usage confidentiels à l'apparition de nouvelles applications métiers exploitant l'IA, et nous constatons aujourd'hui que nos clients prennent en main l'IA et sont prêts à lancer des projets concrets. La période de buzz médiatique et des scénarios de science-fiction est désormais derrière nous, le marché entre aujourd'hui dans une phase plus mature d'appropriation et d'usage de l'IA par les Directions Métiers » déclare Olivier Pouligny, Directeur Général d'Umanis.

Positionnée de manière précoce sur ce marché aujourd'hui en forte croissance, Umanis dispose d'équipes déjà dimensionnées pour accompagner ses clients dans leurs multiples projets intégrant de l'IA. En parallèle, Umanis renforce son expertise et son rayonnement dans l'écosystème en multipliant les initiatives dans les domaines de l'éducation, de la recherche, de l'innovation et de l'éthique, en partenariat avec les grands éditeurs (Microsoft, Google...) ou des start-ups.

Certifications Google Cloud sur la Data et le Machine Learning

En plus de renforcer son partenariat historique avec Microsoft Azure en lançant une large campagne de certification interne, Umanis s'est également engagé dans une démarche transparente de diversification, en décidant depuis juillet 2018 d'accompagner Google dans son ambition de devenir un leader du cloud public.

Avec l'objectif d'être reconnu rapidement sur le marché comme un acteur majeur des offres Google Cloud et le leader sur les spécialisations Data et Machine Learning, Umanis a obtenu les certifications « Professional Data Engineer » et « Professional Cloud Architect pour 20 consultants en mars 2019. Umanis prévoit ainsi d'atteindre le niveau de partenariat « Premier Partner » de Google courant 2019. En se renforçant par l'acquisition de la société Ebiznext, Umanis dépasse ses objectifs avec 40 collaborateurs certifiés GCP, début 2020.

Renforcement de l'investissement R&D sur l'IA

Une vingtaine de programmes de Recherche et Innovation à forte valeur ajoutée et innovants pour nos clients




Des investissements forts en Recherche et Innovation à destination

- ✓ A la pointe de l'état de l'art International
- ✓ Alignés avec la stratégie data d'Umanis et ses offres pour mieux les valoriser
- ✓ Une équipe de Docteurs en Informatique capables d'apporter des expertises pointues et des prestations de R&D pour nos clients
- ✓ Pour produire des résultats tangibles et mesurables pour nos clients et à haute valeur ajoutée

- ✓ Des partenariats R&D nationaux et internationaux
- ✓ Des prototypes de recherche centrés sur les enjeux d'innovation de nos clients
- ✓ Des résultats à disposition de nos équipes et de nos clients

L'équipe Umanis R&D travaille sur quatre domaines d'application et projets de recherches ci-dessous :

Les publications scientifiques principales sont présentés en annexe. Umanis est membre depuis 2019 de , le plus grand collectif de sociétés innovantes du numérique d'Europe.

Implication dans le collectif Impact IA

Créé sous l'impulsion de Microsoft et regroupant un ensemble de grandes entreprises, d'ESN, de start-ups et d'écoles, le collectif Impact IA s'est donné pour mission de réfléchir aux enjeux éthiques et sociaux de l'IA touchant tous les secteurs d'activité et de soutenir des projets innovants, afin d'influer positivement demain.

Adhérant pleinement à ces concepts fondateurs, Umanis s'est impliqué en qualité de membre fondateur (<http://impact-ai.fr/>) dès le démarrage du projet

Le programme d'action du collectif couvre :

- ✓ Un observatoire de l'IA
- ✓ La création d'une IA responsable
- ✓ IA for good, dont l'objectif est de mettre concrètement l'IA au service des grands projets de société
- ✓ Education, pour former les jeunes, étudiants et professionnels aux technologies de l'intelligence artificielle

Umanis est impliquée dans l'observatoire et les trois groupes de travail du collectif : IA responsable, IA for Good et Education, ce dernier ayant pour but de réfléchir et d'agir sur la meilleure façon de préparer chacun aux compétences de demain. Umanis porte ainsi les projets de création d'un baromètre des besoins en métiers et en compétences clés en IA, ainsi que d'ateliers d'initiation à l'IA orientés vers des profils très variés : enfants, étudiants, managers, profils techniques et non techniques.

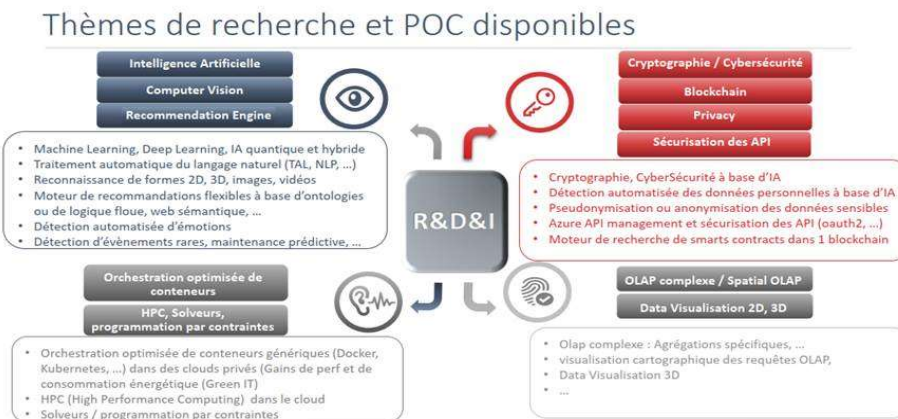
Nouveaux partenariats avec des start-ups spécialistes de l'IA

Afin de rester à la pointe de l'innovation et proposer les technologies et offres de services les plus avancées à ses clients, Umanis conclut régulièrement de nouveaux partenariats stratégiques avec des start-ups de l'écosystème IA français. Dans le domaine des chatbots notamment, des partenariats avec les entreprises Konverso ou Botfuel ont permis de développer des projets pour des grands groupes, afin d'optimiser leur Service Desk IT, par exemple.

De nouvelles offres IA packagées pour les clients

Le marché de l'Intelligence Artificielle a explosé en 2018 et est promis à une très forte croissance dans les années à venir. Umanis propose ainsi de nouvelles offres packagées d'implémentation d'IA dans les systèmes IT :

Cognitive Services : modules d'IA de la plateforme Microsoft Azure, les Cognitive Services proposent d'intégrer des algorithmes dans des applications, sites web et bots avec lesquels interagir via des méthodes naturelles de communication. A travers un nouveau package, Umanis propose désormais d'intégrer nativement ces services dans l'ensemble de ses offres, pour des applications métiers telles que la détection des fraudes et d'anomalies, la segmentation client ou encore l'anti-churn.



Atelier (vidéo, cahier thématique / livre blanc) proposés en 2020 en lien avec nos partenaires :

Nom de la Campagne	Partenaire(s)
Les 6 piliers d'une stratégie Self-Service BI	Microsoft
Comment améliorer la qualité des SI avec les pratiques de Tests Agiles ?	Micro Focus
Repenser les architectures Data vers le Cloud : Mode d'emploi	/
Big Data Factory sur GCP : Mode d'emploi	Google Cloud
5 idées pratiques pour la gestion de vos rémunérations en temps de pandémie... et au-delà	beqom
Redonnez de l'attractivité et du sens à votre politique RH	Toucan Toco
Conformité RGPD et données à caractère personnel : Comment traduire techniquement les recommandations juridiques ?	/
Historique des enjeux de modernisation BI : La FFF raconte	Tableau, Snowflake, FFF

7.3.2 Responsabilité numérique

« L'émergence de nouvelles possibilités technologiques – Intelligence Artificielle, objets connectés, cloud, big data, robotique, etc. – transforme le paysage dans lequel les entreprises évoluent. Face aux enjeux liés à l'éthique, au respect de l'environnement, au patrimoine numérique et à sa protection ou encore à la gestion des ressources humaines et des risques juridiques, le numérique s'impose de plus en plus dans la définition du projet d'entreprise ».

(<https://www.strategie.gouv.fr/publications/responsabilite-numerique-entreprises-plateforme-rse-publie-un-premier-avis-lenjeu>)

Ecoconception

L'écoconception est un sujet récent, de ce fait la thématique a donné lieu à un **foisonnement d'initiatives** concurrentes.

- ✓ La première difficulté pour s'orienter sur le sujet est d'identifier des références partagées au sein de l'écosystème du numérique ;
- ✓ La seconde de décliner et d'opérationnaliser les grands principes pour les rendre abordables et applicables par les équipes.

Pour répondre à la première difficulté, nous avons choisi pour référence première l'**Institut du Numérique Responsable (INR)**, think tank autour du numérique responsable, qui agrège en partenariat des parties-prenantes clés de notre écosystème sur ce sujet : l'**Agence pour la Transition Energétique (ADEME)**, le **Ministère de l'Ecologie** et le **Cigref** entre autres.



Pour travailler sur la déclinaison opérationnelle, nous avons pris pour référence première **Frédéric Bordage** ([voir sa fiche Wikipedia](#)). Ancien consultant IT, architecte logiciel, puis journaliste, il a fondé et anime le **collectif d'expert Green IT** en 2004. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages en nom propre ou en contributeur clé dans des productions collectives, dont celles du **Syntec Numérique**, du **CIGREF** ou encore le *référentiel Green-IT* de l'**INR**.



Figure 1 : publications dont Frédéric Bordage est l'auteur ou auxquelles il contribue

L'un des intérêt de prendre Frédéric Bordage pour référence est qu'il maintient le contenu à l'état de l'art. Ainsi le *Référentiel Green-IT* dont il dirige la publication en est à sa troisième version 2020 et son ouvrage *Ecoconception Web* à sa troisième édition.

Disposition d'entreprise

Sensibilisation et formation

Umanis met à disposition de ses collaborateurs le matériel de sensibilisation et de formations proposées par l'INR :

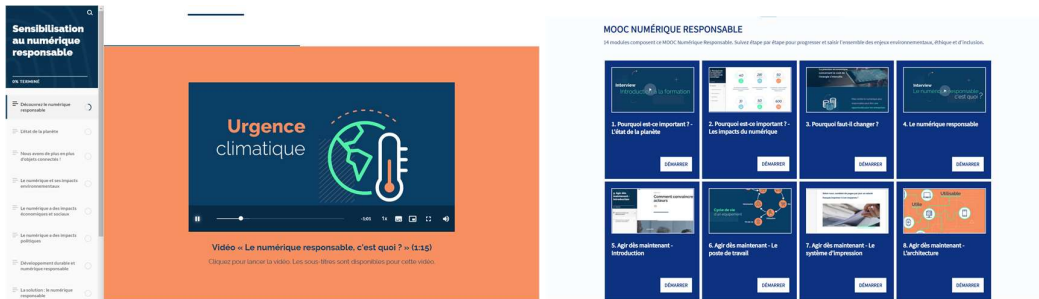


Figure 2 : à gauche le module de sensibilisation de 30 minutes, à droite les 14 modules de formation de 4H30

Référentiels de bonnes pratiques et d'outils techniques

Umanis propose à ses collaborateurs et à ses clients d'utiliser pour référentiel de bonnes pratiques le **référentiel GreenIT V3 2020** publié par l'INR, partenaire de l'Agence de la Transition Ecologique ([lien](#)). Ce référentiel préconise notamment la mise en place sur les projets d'un **référent écoconception** (#623). Parmi les bonnes pratiques listées, Umanis applique fréquemment sur les projets les recommandations suivantes :

- ✓ #624 : privilégier une architecture modulaire, notamment les approches SOA, MicroServices et DevOps ;
- ✓ #628 : mettre en place des revues de code
- ✓ Le **référentiel d'outils techniques (ToolBox)** proposé à nos clients et collaborateurs est celui mis à disposition par l'Institut du Numérique Responsable ([lien](#)). Il est ainsi commun aux bonnes pratiques d'accessibilité et d'écoconception, ce qui favorise son adoption ;
- ✓ En outil méthodologique pour le développement logiciel, nous proposons la check list de Frédéric Bordage issue de son livre *Ecoconception web* V2 et publiée sur le site du collectif GreenIT ([lien](#)). Elle présente des pistes pratiques et concrètes pour l'écoconception, aussi bien au niveau du design qu'au niveau du développement.

Dispositions projets

Offre FinOps

Notre offre FinOps permet à nos clients de réduire la consommation de ressources cloud avec ou sans réingénierie server less. Nous l'avons notamment déployé à grande échelle pour des leaders français du Luxe.



Offre « Infrastructure & Cloud »

Offre Numérique Responsable

Envisageons ensemble l'informatique de demain

Activités

Open Compute Project

Réduction de la consommation énergétique et meilleure Gestion de la dépendance thermique
Réduction de la surface d'exploitation
Réduction des coûts de licence et maintenance + pas de dépendance fournisseurs
Recyclage optimisé

Valorisation des déchets agricole

Création de DataCenter Green
Transformation de la chaleur et de l'électricité émis par les biogaz issus des déchets agricole, en refroidissement et en électricité requis pour les datacenter.

Valorisation de la chaleur IT

Déploiement et mco de radiateurs et chaudières informatisés
Services HPC, High Performance Computing (Simulateurs de risques, Machine and Deep Learning, Rendus 3D, Computational Fluid Dynamics,...)
Smart Building

UMANIS | 2021 - Proprité d'Umanis - Document Interne

OPEN COMPUTE

GREEN IT

GREEN CLOUD

GREEN CONTAINEUR

GREEN DATACENTER

Umanis

Références

Cdiscount

Amundi

BNP PARIBAS

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

dailymotion

6

Partenaires

GARNOT

GELERIS

[datafare.is]

Penn

Université Paris System

labarrotas

15

8 INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Intégration des déplacements (domicile/travail) de nos collaboratrices et collaborateurs



307 kgco2 /effectifs en 2020



100 %
des sites Umanis
sont certifiés ISO 14001



8.1 Politique générale en matière environnementale

En tant que société de services, l'activité d'Umanis a un impact limité sur l'environnement.

Malgré tout, Umanis a mis en place différentes actions contribuant à la préservation de l'environnement et participe à réduire l'impact sur le changement climatique.

- ✓ La **dépense en énergie** : rationalisation des locaux et priorité HQE.
- ✓ Le **papier** : impression recto/verso par défaut et impression de document de travail sur papier recyclé, dématérialisation de nos processus internes et externes
- ✓ La **diminution de la production de CO2** par la mise en place de véhicules de service et/ou de fonction les moins polluants possible et des actions internes encourageant la prise des transports en commun (remboursement des titres de transport notamment).



Certification ISO 14001

Tous les sites Umanis sont certifiés ISO 14001.

La norme iso 14001 cherche à **améliorer** de manière **continue la performance environnementale** de l'entreprise par la maîtrise des impacts sur le milieu où elle exerce. De ce fait nous nous engageons à démontrer notre **conformité** et **d'évaluer** nos **progrès** en termes de respects de l'environnement (analyse environnementale, indicateurs de performance, plan d'amélioration, revue de direction, comité d'amélioration, audits internes...).

Sensibilisation

Umanis a mis en place des actions pour améliorer l'efficacité énergétique comme des sessions de sensibilisation Qualité Environnement délivrées aux nouveaux arrivants (tous sites). De plus, et dans une optique d'amélioration continue pour une meilleure prévention de long terme face aux risques liés aux changements climatiques, une publication d'éco-gestes est diffusée sur le site intranet, afin de sensibiliser les collaborateurs au quotidien.

Sur chaque site, des affiches sont positionnées à tous les étages pour sensibiliser les collaborateurs au recyclage et aux économies d'énergie. En outre, un espace dédié sur le portail intranet permet de retrouver les documents concernant la RSE, dont une publication actualisée d'éco-gestes.

Déplacements

Pour continuer à limiter les émissions de CO2, Umanis a intégré des véhicules hybrides-électriques, moins polluants, dans sa Car Policy. De plus, la politique « Flotte Auto » inclut une sensibilisation d'Eco-Conduite afin de réduire la consommation de carburant et de limiter l'émission de gaz à effet de serre.

Notre flotte de véhicule est partagée entre les collaborateurs et nous encourageons les réunions en visioconférence dès que cela est possible afin de limiter les déplacements.

Concernant les déplacements professionnels, Umanis privilégie le transport ferroviaire au transport aérien et une politique voyages est en place.

Tri sélectif

Le tri sélectif et le recyclage des déchets sont effectifs sur tous nos sites. Le matériel informatique et télécom ainsi que le mobilier usagé sont récupérés par des organismes spécialisés pour y être systématiquement recyclé.

Pollution

Tous les produits ménagers dits polluants, utilisés sur les sites d'Umanis, sont répertoriés selon la classification environnementale.

Eau et matières premières (papiers)

La consommation d'eau est principalement utilisée par le ménage, les sanitaires et les fontaines à eau. Il est difficile d'estimer la consommation d'eau des différents sites car celle-ci est comprise dans les charges.

Des robinets avec capteurs automatiques ont été installés sur certains sites afin de réduire le gaspillage d'eau.

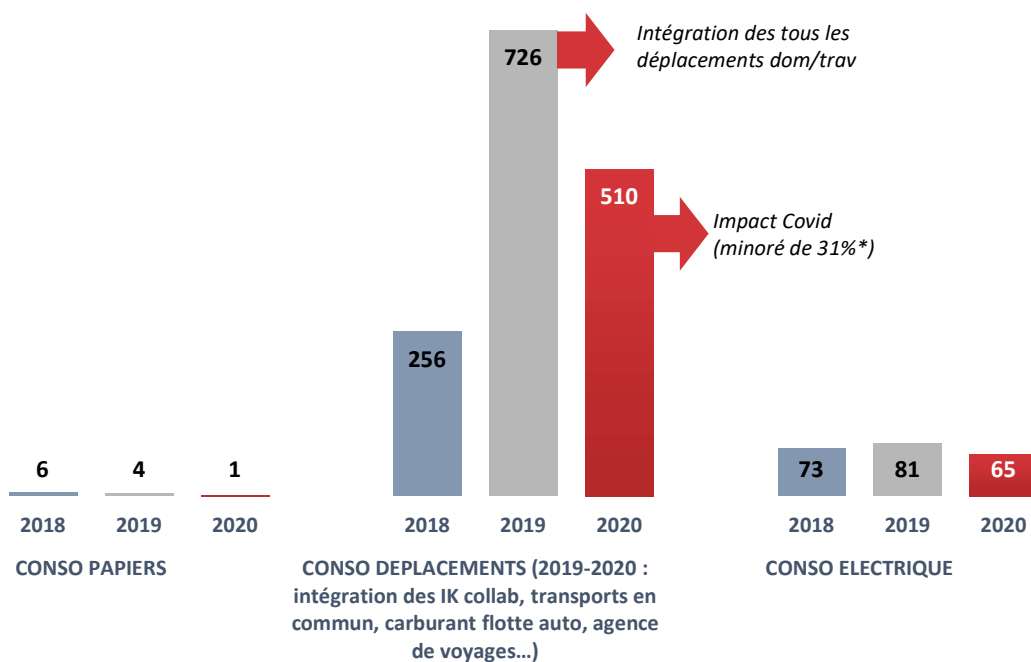
Concernant sa consommation d'eau au niveau de ses collaborateurs, Umanis a mis en place sur ses sites des fontaines à eau dans le but de limiter l'utilisation des bouteilles plastique.

Umanis a une faible consommation de matières premières. Nous avons supprimé les imprimantes de proximité dites « de bureau » pour des imprimantes collectives codées en recto verso par défaut les impressions sont programmées en noir et blanc et recto/verso par défaut sur toutes les imprimantes d'Umanis, les impressions de documents de travail se font à 100% sur du papier certifié « Ecolabel Européen ». L'Ecolabel européen la "Fleur", créé en 1992, est la certification écologique officielle européenne.

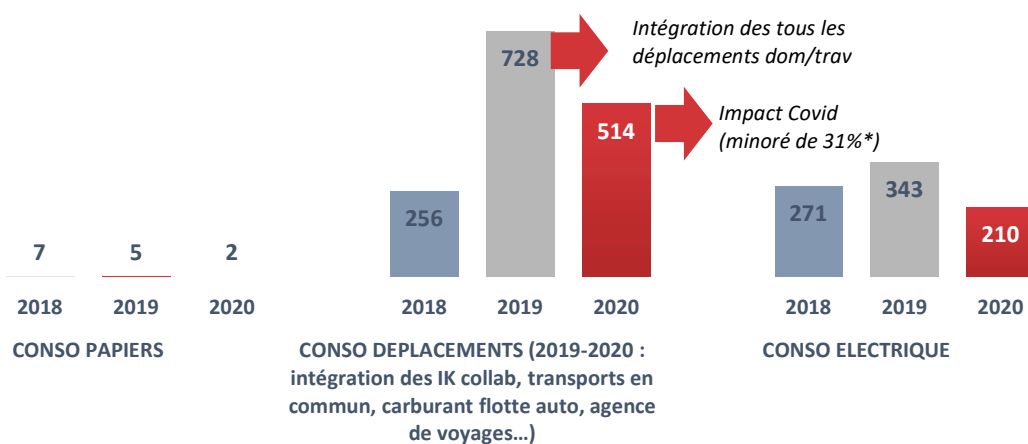
Ce label concerne des produits qui ont un moindre impact sur l'environnement sur la base de critères environnementaux et de critères de performance (un produit labellisé doit être au moins aussi efficace qu'un produit classique). Un produit doit impérativement remplir tous les critères pour pouvoir obtenir le [label écologique de l'UE](#).

Ces critères écologiques tiendront compte de tous les aspects de la vie d'un produit, depuis sa production et son utilisation jusqu'à son élimination ultérieure (l'approche dite "du berceau à la tombe" ou cycle de vie).

Evolution emission CO2 en TeqCo2 France



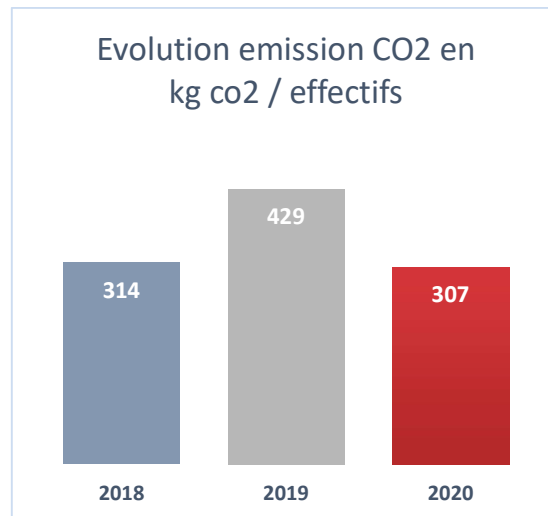
Evolution emission CO2 en TEQco2 Monde



A noter : intégration de tous les modes de déplacements dans la rubrique « conso déplacement » à savoir, la consommation de carburant des véhicules du parc auto, le nb d'IK payés aux collaborateurs, les remboursements des abonnements transports, tous les déplacements et locations de véhicules de notre agence de voyages.

Par conséquent, la rubrique « conso carburant » a été intégrée dans cette nouvelle rubrique.

*Une minoration de 31% a été appliquée aux économies réalisées (effets rebonds du télétravail préconisée par l'ADEME).



Les données liées aux déplacements des collaborateurs ont été intégrés rétroactivement depuis 2019 uniquement. De ce fait, l'année 2018 ne peut être comparée à 2019 et 2020.

L'année 2019 sera par conséquent considérée comme année de référence pour le suivi et l'évaluation de nos actions liées aux déplacements de nos collaborateurs.

8.2 Economie circulaire

8.2.1 Prévention et gestion des déchets

En lien avec sa certification ISO 14001 sur ses sites, l'engagement d'Umanis sur les sites principaux sur la gestion des déchets concerne notamment :

- ✓ Le papier par le tri dans les locaux et la collecte sélective, et récupération et destruction des archives par un fournisseur spécialisé,
- ✓ Les ampoules, les cartouches d'encre, sont reprises par les fournisseurs,
- ✓ Les piles sont remises en point de collecte,
- ✓ Le matériel informatique sont systématiquement recyclés via des organismes accrédités, ou donnés à des associations ou écoles,
- ✓ Le mobilier usagé est récupéré par des organismes spécialisés.

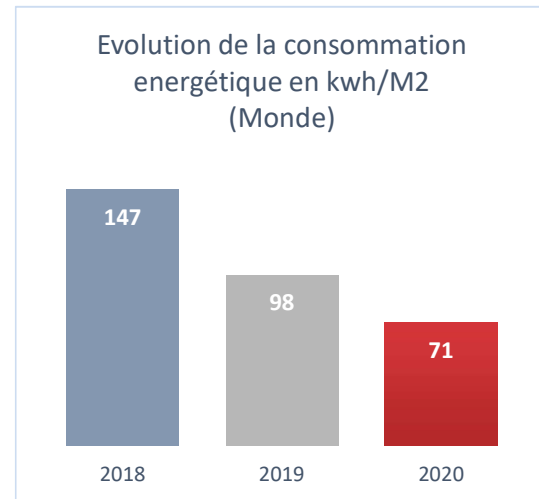
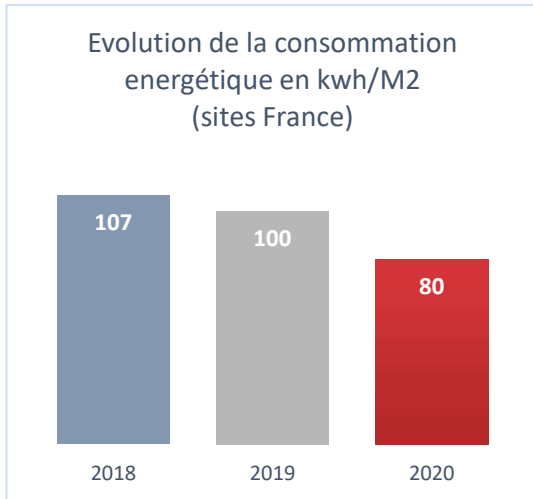
8.2.2 Actions de lutte contre le gaspillage alimentaire

Ouverture d'une cafétéria au siège social à Levallois Perret courant octobre 2019 :

- ✓ Les produits proposés sont issus de circuits courts Bio et Equitable.
- ✓ Une politique zéro plastique.
- ✓ Proposition de plats végétariens,
- ✓ Les invendus sont proposés le mercredi et le vendredi à -50% à partir de 15h

Les distributeurs automatiques en place sont gérés par une entreprise prestataire, également en charge de contrôler et d'assurer la collecte et le traitement des denrées dont la date limite de consommation (DLC) est dépassée.

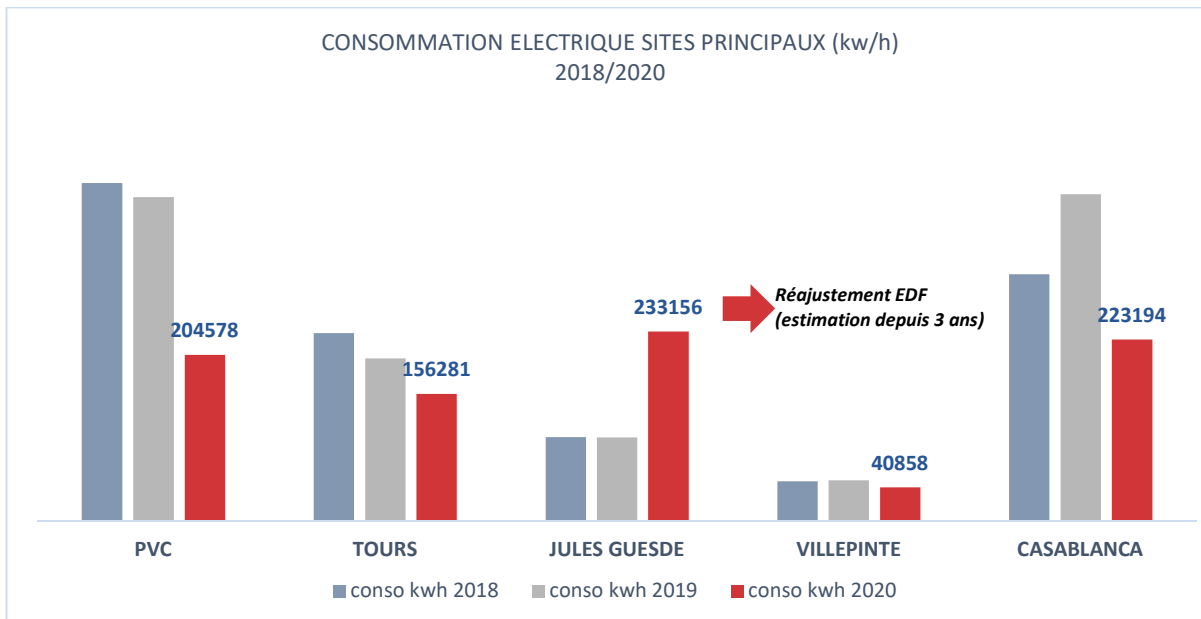
Consommations électriques



La valeur cible attendue pour les immeubles de bureaux à 2030 est de 118kWhEF/m²/an

(DECRET TERTIAIRE LOI ELAN MIS EN PERSPECTIVE AVEC LES DONNEES DU BAROMETRE 2018 DE LA PERFORMANCE ENERGETIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DES BATIMENTS- SOURCE

<https://o-immobilierdurable.fr/decret-tertiaire-quelle-mise-en-oeuvre-concrete-dans-limmobilier-retour-sur-la-conference-du-11-decembre-2019-au-simi/>

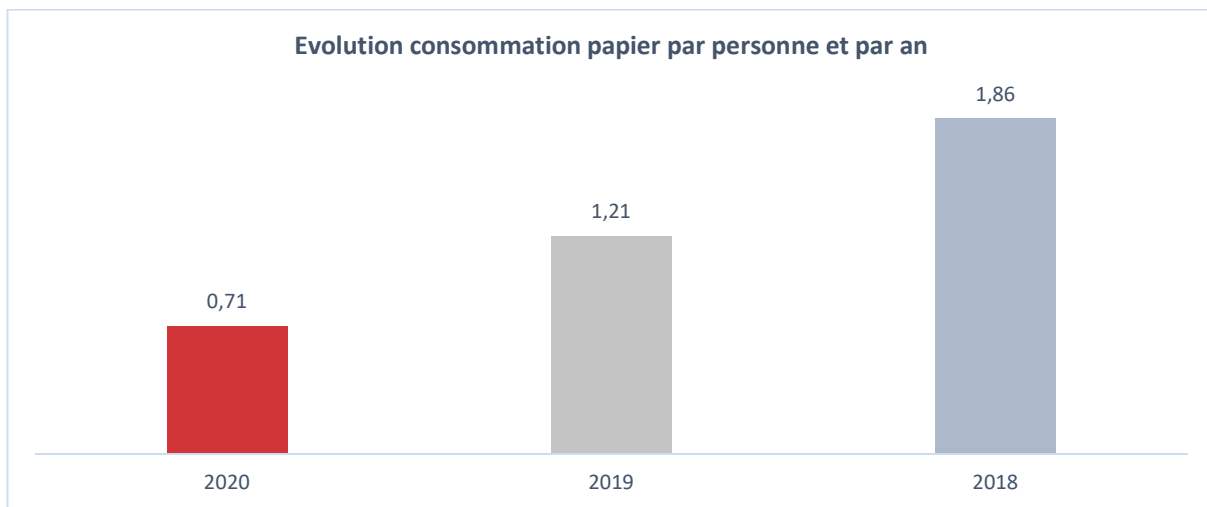
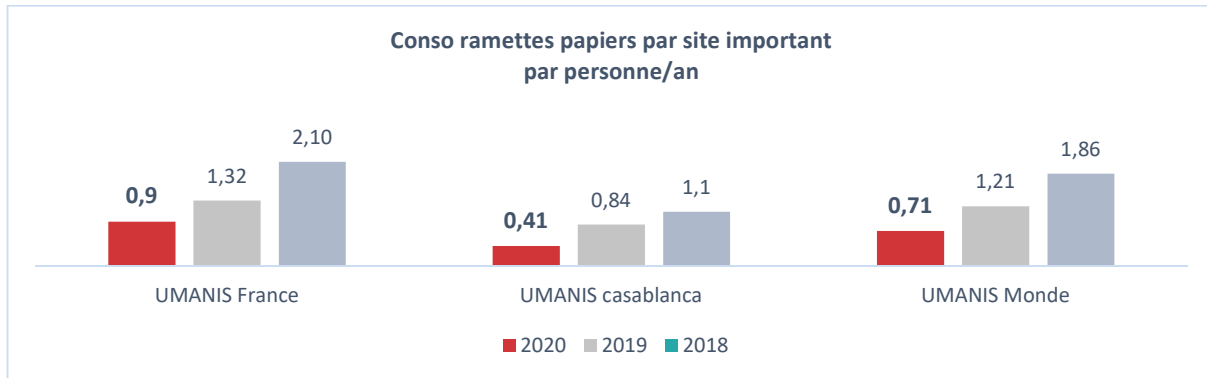


L'année 2020 ne peut être analysée du fait de la généralisation du télétravail des équipes depuis mars 2020.

Une rationalisation des locaux sur 2020 en Régions et l'externalisation de 90% de notre infrastructure chez notre partenaire HISI devraient permettre une diminution significative de notre consommation électrique sur les prochaines années.

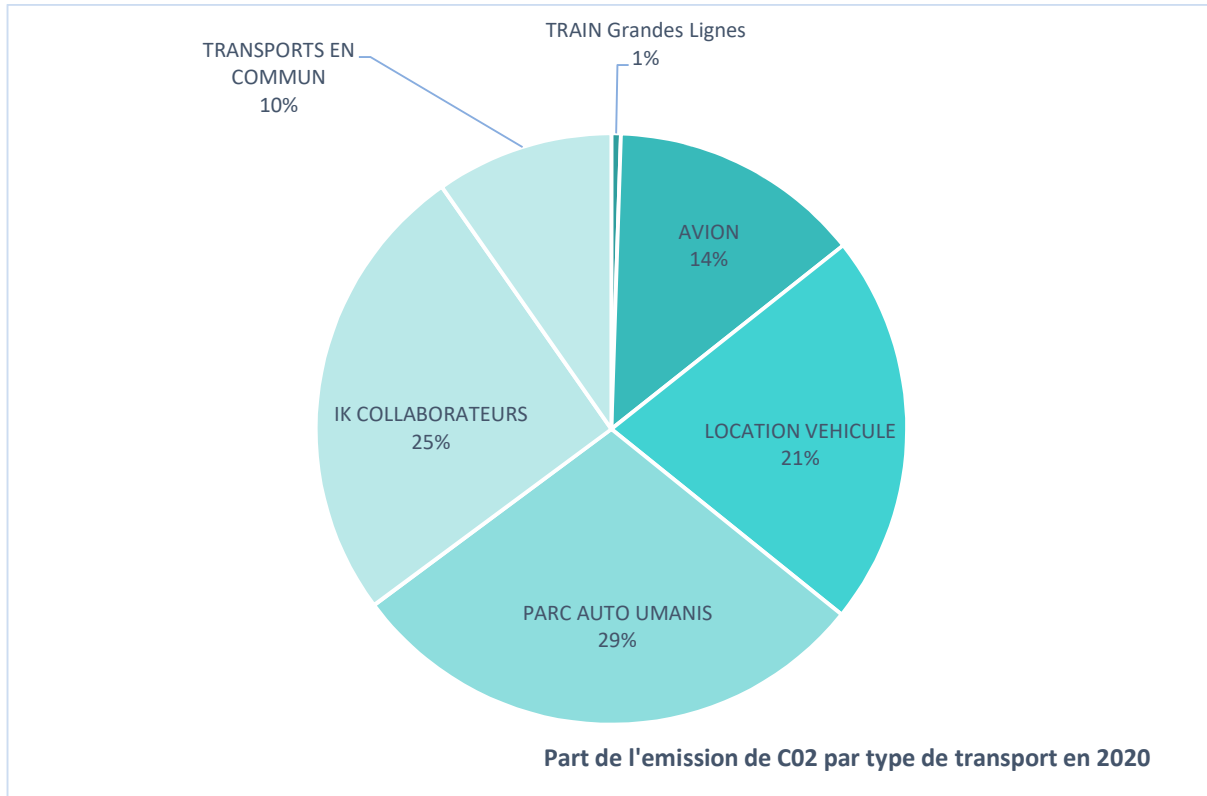
A noter : un rappel de facturation EDF sur le site de Jules Guesde en raison de consommation estimative depuis 3 années.

CONSOMMATION PAPIERS



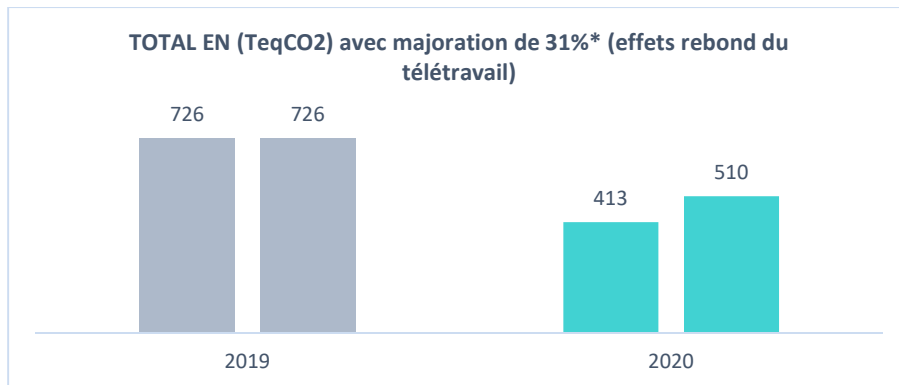
Même si l'année 2020 ne pourra pas nous permettre de constater une réelle diminution de notre consommation de papier du fait de la généralisation du télétravail, néanmoins, nos efforts de dématérialisation entrepris depuis plusieurs années (suivi de mission, réponses clients, facturation, entretiens de performance, dossier de candidature, contrat de travail...) restent toujours très actifs (à venir sur 2021 : bulletin de salaires dématérialisés).

NOS DEPLACEMENTS EN 2019 ET 2020

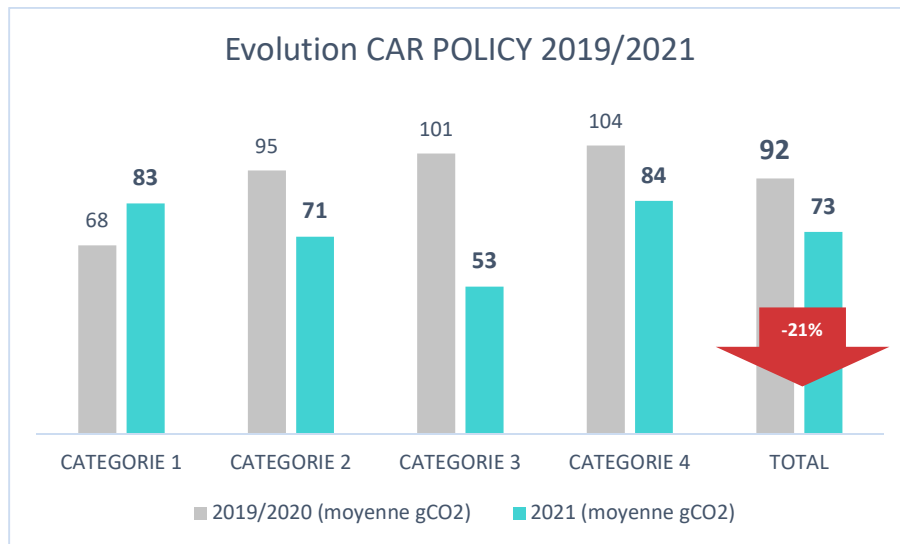


*Etude menée sur 1277 collaborateurs en 2019 et 864 en 2020.
Cette étude a été menée de façon rétroactive sur 2019 afin d'avoir une période de référence significative.*

L'activité d'Umanis n'entraîne pas de rejet conséquent de gaz à effet de serre. L'activité Umanis implique néanmoins le déplacement de ses collaborateurs. Les déplacements professionnels sont maîtrisés et centralisés en interne grâce à notre Service Voyages qui favorise les déplacements à moindre impact de pollution conformément à sa politique Voyages et déplacements.



*L'année 2019 enregistre 726 Tonnes eq CO2 d'émission liées aux déplacements et l'année 2020 413 Teq CO2 (avant imputation des 31% liés aux effets rebonds du télétravail préconisé par l'ADEME).
Soit après majoration, un total pour 2020 de 510 Tonnes eq CO2 d'émission pour tous les déplacements*



Le nombre de véhicule présent dans le parc automobile a augmenté en 2020 avec l'intégration des véhicules de « contacts consulting » fusionnée courant 2020. Nous comptons dorénavant 3 véhicules électriques.

Bien que les émissions de CO2 de notre car Policy diminuent de 21%, nous constatons une augmentation de la catégorie 1 du fait de la proposition de véhicule « essence » (vignette crit'air 1) en remplacement des modèles « diesel » (vignette crit'air 2).

Depuis 2020, notre CAR POLICY comprend au moins un véhicule HYBRID et/ou ELECTRIQUE par catégorie. Les véhicules de pool sont quant à eux systématiquement remplacés par des véhicules électriques ou hybrides au fur et à mesure des renouvellements.

8.3 Protection de la biodiversité et Respect du bien-être animal et d'une alimentation responsable, équitable et durable

En tant qu'entreprise de services, et de ce fait, n'appartenant pas à un secteur lié à l'exploitation de ressources naturelles, l'activité même d'Umanis n'a pas d'incidence sur la biodiversité.

En tant qu'entreprise de services du numérique (ESN) évoluant dans le tertiaire, et de ce fait, n'appartenant pas à un secteur impacté ou impactant le monde animal, l'activité même d'Umanis n'a pas d'incidence sur son bien-être.

Egalement, les activités d'Umanis n'engendrent aucunement d'impacts négatifs allant à l'encontre d'une alimentation responsable.

10 TABLE DE CONCORDANCE

Tableau de concordance des informations requises par l'article L.225-102-1 et l'article R.225-105 du code de commerce

Le présent document de référence comprend les informations requises par les articles L. 225-102-1 et R. 225-105 du Code de commerce.

Le tableau de concordance suivant renvoie aux sections du document correspondant à la déclaration de performance extra financière.

Déclaration de performance extra financière	Chapitre(s)/ Section(s)
I. Modèle d'affaires Cahier introductif	2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 2.6, 2.7, 2.8
II. Présentation des principaux risques	3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6
III. Procédures de diligence raisonnables et indicateurs clés de performance	4.1, 4.2, 4.3, 4.5
IV. Conséquences sociales de l'activité	6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 6.5, 6.6
V. Conséquences environnementales de l'activité	8.1, 8.2, 8.3
VI. Respect des droits de l'Homme	2.8, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4
VII. Lutte contre la corruption	2.8, 5.1, 5.3, 5.4
VIII. Lutte contre l'évasion fiscale	2.8, 5.1, 5.4
IX. Changement climatique	2.8, 3.6, 8.1
X. Economie circulaire	2.8, 8.2
XI. Accords collectifs conclus dans l'entreprise et à leurs impacts sur la performance économique de l'entreprise ainsi que sur les conditions de travail des salariés	6.5.4, 6.5.5, 6.5.6, 6.6
XII. Lutte contre le gaspillage alimentaire	8.8.2
XIII. Lutte contre les discriminations et la promotion de la diversité	2.8, 6.2, 6.3
XIV. Handicap	6.2, 6.3
XV. Lutte contre la précarité alimentaire	2.8.2, 5.2.2
XVI. Respect du bien-être animal et d'une alimentation responsable, équitable et durable	8.3

Dernières Publications scientifiques des travaux de la direction Umanis Research & Innovation

Moteurs de recommandations

- **TITRE : Requêtes personnalisées sous un modèle de profil utilisateur généralisé basé sur les préférences SPARQL floues.**
- CONFERENCE : 20e Conférence Internationale Francophone sur l'Extraction et la Gestion des Connaissances (EGC'20)
- AUTEURS : O. Slama
- DATE 27/01/2020
- LIEU : Bruxelles, Belgique
- URL : <https://egc2020.sciencesconf.org/>

- **TITRE : Learning Fuzzy SPARQL User Preferences**
- CONFERENCE : 31th IEEE International Conference on Tools with Artificial Intelligence (ICTAI'19)
- AUTEURS : O. Slama, A.Yazidi.
- DATE : 04/11/2019
- LIEU : Portland, Oregon, USA
- URL : <http://www.ictai2019.org/index.html>

- **TITRE : Personalized queries under a generalized user profile model based on fuzzy SPARQL preferences**
- CONFERENCE : 28th IEEE International Conference on Fuzzy Systems (Fuzz-IEEE'19)
- AUTEURS : O. Slama
- DATE : 23/06/2019
- LIEU : New Orleans, LA, USA
- URL : <https://ieeexplore.ieee.org/document/8858863>

Orchestration optimisée de containers :

- **TITRE : New Scheduling Strategy Based on Multi-Criteria Decision Algorithm**
- CONFERENCE : The Euromicro International Conference on Parallel, Distributed and Network-Based Processing (IEEE PDP 2019)
- AUTEURS : T. Menouer, P. Darmon
- DATE : 13/02/2019
- LIEU : Pavia, Italy
- URL : <https://ieeexplore.ieee.org/document/8671594>

- **TITRE : Towards a Parallel Constraint Solver for Cloud Computing Environment**
- CONFERENCE : The IEEE International Conference On Big Data Service And Applications
- AUTEURS : T. Menouer, N. Sukhija, P. Darmon
- DATE : 09/04/2019
- LIEU : San Francisco East Bay, California, USA
- URL : <https://ieeexplore.ieee.org/document/8848257>

- **TITRE : SAFC: Scheduling and Allocation Framework for Containers in a Cloud Environment**
- CONFERENCE : The International Conference on High Performance Computing & Simulation (HPCS 2019)
- AUTEURS : T. Menouer, C. Cerin, C. Jiang, J. Rivalan
- DATE : 18/07/2019
- LIEU : Dublin, Ireland
- URL : <https://docs.google.com/viewer?a=v&pid=sites&srcid=Y2lzZWR1LmluZm98aHBjczlwMTI8Z3g6MjgzOTViYTExZTY2ZDZjOA>

- **TITRE : Containers Scheduling Consolidation Approach for Cloud Computing**
- CONFERENCE : The International Symposium on Pervasive Systems, Algorithms and Networks (I-SPAN 2019)
- AUTEURS : T. Menouer, P. Darmon
- DATE : 17/09/2019
- LIEU : Naples, Italy
- URL : https://link.springer.com/chapter/10.1007/978-3-030-30143-9_15

- **TITRE : Power efficiency Containers Scheduling Approach Based on Machine Learning Technique for Cloud Computing Environment**
- CONFERENCE : The International Symposium on Pervasive Systems, Algorithms and Networks (I-SPAN 2019)
- AUTEURS : T. Menouer, O. Manad, C. Cérin, P. Darmon
- DATE : 17/09/2019
- LIEU : Naples, Italy
- URL : https://link.springer.com/chapter/10.1007/978-3-030-30143-9_16

- **TITRE : Accelerated Prometheus Algorithm Based on Dimensionality Reduction**
- CONFERENCE : 9th IEEE International Symposium on Cloud and Service Computing
- AUTEURS : T.Menouer, C. Cérin, P.Darmon
- DATE : 19/11/2019
- LIEU : Kaohsiung, Taiwan
- URL : https://link.springer.com/chapter/10.1007/978-3-030-38651-1_17

- **TITRE : Opportunistic Scheduling and Resources Consolidation System based on a New Economic Model**
- NOM DE LA REVUE (Journal) : The Journal of Supercomputing.
- AUTEURS : T.Menouer, C.Cérin, CH.Hsu
- DATE : 07/03/2020
- URL : <https://link.springer.com/article/10.1007/s11227-020-03231-z>

- **TITRE : KCSS: Kubernetes Container Scheduling Strategy**
- NOM DE LA REVUE (Journal) : The Journal of Supercomputing.
- AUTEURS : T.Menouer
- DATE : 02/09/2020
- URL : <https://link.springer.com/article/10.1007/s11227-020-03427-3>

- **TITRE : Towards pervasive containerization of HPC job schedulers**
- CONFERENCE : 32th International Symposium on Computer Architecture and High Performance Computing (SBAC-PAD 2020)
- AUTEURS : N.Greeneche, C. Cérin, T.Menouer
- DATE : 08/09/2020
- LIEU : Porto, PORTUGAL
- URL : <https://ieeexplore.ieee.org/document/9235080>

- **TITRE : Cloud Allocation and Consolidation Based on a Scalability Metric**
- CONFERENCE : 20th International Conference on Algorithms and Architectures for Parallel Processing (ICA3PP)
- AUTEURS : T.Menouer, A.Khedimi, C. Céring, C.Jiang
- DATE : 02/10/2020
- LIEU : New York, USA
- URL : https://link.springer.com/chapter/10.1007/978-3-030-60248-2_26

- **TITRE : Smart Network Slices Scheduling in Cloud**
- CONFERENCE : IEEE International Conference on Smart Cloud
- AUTEURS : T.Menouer, A.Khedimi, C. Céring
- DATE : 07/11/2020
- LIEU : Washington DC, USA
- URL : <https://ieeexplore.ieee.org/document/9265946>

- **TITRE : Scheduling Service Function Chains with Dependencies in the Cloud**
- CONFERENCE : IEEE International Conference on Cloud Networking (CloudNet)
- AUTEURS : T.Menouer, A.Khedimi, C. Céring, C.Jiang, M. Chahbar
- DATE : 10/11/2020
- LIEU : Virtual Conference
- URL : <https://cloudnet2020.ieee-cloudnet.org/>

Privacy / GDPR / Cryptographie:

- **TITRE : Implémentation des Plugins Logstash de Généralisation et de Chiffrement pour l'Anonymisation et la Pseudonymisation**
- CONFERENCE : 21^{ème} édition de la conférence Extraction et Gestion des Connaissances (EGC)
- AUTEURS : A. Hassan, A. Mrabet, P. Darmon
- DATE : 27.01.2021
- LIEU : Montpellier, France
- URL : https://www.researchgate.net/publication/346605314_Implementation_des_Plugins_Logstash_de_Generalisation_et_de_Chiffrement_pour_l'Anonymisation_et_la_Pseudonymisation

- **TITRE : SecP2I : A Secure Multi-party Discovery of Personally Identifiable Information (PII) in Structured and Semi-structured Datasets**
- CONFERENCE : IEEE International Conference on Big Data
- AUTEURS : A. Mrabet, M. Bentounsi, P. Darmon
- DATE : 09.12.19
- LIEU : Los Angeles, USA
- URL : https://www.researchgate.net/publication/337465545_SecP2I_A_Secure_Multi-party_Discovery_of_Personally_Identifiable_Information_PII_in_Structured_and_Semi-structured_Datasets

- **TITRE : Détection des Données à Caractère Personnel dans les Bases Multidimensionnelles**
- CONFERENCE : EDA'19 : 15ème Journées Business Intelligence & Big Data
- AUTEURS : A. Mrabet, A. Hassan, P. Darmon
- DATE : 03.10.19
- LIEU : Montpellier, France
- URL : <https://editions-rnti.fr/?inprocid=1002544>

- **TITRE : Personal Data Detection in Multidimensional Databases**
- CONFERENCE : 8th International Conference on Innovation and New Trends in Information Technology
- AUTEURS : A. Mrabet, A. Hassan, P. Darmon
- DATE : 20.12.19
- LIEU : Tangier, Morocco
- URL : https://www.researchgate.net/publication/337445492_Personal_Data_Detection_in_Multidimensional_Databases

- **TITRE : ARIANE : la Gouvernance des Données comme Accélérateur de Conformité au Règlement Général sur la Protection des Données**
- CONFERENCE : BDA 2019 (35eme conférence sur la gestion des données)
- AUTEURS : M. Bentounsi, E. Cante, D. Coya, P. Darmon, A. Chambourcy, G. Gnokam
- DATE : 15/10/2019
- LIEU : Lyon, France
- URL : https://www.researchgate.net/publication/334431954_ARIANE_la_Gouvernance_des_Donnees_comme_Accelerateur_de_Conformite_au_Reglement_General_sur_la_Protection_des_Donnees

- **TITRE : High-performance of the Multiplication over the Quadratic Extension in Montgomery Domain for the Pairing Cryptosystems**
- CONFERENCE : 19th International Conference on Sciences and Techniques of Automatic Control and Computer Engineering (STA)
- AUTEURS : A. Mrabet, P. Darmon
- DATE : 24 .03.19
- LIEU : Sousse, Tunisie
- URL : https://www.researchgate.net/publication/333228375_Highperformance_of_the_Multiplication_over_the_Quadratic_Extension_in_Montgomery_Domain_for_the_Pairing_Cryptosystems

Quantum IA :

- **TITRE : A hybrid “quantum and classical” method for outlier detection**
- CONFERENCE : 9th International Conference on Software and Computer Application (ICSCA 2020)
- AUTEURS : R.Mazouzi, P.Harel
- DATE : 18/02/2020
- LIEU : Langkawi, Malaysia
- URL : <http://www.icsca.org>

BI / OLAP

- **TITRE : Data Reduction in Multifunction OLAP**
- CONFERENCE : 23rd European Conference on Advances in Databases and Information Systems (ADBIS'19)
- AUTEURS : A. Hassan, P. Darmon
- DATE : 08.09.19
- LIEU : Bled, Slovenia
- URL : https://link.springer.com/chapter/10.1007%2F978-3-030-28730-6_25

- **TITRE : Analyse en ligne des données de biodiversité en milieu agricole**
- CONFERENCE : Spatial Analysis and GEOmatics (SAGEO'19)
- AUTEURS : E. Edoh-Alove, A. Besnard, C. Brenon, S. Bimonte, B. Fontaine, A. Hassan, Y. Hifdi, R. Preud'homme, I. Rakotoniaina, A. Sakka
- DATE : 13.11.19
- LIEU : Clermont-Ferrand, France

- URL : https://www.researchgate.net/publication/336686141_Analyse_en_ligne_des_donnees_de_biodiversite_en_milieu_agricole
- **TITRE : Une nouvelle méthodologie de géovisualisation pour les entrepôts de données de trajectoires**
- CONFERENCE : 15ème Journées Business Intelligence & Big Data (EDA'19)
- AUTEURS : S. Bimonte, A. Hassan, R. Lenain
- DATE : 03.10.19
- LIEU : Montpellier, France
- URL : <https://editions-rnti.fr/?inprocid=1002550>

- **TITRE : Réduction de la quantité de données à visualiser dans l'OLAP multifonctions**
- CONFERENCE : 37ème congrès INFormatique des ORganisations et Systèmes d'Information et de Décision (INFORSID'19)
- AUTEURS : A. Hassan, P. Darmon
- DATE : 11.06.19
- LIEU : Paris, France
- URL : http://inforsid.fr/actes/2019/INFORSID2019_p308-313.pdf

Blockchain :

- **TITRE : Smart Contracts Search Engine in Blockchain**
- CONFERENCE : The International Conference on Future Networks and Distributed Systems (ICFNDS 2019)
- AUTEURS : H. Tran, T. Menouer, P. Darmon, A. Doucoure, F. Binder
- DATE : 01/07/2019
- LIEU : Paris, France
- URL : <https://dl.acm.org/doi/abs/10.1145/3341325.3342015>

- **TITRE: Privacy-Aware and Authentication based on Blockchain with Fault Tolerance for IoT enabled Fog Computing**
- CONFERENCE: 2020 Fifth International Conference on Fog and Mobile Edge Computing (FMEC)
- AUTEURS: Oussama Mounnan; Abdelkrim El Mouatasim; Otman Manad; Tarik Hidar; Anas Abou El Kalam; Noureddine Idboufker
- DATE : 01/07/2020
- LIEU : Paris, France
- URL : https://www.researchgate.net/publication/343114481_Privacy-Aware_and_Authentication_based_on_Blockchain_with_Fault_Tolerance_for_IoT_enabled_Fog_Computing

- **TITRE: A Novel Approach Based on Blockchain to Enhance Security with Dynamic Policy Updating**
- CONFERENCE: 7th International Conference on Internet of Things: Systems, Management and Security (IOTSMS 2020)
- AUTEURS: Oussama Mounnan; Abdelkrim El Mouatasim; Otman Manad; Aissam Outchakoucht; Hamza Es-smaali; Larbi Boubchir
- DATE :14/12/2020
- LIEU : Paris, France
- URL: https://www.researchgate.net/publication/348999079_A_Novel_Approach_Based_on_Blockchain_to_Enhance_Security_with_Dynamic_Policy_Updating

Computer Vision :

- **TITRE : New Graph Edit Distance for Deformable 3D Objects Recognition based on Triangle-Stars Decomposition**
- NOM DE LA REVUE (Journal) : Pattern Recognition. 90. 297-307.
- AUTEURS : K. Madi, E. Paquet, H. Kheddouci
- DATE : 01/06/19

- URL : <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0031320319300627>

- **TITRE : New Graph Embedding Approach for 3D Protein Shape Classification**
- CONFERENCE : IEEE International Conference Imaging, Vision & Pattern Recognition IVPR 2020
- AUTEURS : K. Madi, E. Paquet
- DATE : 26/08/20
- LIEU : Kitakyushu, Fukuoka, Japan.
- URL : <https://ieeexplore.ieee.org/document/9306543>

- **TITRE : New Graph Distance based on Stable Marriage formulation for Deformable 3D Objects Recognition**
- CONFERENCE : IEEE International Conference on Computer Systems and Applications (IEEE AICCSA 2019)
- AUTEURS : K. Madi, E. Paquet, H. Kheddouci
- DATE : 07/11/19
- LIEU : Abu Dhabi, Émirats Arabes Unis.
- URL : <https://ieeexplore.ieee.org/document/9035320>

- **TITRE : Nouvelle distance de graphe pour la reconnaissance d'objets 3D déformables basée sur la décomposition en étoiles-triangles**
- CONFERENCE : Conférence Nationale en Intelligence Artificielle (CNIA 2019)
- AUTEURS : K. Madi, E. Paquet, H. Kheddouci
- DATE : 01//07/19
- LIEU : Toulouse, France
- URL : https://www.researchgate.net/publication/338623069_Nouvelle_distance_de_graphe_pour_la_reconnaissance_d'objets_3D_deformables_basée_sur_la_decomposition_en_etoiles-triangles

Informatique affective

- **TITRE : Contribution of temporal and multi-level body cues to emotion classification**
- CONFERENCE : 8th International Conference on Affective Computing and Intelligent Interaction (ACII)
- AUTEURS : N. Fourati, C. Pelachaud, P. Darmon
- DATE : 03.09.19
- LIEU : Cambridge, United Kingdom
- URL : https://www.researchgate.net/publication/338200810_Contribution_of_temporal_and_multi-level_body_cues_to_emotion_classification

NLP / Sentiment Analysis :1

- **TITRE : Towards a Performant Multilingual Model Based On Ensemble Learning to Enhance Sentiment Analysis**
- CONFERENCE : ACS/IEEE International Conference on Computer Systems and Applications (AICCSA 2019)
- AUTEURS : O. Manad, T. Menouer, P. Darmon
- DATE : 03/11/2019
- LIEU : Abu Dhabi, UAE
- URL : https://www.researchgate.net/publication/336059402_Towards_a_Performant_Multilingual_Model_Based_On_Ensemble_Learning_to_Enhance_Sentiment_Analysis

FIN DU DOCUMENT

III. COMPTES CONSOLIDES

Informations Financières au 31 décembre 2020

Comptes arrêtés par le conseil d'Administration du 12 avril 2021



TABLE DES MATIERES

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE	5
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	6
AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL	7
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES	8
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	9
NOTES ANNEXES	10
1 Méthodes comptables	10
1.1 Référentiel comptable	10
1.2 Nouvelles normes et amendements.....	10
1.3 Principales sources d'incertitudes relatives aux estimations et jugements	11
1.4 Distinction courant / non courant	12
1.5 Principes de consolidation	12
1.6 Regroupement d'entreprises.....	13
1.7 Information sectorielle	13
1.8 Méthodes de conversion	14
1.9 Immobilisations incorporelles	14
1.10 Goodwill	15
1.11 Contrats de location – Droits d'utilisation	16
1.12 Immobilisations corporelles	17
1.13 Dépréciation des actifs	18
1.14 Clients et autres débiteurs	19
1.15 Stocks.....	20
1.16 Trésorerie et équivalents de trésorerie	20
1.17 Autres actifs financiers	20
1.18 Capital potentiel	20
1.19 Dettes financières.....	21
1.20 Avantages du personnel	21
1.21 Provisions et passifs éventuels	22
1.22 Instruments financiers dérivés	23
1.23 Fournisseurs et autres créditeurs	23
1.24 Impôts différés	23
1.25 Chiffre d'affaires	24
1.26 Résultat opérationnel courant et Résultat opérationnel.....	24
1.27 Résultat par action	24
2 Faits majeurs de la période	25
2.1 Souscription emprunt PGE.....	25
2.2 Covid-19.....	25
2.3 Autres opérations sur participations et simplification de l'organigramme	26
3 Evénements post clôture.....	27
4 Périmètre de consolidation	28

5	Informations par segment d'activité et par zone géographique	29
5.1	Informations par activité au 31 décembre 2020	29
5.2	Informations par activité au 31 décembre 2019	29
5.3	Informations par zone géographique au 31 décembre 2020	29
5.4	Informations par zone géographique au 31 décembre 2019	29
6	Goodwills et immobilisations incorporelles.....	30
6.1	Détail des goodwills par segment.....	30
6.2	Détail des tests effectués sur les goodwills et les immobilisations incorporelles.....	31
7	Droits d'utilisation	31
8	Immobilisations corporelles	32
9	Autres participations.....	32
10	Autres actifs financiers non courants	32
11	Clients	33
12	Créances diverses courantes	33
13	Trésorerie et équivalents de trésorerie	34
14	Capitaux propres.....	34
14.1	Capital social.....	34
14.2	Action propres	34
14.3	Écarts de conversion.....	34
14.4	Paiement en actions	34
14.5	Résultat par action	35
15	Emprunt et dettes financières	35
15.1	Analyse de la dette par nature	35
15.2	Ventilation de la dette par échéance.....	36
16	Provisions pour retraite et engagements assimilés	37
17	Autres provisions et passifs éventuels.....	37
18	Dettes fournisseurs, impôts et autres passifs courants	38
19	Instruments financiers	38
19.1	Catégorisation et juste valeur des instruments financiers	38
20	Risques de marché du Groupe Umanis	39
20.1	Risque de crédit	39
20.2	Risque de liquidité	39
20.3	Risque de Change	40
20.4	Risque de Taux.....	40
21	Charges de personnel et effectif.....	41
21.1	Détail des charges de personnel.....	41
21.2	Décomposition des charges de personnel par zone géographique	41
21.3	Effectifs moyen.....	41



22	Autres produits et charges opérationnels	42
23	Résultat financier net	42
24	Impôts sur les résultats	42
24.1	Charge d'impôts	42
24.2	Rapprochement entre la charge d'impôt et le résultat avant impôt	43
24.3	Détail des impôts différés actifs et passifs, par nature	43
25	Rémunérations des membres du conseil d'administration et de la direction générale	43
26	Honoraires des commissaires aux comptes	44
27	Engagements donnés ou reçus	44
27.1	Aval, cautions et garanties données	44
27.2	Sûretés / Garanties données aux banques prêteuses pour le financement des projets de croissance externe	44
27.3	Aval, cautions et garanties reçues	45
28	Transactions entre parties liées	45

Note préalable : L'ensemble des données mentionnées dans les documents de synthèse consolidés est exprimé en K€.

Etat de la situation financière consolidée

ACTIF (en milliers d'euros)	Note n°	31/12/2020	31/12/2019
Goodwills	6	84 529	84 529
Immobilisations incorporelles	6	10 775	12 533
Droits d'utilisation	7	10 323	11 826
Immobilisations corporelles	8	4 000	4 701
Autres participations	9	98	102
Autres actifs financiers à long terme	10	17 557	18 218
Impôts différés actifs	24	262	786
Actifs non courants		127 544	132 694
Stocks			
Clients et comptes rattachés	11	44 934	44 603
Autres actifs courants	12	17 489	41 946
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13	65 810	12 958
Actifs courants		128 233	99 507
TOTAL ACTIF		255 777	232 200
PASSIF (En milliers d'euros)	Note n°	31/12/2020	31/12/2019
Capital social		2 036	2 036
Primes d'émission		26 526	26 526
Autres Réserves		36 272	31 949
Ecarts de conversion			
Résultats de la période		14 097	7 358
Capitaux propres part du groupe	14	78 932	67 869
Intérêts minoritaires		(207)	(16)
Capitaux propres		78 724	67 853
Emprunts et Dettes Financières à long terme	15	50 238	54 894
Dettes de location à long terme	15	7 366	8 910
Provisions à long terme	16	6 493	5 759
Passifs non courants		64 096	69 563
Autres provisions courantes	17	1 646	1 315
Emprunts et dettes financières à court terme	15	44 715	26 514
Dettes de location à court terme	15	3 264	3 402
Fournisseurs et comptes rattachés	18	11 441	10 825
Impôt courant exigible	18	128	226
Autres dettes courantes	18	51 765	52 502
Passifs courants		112 957	94 784
TOTAL PASSIF		255 777	232 200

Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	Note n°	2020	2019
Chiffre d'affaires	5	214 869	219 225
Autres produits de l'activité			
Produits des activités ordinaires		214 869	219 225
Achats de marchandises		(344)	(793)
Charges externes		(41 749)	(43 500)
Charges de personnel		(145 390)	(150 592)
Impôts et taxes		(3 095)	(2 614)
Amortissements et dépréciations		(6 900)	(5 633)
Autres produits et charges d'exploitation		(124)	484
Résultat opérationnel courant		17 267	16 577
Autres produits et charges opérationnels	22	2 502	(4 131)
Résultat opérationnel		19 769	12 446
Coût de l'endettement financier net	23	(2 402)	(2 305)
Autres produits et charges financiers	23	13	(268)
Résultat avant impôts		17 379	9 873
Charges d'impôt	24	(3 497)	(2 531)
Résultat des activités ordinaires		13 882	7 342
Intérêts minoritaires		(215)	(16)
Résultat attribuable aux actionnaires de la société mère		14 097	7 358
Résultat par action - en euros			
avant dilution	14	0,76	0,40
après dilution	14	0,76	0,40

Autres éléments du résultat global

(en milliers d'euros)	2020	2019
Résultat de l'exercice	14 097	7 358
Autres Eléments du résultat global		
Ecarts de conversion des activités à l'étranger		
Actifs financiers disponible à la vente		
Partie efficace des produits ou pertes sur instrument de couverture		
Réévaluation d'immobilisations corporelles		
Ecarts actuariels sur obligations des régimes à prestations définies	(432)	(307)
Quote-part des autres éléments du résultat Global dans les participations en équivalence		
Impôt sur le résultat des autres éléments du Résultat Global	108	77
Résultat global	13 773	7 129

Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en milliers d'euros)	2020	2019
Résultat net Groupe et Minoritaires	14 097	7 358
Dotations nettes aux amortissements et provisions	3 060	3 553
Dotations nettes aux amortissements et provisions - Droits d'utilisation (IFRS16)	3 326	3 127
Plus et moins-values de cession	(5)	
Intérêts minoritaires	(215)	(16)
Autres flux non cash en résultat	(186)	(134)
Coût de l'endettement financier net	2 402	2 305
Variation des Impôts Différés	(632)	186
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	21 847	16 378
Variation du besoin en fonds de roulement	26 536	(29 498)
Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles	48 382	(13 120)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(527)	(1 488)
Cessions d'immobilisations financières	5	10
Variation de périmètre (1)	27	(23 188)
Trésorerie nette provenant des activités d'investissement	(495)	(24 667)
Mouvements de Capital	(2 701)	303
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		(1 473)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	10 173	54 078
Remboursements d'emprunts	(5 701)	(35 049)
Variation de la dette financière - Droits d'utilisation (IFRS16)	(3 483)	(3 041)
Intérêts financiers nets versés	(2 402)	(2 305)
Flux liés aux opérations de financement garantis	9 062	13 793
Flux net de trésorerie provenant des activités de financement	4 948	26 306
Variation nette de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie	52 835	(11 481)
Différence de change nette	(8)	10
Trésorerie nette à l'ouverture de l'exercice	12 924	24 394
Trésorerie nette à la clôture de l'exercice	65 751	12 924

Tableau des variations des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres au 31.12.18	2 036	26 526	21 900	11 335	61 796	35	61 831
Affectation du résultat 2018			11 335	(11 335)			0
Résultat de la période 2019				7 358	7 358	(16)	7 342
Variations du capital							0
Variation des actions propres			303		303		303
Variation des stock options			14		14		14
Variation des écarts de conversion			34		34		34
Distributions de dividendes			(1 473)		(1 473)		(1 473)
Écarts actuariels sur obligations des régimes à prestations définies			(307)		(307)		(307)
Autres			144		144	(35)	109
Capitaux propres au 31.12.19	2 036	26 526	31 951	7 358	67 869	(16)	67 853
Affectation du résultat 2019			7 358	(7 358)			
Résultat de la période 2020				14 097	14 097	(215)	13 882
Variations du capital							
Variation des actions propres			(2 700)		(2 700)		(2 700)
Variation des stock options			20		20		20
Variation des écarts de conversion			(33)		(33)		(33)
Distributions de dividendes							
Écarts actuariels sur obligations des régimes à prestations définies			(319)		(319)	(4)	(324)
Autres			(2)		(2)	28	26
Capitaux propres au 31.12.20	2 036	26 526	36 274	14 097	78 932	(207)	78 724



Notes Annexes

1 Méthodes comptables

1.1 Référentiel comptable

En application du règlement européen n° 297/2008 du 11 mars 2008, les états financiers consolidés publiés au titre de l'exercice 2020 sont établis conformément aux normes comptables internationales édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board). Ces normes comptables internationales sont constituées des IFRS (International Financial Reporting Standards), des IAS (International Accounting Standards), ainsi que de leurs interprétations, qui ont été adoptées par l'Union Européenne.

Les états financiers de l'exercice 2020 sont des états financiers complets établis en milliers d'euros. Ils comprennent, à titre de comparatif, le compte de résultat de l'exercice 2019 ainsi que le bilan au 31 décembre 2019. Ils ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 12 avril 2021.

1.2 Nouvelles normes et amendements

1.2.1 Normes et interprétations nouvelles applicables au 1^{er} janvier 2020

Le groupe a appliqué les normes et interprétations présentées ci-après, lesquelles sont d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020 :

- Amendements aux normes IAS 1 et IAS 8, relatifs à la définition de la notion de l'importance relative
- Amendement à la norme IFRS 3, relatif à la définition d'une activité (« business »)
- Amendements aux normes IFRS 9 et IFRS 7 (phase 1), en lien avec la réforme des taux interbancaires de référence

La première application de ces textes n'entraîne pas d'impact significatif pour le Groupe.

1.2.2 Textes adoptés par l'Union Européenne et non appliqués par anticipation

Le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée de normes, amendements et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2020.

- Amendements aux normes IFRS 9 et IFRS 7 (phase 2), en lien avec la réforme des taux interbancaires de référence
- Processus annuel d'améliorations des normes cycle 2018-2020
- IAS 1 : classement des passifs en tant que courants et non courants
- IAS 16 : produits générés avant l'utilisation prévue de l'immobilisation
- IAS 37 : coûts à considérer pour déterminer si un contrat est déficitaire



Le Groupe n'anticipe pas d'incidence significative au titre de ces amendements de normes.

1.3 Principales sources d'incertitudes relatives aux estimations et jugements

Dans le cadre de l'établissement de ses états financiers consolidés préparés conformément aux normes comptables internationales IFRS, Umanis est amenée à procéder à un certain nombre d'estimations et à retenir certaines hypothèses jugées réalistes et raisonnables, qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. La direction revoit ces estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes, les résultats réels futurs pourraient différer des estimations actuelles.

Les principales estimations significatives faites par la Direction du groupe portent notamment sur l'évaluation des immobilisations incorporelles et les goodwill, la reconnaissance du revenu et les éventuelles pertes à terminaison, les provisions, le crédit d'impôt recherche.

1.3.1 Goodwills et immobilisations incorporelles

Le groupe possède à son actif des immobilisations incorporelles acquises en espèces ou par le biais d'opérations de regroupement d'entreprises et des goodwill.

Comme indiqué en note 1.13, outre les tests de dépréciation annuels relatifs aux goodwill, il est procédé à des tests ponctuels en cas d'indice de perte de valeur des actifs incorporels détenus. Les dépréciations éventuelles résultent d'un calcul de flux de trésorerie futurs actualisés. Une évolution des flux de trésorerie initialement estimés peut donc conduire à revoir et à modifier la dépréciation comptabilisée précédemment, étant entendu que les pertes de valeurs relatives aux goodwill ne sont pas réversibles.

1.3.2 Reconnaissance du revenu et provisions pour pertes à terminaison

Pour les revenus et les résultats relatifs aux contrats de prestations de services négociés au forfait, le Groupe applique la méthode du pourcentage d'avancement en application des principes généraux de reconnaissance des revenus. La détermination du pourcentage d'avancement et des revenus à comptabiliser repose sur de nombreuses estimations fondées sur le suivi des coûts ainsi que sur l'expérience acquise. Des ajustements des estimations initiales peuvent cependant intervenir tout au long de la vie du contrat et peuvent avoir des effets significatifs sur les résultats futurs.

Par ailleurs, des provisions sont comptabilisées notamment au titre des pertes à terminaison encourues en cas de non-respect des engagements contractuels au titre des contrats de prestations de services. Ces provisions sont calculées sur notre meilleure estimation fondée sur l'expérience acquise. Ces provisions et leur variation sont comptabilisées en provision pour risque.

Le montant des coûts qui seront réellement supportés peut différer sensiblement des montants initialement provisionnés et pourra donc avoir un effet significatif sur les résultats futurs.

1.3.3 Provisions pour risques et passifs éventuels

Les litiges avec les salariés ayant quitté la société et ayant entamé une procédure à son encontre, font l'objet de provisions pour risques. Ces provisions sont calculées sur la base de notre meilleure estimation du risque encouru établie par nos avocats et/ou juristes du groupe et fondée sur l'expérience acquise.

Le montant des coûts qui seront réellement supportés peut différer sensiblement des montants initialement provisionnés et pourra donc avoir un effet significatif sur les résultats futurs.

1.3.4 Crédit Impôt Recherche

Compte tenu de l'évolution des accords de l'administration fiscale en matière de crédit d'impôt recherche, et des estimations de recouvrabilité des créances de CIR, les modalités de reconnaissance du CIR au compte de résultat sont les suivantes :

- En l'attente de son remboursement intégral par l'administration fiscale, le produit de CIR est reconnu l'année de l'engagement des dépenses afférentes sur la base d'un taux reflétant la meilleure estimation de recouvrabilité de ce crédit d'impôt par l'administration fiscale ;
- Pour les CIR faisant l'objet d'une contestation par l'administration fiscale, les sommes contestées sont provisionnées afin de limiter la reconnaissance du CIR au montant accepté et/ou payé par l'administration ;
- Le CIR est reconnu à 100% lors de son remboursement intégral par l'administration.

Enfin, à titre prudentiel, et compte tenu de la forte augmentation des délais de remboursements des CIR prescrits par l'administration, une provision pour dépréciation peut-être, le cas échéant, enregistrée dans les comptes.

Concernant les honoraires associés au CIR, ils sont comptabilisés selon un rythme identique à celui de reconnaissance des produits.

1.4 Distinction courant / non courant

Les actifs destinés à être cédés ou consommés au cours du cycle d'exploitation normal du groupe, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice constituent des dettes courantes. Toutes les autres dettes sont non courantes.

1.5 Principes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles la société mère exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2020 comprennent les comptes d'Umanis SA et ceux des filiales qui sont toutes contrôlées, directement ou indirectement, de manière exclusive ou non par Umanis. Elles sont



donc intégrées globalement.

La liste complète des filiales intégrées au périmètre de consolidation et les méthodes y afférentes sont fournies en note 4.

1.6 Regroupement d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés, conformément à IFRS 3 révisée selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, les actifs acquis et les passifs repris ainsi que les passifs éventuels assumés sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

1.6.1 Actifs et Passifs

Lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée exclusivement, les actifs et passifs identifiables et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur conformément aux prescriptions des normes IFRS. Les écarts d'évaluation dégagés à cette occasion sont comptabilisés dans les actifs et passifs concernés, y compris pour la part des minoritaires et non seulement pour la quote-part des titres acquis.

1.6.2 Goodwill

L'écart résiduel représentatif de la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans les actifs nets évalués à leur juste valeur, est comptabilisé en goodwill.

Si cette différence est positive, elle est comptabilisée à l'actif, en goodwill (voir également notes « immobilisation incorporelles » et « dépréciation des actifs »). Dans le cas contraire, elle est comptabilisée immédiatement en produits.

1.7 Information sectorielle


Le groupe Umanis caractérise un secteur d'activité comme une composante distincte, engagée dans la fourniture de produits ou de services, qui est exposée à des risques et à une rentabilité différente des autres secteurs.

Un secteur géographique est une composante distincte, engagée dans la fourniture de produits ou services dans un environnement économique particulier et exposée à des risques et à une rentabilité différente des autres environnements économiques.

Le premier et le deuxième niveau de l'information sectorielle du groupe Umanis sont respectivement le « secteur d'activité » et le « secteur géographique ».

Umanis a donc défini deux secteurs d'activité distincts (cf. note 5) qui sont :

- ESN
- Centre d'appels



Les actifs opérationnels utilisés par un secteur dans le cadre de ses activités opérationnelles sont qualifiés d'actifs sectoriels. Il s'agit principalement de goodwill.

Les passifs résultant des activités d'un secteur, directement attribuables à celui-ci ou qui peuvent raisonnablement lui être affectés sont qualifiés de passifs sectoriels.

Les actifs et les passifs identifiés sur les lignes « non affectés » comprennent notamment les impôts différés, les actifs financiers non courants et les dettes financières, mais regroupent également les actifs et passifs qui ne peuvent pas être raisonnablement affectés à un secteur d'activité.

Les secteurs géographiques retenus sont la France (y compris Maroc) et l'Europe.

1.8 Méthodes de conversion

1.8.1 Transactions libellées en monnaies étrangères

En application de la norme IAS 21, les opérations libellées en monnaies étrangères sont initialement converties en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction.

A la date de clôture, les actifs et passifs monétaires exprimés en monnaies étrangères sont convertis au cours de change à cette même date. Toutes les différences de change dégagées à cette occasion sont comptabilisées au compte de résultat en « autres produits et charges financiers ».

1.8.2 États financiers libellés en monnaies étrangères

Les comptes des sociétés exprimés en devises étrangères, sont convertis en euros de la manière suivante :

- Les postes du bilan sont convertis en euros au taux de clôture, à l'exception des capitaux propres qui sont maintenus au taux historique.
- Les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de l'exercice.
- L'écart résultant de l'utilisation de ces différents taux est inclus dans les capitaux propres consolidés au poste « Ecarts de conversion » et n'affecte pas le résultat.

1.9 Immobilisations incorporelles

Conformément à la norme IAS 38 « immobilisations incorporelles », seuls les actifs incorporels dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que des avantages économiques futurs iront au groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Les actifs incorporels comptabilisés en immobilisations incorporelles sont principalement des logiciels.

1.9.1 Frais de développement

Conformément à la norme IAS 38, les dépenses de recherche et développement sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues, à l'exception des frais de développement inscrits en



immobilisations lorsque les conditions d'activation répondant strictement aux critères suivants sont réunies :

- intention et capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- probabilité que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront au groupe ;
- coût de cet actif évaluable avec fiabilité.

Dans le cas spécifique des logiciels, les frais de développement de logiciels sont ceux encourus pendant les phases de programmation, de codification et de tests. Les dépenses encourues préalablement (phases de planification de la conception, de définition du produit et de définition de l'architecture du produit) sont comptabilisées en charges.

Ces frais de développement sont amortis sur la durée de vie estimée des projets concernés. Pour les logiciels, la durée de vie est déterminée comme suit :

- si le logiciel est utilisé en interne, sur la durée de vie probable d'utilisation,
- si le logiciel est à usage externe, selon les perspectives de vente, de location ou de toute autre forme de commercialisation.

1.9.2 Immobilisations acquises

Les actifs incorporels acquis par le groupe Umanis sont également comptabilisés au coût historique d'acquisition minoré des amortissements cumulés et des pertes de valeur éventuelles.

1.9.3 Relations contractuelles

Les relations contractuelles activées par le groupe Umanis dans le cadre de regroupement d'entreprise sont également comptabilisées à leur coût historique d'acquisition minoré des amortissements cumulés et des pertes de valeur éventuelles.

1.9.4 Amortissements


Lorsque leur durée d'utilité est définie, les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée d'utilisation attendue par le groupe. Cette durée est déterminée au cas par cas en fonction de la nature et des caractéristiques des éléments inclus dans cette rubrique.

En règle générale l'amortissement des logiciels informatiques est pratiqué sur une durée de 3 ans selon le mode linéaire à l'exception d'un logiciel spécifique dont la durée d'utilisation est de 4 ans.

Lorsque leur durée d'utilité est indéfinie, les immobilisations incorporelles ne sont pas amorties mais sont soumises à des tests annuels systématiques de perte de valeur (Voir note « Dépréciation des actifs »).

1.10 Goodwill

Les goodwills représentent la différence entre le coût d'acquisition des titres de participation et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Ils



sont inscrits à l'actif du bilan.

Les goodwills ne sont pas amortis, mais font l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Les dépréciations relatives aux goodwills ne sont pas réversibles.

La méthodologie retenue consiste principalement à comparer les valeurs recouvrables de chacune des divisions opérationnelles du groupe (cf. note 1.7), aux actifs nets correspondants (y compris goodwills). Ces valeurs recouvrables sont essentiellement déterminées à partir des projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation et d'une valeur terminale. Les hypothèses retenues en termes de variation du chiffre d'affaires et de valeurs terminales sont raisonnables et conformes aux données du marché disponible pour chacune des divisions opérationnelles ainsi qu'à leurs budgets validés en conseil d'administration.

Suite à la mise en place d'IFRS 3 révisée, une option existe pour l'évaluation des intérêts minoritaires à la date d'acquisition : soit pour la quote-part qu'ils représentent dans l'actif net acquis (méthode du goodwill partiel) soit pour leur juste valeur (méthode du goodwill complet). L'option est exerçable au cas par cas.

1.10.1 Unités Génératrices de Trésorerie (UGT)

Afin de correctement apprécier les éventuelles pertes de valeur Umanis a déterminé deux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) correspondant à chacune de ses branches d'activité. Les deux UGT ainsi déterminées sont : ESN et Centre d'appel. Les goodwills du groupe sont concentrés sur l'UGT ESN qui fait l'objet de tests. La détermination de la juste valeur de l'unité se fait selon la méthode des Discounted Cash Flows.

1.11 Contrats de location – Droits d'utilisation

1.11.1 Location-financement

Les biens acquis en location-financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens. Les critères d'appréciation de ces contrats sont fondés notamment sur :

- le rapport entre la durée de location des actifs et leur durée de vie
- le total des paiements futurs rapporté à la juste valeur de l'actif financé
- l'existence d'un transfert de propriété à l'issue du contrat de location
- l'existence d'une option d'achat favorable
- la nature spécifique de l'actif loué.

Les biens faisant l'objet de la location sont alors comptabilisés en immobilisations et une dette financière d'un montant équivalent est constatée. Chaque échéance de versement est ventilée entre une charge d'intérêts et le remboursement de la dette financière.

Les actifs détenus en vertu de contrats de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilisation ou, lorsqu'elle est plus courte, sur la durée du contrat de location correspondant.

1.11.2 Location simple

Les contrats de location ne possédant pas les caractéristiques d'un contrat de location-financement sont comptabilisés selon la norme IFRS 16.

Les contrats de location sont comptabilisés dans les états financiers consolidés dès le démarrage du contrat. Ils sont enregistrés à l'actif en « droits d'utilisation des actifs loués » et au passif en « dettes de location ».

La valeur du droit d'utilisation est initialement évaluée en prenant en compte le montant de l'obligation locative initiale.

La dette de location est initialement calculée sur la base de la valeur actualisée des paiements futurs sur la période contractuelle au taux d'emprunt auquel le groupe a levé de la dette moyen terme. La durée retenue pour le calcul de la dette de location correspond à la durée ferme du contrat (Ex. Location immobilières France : 9 à 12 ans) en l'absence de clause de sortie anticipée ou de prolongation du contrat. Elle est ensuite calculée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les loyers constatés dans les comptes statutaires sont annulés et sont comptabilisées en contrepartie des charges d'amortissement sur les droits d'utilisation (l'amortissement est calculé linéairement sur la durée du droit d'utilisation) dans le résultat opérationnel courant et des charges d'intérêts sur la dette locative au niveau du résultat financier.

L'impact fiscal de ce retraitement est comptabilisé en impôt différé en fonction de la législation fiscale des pays où les contrats de location sont conclus.

1.12 Immobilisations corporelles

1.12.1 Principes d'évaluation

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au coût historique d'acquisition minoré des amortissements cumulés et des pertes de valeur éventuelles.

Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composantes significatives ayant des durées d'utilité différentes, ces dernières sont comptabilisées séparément.

Les coûts d'entretiens et de réparations sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

1.12.2 Remplacement ou renouvellement d'une composante d'immobilisation

Les dépenses relatives au remplacement ou renouvellement d'une composante d'immobilisation corporelle sont comptabilisées comme un actif distinct, et l'actif remplacé est éliminé.

Les autres dépenses ultérieures relatives à une immobilisation corporelle sont comptabilisées à l'actif lorsqu'elles augmentent les avantages économiques futurs de l'actif au-dessus de son niveau de performance défini à l'origine.

Toutes les autres dépenses ultérieures sont comptabilisées directement en charges dès qu'encourues.

1.12.3 Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire appliqué, sur les durées d'utilisation estimées suivantes :

Types d'immobilisations	Durées
Installations techniques et outillages	1 à 5 ans
Agencements, aménagements divers	1 à 14 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Mobilier	1 à 13 ans

1.13 Dépréciation des actifs

Les goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de perte de valeur, conformément aux dispositions de la norme IAS 36 « Dépréciation des actifs », au moins une fois par an à la clôture des exercices ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur. Les tests annuels sont effectués au cours du quatrième trimestre.

Les autres actifs immobilisés autres que les stocks, les actifs d'impôts différés, les actifs relatifs aux avantages du personnel et les actifs financiers compris sont également soumis à un test de perte de valeur chaque fois que les événements, ou changements de circonstances, indiquent que ces valeurs comptables pourraient ne pas être recouvrables.

Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable.

1.13.1 Valeur recouvrable

La valeur recouvrable d'un actif isolé, c'est-à-dire qui ne génère pas d'entrées de trésorerie indépendantes de celles d'autres actifs, est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est basée sur l'actualisation de flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation de l'actif (ou groupe d'actifs), et de sa sortie in fine. Le taux d'actualisation est le taux avant impôt reflétant l'appréciation actuelle du marché, de la valeur temps et les risques spécifiques à l'actif. C'est le taux de rendement que des investisseurs demanderaient s'ils avaient à choisir un placement dont le montant, l'échéance et les risques seraient équivalents à ceux de l'actif considéré.

La juste valeur diminuée des coûts de cession correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif (ou groupe d'actifs), dans des conditions de concurrence normale, diminué des coûts directement liés à la cession.



1.13.2 Pertes de valeur

Les pertes de valeur minorent le résultat de l'exercice au cours duquel elles sont constatées.

Les pertes de valeur comptabilisées les années précédentes sont reprises, lorsque l'on constate un changement dans les estimations utilisées, à l'exception de celles comptabilisées pour un goodwill qui sont considérées comme définitives.

La valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur n'excède jamais la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette d'amortissement ou de dépréciation) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

1.13.3 Taux d'actualisation

Les cash flows futurs déterminés à horizon 5 ans et la valeur terminale calculée par la méthode Gordon Shapiro font l'objet d'une actualisation au taux correspondant au WACC (weighted average cost of capital) déterminé par le groupe.

Pour 2020, le groupe a effectué un test de sensibilité sur un WACC compris dans une fourchette de [8,5% ; 9,5%]. Cette fourchette de taux est conforme aux hypothèses retenues par les entreprises de notre secteur d'activité, ainsi que par les analystes réalisant le coverage de Umanis.

1.14 Clients et autres débiteurs

Les créances clients sont enregistrées à leur juste valeur qui correspond à la valeur nominale de facturation, sauf si l'effet d'actualisation est significatif. Par la suite, ces créances d'exploitation sont évaluées au coût amorti.

1.14.1 Dépréciations des créances clients

Les créances clients sont enregistrées à leur juste valeur qui correspond à la valeur nominale de facturation, sauf si l'effet d'actualisation est significatif. Par la suite, ces créances d'exploitation sont évaluées au coût amorti.

Une dépréciation des comptes clients est pratiquée lorsque la valeur de recouvrement est inférieure à la valeur comptable. La provision complémentaire liée aux pertes attendues selon la méthode simplifiée sur les créances clients saines est considérée non significative par le groupe au regard du taux moyen de défaut de paiement et du financement de ces créances par un contrat d'affacturage complété d'un contrat d'assurance-crédit sur ces créances.

1.14.2 Contrat d'affacturage

La société dispose de contrat d'affacturage visant à assurer le financement du besoin en fonds de roulement.

L'analyse de ce contrat, notamment au regard de la sous-traitance réalisée par le groupe, ne permettant pas de considérer que l'intégralité des risques est transférée au factor, les créances correspondantes ne font pas



l'objet d'un traitement déconsolidant pour l'exercice 2020.

1.15 Stocks

Les matières premières et fournitures sont évaluées au plus faible du coût d'achat (selon la méthode du coût moyen pondéré) et de la valeur nette de réalisation.

La valeur nette de réalisation des matières premières et des autres éléments stockés tient compte des dépréciations liées à l'obsolescence des stocks à rotation lente.

1.16 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les liquidités en comptes courants bancaires. Les équivalents de trésorerie comprennent les SICAV et dépôts à terme qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme (d'une durée inférieure à 3 mois) et ne présentent pas de risque significatif de pertes de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt. La valorisation des placements à court terme est effectuée à la valeur de marché à chaque clôture.

1.17 Autres actifs financiers

Les actifs financiers comprennent les titres de participation des sociétés non contrôlées, les prêts et les autres dépôts et cautionnements.

Ils sont comptabilisés à la juste valeur par les autres éléments du résultat global.


Ces actifs sont présentés en actifs non courants, excepté ceux présentant une échéance inférieure à 12 mois à la date de clôture, qui sont classés en actifs courants ou en équivalent de trésorerie selon les cas.

- Les titres de participation des sociétés non consolidées représentent une part marginale des Autres Actifs Financiers.
- Les prêts et les autres dépôts et cautionnements, ayant une échéance fixée supérieure à un an que le groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à échéance, sont classés en tant qu'actifs non courants. Ils sont évalués au coût amorti, diminué des éventuelles pertes de valeur comptabilisées en résultat lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation du fait d'un événement intervenu après la comptabilisation initiale de l'actif.
- Les Créances de CIR sont reconnues selon les modalités décrites en 1.3.5. Ces créances peuvent faire l'objet d'une éventuelle dépréciation.

1.18 Capital potentiel

1.18.1 Paiements fondés sur des actions

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 2, les options de souscription d'actions consenties aux



mandataires sociaux ou à des salariés du groupe sont comptabilisées dans les états financiers selon les modalités suivantes : la juste valeur des options attribuées (correspondant à la juste valeur des services rendus par les employés en contrepartie des options reçues) est comptabilisée en charge de personnel en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

Cette charge de personnel est évaluée à la date d'attribution des options à partir du modèle de Black & Scholes.

Elle fait l'objet d'un étalement sur la durée d'acquisition des droits. Les plans octroyés par la société sont traités conformément à IFRS 2.

1.19 Dettes financières

1.19.1 Emprunt portant intérêts

Les emprunts portant intérêts sont comptabilisés à leur valeur nominale d'origine, diminuée des coûts de transaction y afférent.

Il convient de préciser que les frais d'émission d'emprunts sont étalés sur la durée de l'emprunt selon la méthode du coût amorti.

1.19.2 Dettes financières sur contrats de location

Les dettes financières sur contrats de location sont comptabilisées conformément à la norme IFRS16. Le taux d'actualisation utilisé correspond au taux d'emprunt long terme marginal et s'élève à 4%.

1.19.3 Dettes sur engagement de rachat de minoritaires

Les engagements de rachat d'intérêts minoritaires consentis par le Groupe sont enregistrés en dettes financières.

Ces sommes ne portent pas intérêts, et ne font pas l'objet d'une actualisation.

1.20 Avantages du personnel

1.20.1 Cotisations aux régimes de retraites complémentaires

Le groupe comptabilise en charges les cotisations versées à des organismes au titre des retraites complémentaires qui seront versées à ses salariés. Aucune provision complémentaire n'est comptabilisée, le groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

1.20.2 Indemnités de Fin de Carrière

Les engagements au titre des indemnités de fin de carrière sont provisionnés au bilan.

Les régimes à prestations définies concernent les avantages postérieurs à l'emploi qui garantissent à certaines catégories de salariés des ressources complémentaires pour lesquelles le groupe Umanis est engagé. Ces engagements font l'objet d'un calcul de provision, effectué en estimant le montant des avantages que les employés auront accumulés en contrepartie des services rendus.

Au sein du groupe, les régimes à prestations définies correspondent aux indemnités de départ en retraite.

L'évaluation des engagements d'indemnités de départ en retraite est conforme à la norme IAS 19 révisée.

Celle-ci consiste à se baser sur les indemnités qui seront versées aux salariés au moment probable de leur départ en retraite en tenant compte de la pyramide des âges, du taux de rotation du personnel et de la table de mortalité. Les montants obtenus sont revalorisés en fonction d'hypothèses d'inflation et de promotion et actualisés pour tenir compte de la date à laquelle les indemnités seront effectivement versées.

Lorsque les hypothèses de calcul sont révisées, il en résulte des écarts actuariels qui sont portés en capitaux propres.

Le groupe n'a pas contracté d'engagement en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités ou d'allocations en raison de départs à la retraite ou d'avantages similaires à l'égard de son personnel autres que les engagements relatifs aux indemnités de fin de carrière prévus par la convention collective Syntec.

Le calcul de l'engagement est effectué semestriellement selon la méthode des unités de crédit projetées.

Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements sont réajustées chaque année en fonction des conditions économiques de l'exercice. La comptabilisation de chaque régime est effectuée séparément.

Les principales hypothèses retenues pour l'établissement de ces calculs sont les suivantes :

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Age de départ à la retraite	62 ans pour les non cadres 65 ans pour les cadres	62 ans pour les non cadres 65 ans pour les cadres
Taux d'actualisation	0,40%	0,80%
Turn Over	Taux compris entre 0% et 40 % en fonction de l'âge du salarié	Taux compris entre 0% et 40 % en fonction de l'âge du salarié
Croissance des salaires	Taux compris entre 1% et 3 % en fonction de l'âge du salarié	Taux compris entre 1% et 3 % en fonction de l'âge du salarié
Taux de charges sociales	40%	42%

Le taux d'actualisation utilisé à la date de clôture est cohérent avec le taux de rendement des emprunts obligataires d'Etat.

1.20.3 Autres avantages du personnel

Dans le cas où une société accorde des avantages certains à ses salariés, ces avantages doivent être évalués et provisionnés dans les comptes de la société par le biais d'une provision pour risques et charges.

Umanis n'accorde pas, à ce jour, d'autres avantages du personnel au sens de la norme IAS19.

1.21 Provisions et passifs éventuels

Des provisions pour risques et charges sont constituées, conformément à la norme IAS 37, lorsque le groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'il devra faire face à une sortie de ressources au profit de ce tiers sans contrepartie. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une



annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

Les provisions donnent lieu à actualisation lorsque l'effet temps est significatif.

1.22 Instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers pour couvrir son exposition aux risques de variation des taux d'intérêts. Ces dérivés sont initialement évalués à leur juste valeur à la date de mise en place et sont ensuite réévalués à leur juste valeur à chaque date de clôture. Conformément à la norme IFRS 9, l'enregistrement des variations de juste valeur dépend de la désignation comptable du dérivé en tant qu'instrument de couverture dans une opération de couverture de juste valeur ou de flux de trésorerie.

1.23 Fournisseurs et autres créditeurs

L'ensemble des dettes est enregistré au coût d'achat historique.

Après leur comptabilisation initiale, le groupe Umanis évalue au coût amorti tous les passifs financiers autres que ceux détenus à des fins de transactions.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la dette correspond à la valeur actuelle des dépenses attendues que l'on pense nécessaire pour régler l'obligation. La dette est donc actualisée et sa valeur comptable augmente à chaque exercice pour refléter l'écoulement du temps. Cette augmentation est comptabilisée en charges financières.

1.24 Impôts différés


Des impôts différés sont calculés sur les différences temporaires provenant de l'écart entre la base fiscale et la valeur comptable des actifs et passifs, ainsi que sur les déficits fiscaux. Les différences sont temporaires lorsqu'elles doivent s'inverser dans un avenir prévisible. Les actifs relatifs au report en avant des pertes fiscales sont reconnus s'il est plus probable qu'improbable que le Groupe disposera de bénéfiques imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales pourront être imputées.

La base fiscale dépend des règles fiscales en vigueur dans chacun des pays concernés. Conformément à la méthode du report variable, les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôts dont l'application est attendue pour l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Le groupe fait une analyse des éléments positifs et négatifs lui permettant de conclure ou non sur la probabilité d'utilisation dans le futur des déficits fiscaux reportables. Cette analyse est effectuée régulièrement au sein de chaque juridiction fiscale où des impôts différés actifs significatifs sont comptabilisés, sur la base des prévisions des résultats fiscaux futur.

Conformément à la norme IAS 12 Impôts, les actifs et passifs d'impôt ne sont pas actualisés. Les impôts différés, actifs ou passifs, sont compensés entre eux au niveau de chaque entité fiscale et sont portés pour leur montant net, au passif ou à l'actif.

A ce titre, un périmètre d'intégration fiscale est en vigueur dans le groupe composé des sociétés : Umanis Sa



(tête d'intégration fiscale), Umanis Managed Services, Umanis Institut, Umanis Ingénierie et Ebiznext. Ces sociétés sont intégrées fiscalement dans le cadre de l'article 223 A du Code Général des Impôts. Elles constituent, de ce fait, une entité fiscale unique.

1.25 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est égal à l'ensemble des produits des activités courantes des sociétés intégrées.

- Prestations de services, Contrats à long terme
 - Prestations en régie :

Le chiffre d'affaires des prestations en régie est reconnu au fur et à mesure de la réalisation des prestations.

- Prestations en mode projet :

Les produits afférents aux prestations de services dans le cadre de contrats à long terme sont enregistrés en fonction de l'avancement de la prestation. L'avancement est évalué sur la base des travaux exécutés à la date de clôture.

L'écart entre la facturation et le chiffre d'affaires calculé à l'avancement est constaté, selon le cas, en actifs sur contrats ou en passifs sur contrats.

Lorsque le prix de revient prévisionnel d'un contrat est supérieur au chiffre d'affaires contractuel, une perte à terminaison, à hauteur de la différence, est comptabilisée en provisions pour risques et charges.

- Achat-revente :

L'achat-revente de matériel informatique et de licences, pour lesquels le Groupe agit en tant qu'agent dans la transaction entre le fournisseur vendant les logiciels/la maintenance/le matériel et le client final. Conformément à IFRS 15, seule la marge réalisée est dorénavant reconnue au titre de ces transactions (chiffre d'affaires net des coûts d'achat des licences/matériels). Cette commission est comptabilisée à la date de mise en relation du client final et du fournisseur (ou date de livraison des biens par Umanis au client final), même si le fournisseur est engagé à réaliser une prestation qui peut s'étaler dans le futur.

- Autres prestations

Les autres prestations de services sont comptabilisées lors de la réalisation.

1.26 Résultat opérationnel courant et Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel courant inclut l'ensemble des produits et coûts directement liés aux activités du groupe, ces produits et charges étant récurrents.

Le résultat opérationnel inclut le résultat opérationnel courant complété de produits ou charges non usuels qui résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles. Parmi ces charges considérées comme non courantes, sont principalement intégrées les dépréciations de goodwill, d'actifs incorporels, les incidences des acquisitions ou cessions d'entités, des plans de restructurations internes et la quote-part de résultat lié à la reconnaissance du crédit d'impôt recherche non lié à la déclaration de crédit d'impôt recherche de la période.

1.27 Résultat par action

Le résultat par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen



pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le nombre moyen d'actions en circulation est calculé sur la base des différentes évolutions du capital social, corrigées, le cas échéant, des détentions par le groupe de ses propres actions. Si le nombre d'actions ordinaires ou d'actions ordinaires potentielles en circulation augmente à la suite d'une capitalisation ou d'une émission d'actions gratuites, ou d'un fractionnement d'actions, ou diminue à la suite d'un regroupement d'actions, le calcul du résultat par action, de base et dilué, est ajusté de façon rétrospective pour toutes les périodes présentées.

Le résultat dilué par action est calculé en retenant l'ensemble des instruments donnant un accès différé au capital de la société consolidante, qu'ils soient émis par celle-ci ou par une de ses filiales.

La dilution est déterminée instrument par instrument, compte tenu des conditions existantes à la date de clôture. Par ailleurs, le résultat net est ajusté afin d'éliminer les effets financiers nets d'impôt correspondant aux instruments dilutifs.

2 Faits majeurs de la période

2.1 Souscription emprunt PGE

En date du 10 juin 2020, Umanis a signé avec l'ensemble de son pool bancaire, un contrat de Prêts Garantis par l'Etat d'un montant de 10 millions d'euros. Les conditions d'octroi de ce prêt sont celles classiques prévues par ce dispositif.

2.2 Covid-19

Dès l'annonce des décisions gouvernementales en mars 2020 pour enrayer l'épidémie de Coronavirus, Umanis a immédiatement réagi :

- En constituant une cellule de pilotage de la crise (Comité de direction) et en mobilisant les managers clés, ce dès le 13 mars 2020,
- En essayant de trouver toutes les solutions possibles pour préserver la production - le télétravail étant la principale réponse - ainsi que les marges de l'entreprise,
- En sécurisant au mieux la trésorerie de l'entreprise, et notamment :
 - En utilisant les possibilités offertes par l'URSSAF et les Organismes de Retraite pour décaler jusqu'à 3 échéances de paiement,
 - En bénéficiant des reports automatiques de 6 mois sur les échéances de remboursement d'emprunt accordés par BPI,
 - En négociant auprès, d'une part de son pool bancaire, d'autre part des prêteurs obligataires Euro PP, des reports de remboursements d'échéances en principal et/ou intérêts,
 - En négociant un PGE d'un montant de 10M€ auprès de son pool bancaire
- En utilisant au mieux tous les dispositifs annoncés par le gouvernement, le principal étant le dispositif de chômage partiel.

Situation à fin 2020 :

Avec le concours de nos clients qui nous ont maintenu leur confiance, nous avons pu mettre en télétravail plus de 95% de nos collaborateurs ayant conservé une activité pendant la première période de confinement. Depuis le premier déconfinement (début juin 2020), le ratio de télétravailleurs a mécaniquement baissé. La société a eu recours au dispositif de chômage partiel mis en place par les différents gouvernements des pays où le groupe opère : France principalement, mais aussi Luxembourg et Maroc. L'activité en Espagne a été très peu impactée par la crise sanitaire. Les mesures gouvernementales prises au second semestre 2020 (confinement, couvre-feu) n'ont pas provoqué de dégradation supplémentaire sur l'activité. En contrepartie, la reprise a été très lente au cours du second semestre.

A fin Août 2020, la société a été en mesure de rembourser aux organismes sociaux l'ensemble des échéances de mars, avril et mai 2020, qui avaient bénéficié d'un décalage de paiement,

A fin décembre 2020, la société a pu rembourser sans difficulté l'intégralité des échéances en capital et intérêts de ses emprunts financiers.

La société continuera de bénéficier du dispositif de chômage partiel en 2021.

Le démarrage de l'année 2021 n'appelle aucune inquiétude particulière sur le niveau d'activité. La reprise reste lente, mais se poursuit sur une tendance positive.

La société prévoit de rembourser intégralement son PGE à la date anniversaire, soit en juin 2021.

2.3 Autres opérations sur participations et simplification de l'organigramme

> Constitution d'Umanis Switzerland

En date du 11 mars 2020, le conseil d'administration d'Umanis a autorisé la constitution d'une filiale de droit suisse, Umanis Switzerland, au capital de 100.000 CHF, dont le siège social est situé à Lancy (Genève). La société est détenue à hauteur de 70% par Umanis, les 30% restant étant détenus par la société PJ Management.

L'activité de fourniture de prestations informatique d'Umanis Switzerland doit la conduire à devenir l'acteur de référence en Data, Business Solutions et Digital sur la Suisse Romande.

Les prestations proposées sont :


- Les prestations de conseil/expertise,
- La délégation de personnel,
- L'engagement forfaitaire.

La société a été immatriculée au Registre du Commerce de Genève le 28 avril 2020.

> Fusion de la société Océane Consulting Nord et Océane Consulting NORD IS, puis fusion absorption de l'ensemble par la société Umanis SA

Après l'information-consultation du CSE de la Société, le conseil d'administration de la Société a autorisé le projet de fusion absorption de la société OCEANE CONSULTING NORD par la société UMANIS SA, placée sous le régime des fusions simplifiées, sous la condition suspensive de la fusion absorption de la société OCEANE CONSULTING NORD IS par la société OCEANE CONSULTING NORD.

A l'issue du délai d'opposition des tiers, fixé au 30 juin 2020, la fusion est devenue définitive.



Cette fusion n'a pas d'impact sur le bilan consolidé du groupe au 31 décembre 2020.

> **Fusion absorption de la société Contacts Consulting par la société Umanis SA**

Après l'information-consultation du CSE de la Société, le conseil d'administration de la Société a autorisé le projet de fusion absorption de la société CONTACTS CONSULTING par la société UMANIS SA, placée sous le régime des fusions simplifiées.

A l'issue du délai d'opposition des tiers, fixé au 30 juin 2020, la fusion est devenue définitive.

Cette fusion n'a pas d'impact sur le bilan consolidé du groupe au 31 décembre 2020.

> **Impact des acquisitions 2019**

Les acquisitions réalisées en cours d'année 2019 (Contacts Consulting, Océane Consulting Nord, Neonn et Ebiznext contribuent pour la première fois au niveau du chiffre d'affaires et du résultat sur 12 mois en 2020.

3 Événements post clôture

> **Acquisition de la société ALPHONSE**

En date du 11 mars 2021, la Société a procédé à l'acquisition de 100 % des actions de la société ALPHONSE, SAS au capital de 1 389 927 €, immatriculée au R.C.S. de Nanterre sous le n°480 984 269 dont le siège social est situé 1, avenue Edouard Belin – 92500 Rueil-Malmaison.

L'activité d'ALPHONSE est répartie sur 4 pôles : pilotage de Projets (digital, MOE, MOA), le Développement applicatif, l'Expérience client et la Data.

La Société réalise ses prestations principalement en Ile de France. Ses clients sont principalement dans les domaines du service et de la distribution. ALPHONSE est référencé chez BNP, Solocal, Suez, Bolloré, Radio France.

L'Acquisition va permettre au Groupe UMANIS de renforcer notamment son positionnement sur la transformation digitale et les ETI.

L'acquisition a été financée par tirage sur la ligne de crédit de croissance externe validé par les banques prêteuses.

Alphonse a réalisé, en 2020, un chiffre d'affaires de l'ordre de 20 M€.

4 Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation du groupe Umanis comprend 14 sociétés consolidées, contre 16 au 31 décembre 2019.

La liste complète et les méthodes de consolidation y afférentes, sont données ci-après :

Nom	Siège	Registre du commerce	Méthode de consolidation	% contrôle	% intérêt
Umanis SA	Levallois - France	RCS403259534	Société mère		Société mère
Etudes, conseils, formations					
Umanis Institut	Levallois - France	RCS501080501	Intégration globale	100.00%	100.00%
Umanis Investissement	Levallois - France	RCS523432680	Intégration globale	100.00%	100.00%
Umanis Ingénierie	Levallois - France	RCS845398213	Intégration globale	100.00%	100.00%
NEONN	Paris - France	RCS495244519	Intégration globale	60.00%	60.00%
NEONN Advisory Morocco	Casablanca-Maroc		Intégration globale	66.60%	39.96%
EBIZNEXT	Levallois - France	RCS428870588	Intégration globale	100.00%	100.00%
Umanis Innovatives Services (Espagne)	Madrid - Espagne		Intégration globale	100.00%	99.81%
Umanis Luxembourg	Luxembourg-Luxembourg	2007-2218818	Intégration globale	100.00%	100.00%
Umanis BPO Maroc	Casablanca-Maroc		Intégration globale	100.00%	100.00%
Umanis (Belgique) SPRL	Bruxelles - Belgique	RCB0453216563	Intégration globale	99.81%	99.81%
Umanis (Pologne) Sp Z.o.o.	Varsovie - Pologne	RHB 53551	Intégration globale	100.00%	99.81%
Centre d'appel					
Umanis Managed Services <i>Umanis Intermédiation</i>	Levallois - France Casablanca-Maroc	RCS412719986	Intégration globale <i>Succursale d'Umanis Managed Services</i>	100.00%	100.00%
Sorties en 2020					
Suite fusion absorption par Umanis SA					
Contacts Consulting	Suresnes - France	RCS487673857	Intégration globale		
Oceane Consulting Nord	Marcq en Baroeul - France	RCS503418303	Intégration globale		
Oceane Consulting Nord IS	Marcq en Baroeul - France	RCS830177960	Intégration globale		
Entrée en 2020					
Umanis Switzerland	Lancy- Suisse	CHE-348.556.349	Intégration globale	70,00%	70,00%

5 Informations par segment d'activité et par zone géographique

5.1 Informations par activité au 31 décembre 2020

En milliers d'euros	ESN	Centres d'Appel	Total
Chiffre d'affaires	208 771	6 098	214 869
Résultat Opérationnel	20 145	(376)	19 769

5.2 Informations par activité au 31 décembre 2019

En milliers d'euros	ESN	Centres d'Appel	Total
Chiffre d'affaires	212 679	6 547	219 225
Résultat Opérationnel	13 463	(1 017)	12 446

5.3 Informations par zone géographique au 31 décembre 2020

En milliers d'euros	France y compris Maroc	Europe	Total
Chiffre d'affaires	211 511	3 358	214 869
Résultat Opérationnel	19 944	(175)	19 769

5.4 Informations par zone géographique au 31 décembre 2019

En milliers d'euros	France y compris Maroc	Europe	Total
Chiffre d'affaires	215 046	4 179	219 225
Résultat Opérationnel	12 060	386	12 446

6 Goodwills et immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	31/12/2019	Acquisitions Dotation	Cessions Reprises	Variation Change	Autres Flux	31/12/2020
Valeurs brutes						
Goodwills	91 848					91 848
Brevets et licences	3 695	12	(8)			3 699
Autres	21 328	(6)				21 322
Total	116 871	6	(8)		-	116 869
Amortissements / Dépréciations						
Goodwills	(7 319)					(7 319)
Brevets et licences	(3 575)	(99)				(3 674)
Autres	(8 915)	(1 657)				(10 572)
Total	(19 810)	(1 756)	-	-	-	(21 565)
Valeurs nettes comptables						
Goodwills	84 529					84 529
Brevets et licences	119	(87)	(8)			25
Autres	12 413	(1 663)				10 750
Valeur nette	97 060	(1 750)	(8)		-	95 304

6.1 Détail des goodwills par segment

En milliers d'euros	ESN	Centres d'Appel	31/12/2020
Valeur Brute comptable de l'unité	91 848		91 848
Dépréciation	(7 319)		(7 319)
Goodwill NET	84 529		84 529

En milliers d'euros	ESN	Centres d'Appel	31/12/2019
Valeur Brute comptable de l'unité	91 848		91 848
Dépréciation	(7 319)		(7 319)
Goodwill NET	84 529		84 529

Le Groupe a procédé au 31 décembre 2020 à des tests d'impairment sur ses UGT.

6.2 Détail des tests effectués sur les goodwill et les immobilisations incorporelles

	Taux d'actualisation	Durée du budget validé par la gouvernance	Taux de croissance	Taux de croissance à l'infini
UGT ESN	9,50%	5 ans	3,52%	0,00%
UGT ESN	8,50%	5 ans	3,52%	0,00%

En application de la norme IAS 36, le Groupe a procédé à des analyses de sensibilité sur le résultat des tests de dépréciation en fonction de différentes hypothèses de taux d'actualisation, de taux de croissance à long terme et de variations des flux de trésorerie.

L'analyse de la sensibilité a portée sur une variation de 100 point de base du taux d'actualisation.

Les tests de sensibilité ont été effectués en prenant un taux de croissance à long terme de 0%.

Les résultats des tests de sensibilité n'ont pas fait apparaître de scénario probable dans lequel la valeur recouvrable des UGT deviendrait inférieure à leur valeur comptable.

7 Droits d'utilisation

En milliers d'euros	31/12/2019	Acquisitions Dotation	Cessions Reprises	Variation Change	Autres Flux	31/12/2020
Valeurs brutes						
Droits d'utilisation des actifs loués	15 355	1 800	(1 432)	(22)		15 702
Total	15 355	1 800	(1 432)	(22)		15 702
Amortissements / Dépréciations						
Droits d'utilisation des actifs loués	(3 530)	(3 326)	1 169	8	301	(5 378)
Total	(3 530)	(3 326)	1 169	8	301	(5 378)
Valeurs nettes comptables						
Droits d'utilisation des actifs loués	11 826	(1 526)	(263)	(14)		10 323
Valeur nette	11 826	(1 526)	(263)	(14)		10 323

L'augmentation de la valeur brute des droits d'utilisations des actifs loués s'explique par le renouvellement de baux existants sur la nouvelle période, la diminution s'explique par la résiliation anticipée dans le cadre des sorties à l'issue des périodes triennales.

8 Immobilisations corporelles

En milliers d'euros	31/12/2019	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Variation Change	Autres Flux	31/12/2020
Valeurs brutes						
Terrains	31					31
Constructions	189					189
Matériel Industriel	36					36
Immobilisations en cours	77				(77)	
Autres	14 583	521	(39)	(30)	77	15 112
Total	14 916	521	(39)	(30)	-	15 368
Amortissements / Dépréciations						
Constructions	(53)	(9)				(62)
Matériel Industriel	(35)	(1)				(36)
Immobilisations en cours						
Autres	(10 126)	(1 194)	39	11		(11 270)
Total	(10 215)	(1 203)	39	11		(11 368)
Valeurs nettes comptables						
Terrains	31					31
Constructions	136	(9)				128
Matériel Industriel	1	(1)				0
Immobilisations en cours	77					
Autres	4 457	(673)		(19)		3 842
Valeur nette	4 701	(682)		(19)		4 000

9 Autres participations

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Titres Civipol	97	101
Autres	1	1
Total	98	102

10 Autres actifs financiers non courants

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Prêts	4 108	3 494
Dépôts et cautionnements	1 533	1 705
Créances fiscales	11 915	13 020
Total	17 557	18 218

Umanis estime que la valeur inscrite au bilan des actifs financiers non courants correspond à une évaluation

raisonnable de leur juste valeur.

Les créances fiscales sont composées :

- de créances de CIR dont l'échéance d'utilisation ou de remboursement est supérieure à 1 an pour 11 687 K€.
- de créances de CICE dont l'échéance d'utilisation ou de remboursement est supérieure à 1 an pour 79 K€.

Le délai de remboursement d'un CIR et d'un CICE, en cas de validation, est de 3 ans après son dépôt.

11 Clients

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Créances clients et comptes rattachés	9 168	14 193
Provisions sur créances clients et comptes rattachés	(789)	(751)
Actifs sur contrats	9 035	12 704
Créances cédées	27 520	18 457
Total	44 934	44 603

Umanis estime que la valeur inscrite au bilan des créances clients correspond à une évaluation raisonnable de leur juste valeur.

Dans le cadre du contrat d'affacturage, le groupe a cédé ses créances commerciales pour un montant total de 36 991 K€ au 31 décembre 2020 contre 41 002 K€ au 31 décembre 2019.

12 Créances diverses courantes

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Créances sur personnel et organismes sociaux	983	411
Créances sur l'état	8 350	21 954
Avances et acomptes versés sur commandes	103	103
Autres créances	6 266	17 244
Charges constatées d'avance	1 785	2 232
Total	17 490	41 946

Umanis estime que la valeur inscrite au bilan des diverses créances correspond à une évaluation raisonnable de leur juste valeur.

Les créances sur l'état intègrent la part courante des créances CIR pour leur montant net des éventuelles dépréciations constatées.

13 Trésorerie et équivalents de trésorerie

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Valeurs mobilières de placement		1 331
Intérêts à recevoir	3	
Disponibilités	65 806	11 627
Total	65 810	12 958
Découverts bancaires	(58)	(34)
Total	65 751	12 924

14 Capitaux propres

14.1 Capital social

Le capital social de la société Umanis se compose à la date du 31 décembre 2020 de 18 506 335 actions d'une valeur nominale de 0.11 euro.

14.2 Action propres

Les actions propres sont inscrites pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres nets d'impôt sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

14.3 Écarts de conversion

L'impact des écarts de conversion correspond principalement aux effets de change des devises marocaines et francs suisses.

14.4 Paiement en actions

Le nombre d'options attribuées le 26 avril 2019 (options de souscription d'action) à certains salariés du groupe est de 47 425 au prix d'exercice de 7.59 euros.

La charge comptabilisée au 31 décembre 2020, selon application du modèle de black & Scholes, ressort à 20,2 K€.

Les principaux paramètres retenus sont

- Taux sans risque de 1%
- Volatilité du sous-jacent de 30%,

14.5 Résultat par action

Le résultat par action est le suivant :

En milliers d'euros	2020	2019
Résultat net Part du Groupe	14 096 924	7 358 487
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation	18 506 335	18 506 335
Résultat en euros par action	0,76	0,40

Le résultat dilué par action est le suivant :

En milliers d'euros	2020	2019
Résultat net utilisé par la détermination du résultat dilué par action	14 096 924	7 358 487
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation retenu pour la détermination du résultat dilué par action	18 553 760	18 540 147
Résultat dilué en euros par action	0,76	0,40

15 Emprunt et dettes financières

15.1 Analyse de la dette par nature

En milliers d'euros	31/12/2020			31/12/2019		
	Non courants	Courants	Total	Non courants	Courants	Total
Emprunts Divers						
Emprunts et dettes financières	50 238	17 137	67 374	54 894	8 023	62 917
Emprunt sur créances clients cédées		27 520	27 520		18 457	18 457
Découverts bancaires		58	58		34	34
Total Emprunts Divers	50 238	44 715	94 952	54 894	26 514	81 409
Dettes de location	7 366	3 264	10 629	8 910	3 402	12 312
Total	57 603	47 978	105 582	63 805	29 916	93 721

Les emprunts et dettes sont constitués principalement de la dette obligataire Euro PP, de l'emprunt relatif aux acquisitions, des préfinancements reçus de la BPI au titre du CIR, des dettes financières au titre du financement par le factor des créances sous-traitées ainsi que des engagements sur rachat de minoritaires

Les principaux emprunts du groupe au 31 décembre 2020 sont :

> Emprunt Euro PP

Le 12 avril 2019, le groupe a levé un emprunt obligataire de type EURO PP, d'un montant de 32M€ après d'investisseurs de premier rang. Cet emprunt, remboursable in fine, est d'une maturité de 7 ans.

> Crédit senior

Au 31 décembre 2020, le montant cumulé des tirages effectués au titre du nouveau contrat de crédit de croissance externe s'élève à 18,027 M€.

Au 31 décembre 2020, les covenants (ratio levier Dettes Financières Nettes/EBITDA) sont pleinement respectés.

> Lignes BPI

La Société Umanis ayant obtenu un préfinancement des CIR 2010 et 2011 à hauteur de 90% des demandes, celle-ci va devoir rembourser à BPI la différence avec les montants validés par l'Administration Fiscale. A cet effet, un contrat de prêt à moyen terme a été conclu, le 27 juin 2016, avec BPI pour 4,2M€ sur 7 ans incluant 2 années de franchise de remboursement de capital (2,34% d'intérêts).

En outre, la société a transformé un préfinancement CIR d'un montant de 5.8 M€ en crédit amortissable dont le terme est fixé au 25 mars 2021. Au 31 décembre 2021, la dette résiduelle s'établit à 1,934 M€.

> Emprunt PGE

Au 31 décembre 2020, le montant du PGE s'établit à 10M€ et a été classé pour la totalité du montant en passif financier courant, compte tenu de l'estimation la plus probable faite à date par la société concernant les modalités de remboursement à venir dudit prêt.

15.2 Ventilation de la dette par échéance

> Emprunt

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Inférieure à 1 an	44 715	26 514
De 1 à 2 ans	8 339	4 927
De 2 à 3 ans	5 375	4 927
De 3 à 4 ans	2 733	4 982
A plus de 5 ans	33 791	40 058
Total	94 952	81 409

> Dettes de location

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Inférieure à 1 an	3 264	3 402
De 1 à 2 ans	4 120	2 642
De 2 à 3 ans	2 388	1 849
De 3 à 4 ans	825	1 331
A plus de 5 ans	33	3 088
Total	10 629	12 312

16 Provisions pour retraite et engagements assimilés

La plupart des sociétés comprises dans le périmètre du groupe Umanis correspond à des entités européennes.

Selon les réglementations et usages en vigueur dans chacun des pays concernés, des avantages complémentaires peuvent être accordés au personnel. Lorsque ces avantages sont susceptibles de donner lieu à prestation future pour le groupe, une provision est calculée selon une méthode d'évaluation actuarielle.

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Indemnités de départ en retraite	6 493	5 759
Total	6 493	5 759

La charge de l'exercice relative à ces avantages complémentaires est inscrite en résultat opérationnel.

Variation des indemnités de départ en retraite :

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Engagement à l'ouverture de l'exercice	5 759	4 790
Variation de la charge à hypothèses constantes	671	571
Ecarts actuariels (révisions des hypothèses de calculs)	432	307
Acquisitions		374
Autres mouvements	(97)	(171)
Prestation payée	(272)	(111)
Total	6 493	5 759

17 Autres provisions et passifs éventuels

En milliers d'euros	31/12/2019	Dotations	Reprises	Autres Flux	31/12/2020
Provisions pour litiges	1 228	417	(394)		1 252
Autres provisions pour charges	87	323	(317)	301	394
Total	1 315	740	(711)	301	1 646

La provision pour litiges concerne principalement :

- des litiges en cours avec les anciens collaborateurs du groupe pour 864 K€. Cette provision est déterminée selon le niveau de risque associé.
- des pertes à terminaison sur les contrats au forfait (cf. note 1.3.2) pour 76 K€.

Après analyse des risques, le Groupe n'a pas jugé nécessaire de constater de provision sur certains risques relatifs à des procédures en cours à caractère commercial.

La provision pour autres charges correspond à la provision de restructuration constatée dans les comptes de la filiale UMANIS MANAGED Services.

18 Dettes fournisseurs, impôts et autres passifs courants

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Fournisseurs	11 441	10 825
Dettes d'Impôt courant	128	226
Autres dettes courantes		
Dettes fiscales et sociales	42 177	44 097
Autres dettes	3 096	2 577
Passifs sur contrats	6 491	5 828
Total Autres dettes courantes	51 765	52 502
Total	63 333	63 552

Umanis estime que la valeur inscrite au bilan de ces différents passifs courants correspond à une évaluation raisonnable de leur juste valeur.

19 Instruments financiers

19.1 Catégorisation et juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers se ventilent selon les catégories suivantes :

En milliers d'euros	Juste valeur par résultat	Juste valeur par les autres éléments du résultat global	Instruments dérivés qualifiés de couverture	Coût amorti	Juste valeur
Autres participations		98			98
Autres actifs financiers à long terme				17 557	17 557
Clients et comptes rattachés				17 415	17 415
Autres actifs courants				45 009	45 009
Trésorerie	65 810				65 810
Equivalents de trésorerie					
Total Actif Financier	65 810	98	-	79 981	145 889
Emprunts et dettes financières				67 374	67 374
Emprunt sur créances clients cédées				27 520	27 520
Fournisseurs et comptes rattachés				11 441	11 441
Autres dettes courantes				51 765	51 765
Découverts bancaires	58				58
Total Passif Financier	58	-	-	158 099	158 158

Les principales méthodes d'évaluation et composantes de chacune des catégories d'instruments financiers sont les suivantes :

- Les éléments comptabilisés à leur juste valeur par compte de résultat, c'est à dire les composantes de la trésorerie y compris les découverts bancaires, sont évalués par référence à un cours coté sur un marché actif.
- Les autres participations constituées des titres des sociétés non consolidées, sont comptabilisées à leur juste valeur par les autres éléments du résultat global.
- Les autres actifs courant et non courant ainsi que les emprunts sont comptabilisés au coût amorti. Les emprunts portants intérêts sont comptabilisés au coût amorti déterminé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

20 Risques de marché du Groupe Umanis

20.1 Risque de crédit

Le risque de crédit est exclusivement limité aux créances clients dont le taux de sinistralité est faible et qui sont par ailleurs garanties via un contrat d'assurance-crédit.

Les 10 premiers clients du groupe représentent :

En milliers d'euros	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Nombre de clients	618	618	669	899	1 117	884
Chiffre d'affaires facturés des 10 premiers clients	95 436	94 923	97 165	73 321	69 756	60 556
10 premiers clients(en %)	43%	44%	47%	38%	45%	41%

En 2020, le Groupe a remporté ou renouvelé de nouveaux référencements (EDF, L'Oréal, Crédit Agricole Assurance, La Poste, Engie, CCAS, Société Générale, SNCF, Radio France, Caisse des dépôts, Auchan, Adeo services, ESSP, Malakoff, Système U, CNED, etc...) et a signé de nouveaux contrats pluriannuels auprès des grands donneurs d'ordre (Crédit Agricole, Agence du numérique en Santé, EDF, Orange, Enedis, Argel, CNAV, MGEN Technologies, SNCF Voyageurs, SANOFI Pasteur, AG2R La Mondiale, Engie Solution, etc.).

20.2 Risque de liquidité

Selon la définition donnée par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers), le risque de liquidité est caractérisé par l'existence d'un actif à plus long terme que le passif, et se traduit par l'incapacité de rembourser ses dettes

à court terme en cas d'impossibilité de mobiliser son actif ou de recourir à de nouvelles lignes bancaires.

Le groupe estime ne pas être exposé à ce risque compte tenu de sa structure financière générale, du niveau de la structure de son actif circulant et de son endettement (qui tient compte des emprunts contractés pour des opérations de croissance externe), et de sa capacité à mobiliser, le cas échéant, de nouveaux financements.

Le groupe précise que la dette bancaire liée aux acquisitions est assortie de covenants (voir note 15) vis - à vis du pool bancaire qui exigent le respect de ratios financiers.

Le groupe précise en outre qu'une partie des fonds de réserves et de garanties constitués dans le cadre du contrat d'affacturage sont à disposition du Groupe. Au 31 décembre 2020, ces fonds disponibles s'élèvent à 9 471 K€.

20.3 Risque de Change

Le Groupe est exposé au risque de change euro, devise marocaine et devise suisse dans le cadre de ses relations avec ses filiales marocaines et suisse.

Le Groupe est exposé de manière très ponctuelle à des opérations commerciales non libellés en euro. Dès que le montant est significatif, le Groupe procède à des couvertures spécifiques sur ces opérations.

Les emprunts du groupe sont libellés en euros.

20.4 Risque de Taux

La société détient un portefeuille de caps destiné à la couverture du risque de taux sur son contrat de crédit de croissance externe, et ce, pour honorer ses engagements envers ses partenaires du pool bancaire.

Contractuellement, la société est tenue de couvrir ses emprunts à hauteur d'un minimum de 60% des montants tirés et sur une durée minimale de 4 ans.

Les caractéristiques des CAP ainsi mis place pour un montant de 14,9 millions d'euros sur 3 ans (échéance au 30 septembre 2023), s'établissent ainsi :

	Date de départ	Date d'échéance	Type	Taux fixe	Nominal	Taux initial	Devise
BNP	30/09/2019	30/09/2023	CAP	0%	3 327 000	Euribor 3 M	EUR
LCL	30/09/2019	29/09/2013	CAP	0%	2 154 000	Euribor 3 M	EUR
Palatine	30/09/2019	30/09/2023	CAP	0%	3 327 000	Euribor 3 M	EUR
Natixis	30/09/2019	30/09/2023	CAP	0%	3 327 000	Euribor 3 M	EUR
SG	30/09/2019	30/09/2023	CAP	0%	2 785 000	Euribor 3 M	EUR

Le montant nominal des couvertures s'amortit linéairement par période annuelle sur la durée.

La juste valeur des CAP est négligeable au 31/12/2020.

21 Charges de personnel et effectif

21.1 Détail des charges de personnel

En milliers d'euros	2020	2019
Salaires et traitements	102 020	105 349
Charges sociales	43 371	45 243
Total	145 390	150 592

Les charges de personnel contiennent un produit de de CIR de 3 234 K€ pour l'exercice 2020 contre 4 250K€ pour l'exercice 2019.

21.2 Décomposition des charges de personnel par zone géographique

En milliers d'euros	2020	2019
France (y compris Maroc)	142 622	147 543
Reste de l'Europe	2 769	3 049
Total	145 390	150 592

21.3 Effectifs moyen

En nombre	2020	2019
Cadres	2 410	2 355
Employés	223	268
Total	2 633	2 623

22 Autres produits et charges opérationnels

En milliers d'euros	2020	2019
CIR antérieurs et provision sur CIR	2 903	(1 667)
Autres	(218)	(1 523)
Honoraires et coûts d'acquisitions non récurrents	(183)	(941)
Total	2 502	(4 131)

Les autres produits et charges opérationnels sont des éléments inhabituels et non récurrents.

23 Résultat financier net

En milliers d'euros	2020	2019
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	11	394
Charges d'intérêts d'emprunts et de découverts	(2 036)	(2 225)
Charges d'intérêts sur dettes de location	(378)	(473)
Coût de l'endettement financier net	(2 402)	(2 305)
Gains de change	(7)	44
Pertes de change	6	(22)
Actualisation de la dette	206	148
Autres	(192)	(438)
Autres produits et charges financiers	13	(268)
Total	(2 390)	(2 573)

24 Impôts sur les résultats

24.1 Charge d'impôts

En milliers d'euros	2020	2019
Impôts courants	(377)	(163)
Impôts différés	(632)	186
CVAE	(2 488)	(2 555)
Total	(3 497)	(2 531)

24.2 Rapprochement entre la charge d'impôt et le résultat avant impôt

En milliers d'euros	2020	2019
Résultat net avant impôt	17 379	9 873
Taux d'impôt théorique	28,00%	28,00%
Impôt théorique	(4 866)	(2 765)
Rapprochement		
Crédits d'impôts (CIR et divers)	1 914	960
Utilisation de déficits non activés	1 211	990
Incidence évolution taux impôt en France		
Différences Permanentes	(48)	(58)
Autres	369	55
Différentiel de Taux impôt différé / impôt courant	(212)	203
CVAE	(1 866)	(1 916)
Charges d'impôts sur les résultats consolidés	(3 497)	(2 531)
Taux d'impôt effectif	20,12%	25,63%

24.3 Détail des impôts différés actifs et passifs, par nature

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
PIDR	1 623	1 440
Activations des déficits	894	1 850
Autres	397	523
Total Impôts différés actifs	2 914	3 812
Elimination des provisions Intercos	(186)	(186)
Autres	(2 466)	(2 840)
Total Impôts différés passifs	(2 652)	(3 026)
Total	262	786

25 Rémunérations des membres du conseil d'administration et de la direction générale

Prénom, Nom	Fixe	Avantages en nature	Exceptionnelle	Jetons de présence	Société versant les jetons de présence
Laurent PIEPSZOWNIK (PDG)	133 187	-	-	-	Umanis SA
				39 905	Umanis Luxembourg
Olivier POULIGNY (DG)	213 416	-	-	-	Umanis SA
				54 375	Umanis Luxembourg

Aucune autre rémunération exceptionnelle n'a été versée aux mandataires sociaux par la Société ou par une société du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Indemnité de départ à la retraite provisionnée dans les comptes consolidés du groupe pour Monsieur Olivier POULIGNY (Directeur général) s'élève à 121 773€.

26 Honoraires des commissaires aux comptes

En milliers d'euros	KPMG	Exelmans Audit et Conseil
Certification des comptes individuels et consolidés		
Emetteur	93	103
Filiales intégrées globalement	10	26
Services autres que la certification des comptes		
Emetteur		90
Filiales intégrées globalement		
Total	103	219

27 Engagements donnés ou reçus

27.1 Aval, cautions et garanties données


Cautionnement solidaire des engagements bancaires et financiers de la société Call One pour un montant global maximum de 152 K€.

Cautionnement solidaire des engagements de la société Europstat Business Intelligence Services (Espagne) au titre d'un contrat de location d'équipement informatique pour un montant global maximum de 152 K€.

Cautionnement solidaire des engagements de la société Umanis France (suite à la fusion-absorption d'Aquarel) au titre d'un contrat de location d'équipement informatique pour un montant global maximum de 152 K€.

27.2 Sûretés / Garanties données aux banques prêteuses pour le financement des projets de croissance externe

Sûretés consenties par UMANIS SA en garantie de toute obligations de paiement et de remboursement en principal, intérêts, de toutes commissions et de tous frais et accessoires et sommes quelconques dus ou qui seront dus par UMANIS au titre d'un emprunt obligataire auprès d'investisseurs qualifiés avec pour arrangeur la Société Générale conclu en date du 10 avril 2019 et d'un Crédit de croissance externe conclu le 12 avril 2019 auprès d'un syndicat bancaire mené par Banque Palatine, avec Banque Palatine, Caisse d'Epargne et



de Prévoyance Ile de France et BNP Paribas, pour le financement d'acquisition de sociétés ou fonds de commerce :

- Nantissement du fonds de commerce UMANIS (en ce compris la marque « Umanis »)
- Nantissement de la totalité des actions UMANIS MANAGED SERVICES (4.772 actions) détenues par UMANIS SA
- Nantissement de 1er rang au profit des banques prêteuses des 60% d'actions NEONN (6.000 actions sur un total de 10.000) détenues par UMANIS SA
- Nantissement de 2nd rang au profit des obligataires des 60% d'actions NEONN (6.000 actions sur un total de 10.000) détenues par UMANIS SA
- Nantissement de 1er rang au profit des banques prêteuses de la créance issue de la convention de garantie de passif octroyée par les cédants de NEONN
- Nantissement de 2nd rang au profit des obligataires de la créance issue de la convention de garantie de passif octroyée par les cédants de NEONN
- Nantissement de 1er rang au profit des banques prêteuses de la totalité des actions EBIZNEXT (500 actions) détenues par UMANIS SA
- Nantissement de 2nd rang au profit des obligataires de la totalité des actions EBIZNEXT (500 actions) détenues par UMANIS SA
- Nantissement de 1er rang au profit des banques prêteuses de la créance issue de la convention de garantie de passif octroyée par les cédants de EBIZNEXT
- Nantissement de 2nd rang au profit des obligataires de la créance issue de la convention de garantie de passif octroyée par les cédants de EBIZNEXT

27.3 Aval, cautions et garanties reçues

Garantie d'actif et de passif consentie par les cédants de la société NEONN à UMANIS SA dans le cadre de l'acquisition de 60 % du capital de NEONN en date du 25/07/2019 pour un « montant plafond » de 600 K€ dégressif sur 3 ans (c'est-à-dire réduite d'un tiers de son montant chaque année) sans franchise.


Garantie contre garantie par une garantie bancaire à première demande de 500 K€ également dégressive sur 3 ans dans les mêmes conditions.

Garantie d'actif et de passif consentie par les cédants de la société EBIZNEXT à UMANIS SA dans le cadre de l'acquisition de EBIZNEXT en date du 03/12/2019 pour un « montant plafond » de 500 k€ sur 3 ans sans franchise.

Garantie contre garantie par une garantie bancaire à première demande égale d'un montant de 333 K€ dégressive par tiers sur trois 3 ans également sur 3 ans.

28 Transactions entre parties liées

La SCI 7/9 Paul Vaillant Couturier détenue majoritairement par les mandataires sociaux d'Umanis SA, Messieurs Laurent PIEPSZOWNIK et Olivier POULIGNY, est propriétaire d'un immeuble de bureaux, 7/9 Paul Vaillant Couturier à Levallois-Perret, qu'elle loue à Umanis SA. Umanis SA a enregistré dans ses charges au 31 décembre 2020 un montant de 1 008 K€ facturé par la SCI 7/9 Paul Vaillant Couturier au titre des loyers de l'année 2020.



La société AMAYAS détenue majoritairement par les mandataires sociaux d'Umanis SA, Messieurs Laurent PIEPSZOWNIK et Olivier POULIGNY, est à la fois cliente et fournisseurs de Umanis SA. Umanis a enregistré dans ses charges au 31 décembre 2020 un montant de 217 K€ facturé par la société AMAYAS. Umanis SA a enregistré dans ses produits un montant de 4 K€ facturé à la société AMAYAS. Umanis a également enregistré dans ses produits au 31 décembre 2020 un montant de 91 K€ au titre des loyers perçus.

La société HARINGTON Technologie détenue majoritairement par les mandataires sociaux d'Umanis SA, Messieurs Laurent PIEPSZOWNIK et Olivier POULIGNY, est à la fois cliente et fournisseurs de Umanis SA. Umanis a enregistré dans ses charges au 31 décembre 2020 un montant de 40 K€ facturé par la société HARINGTON Technologies. Umanis SA a enregistré dans ses produits un montant de 96 K€ facturé à la société HARINGTON Technologies. Umanis a également enregistré dans ses produits au 31 décembre 2020 un montant de 3 K€ au titre des loyers perçus.

La SCI Lox détenue majoritairement par les mandataires sociaux d'Umanis SA, Messieurs Laurent PIEPSZOWNIK et Olivier POULIGNY, est propriétaire d'un immeuble de bureaux à Levallois-Perret, qu'elle loue à Umanis SA. Umanis SA a enregistré dans ses charges au 31 décembre 2020 un montant de 107k€ facturé par la SCI LOX au titre des loyers de l'année 2020.

La SCI Jules Guesde détenue majoritairement par les mandataires sociaux d'Umanis SA, Messieurs Laurent PIEPSZOWNIK et Olivier POULIGNY, est propriétaire d'un immeuble de bureaux à Levallois-Perret, qu'elle loue à Umanis SA. Umanis SA a enregistré dans ses charges au 31 décembre 2020 un montant de 501K€ facturé par la SCI Jules Guesde au titre des loyers de l'année 2020.

La SCI Pont de l'Arche détenue majoritairement par les mandataires sociaux d'Umanis SA, Messieurs Laurent PIEPSZOWNIK et Olivier POULIGNY, est propriétaire d'un immeuble de bureaux à St Avertin, qu'elle loue à Umanis SA. Umanis SA a enregistré dans ses charges au 31 décembre 2020 un montant de 173K€ facturé par la SCI Pont de l'Arche au titre des loyers de l'année 2020.

La SCI Jules Guesde 2 détenue majoritairement par les mandataires sociaux d'Umanis SA, Messieurs Laurent PIEPSZOWNIK et Olivier POULIGNY, est propriétaire d'un immeuble de bureaux à Levallois-Perret, qu'elle loue à Umanis SA. Umanis SA a enregistré dans ses charges au 31 décembre 2020 un montant de 134K€ facturé par la SCI Jules Guesde 2 au titre des loyers de l'année 2020.

La SCI 20/22 bis Rue Raspail détenue majoritairement par le mandataire social d'Umanis SA, Monsieur Olivier POULIGNY, est propriétaire d'un appartement à Levallois-Perret, qu'elle loue à Umanis SA. Umanis SA a enregistré dans ses charges au 31 décembre 2020 un montant de 16K€ facturé par la SCI 20/22 bis Rue Raspail au titre des loyers de l'année 2020.

IV. COMPTES SOCIAUX

Informations Financières au 31 décembre 2020

Comptes arrêtés par le conseil d'Administration du 12 avril 2021





Bilan	4
Compte de résultat	5
Variation des Capitaux propres	6
1 Faits caractéristiques de l'exercice	8
1.1 Souscription emprunt PGE	8
1.2 Covid-19	8
1.3 Autres opérations sur participations et simplification de l'organigramme	9
2 Evénements postérieurs à la clôture	10
3 Principes, règles et méthodes comptables	11
3.1 Etablissement des comptes	11
3.2 Principes comptables	11
3.3 Chiffre d'affaires	11
3.4 Immobilisations incorporelles	12
3.5 Immobilisations corporelles	12
3.6 Immobilisations financières	12
3.7 Modalité de suivi des valeurs d'utilité des actifs	12
3.8 Créances	13
3.9 Contrat d'affacturage	13
3.10 Charges à répartir	13
3.11 Provisions	13
3.12 Crédit Impôt Recherche	14
3.13 Comptes Courants Groupe	14
3.14 Valeurs mobilières de placement	14
3.15 Impôts sur les bénéfices	14
3.16 Indemnités de départ en retraite	15
4 Notes du Bilan	16
4.1 Actif immobilisé	16
4.2 Créances	19
4.3 Trésorerie	20
4.4 Provisions	21
4.5 Emprunts et dettes financières	21
4.6 Fournisseurs et autres dettes	22
5 Notes sur le compte de résultat	24
5.1 Chiffre d'affaires	24



5.2	Résultat exceptionnel	24
5.3	Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	25
6	Autres informations	26
6.1	Rémunérations des membres du conseil d'administration et de la direction générale	26
6.2	Effectifs moyen	26
6.3	Honoraires des commissaires aux comptes	26
6.4	Situation fiscale différée	26
7	Engagements hors bilan	27
7.1	Engagements en matière de régimes de retraite et avantages assimilés	27
7.2	Autres Engagements hors bilan	27
8	Transactions entre parties liées	29

Bilan

ACTIF (en euros)	Note n°	31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
Actif Immobilisé		135 010 152	(12 351 124)	122 659 028	124 077 819
Immobilisations incorporelles	4.1	100 801 564	(3 754 979)	97 046 584	87 172 531
Immobilisations corporelles	4.1	11 184 676	(8 481 823)	2 702 853	3 115 819
Immobilisations financières	4.1	23 023 913	(114 322)	22 909 591	33 789 469
Actif circulant		120 235 027	(11 520 779)	108 714 248	82 635 970
Stocks		2 669	(2 669)		
Avances et acomptes versés		99 193		99 193	99 193
Clients et comptes rattachés	4.2	16 041 888	(1 096 336)	14 945 552	18 010 482
Autres actifs circulants	4.2	40 703 660	(10 421 774)	30 281 886	57 271 157
Valeur mobilières de placement	4.3	2 991 626		2 991 626	1 331 474
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.3	60 395 991		60 395 991	5 923 664
Comptes de régularisation		2 272 125	(51 785)	2 220 340	2 607 486
Charges constatées d'avance	4.2	1 373 733	(51 785)	1 321 948	1 668 598
Frais d'émission d'emprunt à étaler	4.2	898 392		898 392	938 888
TOTAL ACTIF		257 517 304	(23 923 689)	233 593 616	209 321 275
PASSIF (en euros)	Note n°			31/12/2020	31/12/19
Capitaux propres				100 177 488	84 221 850
Capital				2 035 697	2 035 697
Prime d'émission				26 526 407	26 526 407
Réserve légale				203 570	203 570
Réserves réglementées					
Autres				1 414	1 414
Report à nouveau				55 454 763	46 773 224
Résultat de l'exercice				15 955 638	8 681 538
Provisions réglementées					
Provisions	4.4			1 142 622	1 168 489
Dettes				126 188 721	118 221 167
Emprunts et dettes assimilées	4.5			70 317 808	68 457 809
Avances et acomptes reçus					
Fournisseurs et comptes rattachés	4.6			12 938 327	11 739 698
Autres passif circulants	4.6			42 932 586	38 023 660
Comptes de régularisation				6 084 784	5 709 769
Produits constatés d'avance	4.6			6 084 784	5 709 769
TOTAL PASSIF				233 593 616	209 321 275

Compte de résultat

(en euros)	Note n°	2020	2019
Produits d'exploitation		191 870 649	201 638 455
Chiffre d'affaires	5.1	190 776 594	199 925 756
Production Immobilisée			112 859
Subventions d'exploitation		6 000	12 000
Reprises de provisions et amortissements		660 684	924 981
Transferts de charges		419 370	113 250
Autres produits		8 001	549 609
Charges d'exploitation		180 509 226	194 738 432
Achats de marchandises		438 419	849 701
Autres Achats et charges externes		50 492 836	53 497 992
Impôts taxes et versements assimilés		4 684 816	4 469 579
Salaires et traitements		86 090 844	93 312 076
Charges sociales		36 633 954	39 567 447
Dotations aux amortissements et provisions		2 013 232	2 596 705
Autres Charges		155 125	444 932
Résultat d'exploitation		11 361 423	6 900 023
Produits financiers		287 578	3 463 949
Charges financières		2 144 728	4 384 631
Résultat financier		(1 857 150)	(920 683)
Résultat courant avant impôts		9 504 273	5 979 340
Produits exceptionnels		150 056	233 801
Charges exceptionnelles		59 262	485 095
Résultat exceptionnel	5.2	90 795	(251 294)
Participation des salariés aux résultats			
Impôt sur les sociétés	5.3	(6 360 570)	(2 953 492)
Résultat net de l'exercice		15 955 638	8 681 538

Variation des Capitaux propres

Le capital social de la société Umanis se compose à la date du 31 décembre 2020 de 18 506 335 actions d'une valeur nominale de 0.11 €.

La valeur nominale de l'action à la clôture est de 0,11 euro.

La variation des capitaux propres s'analyse comme suit :

(en euros)	31/12/2019	Affectation du résultat	Distribution	Résultat de l'exercice	31/12/2020
Capital	2 035 697				2 035 697
Primes d'émission, de fusion, d'apport	26 526 407				26 526 407
Réserve légale	203 570				203 570
Autres réserves	1 414				1 414
Report à nouveau	46 773 224	8 681 538			55 454 763
Résultat	8 681 538	(8 681 538)		15 955 638	15 955 638
Provisions Règlementées					-
Total des Capitaux propres	84 221 850	-	-	15 955 638	100 177 488



L'exercice social a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Les comptes sont présentés en Euros.

Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 12 avril 2021.

La Société détient des participations dans plusieurs sociétés constituant le Groupe dont elle est la société mère ainsi que la société consolidante.

Depuis le 5 février 2014, l'action de la Société est cotée sur le système multilatéral de négociation organisé Alternext sous le code ISIN FR 0010949388.

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Souscription emprunt PGE

En date du 10 juin 2020, Umanis a signé avec l'ensemble de son pool bancaire, un contrat de Prêts Garantis par l'Etat d'un montant de 10 millions d'euros. Les conditions d'octroi de ce prêt sont celles classiques prévues par ce dispositif.

1.2 Covid-19

Dès l'annonce des décisions gouvernementales en mars 2020 pour enrayer l'épidémie de Coronavirus, Umanis a immédiatement réagi :


- En constituant une cellule de pilotage de la crise (Comité de direction) et en mobilisant les managers clés, ce dès le 13 mars 2020,
- En essayant de trouver toutes les solutions possibles pour préserver la production - le télétravail étant la principale réponse - ainsi que les marges de l'entreprise,
- En sécurisant au mieux la trésorerie de l'entreprise, et notamment :
 - o En utilisant les possibilités offertes par l'URSSAF et les Organismes de Retraite pour décaler jusqu'à 3 échéances de paiement,
 - o En bénéficiant des reports automatiques de 6 mois sur les échéances de remboursement d'emprunt accordés par BPI,
 - o En négociant auprès, d'une part de son pool bancaire, d'autre part des prêteurs obligataires Euro PP, des reports de remboursements d'échéances en principal et/ou intérêts,
 - o En négociant un PGE d'un montant de 10M€ auprès de son pool bancaire
- En utilisant au mieux tous les dispositifs annoncés par le gouvernement, le principal étant le dispositif de chômage partiel.

Situation à fin 2020:

Avec le concours de nos clients qui nous ont maintenu leur confiance, nous avons pu mettre en télétravail plus de 95% de nos collaborateurs ayant conservé une activité pendant la première période de confinement. Depuis le premier déconfinement (début juin 2020), le ratio de télétravailleurs a mécaniquement baissé. La société a eu recours au dispositif de chômage partiel mis en place par les différents gouvernements des pays où le groupe opère : France principalement, mais aussi Luxembourg et Maroc. L'activité en Espagne a été très peu impactée par la crise sanitaire. Les mesures gouvernementales prises au second semestre 2020 (confinement, couvre-feu) n'ont pas provoqué de dégradation supplémentaire sur l'activité. En contrepartie, la reprise a été très lente au cours du second semestre.

A fin Août 2020, la société a été en mesure de rembourser aux organismes sociaux l'ensemble des échéances de mars, avril et mai 2020, qui avaient bénéficié d'un décalage de paiement,

A fin décembre 2020, la société a pu rembourser sans difficulté l'intégralité des échéances en capital et intérêts de ses emprunts financiers.



La société continuera de bénéficier du dispositif de chômage partiel en 2021.
Le démarrage de l'année 2021 n'appelle aucune inquiétude particulière sur le niveau d'activité. La reprise reste lente, mais se poursuit sur une tendance positive.
La société prévoit de rembourser intégralement son PGE à la date anniversaire, soit en juin 2021.

1.3 Autres opérations sur participations et simplification de l'organigramme

> *Constitution d'Umanis Switzerland*

En date du 11 mars 2020, le conseil d'administration d'Umanis a autorisé la constitution d'une filiale de droit suisse, Umanis Switzerland, au capital de 100.000 CHF, dont le siège social est situé à Lancy (Genève). La société est détenue à hauteur de 70% par Umanis, les 30% restant étant détenus par la société PJ Management.

L'activité de fourniture de prestations informatiques d'Umanis Switzerland doit la conduire à devenir l'acteur de référence en Data, Business Solutions et Digital sur la Suisse Romande.

Les prestations proposées sont :

- Les prestations de conseil/expertise,
- La délégation de personnel,
- L'engagement forfaitaire.

La société a été immatriculée au Registre du Commerce de Genève le 28 avril 2020.

> *Fusion de la société Océane Consulting Nord et Océane Consulting NORD IS, puis fusion absorption de l'ensemble par Umanis SA*

Après l'information-consultation du CSE de la Société, le conseil d'administration de la Société a autorisé le projet de fusion absorption de la société OCEANE CONSULTING NORD par la société UMANIS SA, placée sous le régime des fusions simplifiées, sous la condition suspensive de la fusion absorption de la société OCEANE CONSULTING NORD IS par la société OCEANE CONSULTING NORD.

A l'issue du délai d'opposition des tiers prévu en date du 30 juin 2020, les fusions sont devenues définitives. En conséquence, à compter de la date de réalisation définitive des opérations de fusions, UMANIS SA a succédé aux droits et obligations des sociétés absorbées et l'ensemble des engagements antérieurement souscrits par celles-ci ont été repris dans leur intégralité par UMANIS SA.


Ces fusions ont eu un effet rétroactif comptable et fiscal au 1er janvier 2020, elles ont généré, dans les comptes annuels de la société UMANIS SA, un mali de fusion cumulé de 4 985 K€, classé en fonds de commerce non amortissable.

Le chiffre d'affaires et le résultat net cumulés de ces deux entités pour le 31/12/2019 (avant intégration dans les comptes d'Umanis SA) s'élevaient à 8 213 K€ et (104) K€.

> *Fusion absorption de la société Contacts Consulting par la société Umanis SA*

Après l'information-consultation du CSE de la Société, le conseil d'administration de la Société a autorisé le projet de fusion absorption de la société CONTACTS CONSULTING par la société UMANIS SA, placée sous le régime des fusions simplifiées.

A l'issue du délai d'opposition des tiers prévu en date du 30 juin 2020, les fusions sont devenues définitives.



En conséquence, à compter de la date de réalisation définitive des opérations de fusions, UMANIS SA a succédé aux droits et obligations de la société absorbée et l'ensemble des engagements antérieurement souscrits par celle-ci ont été repris dans leur intégralité par UMANIS SA.

Cette fusion a eu un effet rétroactif comptable et fiscal au 1er janvier 2020, elle a généré, dans les comptes annuels de la société UMANIS SA, un mali de fusion de 5 104 K€, classé en fonds de commerce non amortissable.

Le chiffre d'affaires et le résultat net de cette entité pour le 31/12/2019 (exercice d'une durée raccourcie de 6 mois et avant intégration dans les comptes d'Umanis SA) s'élevaient à 2 037 K€ et 111 K€.

2 Evénements postérieurs à la clôture

> *Acquisition de la société ALPHONSE*

En date du 11 mars 2021, la Société a procédé à l'acquisition de 100 % des actions de la société ALPHONSE, SAS au capital de 1 389 927 €, immatriculée au R.C.S. de Nanterre sous le n°480 984 269 dont le siège social est situé 1, avenue Edouard Belin – 92500 Rueil-Malmaison.

L'activité d'ALPHONSE est répartie sur 4 pôles : pilotage de Projets (digital, MOE, MOA), le Développement applicatif, l'Expérience client et la Data.

La Société réalise ses prestations principalement en Ile de France. Ses clients sont principalement dans les domaines du service et de la distribution. ALPHONSE est référencé chez BNP, Solocal, Suez, Bolloré, Radio France.

L'Acquisition va permettre au Groupe UMANIS de renforcer notamment son positionnement sur la transformation digitale et les ETI.

L'acquisition a été financée par tirage sur la ligne de crédit de croissance externe validé par les banques prêteuses.

Alphonse a réalisé, en 2020, un chiffre d'affaires de l'ordre de 20 M€.



3 Principes, règles et méthodes comptables

3.1 Etablissement des comptes

Les comptes relatifs à la période du 1er janvier au 31 décembre 2020 ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du Plan Comptable Général tels que décrits dans le règlement ANC 2016-7 du 4 novembre 2016 et des pratiques comptables généralement admises en France.

3.2 Principes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- > continuité de l'exploitation,
- > permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- > indépendance des exercices,
- > et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3.3 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires s'entend hors taxes et tous rabais, remises, et ristournes déduites.

Les principales règles de reconnaissance du chiffre d'affaires sont les suivantes :

- > Prestations en régie :

Le chiffre d'affaires des prestations en régie est reconnu au fur et à mesure de la réalisation des prestations.

- > Prestations en mode forfait :

Les produits afférents aux prestations de services dans le cadre de contrats à long terme sont enregistrés en fonction de l'avancement de la prestation. L'avancement est évalué sur la base des travaux exécutés à la date de clôture.

L'écart entre la facturation et le chiffre d'affaire calculé à l'avancement est constaté, selon le cas, en factures à établir ou en produits constatés d'avance.

Lorsque le prix de revient prévisionnel d'un contrat est supérieur au chiffre d'affaires contractuel, une perte à terminaison, à hauteur de la différence, est comptabilisée en provisions pour risques et charges.

- > Ventes de licences et équipements :

Le chiffre d'affaires est reconnu lors de la livraison effective des biens.



3.4 Immobilisations incorporelles

Les logiciels sont amortis sur des périodes de 1 et 3 ans.

Les fonds de commerce non amortis font l'objet de tests d'impairments selon la méthodologie présentée dans le paragraphe « Modalités de suivi des valeurs d'utilité des actifs ».

3.5 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire appliqué à la durée d'utilité.

Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :

Installations techniques et outillages	1 à 5 ans
Agencements, aménagements divers	1 à 15 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Mobilier	1 à 12 ans

3.6 Immobilisations financières

3.6.1 Titres de participation

Les titres de participations sont comptabilisés au minimum de leur coût d'acquisition ou de leur valeur d'utilité. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence.


3.6.2 Actions propres

Les actions propres détenues dans le cadre d'un contrat de liquidité sont comptabilisées en autres titres immobilisés.

3.7 Modalité de suivi des valeurs d'utilité des actifs

La valeur d'utilité des fonds de commerce est appréciée selon la méthode des flux de trésorerie future actualisée.

La valeur d'inventaire des titres de participation est appréciée soit en fonction de la quote-part de capitaux propres corrigée des plus-values latentes sur éléments incorporels, soit sur la base de la méthode des flux de trésorerie future actualisée.



Umanis procède à un découpage de ses activités en « groupe d'actifs » (effectué pour les besoins de la consolidation) pour lesquels les flux de trésorerie sont analysés. Pour chacun de ces groupes d'actifs, les flux de trésorerie sont déterminés sur la base d'hypothèses raisonnables. Les estimations du management sont formulées au meilleur de sa connaissance, mais l'atterrissage ou les estimations pourraient varier significativement par suite d'évènements imprévus ou de nouvelles informations disponibles.

Les principales hypothèses retenues lors de la revue des valeurs d'utilité au 31 décembre 2020 sont les suivantes :

- > Des flux de trésorerie prévisionnels issus des plans d'affaires les plus récents approuvés par la direction de la société couvrant un horizon de projections de 5 ans.
- > Au-delà de cet horizon, les flux de trésorerie ne sont pas extrapolés par mesure de prudence.
- > Concernant le WACC, le groupe a effectué un test de sensibilité sur un WACC compris dans une fourchette de [8,5% ; 9.5%]. Cette fourchette de taux est conforme aux hypothèses retenues par les entreprises de notre secteur d'activité, ainsi que par les analystes réalisant le coverage de Umanis.

3.8 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable, du fait du risque de non recouvrement de certaines créances.

3.9 Contrat d'affacturage

Umanis a recours à « l'affacturage » auprès de Factofrance, et dans le cadre du contrat d'affacturage, l'essentiel des risques et avantages associés aux créances sont transférés au factor.

Les créances client financées par le Factor sont sorties de l'actif compte tenu de leur cession sans recours possible du Factor.


Au 31/12/2020, le montant des créances cédées au factor est de 31 245 K€ contre 33 201 K€ au 31/12/2019.

3.10 Charges à répartir

Les charges à répartir comprennent des frais d'émission des emprunts souscrits par la société Umanis. Ces frais font l'objet d'un amortissement sur la durée des emprunts concernés soit 6 ou 7 années selon les emprunts.

3.11 Provisions

Des provisions pour risques et charges sont constituées lorsque le groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'il devra faire face à une sortie de ressources au profit de ce tiers sans contrepartie. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.



Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

3.12 Crédit Impôt Recherche

Compte tenu de l'évolution des accords de l'administration fiscale en matière de crédit d'impôt recherche, et des estimations de recouvrabilité des créances de CIR, les modalités de reconnaissance du CIR au compte de résultat de l'exercice 2020 sont les suivantes :

- > En l'attente de son remboursement intégral par l'administration fiscale, le produit de CIR est reconnu l'année de l'engagement des dépenses afférentes sur la base d'un taux reflétant la meilleure estimation de recouvrabilité de ce crédit d'impôt par l'administration fiscale ;
- > Pour les CIR faisant l'objet d'une contestation par l'administration fiscale, les sommes contestées sont provisionnées afin de limiter la reconnaissance du CIR au montant accepté et/ou payé par l'administration ;
- > Le CIR est reconnu à 100% lors de son remboursement intégral par l'administration.

A titre prudentiel, et compte tenu de la forte augmentation des délais de remboursements des CIR prescrits par l'administration, une provision pour dépréciation peut-être, le cas échéant, enregistrée dans les comptes.

Concernant les honoraires associés au CIR, ils sont comptabilisés selon un rythme identique à celui de reconnaissance des produits.

3.13 Comptes Courants Groupe

A compter de l'exercice 2020, les comptes courants groupe sont comptabilisés en autres actifs ou autres passifs circulants.

3.14 Valeurs mobilières de placement

Les actions propres détenues, qui ne sont pas spécifiquement affectées, sont enregistrées dans les valeurs mobilières de placement.

Dans le cas d'une baisse du cours de Bourse, une dépréciation est constituée pour les actions propres qui ne sont pas spécifiquement affectées. Elle est calculée entre la valeur nette comptable des titres et le cours moyen de Bourse du dernier mois précédant la date de clôture.

3.15 Impôts sur les bénéfices

La Société a opté pour le régime fiscal des groupes.

La société Umanis SA est la société tête du groupe d'intégration fiscale constitué des sociétés : Umanis SA, Umanis Managed Services, Umanis Institut, Umanis Ingénierie et Ebiznext.

Les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale. Cette charge est calculée sur leur résultat fiscal propre après imputation de leurs déficits dans la limite de 1M€ + 50% du reliquat éventuel.



Les économies réalisées par le groupe grâce aux déficits sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice. Au titre de l'exercice où les filiales redeviendront bénéficiaires, la société mère supportera alors une charge d'impôt.

Les économies réalisées par le groupe, non liées aux déficits sont également conservées chez la société mère et sont également constatées en produits ou en charges.

3.16 Indemnités de départ en retraite

Conformément aux dispositions légales en vigueur dans les principaux pays d'implantation de la société Umanis, la société s'affranchit de ses obligations de financement des retraites du personnel par le versement de cotisations aux caisses de retraite, comptabilisées en charges.

La méthode d'évaluation retenue pour le calcul des engagements est la méthode rétrospective avec projection du salaire de fin de carrière. Elle tient compte de l'ancienneté, de l'espérance de vie, du taux de rotation du personnel par catégorie ainsi que des hypothèses économiques telles que taux d'inflation et taux d'actualisation.

Ces engagements n'ont pas fait l'objet d'une provision dans le bilan, ils demeurent donc en hors bilan.

4 Notes du Bilan

4.1 Actif immobilisé

4.1.1 Immobilisations incorporelles

(en euros)	31/12/2019	Augmentation	Diminution	Autres flux	31/12/2020
Brevets, licences, marques	3 075 653			44 997	3 120 650
Fonds de commerce	86 019 871	10 089 136		102 255	96 211 262
Autres immobilisations incorporelles	1 372 001	96 163			1 468 163
Immobilisations incorporelles en cours	7 500	1 488	(7 500)		1 488
Total Valeur brute	90 475 025	10 186 786	(7 500)	147 252	100 801 564
Amortissement Brevets, licences	(3 026 327)	(75 090)		(7 767)	(3 109 184)
Amortissement Fonds commercial	-			(102 255)	(102 255)
Amortissement Autres Immo incorp.	(276 167)	(267 374)			(543 541)
Dépréciation Immo incorp. en cours					-
Total Amortissements et Dépréciations	(3 302 494)	(342 464)	-	(110 022)	(3 754 979)
VNC Immobilisations incorporelles	87 172 531	9 844 322	(7 500)	37 230	97 046 584

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées

- > Des fonds de commerce pour 96 211 K€
- > Des logiciels comptabilisés à leur prix de revient pour un montant de 3 099 k€

Les fonds de commerce correspondent principalement à l'allocation des malis techniques et ont une durée de vie illimitée.

Les variations de fonds de commerce de la période proviennent principalement des malis techniques issus des fusions de Contacts Consulting et Oceane Consulting Nord (cf faits marquants 1.3).

Les autres flux correspondent aux mouvements de périmètre suite aux fusions réalisées sur l'exercice.

Les fonds de commerce ont fait l'objet de tests d'impairment au 31 décembre 2020, conformément aux normes comptables, afin de justifier la juste valeur et l'absence de dépréciation de ces fonds à la clôture.

La méthodologie retenue consiste principalement à comparer les valeurs recouvrables aux actifs nets correspondant (y compris goodwill). Ces valeurs recouvrables sont essentiellement déterminées à partir des projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation et d'une valeur terminale.

4.1.2 Immobilisations corporelles

(en euros)	31/12/2019	Augmentation	Diminution	Autres flux	31/12/2020
Installations générales, agencement divers	4 483 397	212 711		1 599	4 697 707
Matériel de transport	112 091		(26 558)	4 000	89 533
Matériel informatique	4 786 992	253 261		89 885	5 130 139
Matériel de bureau, mobilier	1 232 590	3 577		4 055	1 240 221
Autres immobilisations corporelles	27 076				27 076
Immobilisations corporelles en cours	76 962	(76 962)			-
Total Valeurs brutes	10 719 107	392 587	(26 558)	99 539	11 184 676
Amortissement Installation, agencements	(2 374 315)	(357 614)		(1 247)	(2 733 175)
Amortissement Matériel de transport	(112 091)	(804)	26 558	(1 956)	(88 292)
Amortissement Matériel informatique	(4 111 784)	(444 195)		(60 680)	(4 616 659)
Amortissement Matériel de bureau	(978 024)	(35 486)		(3 111)	(1 016 620)
Amortissement Autres Immo corp.	(27 076)				(27 076)
Dépréciation Immo corp. en cours					-
Total Amortissements et Dépréciations	(7 603 289)	(838 099)	26 558	(66 993)	(8 481 823)
VNC Immobilisations corporelles	3 115 819	(445 512)	-	32 546	2 702 853

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix d'achat d'origine ou valeur d'apport.

Les autres flux correspondent aux mouvements de périmètre suite aux fusions réalisées sur l'exercice.

4.1.3 Immobilisations financières

(en euros)	31/12/2019	Augmentation	Diminution	Autres flux	31/12/2020
Titres de participation	28 028 275	66 772	(10 920 000)	550	17 175 597
Créances rattachées	700 000		(250 000)		450 000
Cautions et dépôts	5 080 147	428 367	(200 592)	35 255	5 343 177
Actions propres	95 137	1 132 013	(1 172 011)		55 139
Total Valeurs brutes	33 903 559	1 627 153	(12 542 604)	35 805	23 023 913
Dépréciation Titres de participation	(114 090)	(3 237)	3 005		(114 322)
Dépréciation Créances rattachées					-
Dépréciation Cautions et dépôts					-
Dépréciation Action propres					-
Total Dépréciations	(114 090)	(3 237)	3 005	-	(114 322)
VNC Immobilisations financières	33 789 469	1 623 916	(12 539 599)	35 805	22 909 591

> Titres de participation

Les immobilisations financières sont essentiellement composées de titres de participation pour 17 175 K€.

Les diminutions des titres de participation correspondent à l'impact des fusions des sociétés Contacts Consulting et Oceane Consulting Nord dans Umanis SA avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2020. Par ailleurs Umanis SA a créé une filiale en Suisse au cours de l'exercice de 2020 et a souscrit à ce titre 67 K€.

La société a procédé, conformément aux normes comptables, à un test de dépréciation au 31 décembre 2020 afin de justifier la juste valeur.

A la suite de ces analyses, une dépréciation complémentaire de 3 K€ a été effectuée sur les titres de participation CIVIPOL et une reprise de dépréciation de 3 K€ a été effectuée sur les titres de participation Umanis Innovatives Services en 2020.

> *Actions propres*

La société détient dans le cadre de son contrat de liquidité, 9 908 actions propres au 31 décembre 2020 pour un montant de 55 K€.

> **Tableau des filiales et participations**

(en euros)	Devise	Capital (en devise)	Réserves et Report à nouveau (en devise)	Quote-part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		C.A 2020 (en €)	Résultats 2020 (en €)	Dividendes reçus en 2020 (en €)
					Brute (en €)	Nette (en €)			
Filiales françaises (plus de 50 % du capital détenu)									
Umanis Institut		1	282 870	100%	1	1	47 550	28 841	-
Umanis Investissement		8 000	193 319	100%	8 000	8 000	3 991 663	37 415	-
UMS		186 249	426 269	100%	214 605	214 605	6 156 715	(440 487)	-
Umanis Ingénierie		10 000	12 191	100%	10 000	10 000	326 550	9 597	-
EBIZNEXT		37 000	3 105 360	100%	11 500 000	11 500 000	10 792 748	1 049 619	-
Neonn		10 000	3 696 791	60%	5 160 000	5 160 000	7 680 986	211 842	-
Filiales étrangères (plus de 50 % du capital détenu)									
Umanis Luxembourg		31 000	(378 941)	100%	31 000	-	707 329	(80 591)	-
Umanis Espagne		3 010	80 675	100%	3 005	3 005	2 508 705	109 776	-
Umanis BPO (Maroc)	MAD	1 000 000	16 674 577	100%	897	897	4 858 833	167 422	-
Umanis Switzerland	CHF	100 000	-	70%	66 772	66 772	55 570	(251 671)	-
Umanis Belgique		18 592	(18 348)	100%	19 767	-	-	-	-
Umanis Pologne	ZT	30 000	(3 442 638)	100%	8 390	-	-	-	-

Pour les filiales et participations étrangères hors zone euro, le capital, les capitaux propres sont présentés en devises locales. Le chiffre d'affaires et le résultat ont été convertis au taux moyen.

Les taux moyen 2020 des devises étrangères retenus sont les suivants :

MAD/EUR : 10.8608

CHF/EUR : 1.0703

4.2 Créances

(en euros)	31/12/2020	31/12/2019
Créances clients	6 257 354	7 820 502
Clients Groupe	2 068 671	780 329
Factures à établir	7 715 863	10 246 322
Total Clients et comptes rattachés - Brut	16 041 888	18 847 154
Personnel et comptes rattachés	33 406	96 575
Organismes sociaux	822 447	259 638
Créances fiscales	32 211 361	50 562 476
Comptes courants débiteurs Groupe	1 914 136	3 551 691
Débiteurs divers	5 722 311	15 363 036
Total Autres actifs courants- Brut	40 703 660	69 833 416
Charges constatés d'avance/à répartir	1 373 733	1 720 383
Frais d'émission des Emprunts	898 392	938 888
Total Comptes de régularisation - Brut	2 272 125	2 659 271
Dépréciation des Clients et comptes rattachés	(1 096 336)	(836 672)
Dépréciation des Autres actifs courants	(10 421 774)	(12 562 259)
Dépréciation des comptes de régularisation	(51 785)	(51 785)
Total Dépréciations	(11 569 895)	(13 450 716)
Total Clients et autres actifs - Net	47 447 778	77 889 125

Les clients et comptes rattachés sont présentés à l'actif du bilan pour leur valeur nette.

Le poste Créances fiscales comprend, notamment les crédits d'impôts non imputés au 31 décembre 2020, il est composé principalement des créances de crédits d'impôts recherche pour un montant de 25 123 K€ et des créances de crédits d'impôts CICE pour un montant de 5 207K€.

Le poste Débiteurs divers est constitué essentiellement des fonds de garantie et de réserves auprès du Factor à hauteur de 4 860 K€ (dont 1 744 K€ de dépôt de garantie).

Les frais d'émission d'emprunt correspondent aux frais de négociation, de mise en place du crédit de croissance externe et de l'emprunt obligataire, souscrits le 12 avril 2019, aux frais de l'avenant du crédit de croissance externe, aux frais de mise en place de l'emprunt PGE pour des montants nominaux initiaux pour respectivement 1 073 K€, 124 K€, et 30 K€

Ces frais sont amortis sur la durée des emprunts concernés.

L'analyse par échéance est la suivante :

(en euros)	Degré d'exigibilité		Brut	Dépréciation	Net
	< 1 an	A plus d'un an			
Actif circulant					
Créances clients et comptes rattachés	16 041 888		16 041 888	(1 096 336)	14 945 552
Autres actifs circulants	26 366 105	14 337 556	40 703 660	(10 421 774)	30 281 886
<i>Personnel et comptes rattachés</i>	33 406		33 406		33 406
<i>Organismes sociaux</i>	822 447		822 447		822 447
<i>Créances fiscales</i>	17 873 806	14 337 556	32 211 361	(9 495 062)	22 716 299
<i>Comptes courants débiteurs Groupe</i>	1 914 136		1 914 136	(926 712)	987 423
<i>Débiteurs divers</i>	5 722 311		5 722 311		5 722 311
Comptes de régularisation					
Charges constatés d'avance/à répartir	1 373 733		1 373 733	(51 785)	1 321 948
Frais d'émission des Emprunts	220 380	678 012	898 392		898 392
Total	44 002 105	15 015 568	59 017 673	(11 569 895)	47 447 778

Les créances fiscales à plus d'un an sont composées des créances de CIR et de CICE dont l'échéance d'utilisation ou de remboursement est supérieure à 1 an.

Les produits à recevoir rattachés aux postes de créances s'analysent comme suit :

(en euros)	31/12/2020	31/12/2019
Clients et comptes rattachés	7 715 863	10 246 322
Créances fiscales et sociales	786 895	259 638
Autres créances à recevoir	258 146	
Fournisseurs - Avoirs à recevoir	82 388	128 307
Total Produits à recevoir	8 843 293	10 634 267

4.3 Trésorerie

(en euros)	31/12/2020	31/12/2019
Valeur mobilières de placement	2 991 626	1 564 413
Trésorerie et équivalents de trésorerie	60 395 991	5 923 664
Total Trésorerie - Brut	63 387 617	7 488 077
Dépréciation Valeur mobilières de placement	-	(232 939)
Total Trésorerie - Net	63 387 617	7 255 138

> Actions propres

Au 31 décembre 2020, la société détient, dans le cadre de son contrat de rachat, 455 095 actions propres pour un montant de 2 992 K€.

4.4 Provisions

(en euros)	31/12/2019	Dotations	Reprises	Autres Flux	31/12/2020
Provisions réglementées					
Provisions pour risques	1 143 593	344 208	(394 232)	24 157	1 117 726
Provisions pour charges	24 896				24 896
Provisions pour impôts					
Total Provisions pour risques	1 168 489	344 208	(394 232)	24 157	1 142 622

Les provisions pour risques correspondent principalement aux litiges prud'homaux.

Les autres flux correspondent aux mouvements de périmètre suite aux fusions réalisées sur l'exercice.

4.5 Emprunts et dettes financières

(en euros)	31/12/2019	Augmentation	Diminution	Reclassement	31/12/2020
Emprunt obligataire	32 000 000				32 000 000
Emprunt auprès d'établissement de crédit	35 156 060	10 000 000	(7 273 423)		37 882 636
Comptes bancaires créditeurs	1 904	26 638	(1 904)		26 638
Débits bancaires différés	27 213	16 471	(27 213)		16 472
Intérêts courus	379 013	347 259	(379 013)		347 259
Autres dettes financières	893 619	9 625	(40 236)	(818 205)	44 803
Total Dettes financières	68 457 809	10 399 993	(7 721 789)	(818 205)	70 317 808

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédits sont constitués principalement d'un emprunt obligataire de type EURO PP, d'un montant de 32 M€ auprès d'investisseurs de premier rang, d'un tirage sur la ligne de crédit amortissable relative au crédit de croissance externe utilisé pour les acquisitions pour un montant de 18 027K€, de l'emprunt PGE d'un montant de 10 M€ et du droit de tirage (7 335k€) consenti dans le cadre du préfinancement des CIR et du CICE.

Au 31 décembre 2020, les covenants (ratio levier Dettes Financières Nettes/EBITDA) sont pleinement respectés.

L'analyse par échéance est la suivante :

(en euros)	Degré d'exigibilité			Total
	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	
Emprunt obligataire			32 000 000	32 000 000
Emprunt auprès d'établissement de crédit	18 915 982	17 161 654	1 805 000	37 882 636
Comptes bancaires créditeurs	26 638			26 638
Débits bancaires différés	16 472			16 472
Intérêts courus	347 259			347 259
Autres dettes financières	44 803			44 803
Total	19 351 154	17 161 654	33 805 000	70 317 808

Les intérêts courus relatifs aux emprunt s'analysent comme suit :

(en euros)	31/12/2020	31/12/2019
Emprunt obligataire	277 042	288 523
Emprunt auprès d'établissement de crédit	70 218	90 490
Total Intérêts courus	347 259	379 013

4.6 Fournisseurs et autres dettes

(en euros)	31/12/2020	31/12/2019
Fournisseurs et comptes rattachés	6 032 498	5 257 734
Fournisseurs Groupe	2 898 207	3 451 789
Factures non parvenues	4 007 623	3 030 175
Total Fournisseurs et comptes rattachés	12 938 327	11 739 698
Personnel et comptes rattachés	14 251 786	13 116 303
Organismes sociaux	9 464 566	9 981 762
Etat et autres collectivités publiques	11 597 570	12 470 330
Comptes courants créditeurs Groupe	4 204 988	-
Autres dettes	3 413 676	2 455 266
Total Autres dettes	42 932 586	38 023 660
Produits constatés d'avance	6 084 784	5 709 769
Total Fournisseurs et comptes rattachés	61 955 697	55 473 127

Les autres dettes sont constituées essentiellement des avoirs à établir pour 2 200K€ et des clients créditeurs pour 780K€.

L'analyse par échéance est la suivante :

(en euros)	Degré d'exigibilité		Total
	< 1 an	A plus d'un an	
Dettes			
Fournisseurs et comptes rattachés	12 938 327		12 938 327
Autres passifs circulants	42 932 586		42 932 586
<i>Personnel et comptes rattachés</i>	14 251 786		14 251 786
<i>Organismes sociaux</i>	9 464 566		9 464 566
<i>Etat et autres collectivités publiques</i>	11 597 570		11 597 570
<i>Comptes courants créditeurs Groupe</i>	4 204 988		4 204 988
<i>Autres dettes</i>	3 413 676		3 413 676
Comptes de régularisation			
Produits constatés d'avance	6 084 784		6 084 784
Total	61 955 697	-	61 955 697



Les charges à payer relatives aux dettes fournisseurs et autres passifs circulants s'analysent comme suit :

(en euros)	31/12/2020	31/12/2019
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 007 623	3 030 175
Personnel et comptes rattachés	9 007 501	7 669 382
Sécurité sociale et organismes sociaux	3 836 456	3 139 549
Avoirs à établir	2 199 772	1 932 189
Total Charges à payer	19 051 351	15 771 295

5 Notes sur le compte de résultat

5.1 Chiffre d'affaires

(en euros)	2020	2019
Vente de marchandises	108 947	165 620
Prestations de Services	190 335 925	199 511 899
Autres produits	331 722	248 237
Total	190 776 594	199 925 756

Le chiffre d'affaires s'entend hors taxes et tous rabais, remises, et ristournes déduites.

Les principales règles de reconnaissance du chiffre d'affaires sont les suivantes :

- > Prestations en régie :

Le chiffre d'affaires des prestations en régie est reconnu au fur et à mesure de la réalisation des prestations.

- > Prestations en mode forfait :

Les produits afférents aux prestations de services dans le cadre de contrats à long terme sont enregistrés en fonction de l'avancement de la prestation. L'avancement est évalué sur la base des travaux exécutés à la date de clôture.

L'écart entre la facturation et le chiffre d'affaire calculé à l'avancement est constaté, selon le cas, en factures à établir ou en produits constatés d'avance.

Lorsque le prix de revient prévisionnel d'un contrat est supérieur au chiffre d'affaires contractuel, une perte à terminaison, à hauteur de la différence, est comptabilisée en provisions pour risques et charges.

- > Ventes de licences et équipements :

Le chiffre d'affaires est reconnu lors de la livraison effective des biens.

5.2 Résultat exceptionnel

(en euros)	2020	2019
Dépréciations		170 854
Litiges commerciaux	3 182	(194 303)
Autres produits et charges exceptionnels	92 613	(155 567)
Cession des immobilisations financières		(10 791)
Transactions et risques prud'hommes	(5 000)	(60 487)
Pénalités et amendes		(1 000)
Total	90 795	(251 294)



5.3 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

(en euros)	Avant impôts	Impôts	après impôts
Résultat courant	9 504 273	2 750 290	6 753 983
Résultat exceptionnel	90 795	25 423	65 372
Intégration fiscale et TUP		(141 604)	141 604
Utilisation déficits fiscaux		(2 387 676)	2 387 676
Crédit impôts		(423 403)	423 403
Crédit impôts recherche		(6 183 600)	6 183 600
Total	9 595 068	(6 360 570)	15 955 638

6 Autres informations

6.1 Rémunérations des membres du conseil d'administration et de la direction générale

Prénom, Nom	Fixe	Avantages en nature	Exceptionnelle	Jetons de présence	Société versant les jetons de présence
Laurent PIEPSZOWNIK(PDG)	133 187	-	-	-	Umanis SA
				39 905	Umanis Luxembourg
Olivier POULIGNY (DG)	213 416	-	-	-	Umanis SA
				54 375	Umanis Luxembourg

Aucune autre rémunération exceptionnelle n'a été versée aux mandataires sociaux par la Société ou par une société du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Indemnité de départ à la retraite provisionnée dans les comptes consolidés du groupe :

- > M. O. POULIGNY (Directeur Général) : 121 773€

6.2 Effectifs moyen

L'effectif moyen se décompose ainsi :

	31/12/2020	31/12/2019
Cadres	1 887	1 907
Non cadres	126	167
Total	2 013	2 074

6.3 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des Commissaires aux Comptes comptabilisés au compte de résultat pour l'exercice 2020 est mentionné sur l'annexe des comptes consolidés du Groupe Umanis, Umanis SA faisant partie du périmètre de consolidation du Groupe Umanis.

6.4 Situation fiscale différée

La situation fiscale de la société ne présente pas de décalages temporaires fiscaux significatifs.

Le stock de déficits du groupe d'intégration fiscale est le suivant :

(en euros)	Solde au 31/12/2019	Consommation 2020	Solde au 31/12/2020
	3 624 801	(3 062 320)	562 481

7 Engagements hors bilan

7.1 Engagements en matière de régimes de retraite et avantages assimilés

Le montant des engagements en matière de départ en retraite s'élève à 5 700 K€

Les hypothèses retenues pour le calcul de cette provision sont les suivantes :

Hypothèses de calculs	31/12/2020	31/12/2019
Age de départ à la retraite	62 ans pour les non cadres 65 ans pour les cadres	62 ans pour les non cadres 65 ans pour les cadres
Taux d'actualisation	0,40%	0,80%
Turn Over	Taux compris entre 0% et 40 % en fonction de l'âge du salarié	Taux compris entre 0% et 40 % en fonction de l'âge du salarié
Croissance des salaires	Taux compris entre 1% et 3 % en fonction de l'âge du salarié	Taux compris entre 1% et 3 % en fonction de l'âge du salarié
Taux de charges sociales	40,00%	42,00%

7.2 Autres Engagements hors bilan

> *Aval, cautions et garanties données*

Cautionnement solidaire des engagements bancaires et financiers de la société Call One pour un montant global maximum de 152 K€.

Cautionnement solidaire des engagements de la société Europstat Business Intelligence Services (Espagne) au titre d'un contrat de location d'équipement informatique pour un montant global maximum de 152 K€.

Cautionnement solidaire des engagements de la société Umanis France (suite à la fusion-absorption d'Aquarel) au titre d'un contrat de location d'équipement informatique pour un montant global maximum de 152 K€.

> *Sûretés / Garanties données aux banques prêteuses pour le financement des projets de croissance externe*

Sûretés consenties par UMANIS SA en garantie de toute obligations de paiement et de remboursement en principal, intérêts, de toutes commissions et de tous frais et accessoires et sommes quelconques dus ou qui seront dus par UMANIS au titre d'un emprunt obligataire auprès d'investisseurs qualifiés avec pour arrangeur la Société Générale conclu en date du 10 avril 2019 et d'un Crédit de croissance externe conclu le 12 avril 2019 auprès d'un syndicat bancaire mené par Banque Palatine, avec Banque Palatine, Caisse d'Epargne et de Prévoyance Ile de France et BNP Paribas, pour le financement d'acquisition de sociétés ou fonds de commerce :

- Nantissement du fonds de commerce UMANIS (en ce compris la marque « Umanis »)

- Nantissement de la totalité des actions UMANIS MANAGED SERVICES (4.772 actions) détenues par UMANIS SA
- Nantissement de 1er rang au profit des banques prêteuses des 60% d'actions NEONN (6.000 actions sur un total de 10.000) détenues par UMANIS SA
- Nantissement de 2nd rang au profit des obligataires des 60% d'actions NEONN (6.000 actions sur un total de 10.000) détenues par UMANIS SA
- Nantissement de 1er rang au profit des banques prêteuses de la créance issue de la convention de garantie de passif octroyée par les cédants de NEONN
- Nantissement de 2nd rang au profit des obligataires de la créance issue de la convention de garantie de passif octroyée par les cédants de NEONN
- Nantissement de 1er rang au profit des banques prêteuses de la totalité des actions EBIZNEXT (500 actions) détenues par UMANIS SA
- Nantissement de 2nd rang au profit des obligataires de la totalité des actions EBIZNEXT (500 actions) détenues par UMANIS SA
- Nantissement de 1er rang au profit des banques prêteuses de la créance issue de la convention de garantie de passif octroyée par les cédants de EBIZNEXT
- Nantissement de 2nd rang au profit des obligataires de la créance issue de la convention de garantie de passif octroyée par les cédants de EBIZNEXT

> *Autres engagements donnés ou reçus*

Engagements sur loyers commerciaux : 8 278 K€

Dans le cadre du contrat de cession de 60% du capital et des droits de vote de Neonn au profit d'Umanis, des promesses d'achat et de ventes ont été signées entre les cédants et Umanis au titre des 40% d'actions restantes.

Ces promesses sont exerçables en deux tranches (20%, puis 20%) respectivement en 2022, puis en 2024. Le prix d'acquisition est calculé selon la même structure de formule que celle été utilisée pour le contrat de cession d'action de Juillet 2019.

> *Aval, cautions et garanties reçues*

Garantie d'actif et de passif consentie par les cédants de la société NEONN à UMANIS SA dans le cadre de l'acquisition de 60 % du capital de NEONN en date du 25/07/2019 pour un « montant plafond » de 600 K€ dégressif sur 3 ans (c'est-à-dire réduite d'un tiers de son montant chaque année) sans franchise.

- Garantie contre garantie par une garantie bancaire à première demande de 500 K€ également dégressive sur 3 ans dans les mêmes conditions.

Garantie d'actif et de passif consentie par les cédants de la société EBIZNEXT à UMANIS SA dans le cadre de l'acquisition de EBIZNEXT en date du 03/12/2019 pour un « montant plafond » de 500 k€ sur 3 ans sans franchise.

- Garantie contre garantie par une garantie bancaire à première demande égale d'un montant de 333 K€ dégressive par tiers sur trois 3 ans également sur 3 ans.

8 Transactions entre parties liées

> Transactions avec les filiales

Les transactions avec les filiales s'analysent comme suit :

(en euros)	2020	2019
Chiffre d'affaires	1 798 676	554 703
Charges financières	35 971	1 779
Produits financiers	38 064	63 443
Charges de personnel	6 958	
Charges externes	9 988 812	10 293 892
Total	11 868 483	10 913 817

> Transactions entre parties liées

La SCI 7/9 Paul Vaillant Couturier détenue majoritairement par les mandataires sociaux d'Umanis SA, Messieurs Laurent PIEPSZOWNIK et Olivier POULIGNY, est propriétaire d'un immeuble de bureaux, 7/9 Paul Vaillant Couturier à Levallois-Perret, qu'elle loue à Umanis SA. Umanis SA a enregistré dans ses charges au 31 décembre 2020 un montant de 1 008 K€ facturé par la SCI 7/9 Paul Vaillant Couturier au titre des loyers de l'année 2020.

La société AMAYAS détenue majoritairement par les mandataires sociaux d'Umanis SA, Messieurs Laurent PIEPSZOWNIK et Olivier POULIGNY, est à la fois cliente et fournisseurs de Umanis SA. Umanis a enregistré dans ses charges au 31 décembre 2020 un montant de 217 K€ facturé par la société AMAYAS. Umanis SA a enregistré dans ses produits un montant de 4 K€ facturé à la société AMAYAS. Umanis a également enregistré dans ses produits au 31 décembre 2020 un montant de 91 K€ au titre des loyers perçus.

La société HARINGTON Technologie détenue majoritairement par les mandataires sociaux d'Umanis SA, Messieurs Laurent PIEPSZOWNIK et Olivier POULIGNY, est à la fois cliente et fournisseurs de Umanis SA. Umanis a enregistré dans ses charges au 31 décembre 2020 un montant de 40 K€ facturé par la société HARINGTON Technologies. Umanis SA a enregistré dans ses produits un montant de 96 K€ facturé à la société HARINGTON Technologies. Umanis a également enregistré dans ses produits au 31 décembre 2020 un montant de 3 K€ au titre des loyers perçus.

La SCI Lox détenue majoritairement par les mandataires sociaux d'Umanis SA, Messieurs Laurent PIEPSZOWNIK et Olivier POULIGNY, est propriétaire d'un immeuble de bureaux à Levallois-Perret, qu'elle loue à Umanis SA. Umanis SA a enregistré dans ses charges au 31 décembre 2020 un montant de 107k€ facturé par la SCI LOX au titre des loyers de l'année 2020.

La SCI Jules Guesde détenue majoritairement par les mandataires sociaux d'Umanis SA, Messieurs Laurent PIEPSZOWNIK et Olivier POULIGNY, est propriétaire d'un immeuble de bureaux à Levallois-Perret, qu'elle loue à Umanis SA. Umanis SA a enregistré dans ses charges au 31 décembre 2020 un montant de 501K€ facturé par la SCI Jules Guesde au titre des loyers de l'année 2020.



La SCI Pont de l'Arche détenue majoritairement par les mandataires sociaux d'Umanis SA, Messieurs Laurent PIEPSZOWNIK et Olivier POULIGNY, est propriétaire d'un immeuble de bureaux à St Avertin, qu'elle loue à Umanis SA. Umanis SA a enregistré dans ses charges au 31 décembre 2020 un montant de 173K€ facturé par la SCI Pont de l'Arche au titre des loyers de l'année 2020.

La SCI Jules Guesde 2 détenue majoritairement par les mandataires sociaux d'Umanis SA, Messieurs Laurent PIEPSZOWNIK et Olivier POULIGNY, est propriétaire d'un immeuble de bureaux à Levallois-Perret, qu'elle loue à Umanis SA. Umanis SA a enregistré dans ses charges au 31 décembre 2020 un montant de 134K€ facturé par la SCI Jules Guesde 2 au titre des loyers de l'année 2020.

La SCI 20/22 bis Rue Raspail détenue majoritairement par le mandataire social d'Umanis SA, Monsieur Olivier POULIGNY, est propriétaire d'un appartement à Levallois-Perret, qu'elle loue à Umanis SA. Umanis SA a enregistré dans ses charges au 31 décembre 2020 un montant de 16K€ facturé par la SCI 20/22 bis Rue Raspail au titre des loyers de l'année 2020.



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

EXELMANS AUDIT ET CONSEIL
21, rue de Téhéran
75008 Paris
France

Umanis S.A.

***Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes consolidés***

Exercice clos le 31 décembre 2020
Umanis S.A.
7-9, rue Paul Vaillant Couturier - 92300 Levallois-Perret
Ce rapport contient 52 pages



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

EXELMANS AUDIT ET CONSEIL
21, rue de Téhéran
75008 Paris
France

Umanis S.A.

Siège social : 7-9, rue Paul Vaillant Couturier - 92300 Levallois-Perret
Capital social : €2.035.696,85

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée générale de la société Umanis S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Umanis S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

- La note 1.3 « Principales sources d'incertitudes relatives aux estimations et jugements » aux états financiers précise que la direction est conduite, pour arrêter les montants des actifs et des passifs figurant au bilan consolidé, à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses. Cette note précise que, par définition, les résultats réels seront susceptibles de différer de ces estimations au moment du dénouement des opérations concernées.

Parmi ces éléments sujets à estimations comptables significatives, figurent les goodwill et le crédit d'impôt recherche.

- Les notes 1.3.1 « Goodwills et immobilisations incorporelles », 1.10 « Goodwill », 1.13 « Dépréciation des actifs » ainsi que la note 6 « Goodwills et immobilisations incorporelles » de l'annexe aux états financiers consolidés, exposent les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des goodwill.

Nos travaux ont consisté à apprécier le bien-fondé de la méthodologie mise en œuvre, à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes, à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction et à vérifier que les notes aux états financiers consolidés donnent une information appropriée sur les hypothèses et les options retenues par la société.

- La note 1.3.4 « Crédit Impôt Recherche » de l'annexe aux états financiers consolidés, expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation du crédit d'impôt recherche.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus. Nos travaux ont également consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fonde la direction. Enfin, nous nous sommes assurés de la correcte présentation des informations fournies dans l'annexe aux comptes consolidés.

- Les notes 1.3.2 « Reconnaissance du revenu et provisions pour pertes à terminaison » et 1.25 « Chiffre d'affaires » de l'annexe aux états financiers, exposent les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation du chiffre d'affaires.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 14 avril 2021

Paris, le 14 avril 2021

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Exelmans Audit et Conseil

Grégoire Menou
Associé

Eric Guedj
Associé



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

EXELMANS AUDIT ET CONSEIL
21, rue de Téhéran
75008 Paris
France

Umanis S.A.

***Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes annuels***

Exercice clos le 31 décembre 2020
Umanis S.A.
7-9, rue Paul Vaillant Couturier - 92300 Levallois-Perret
Ce rapport contient 36 pages



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Exelmans
EXELMANS AUDIT ET CONSEIL
21, rue de Téhéran
75008 Paris
France

Umanis S.A.

Siège social : 7-9, rue Paul Vaillant Couturier - 92300 Levallois-Perret
Capital social : €2.035.696,85

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée générale de la société Umanis S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Umanis S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

**Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Les fonds de commerce non amortissables et les titres de participation, dont les montants nets figurant au bilan au 31 décembre 2020 s'établissent respectivement à 96 109 milliers d'euros et 17 061 milliers d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition selon les méthodologies décrites dans les notes 3.4 « Immobilisations incorporelles » et 3.6 « Immobilisations financières » et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans les notes 3.7 « Modalités de suivi des valeurs d'utilité des actifs », 4.1.1 « Immobilisations incorporelles » et 4.1.3 « Immobilisations financières » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établis par les directions opérationnelles de la société, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

- La note 3.12 « Crédit Impôt Recherche » de l'annexe des comptes expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation du crédit impôt recherche.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus. Nos travaux ont également consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fonde la direction. Enfin, nous nous sommes assurés de la correcte présentation des informations fournies dans l'annexe aux comptes annuels.



- La note 5.1 « Chiffre d'affaires » de l'annexe des comptes expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation du chiffre d'affaires.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

**Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 14 avril 2021

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Grégoire Menou
Associé

Paris, le 14 avril 2021

Exelmans Audit et Conseil

Eric Guedj
Associé